



BIBLIOTECA CENTRALA
A
UNIVERSITAȚII
DIN
BUCUREȘTI

No. Curent 29907 Format.....

No. Inventar..... Anul

Secția Depozit II Raftul

FREDERIKA MACDONALD

LA LÉGENDE

DE

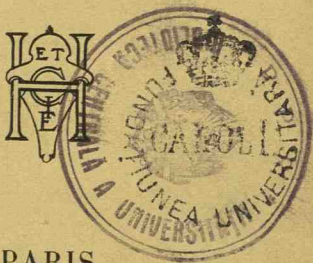
JEAN-JACQUES ROUSSEAU

RECTIFIÉE

D'APRÈS UNE NOUVELLE CRITIQUE
ET DES DOCUMENTS NOUVEAUX

(Traduit de l'anglais par Georges ROTH).

Ouvrage renfermant 3 fac-similés du manuscrit de l'Arsenal.



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1909

3 fr. 50

LA LÉGENDE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

COULOMMIERS

Imprimerie PAUL BRODARD.

Inscr. 29907
~~Inscr. A. 10380~~
FREDERIKA MACDONALD

LA LÉGENDE

DE

B 342 475
JEAN-JACQUES ROUSSEAU

RECTIFIÉE

D'APRÈS UNE NOUVELLE CRITIQUE
ET DES DOCUMENTS NOUVEAUX

(Traduit de l'anglais par Georges ROTH).

Ouvrage renfermant 3 fac-similés du manuscrit de l'Arsenal.



DONATIUNEA
PARIS EM. PORUMBAT

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1909

Droits de traduction et de reproduction réservés.

CONTROL 1957

1956

1961

RC 381/06

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI
COTA 29 907

B.C.U. Bucuresti



C32536

DÉDICACE DE ROUSSEAU

(1776)



« *A tout Français*
Aimant la Justice et la Vérité. »

« Pauvres aveugles que nous sommes !
« Ciel, démasque les imposteurs,
« Et force leurs barbares cœurs
« A s'ouvrir aux regards des hommes. »

J.-J. ROUSSEAU.

INTRODUCTION

Raisons d'entreprendre un nouvel examen critique du caractère de Rousseau. Nous sommes en présence de deux théories contradictoires :

1^{re} théorie : « Le Vertueux Jean-Jacques ».

2^e théorie : « L'Homme double; grand écrivain, affreux caractère ».

L'objet de cette étude est d'établir, au moyen de documents historiques récemment découverts, un fait jusqu'ici hypothétique, et trop peu vraisemblable, semblait-il, pour mériter qu'on s'y arrêtât. C'est qu'une fausse idée du caractère de Jean-Jacques nous a été transmise par suite de la conspiration ourdie par deux hommes de lettres, ses contemporains. Cette déformation de la physionomie morale de Rousseau ne fut pas acceptée par l'opinion publique de son époque, ni par les meilleurs esprits de la génération suivante : elle ne trouva crédit que lorsqu'eurent disparu les derniers des contemporains de Rousseau, mais elle sert aujourd'hui de base au portrait classique qui représente Rousseau comme un personnage antipathique : et elle est adoptée par les biographes les mieux considérés.

Ce fait nouveau suffit-il toutefois à justifier cette étude? Toutes les discussions sur la personnalité de Rousseau ne nous sont-elles pas devenues profondément indifférentes, au début de ce vingtième siècle? Si l'auteur du *Contrat social* et de l'*Émile* survit encore n'est-ce pas dans ses livres; et le plus ou moins de mérite de ceux-ci, mesuré par leur aptitude à satisfaire les exigences de l'esprit moderne, ne demeure-t-il pas, quelle qu'ait pu être la valeur morale de l'homme qui les écrivit?

Il me semble, pour ma part, que la réputation d'un grand écrivain qui dirigea les âmes à une époque décisive ne saurait nous laisser indifférents. Pour avoir contribué à former l'esprit qui nous anime, un tel écrivain, comme l'a dit finement Emerson, est « nous-mêmes plus que nous ne le sommes ». Sa déchéance morale lèse notre intérêt idéal; ce qu'il y a de meilleur en nous, ce qui est « nous-mêmes plus que nous », gagne en puissance quand la renommée d'un pareil directeur de conscience se trouve lavée d'injustes reproches.

Mais négligeons cet argument personnel pour examiner dans quelles conditions s'émettent actuellement des jugements sur l'homme et sur ses œuvres. Cet examen ne montre pas que la personnalité de Rousseau ait cessé d'occuper les critiques modernes, ni qu'on lise aujourd'hui le *Contrat social* et l'*Émile* en se désintéressant purement et simplement de toute théorie sur la vie privée de leur auteur. Ce qui ressort nettement, c'est l'extrême intérêt que prend à la

personnalité de Rousseau la critique psycho-pathologique, grâce à la thèse qui fait un *crétin moral* de celui dont le trait distinctif fut « la profondeur et la ferveur du sentiment moral accompagnées du don ineffable d'inspirer à de nombreux cœurs humains l'amour de la vertu et des choses de l'esprit¹ », thèse précieuse aux partisans de la doctrine — essentiellement moderne, on en conviendra — qui veut que l'arbre pourri produise les fruits les plus exquis, et qu'il n'y ait que l'épaisseur d'un fil entre la folie et le génie. Pour illustrer cette substitution de la méthode psychologique à la méthode historique chez les critiques de l'auteur du *Contrat social*, nous ne citerons que l'épigraphe placée par Lord Morley en tête de son étude sur Rousseau et par laquelle il prétend le caractériser :

Comme dans les étangs assoupis sous les bois,
 Dans plus d'une âme on voit deux choses à la fois :
 Le ciel, qui teint les eaux à peine remuées
 Avec tous ses rayons et toutes ses nuées ;
 Et la vase, fond morne, affreux, sombre et dormant,
 Où des reptiles noirs fourmillent vaguement.

VICTOR HUGO.

En d'autres termes, le point de départ, la raison d'être de la méthode critique admise aujourd'hui pour étudier Rousseau, c'est le prétendu conflit que présentent au psychologue sa personnalité antipathique et son génie. Si cette contradiction n'existe pas, s'il n'y a pas de « reptiles noirs » fourmillant dans le fond de la

1. John Morley, *J.-J. Rousseau*, t. I, 4 (1^{re} édit., 1873).

nature de Rousseau, ce système de critique ne peut plus nous satisfaire.

En ce qui concerne, d'autre part, l'étude de l'œuvre et la juste compréhension des doctrines, il est évident que la théorie qui attribue à Rousseau une vie privée scandaleuse et une réputation détestable fait négliger ses œuvres par des lecteurs susceptibles d'en tirer profit, par des esprits réfléchis et sincères qui n'estiment pas qu'il y ait lieu de tenir sérieusement compte d'une éthique et d'une philosophie de l'existence exposées par un *crétin moral*.

Cette façon de voir a conduit, en outre, à une manière particulière de critiquer, non plus la vie, mais les ouvrages mêmes de Rousseau; et les biographes psychologues y recherchent non point les idées et les convictions ouvertement exprimées par l'auteur, mais de fallacieuses équivoques, des sophismes déguisés, des absurdités extravagantes venant d'un esprit mal équilibré. L'esprit des lecteurs est obscurci par ces interprétations subtiles de livres qui, lus dans l'esprit où ils furent écrits, ne présentent ni antinomies, ni difficultés. Sans cesse avertis de ne pas admettre les déclarations qu'ils lisent comme l'exposé loyal des convictions de l'auteur et entourés d'un « nuage de confuse incompréhensibilité », ils se désintéressent des leçons en même temps que de la personnalité d'un des plus lumineux et des plus éloquents écrivains français.

Cette biographie rectifiée est donc nécessaire, même si l'on admet que seules les idées de Rousseau

survivent et importent à la critique, puisque cette physionomie de crétin moral autorise à l'égard des œuvres une méthode fautive de critique, quand elle ne va pas jusqu'à les faire complètement négliger.

Mais, me dira-t-on encore, en présence de l'arrêt défavorable rendu sur Rousseau par les meilleurs biographes français et anglais, Saint-Marc Girardin et Lord Morley, et devant l'opinion autorisée d'hommes de lettres aussi distingués que Sainte-Beuve, Edmond Schérer, M. Maurice Tourneux, et leurs continuateurs récents dans le domaine de la critique, n'y a-t-il point quelque présomption de ma part à vouloir rouvrir un procès que ces juges éminents ont déclaré tranché. Je tiens ici à préciser nettement ma position :

Je ne demande point que mes raisonnements et mes impressions personnels soient mis en balance avec les impressions et les raisonnements des critiques accomplis qui, à tort ou à raison, ont fait subir à la personnalité de Rousseau de si rudes atteintes. Ce que j'affirme, c'est que cette question résolue, jusqu'ici par des raisonnements, ne peut l'être définitivement que par des faits. — Ce que je prétends, c'est que, grâce à la découverte et à l'étude comparative de documents négligés jusqu'à ce jour, je suis en mesure de fournir, en vue de cette solution définitive, la preuve irréfutable que les maîtres de la critique moderne, en France et en Angleterre, n'ont pu s'autoriser dans leurs jugements sur la vie privée et le caractère de Rousseau que d'une audacieuse fraude littéraire.

Nous établirons successivement qu'entre l'opinion

courante actuelle et l'opinion de la fin du xviii^e siècle il y a une faille, que cette faille résulte d'une campagne littéraire (1812-1818), que cette campagne a utilisé des documents truqués, et que ces documents truqués furent calomnieux.

LA LÉGENDE
DE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU
RECTIFIÉE

PREMIÈRE PARTIE
ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION

CHAPITRE I
JEAN-JACQUES ET L'OPINION PUBLIQUE

L'opinion des contemporains : « Le vertueux citoyen de Genève ». L'opinion de la génération suivante : L'enthousiasme pour Rousseau.

Quel a été le jugement porté sur le caractère de Rousseau par le public de son temps? Quelle fut l'impression personnelle des témoins de sa vie quotidienne, de ceux qui ont pu entendre sa conversation familière et qui ont rapporté sans parti pris l'effet que Jean-Jacques avait produit sur eux? Sur l'opinion courante, les documents ne permettent pas le moindre doute, — ceux du moins qui n'émanent pas de ses ennemis les Encyclopédistes. De même que le nom de Voltaire y est immanquablement suivi de la formule : « ce grand homme », de même l'épithète « vertueux » précède le nom de Rousseau.

Mais le public, dira-t-on, qui le baptisait : « Vertueux

citoyen de Genève, le vertueux Jean-Jacques, le vertueux Rousseau », — ne le connaissait que par ses écrits? Quelle était l'opinion des témoins impartiaux qui avaient le mieux l'occasion d'étudier ses goûts personnels, son humeur, ses habitudes dans sa vie de chaque jour?

Pour décider cette question, pour découvrir si le témoignage impartial de ses contemporains confirme la thèse d'une personnalité équivoque et antipathique, nous ne suivrons pas l'exemple des auteurs de *la Jeunesse et les Dernières Années de Madame d'Épinay*, qui recherchent ce témoignage précisément chez ceux que Rousseau accuse d'avoir tramé un complot pour ternir sa réputation. MM. Perey et Maugras, après avoir cité Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Edmond Schérer, à l'appui de leur théorie suivant laquelle l'auteur du *Contrat social* fut un menteur, un imposteur, et le vil calomniateur des bienfaiteurs qui l'avaient comblé de touchantes attentions, concluent ainsi :

Voilà donc l'arrêt rendu par trois des maîtres de la critique moderne, dans le procès pendant entre Rousseau et sa bienfaitrice. Pour le faire confirmer par les contemporains, nous pourrions citer mille passages de Voltaire, de Diderot, de D'Alembert, de Hume, de Tronchin, qui n'attesteraient pas moins notre impartialité, car on nous a reproché trop de bienveillance pour Mme d'Épinay et Grimm, et un parti pris contre Rousseau. Pourquoi ne pas avouer, une fois pour toutes, qu'il y avait deux hommes en lui : l'écrivain, le penseur, à qui tout le monde rend justice, et l'homme privé dont on ne peut méconnaître l'affreux caractère?

Le choix fait par MM. Perey et Maugras parmi les témoins contemporains ne prouve guère leur impartialité. Il met en lumière une méthode singulièrement injuste qui consiste à élire pour juges de Rousseau ses ennemis privés, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui, pris en groupe, sont partie dans le procès.

Mais si nous rejetons les témoignages des prétendus « anciens amis » de Rousseau qui devinrent plus tard (par le fait, dit-on, de son ingratitude) ses accusateurs et ses ennemis, ne nous privons-nous pas de la déposition des contemporains, qui, précisément, l'ont connu le mieux, et qui avaient eu des occasions exceptionnelles d'observer sa vie quotidienne ?

Cette affirmation, qu'on accepte souvent sans la discuter, est de celles qui ne peuvent supporter un examen sérieux.

Autant que Diderot, Grimm, Mme d'Épinay ou David Hume, un grand nombre des contemporains de Rousseau qui n'avaient pas de raisons pour le peindre autrement qu'ils le voyaient, eurent l'occasion de l'étudier dans l'intimité. Ils le purent même mieux que Voltaire, Tronchin, d'Alembert, d'Holbach, Marmontel ou la Harpe avec lesquels il n'eut jamais de relations suivies. Sans vouloir parler de Deleyre, de Du Peyrou, de Dorat, de Mme de Latour-Franqueville, du médecin Le Bègue de Presle, de Magellan, qui prirent sa défense contre ses accusateurs, nous possédons les récits détaillés du comte d'Escherny, qui le connut quinze ans, surtout durant son séjour à Motiers-Travers; de Bernardin de Saint-Pierre, qui pendant huit ans lui rendit de fréquentes visites; de Corancez qui, selon son propre témoignage, a vu Rousseau « constamment et sans interruption, pendant les douze dernières années de sa vie ».

Et l'intérêt que présentent ces détails sur les goûts, le caractère, les habitudes de Rousseau, c'est que ces différents témoignages se confirment l'un l'autre et tendent tous à nous représenter non point une personnalité antipathique, mais un original aimable, chez qui la sincérité, la simplicité et un ardent amour de la nature apparaissent comme les traits dominants.

Que penser alors du portrait des Encyclopédistes, où le

prophète de la loyauté est représenté comme un imposteur dévoré d'un fol orgueil de l'amour de la gloire, comme un sophiste, « qui ne veut pas éclairer, mais éblouir »; comme un égoïste, un misanthrope malade; comme le vil calomniateur de ses bienfaiteurs?

Puisque ce portrait, où Rousseau devient un *scélérat artificieux*, n'a jamais circulé pendant sa vie comme l'opinion avouée de ses anciens amis, mais s'est répandu à d'innombrables exemplaires grâce à des moyens secrets, — pamphlets anonymes, journaux manuscrits; puisque les auteurs mêmes de ces attaques déclarent hautement que Jean-Jacques était fou de voir en eux ses persécuteurs cachés, nous disons qu'on ne saurait classer ce portrait parmi les « jugements contemporains ».

Malgré le talent et l'influence de Diderot et de Grimm, malgré les facilités exceptionnelles pour répandre des libelles occultes que donnait au directeur de l'*Encyclopédie* l'active collaboration de nombreux pamphlétaires français, et à l'éditeur de la *Correspondance Littéraire* son influence sur l'opinion des sociétés cultivées de l'Europe, — leur acharnement et leurs procédés honteux discréditèrent à tel point leur témoignage, que la légende de l'« affreux caractère » ne trouva aucune créance sérieuse dans la génération qui connut et l'homme calomnié et ses calomniateurs.

Nous devons examiner maintenant quelle fut, sur le débat entre Rousseau et les Encyclopédistes, l'opinion des meilleurs esprits de la génération qui suivit la sienne. On ne peut nier, en effet, que le témoignage des hommes de cette époque a plus d'autorité — même à égalité d'intelligence et d'esprit critique — que les conclusions d'un écrivain moderne qui ne connaît les faits qu'après plus d'un siècle, c'est-à-dire obscurcis et voilés.

Remettons-nous-en aux juges qui, connaissant les faits tels qu'ils sont, ne se montrent nullement épouvantés de la

conduite de Rousseau. On ne m'accusera pas de vouloir déprécier la valeur intellectuelle des trois maîtres de la critique cités par MM. Perey et Maugras, si je classe avec eux quatre maîtres antérieurs dont la position dans l'histoire leur donne un avantage sur Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Schérer et Lord John Morley : leur opinion, en l'espèce, doit donc pour nous avoir plus d'autorité. Ces critiques, dont l'opinion, unanime malgré les points de vue différents, peut être prise comme le verdict « des plus sains et des plus raisonnables de ses juges », sont Mirabeau, Mme de Staël, Emmanuel Kant et Schiller.

Le jugement de Mirabeau est exprimé dans une des *Lettres à Sophie*, écrites de la prison de Vincennes :

Mon amie, c'est moi qui t'ai donné ton enthousiasme pour Rousseau, et je ne m'en repens pas. Ce ne sont point ses grands talents que j'envierais à cet homme extraordinaire, mais sa vertu, qui fut la source de son éloquence et l'âme de ses ouvrages. Je l'ai connu, et je connais plusieurs personnes qui l'ont pratiqué. Il fut toujours le même, plein de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste, ni de double intention, ni d'art pour cacher ses défauts ou montrer ses vertus ; on doit pardonner peut-être à ceux qui l'ont décrié de l'avoir mal connu. Tout le monde n'était pas fait pour concevoir la sublimité de cette âme, et l'on n'est bien jugé que par ses pairs. Quoi qu'on pense ou qu'on dise de lui pendant un siècle encore (c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs), il ne fut jamais peut-être un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyait pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions. Il le fut malgré la nature, la fortune, et les hommes, qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions. Il le fut avec la plus vive sensibilité pour l'injustice et les peines. Il le fut enfin malgré les faiblesses, que j'ignore, mais qu'il a, dit-on, révélées dans les mémoires de sa vie ; il arracha mille fois plus à ses passions qu'elles n'ont pu lui dérober. Doué peut-être de l'âme incorruptible

et vertueuse d'un épicurien, il conserva dans ses mœurs la rigidité du stoïcisme. Quelque abus qu'on puisse faire de ses propres Confessions, elles prouveront toujours la bonne foi d'un homme qui parla comme il pensait, écrivit comme il parlait, vécut comme il écrivait, et mourut tel qu'il avait vécu.

Ce fut en 1788, c'est-à-dire dix ans après la mort de Rousseau et l'année même où paraissait la seconde partie des *Confessions*, que Mme de Staël, dans sa vingt-deuxième année, obtint son premier succès littéraire avec les *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*. Jean-Jacques avait connu sa mère, encore demoiselle Curchod, et l'avait soutenue de sa sympathie lorsque Gibbon avait rompu avec elle pour des raisons de convenances mondaines. Bref, les souvenirs de famille qui constituent les sources d'information de la jeune femme sur la sincérité de Rousseau donnent de l'autorité à son témoignage peu équivoque. Elle conclut ainsi :

Rousseau, hypocrite! Ah! je ne vois dans toute sa vie qu'un homme parlant, écrivant, agissant involontairement.

Plus haut, dans le parallèle qu'elle trace entre Buffon et lui :

M. de Buffon, dit-elle, colore son style par son imagination; Rousseau l'anime par son caractère : l'un choisit les expressions, elles échappent à l'autre.

Pour ce qui regarde Kant, son opinion est que la suprême valeur de l'influence exercée par Rousseau s'explique par la présence simultanée, chez celui-ci, de qualités morales exceptionnelles et de facultés intellectuelles supérieures :

La première impression qu'un lecteur qui ne lit pas seulement par vanité et pour passer le temps ressent aux écrits de Rousseau, c'est qu'il se trouve devant une rare pénétration d'esprit, un noble élan de génie et une âme toute pleine de sensibilité, à un tel degré que peut-être jamais aucun écri-

vain, en quelque temps ou en quelque pays que ce soit, ne peut avoir possédé ensemble de pareils dons.

Quelques lignes plus bas :

Il fut un temps où je crus que tout cela [la recherche de la vérité] suffisait à la dignité humaine, et je méprisais la foule ignorante. Rousseau m'a corrigé de cette erreur [et] j'apprends à honorer les hommes.

Mais le jugement de Schiller est propre à combler d'étonnement tous ceux qui n'accordent créance qu'à la théorie actuelle de la personnalité équivoque et répugnante de Rousseau.

En effet, l'argument émis contre Jean-Jacques par Diderot : « Trop d'honnêtes gens auraient eu tort si Rousseau avait eu raison » ne paraissait pas convaincant à Schiller. Pour lui, ces prétendus honnêtes gens s'étaient révélés, en paroles et en actions, les calomniateurs malveillants de leur ancien ami, dont leurs persécutions anonymes avaient empoisonné les dernières années. Quant à Rousseau lui-même, il se présenta au poète qui l'évoquait aux lieux où il venait de disparaître, non pas sous la forme abjecte d'un sensuel corrompu, d'un maniaque dangereux, ou d'un affreux scélérat, mais avec l'apparence d'un Socrate moderne, animé de l'esprit du Christ, prêchant aux chrétiens l'humanité véritable : âme sublime et cœur simple, « trop grand » à la fois et « trop humble » pour trouver le bonheur sur la terre.

Tombe de Rousseau, je te salue!.... Quels sont-ils donc, ceux qui jugent le Sage? De faibles esprits, des nains puérils pour qui Prométhée n'alluma jamais la Flamme!.... Tu n'étais pas fait pour ce monde, tu fus trop honnête pour cette terre, trop grand, trop humble peut-être¹....

1. Anthologie auf das Jahr 1782.

DES JUGEMENTS POUR ET CONTRE ROUSSEAU
FONDÉS SUR « LES CONFESSIONS »

Mais le jugement des contemporains qui s'exprime dans cette épithète : « le vertueux Jean-Jacques » ne serait-il pas cassé par son propre témoignage dans le livre posthume de ses *Confessions*? C'est sans doute là le jugement porté sur les *Confessions* par les lecteurs modernes. Mais ce qu'il faut reconnaître c'est qu'il y a discordance entre le jugement porté sur les *Confessions* à l'époque de leur première publication, et le jugement des critiques modernes qui, examinant le livre d'après un critérium littéraire et moral nouveau, jugent l'auteur à travers un siècle de pamphlets.

L'opinion courante aujourd'hui nous est familière : même en écartant les affirmations de ses ennemis, Rousseau, par les confidences de son livre, a signé lui-même la condamnation de sa personnalité. Mais les bases de ce jugement reposent sur l'allégation que ce livre est une autobiographie d'égoïste maladif, éprouvant un plaisir malsain à dévoiler ses vilenies secrètes. Cette allégation prouve qu'on ignore, ou qu'on méconnaît, la situation anormale et les motifs spéciaux du prophète de vérité, jadis éloquent et adoré et ensuite, vers la fin de sa vie, se voyant détrôné de la place qu'il occupait dans l'estime de ses contemporains et enveloppé d'un nuage de calomnies qu'il ne pouvait ni pénétrer ni dissiper. Rousseau prépara cet ouvrage pour la postérité qui allait hériter en même temps, pensait-il avec raison, du rapport mensonger de ses ennemis. La nature de cette réponse, la seule qu'il pût faire en sa qualité de prophète de la vérité, nous est indiquée dans la première pages des *Confessions* :

Je me suis montré tel que je fus : méprisable et vil quand

je l'ai été, bon, généreux, sublime quand je l'ai été. J'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même, Être éternel. Rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables : qu'ils écoutent mes Confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur au pied de ton Trône avec la même sincérité, et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là.

Les critiques qui négligent sans cesse de tenir compte de la position et de l'état d'esprit de l'homme qui écrit ces phrases, les qualifient d'« arrogantes », et même de « blasphématoires ». Mais ceux qui veulent s'arrêter pour pénétrer dans son esprit et dans son cœur peuvent-ils manquer de voir que cette invocation s'adresse, non pas à la Dèité, mais à des êtres qui ont connu les angoisses et les passions humaines ?

C'est vers ceux-là, vers ses semblables, vers les héritiers de ses œuvres, dont il se plaît à espérer que le cœur gardera vivant son pur souvenir, que s'élève la prière de Rousseau. Cette prière, où il ne veut ni tromper ni flatter personne, implore de ses juges la pitié humaine qu'ils sont eux-mêmes en droit d'espérer. Rousseau ne demande pas à ses lecteurs d'être indulgents pour ses fautes, ni de fermer les yeux sur ses vices. Il leur demande de peser ses défaillances et les remords qu'il en éprouve, avec les qualités, les aspirations, les fins qu'il s'est volontairement données pour règles de sa conduite. Puis, en présence de l'infirmité de la nature humaine, il demande aux hommes de reconnaître qu'en dépit des heures de défaillances fatales (même pour les vainqueurs) dans le dur combat de la vie, son effort constant fut de rechercher la vérité, de servir la justice, et d'employer ses aptitudes, non pas à conquérir une récompense personnelle, ni même à assurer sa propre sécurité, mais à répandre de nobles principes et à exalter la vertu.

Nous ne sommes pas encore en mesure de jeter un regard en arrière sur les dix années d'incessantes persécutions et de secrètes calomnies que Rousseau eut à souffrir. Du prophète inspiré, ayant foi en son pouvoir d'atteindre et de guérir le cœur de ses semblables, elles firent peu à peu un être désespéré, chez qui cette foi (en ce qui regarde ses contemporains, au moins) était morte. Il faisait appel, dans ses *Confessions* et dans ses *Dialogues*, à la justice que lui déniait, croyait-il, la génération qu'il avait travaillé à servir.

Un jugement autorisé ne pourra donc être prononcé sur les *Confessions* que lorsqu'une critique nouvelle de la moralité et de la mentalité de l'auteur nous aura aidé à saisir quelles qualités manifeste réellement cet ouvrage posthume. Mais puisque les critiques modernes, se joignant aux ennemis de Rousseau, affirment que les *Confessions* révèlent en l'auteur une personnalité répugnante, il est nécessaire d'établir le point suivant : Avant la campagne de mensonges et de calomnies qui tendait à faire voir comme fond du caractère de Rousseau l'hypocrisie et la folie maniaque, il y eut l'impression immédiate produite par le livre. Or cette impression, qui confirmait les opinions régnantes, était que la personnalité attachante, le désintéressement, la vie retirée de l'écrivain, tels que les manifestent ces pages, donnaient au contraire le poids et l'autorité nécessaire à ses enseignements.

Chaleur, mélodie pénétrante, voilà la magie de Rousseau ; — écrivit Michelet, en 1847. Sa force, comme elle est dans l'Émile et le Contrat social, peut être discutée, combattue. Mais, par ses Confessions, ses Rêveries, par sa faiblesse, il a vaincu : tous ont pleuré... Cette jeune et touchante voix, cette mélodie du cœur, on l'entend quand ce cœur si tendre est depuis longtemps dans la terre. Les Confessions qui paraissent après la mort de Rousseau

*semblent un soupir de la tombe. Il revient, il ressuscite, plus puissant, plus admiré, plus adoré que jamais*¹.

Ces lignes furent écrites trois ans avant que la fameuse phrase de Sainte-Beuve annonçât le revirement des idées, et l'adoption par les critiques, pénétrés de la véracité essentielle de Mme d'Épinay, d'une théorie qui présentait l'auteur des *Confessions* comme un menteur éhonté.

Nous concluons donc :

1^o Que, mesurées à l'étalon moral et littéraire de l'époque où elles furent écrites, les *Confessions* n'ont point paru un ouvrage révoltant, où s'accuse la dépravation de leur auteur, mais, au contraire, « un chef-d'œuvre de génie, de sincérité et de courage » (expression de *Dorat*, 1770);

2^o Aux yeux des critiques ayant pour contemporains les hommes accusés par Rousseau de l'avoir secrètement persécuté et calomnié, ses déclarations ne semblaient ni extravagantes ni exagérées, mais absolument dignes de créance et confirmées par des actes qui suivirent la mort de Rousseau (exp. Ginguéné, 1791).

En un mot, le sentiment des juges les mieux qualifiés s'écarte de l'opinion moderne, qui voit dans les *Confessions* une preuve que leur auteur était un monstre dépravé, et un hypocrite dans ses rapports avec ses « anciens amis » Grimm et Diderot. Mais le verdict de ces juges laisse intacte cette théorie que la vie et le caractère de Rousseau donnaient de l'autorité à ses écrits.

1. *Hist. de la Révol. Franç.* Préface à l'éd. de 1847.

CHAPITRE II

LE J.-J. ROUSSEAU DE LA LÉGENDE

Comment il est, tantôt « un artificieux scélérat », tantôt « un maniaque atrabilaire et fou d'orgueil ». Comme quoi ce jugement fut forgé par Diderot et par Grimm, répudié par les contemporains, remis au jour, entre 1812 et 1818, par les éditeurs de la *Correspondance Littéraire* et des *Mémoires de Mme d'Épinay*.

Si nous remontons à la source du revirement de l'opinion publique à l'égard de Rousseau, à la résurrection victorieuse de la formule de Diderot : « Trop d'honnêtes gens auraient eu tort si Rousseau avait eu raison », nous voyons ce changement inauguré par une série de publications réparties, à de courts intervalles, sur une période de six ans, de 1812 à 1818. Les deux plus importantes furent : l'impression du journal jusque-là manuscrit de Grimm, la *Correspondance Littéraire* et l'édition d'un ouvrage posthume, inexactement intitulé *Mémoires de Mme d'Épinay*. Il faut y joindre l'influence parallèle de la première édition de la *Biographie Universelle*, dont les articles d'Épinay, Grimm, Keith et Rousseau, remirent au jour un certain nombre de calomnies périmées ; et celle du *Nouveau Supplément au cours de Littérature de La Harpe* qui reproduisait les anciennes attaques de ce dernier contre Rousseau dans le *Mercure de France*. L'examen des auspices sous lesquels se firent ces publications, nous révèle un groupe d'éditeurs et de bibliographes qui ont rendu par ailleurs de grands services aux historiens du xviii^e siècle français. Parmi eux, quatre

figures principales se détachent, qui avaient hérité des Encyclopédistes non seulement leurs sympathies et leurs antipathies, mais leur penchant à mal user de l'autorité qu'ils s'étaient acquise pour satisfaire les anciennes rancunes contre Rousseau ou pour servir l'affection léguée pour ses détracteurs. Comme les éditeurs de l'*Encyclopédie* et de la *Correspondance Littéraire* dans leur temps, de même L.-G. Michaud, J.-C. Brunet, A.-A. Barbier, J.-B. Suard constituaient l'état-major d'une immense armée de publicistes qui semblaient, aux yeux du public, autant de tirailleurs isolés. — Quel était donc le rôle de ces quatre éditeurs principaux ?

1° Michaud, directeur et rédacteur en chef de la *Biographie Universelle*, prit part également à l'impression des neuf volumes de la première édition de la *Correspondance Littéraire* de Grimm.

2° J.-C. Brunet, auteur du *Manuel du Libraire*, acquit le manuscrit d'où sortirent en 1818 les trois volumes publiés sous le titre de *Mémoires de Madame d'Épinay*.

3° Antoine-Alexandre Barbier, le plus notable et le plus actif du groupe, avait été, sous l'Empire, bibliothécaire du Conseil d'État et devint, sous la Restauration, administrateur de la Bibliothèque du Roy. Il est surtout connu de nos jours par son *Dictionnaire des Anonymes et des Pseudonymes*. Il fut, avec Michaud, le coéditeur de la *Biographie Universelle* et l'éditeur d'un supplément (1814) à la *Correspondance Littéraire*. — Quérard, dans sa *France Littéraire*, et Boiteau, dans la Préface à la deuxième édition des *Mémoires*, rapportent que A.-A. Barbier eut la primeur de l'offre du manuscrit de Mme d'Épinay dont Brunet devait se rendre acquéreur, et que Barbier, l'ayant conservé chez lui quelque temps, écrivit une analyse¹ des

1. Il m'a été impossible, en dépit de mes recherches, de retrouver ce document.

neuf volumes qui le composent. — Barbier, en tout cas, rédigea en tête du *Nouveau supplément au cours de Littérature de M. de la Harpe* (1818) une annonce louangeuse de l'édition des *Mémoires* par Brunet.

4° J.-B. Suard, membre de l'Académie avant la Révolution, en fut Secrétaire sous l'Empire et la Restauration. Bien qu'en 1812 il fût âgé de plus de soixante-dix ans, Suard devint l'un des plus infatigables éditeurs de la *Correspondance Littéraire*. Il semble, de plus, avoir été le promoteur de l'entreprise de collection et de publication de cette chronique secrète. C'est Suard qui obtint (on ignore encore de quelle source) la partie de la *Correspondance* et les lettres privées de Grimm reproduites en supplément de la première édition. On ne doit pas oublier que ce même Suard aida, en 1766, d'Alembert à traduire en français et à présenter au public l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, et que Garat, dans sa Biographie de Suard, affirme que le baron d'Holbach « le chérissait comme un frère ».

Si des preuves sont nécessaires pour établir un fait que rend palpable la méthode suivie par les éditeurs, nous venons d'établir le lien qui unit la coterie littéraire du XVIII^e siècle par laquelle Rousseau était traité de charlatan, de scélérat, de calomniateur, avec le groupe d'éditeurs qui, au début du XIX^e, s'est chargé de rassembler, puis de répandre des pamphlets destinés à persuader le public que Rousseau avait bien mérité ces noms.

Avant d'examiner les plus importantes publications de ce genre et leurs tendances, il faut nous rendre compte des efforts faits par les éditeurs pour préparer l'opinion publique à accepter avec docilité qu'on lui représentât le vertueux citoyen de Genève « comme un maniaque atrabiliaire », un misanthrope aussi malicieux que morose, et surtout un sophiste et un imposteur, ainsi

qu'on l'a fait dans la *Correspondance Littéraire* d'une part et dans les *Mémoires* de l'autre.

Divers articles de la *Biographie Universelle* et du *Manuel des Libraires* servirent à remettre au jour de vieux pamphlets sans valeur, réfutés et rejetés par les contemporains de Rousseau. Ressuscités au moment où les discussions de jadis étaient oubliées, ces pamphlets donnèrent une force nouvelle à l'adage « Il n'y a pas de fumée sans feu » et à l'argument que, si Rousseau était innocent, il était étrange que tant de personnes se fussent unies pour peindre cet honnête homme sous les traits d'un imposteur.

Parmi ces articles, la notice consacrée à Mme d'Épinay dans la *Biographie Universelle* est d'une importance capitale. Elle démontre que le manuscrit ayant servi à éditer les *Mémoires* était en la possession de A.-A. Barbier avant que Brunet n'en fit l'acquisition.

Barbier, ne l'oublions pas, était l'un des éditeurs de la *Biographie Universelle*. La première édition (t. XIII, 1815) nous fait deviner Barbier dans les meilleurs termes avec Laporte (qui signe L.-P.-E.), auteur de la notice sur Mme d'Épinay. Il lui fournissait les matériaux, et préparait les voies à la publication des *Mémoires*, postérieure de trois années.

On peut affirmer qu'en 1815 personne ne connaissait l'existence de cet ouvrage destiné à répondre à l'auteur des *Confessions*. Voici la preuve de la fausseté de l'assertion que Mme d'Épinay avait coutume de lire ses *Mémoires* dans l'intimité et que leur existence n'était un mystère pour personne : Quand la seconde partie des *Confessions* fut publiée en 1789, Ginguéné mit, dans ses *Lettres* (1791) Grimm et son amie au défi de se défendre contre les accusations de Rousseau. Peut-on supposer que, si le secret d'une réponse de Mme d'Épinay aux *Confessions* avait été connu, il ne se serait pas trouvé un défenseur

de Grimm, pour rappeler à Ginguené l'existence de cet ouvrage? Cependant l'auteur de l'article sur Mme d'Épinay dans la *Biographie Universelle* ignore ces faits.

Quelques-uns de ses contemporains, écrit en effet Laporte dans sa notice, assurent avoir connu des mémoires de sa vie, destinés apparemment à détruire les fâcheuses impressions données par Rousseau, dans la seconde partie de ses *Confessions*, longtemps manuscrite, mais dont elle faisait lecture à un certain nombre d'affidés. On ajoute que ces Mémoires, fort intéressants, furent supprimés, soit par elle-même, soit par le baron de Grimm. Il est permis de les regretter : en effet, qui ne voudrait entendre à leur tour les deux femmes de la société, sur lesquelles cet écrivain célèbre a le plus indiscrètement fixé nos regards, non pas se justifier (ni l'une ni l'autre ne paraissent en avoir besoin), mais répondre à un homme qui a pour lui l'un des plus grands avantages de ce monde, celui de parler tout seul dans sa propre cause, et de parler avec le charme de diction le plus entraînant?

On remarquera ici que Laporte n'essaie en aucune façon de spécifier quels sont ces contemporains qui affirmaient avoir connu les *Mémoires de Mme d'Épinay*. L'ignorance même où l'on était des intentions de l'auteur fit que son assertion ne provoqua ni commentaire ni enquête. Ce n'est que trois ans plus tard que le but de ces allégations aurait pu être découvert, si quelque critique avait été sur ses gardes. Dans la préface à l'édition de Brunet, l'auteur de la notice sur Mme d'Épinay dans la *Biographie Universelle* est donné comme garant — et c'est la seule autorité que l'on trouve à citer — de l'assertion que des contemporains de Mme d'Épinay ont su qu'elle avait écrit des *Mémoires*. Il est dit dans cette préface :

Plusieurs personnes qui savaient que Mme d'Épinay avait écrit les mémoires de sa vie, et qu'à sa mort le manuscrit en était resté entre les mains de Grimm, avaient paru craindre que celui-ci ne l'eût supprimé; telle est en particulier l'opi-

nion de l'auteur de l'article consacré à Mme d'Épinay, dans la *Biographie Universelle*.

Il faut noter encore une autre publication. En 1818, quelques mois après l'apparition des *Mémoires de Mme d'Épinay*, A.-A. Barbier publiait son *Nouveau Supplément au Cours de Littérature de M. de La Harpe*.

Ce prétendu *Supplément* n'était, comme je l'ai dit, qu'une réimpression des pamphlets de La Harpe contre Rousseau. Mais le volume prend de l'importance par sa Préface où nous trouvons cet aveu de Barbier dépourvu d'artifice qu'avec l'aide des « *Mémoires de Mme d'Épinay* » et de la « *Correspondance* » de Grimm, ce *Supplément* a pour but de retourner le jugement formulé sur Rousseau par ses contemporains.

32536



DEUXIÈME PARTIE

LE COMLOT; SES DEUX ORGANES. LA « CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE » ET « LES MÉMOIRES DE M^{me} D'ÉPINAY »

CHAPITRE I

LA « CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE »

Journal secret de Grimm, répandu dans les Cours européennes. Rousseau y est représenté comme un sophiste dangereux, ce qui lui suscite des persécutions. Mais ses ennemis ne réussissent pas à entamer sa réputation — de son vivant.

La *Correspondance Littéraire* est, on l'a vu, une chronique des potins littéraires, mondains ou politiques, expédiée de Paris tous les quinze jours pendant trente-sept ans (1753-1790). Grimm, rédacteur responsable, eut, durant toute cette campagne secrète de calomnie contre Rousseau, la collaboration diligente de Diderot et de Mme d'Épinay. En 1770, les fonctions de rédacteur en chef furent assumées par le Zürichois Meister, mais sous la direction effective de Grimm.

La caractéristique essentielle de ce Journal manuscrit, à une époque où l'activité de la censure rendait presque le journalisme secret nécessaire, est d'avoir eu pour abonnés les principaux souverains d'Europe, et un cercle choisi de ministres, de chefs de partis politiques, de

femmes du monde et d'hommes de lettres en vue qui, pris en groupe, avaient la direction intellectuelle et matérielle du sort de toute personnalité littéraire de marque en Europe. Grimm fut surtout le correspondant littéraire de Frédéric de Prusse et de Catherine de Russie, ces puissants monarques dont l'orgueil consista à protéger les lettres et les hommes de génie persécutés; le roi d'Angleterre, George III, recevait certainement la *Correspondance Littéraire*, bien qu'il n'y fût pas abonné. Le roi de Pologne et la reine de Suède, par contre, l'étaient. La duchesse, puis le duc de Saxe-Gotha, comptaient parmi les fidèles lecteurs, ainsi que le prince de Hesse-Darmstadt, le margrave d'Anspach, le duc des Deux-Ponts, le prince de Brunswick-Wolfenbüttel. On comprend que la discrétion sur laquelle reposait l'existence du journal manuscrit s'opposait à la divulgation d'une liste complète des royaux protecteurs de la *Correspondance*. Je reproduis ici pour la première fois, d'après un document trouvé parmi les papiers de Grimm conservés à la Bibliothèque Nationale, l'énumération des abonnés ayant acquitté le montant de leur souscription pour les années 1763-1766.

Duchesse de Saxe-Gotha	288
Baronne de Buchwold	144
Princesse Palatine, duchesse des Deux-Ponts.	24
Prince Héritaire de Hesse-Darmstadt.	144
Princes et Princesses (enfants de la Princesse héréditaire)	144
Marquise de la Ferté-Imbault	24
Marquise de Polignac (Dame d'honneur de la duchesse d'Orléans).	24
Madame la Princesse de B.	240
M. et Mme Necker	240
M. Béthuen de Bordeaux	240
M. Bergerat	6
Mlle de Marx.	6

A reporter. 1524

	<i>Report.</i>	1 524
M. Helvétius		144
Une société de Messieurs		300
M. Delorme, Maître des Eaux et des Forêts		4
M. Gatti, médecin du roi		6
H. Walpole		6
M. le Porteur		6
M. de la Fosse		194
Le Comte de Creutz		4
Comte de Werther		12
Marquis de Tavistock		48
Comte de Pléard		48
M. de la Live		24
Diderot		
Commission de Genève		12
Le Porteur		12
Mme de B.		96
S. A. Prince Héréditaire de Brunswick-Wolfen- büttel		120
Mozart, Maître de chapelle		6
Duchesse d'Enville ¹		1 200
		<hr/> 3 772

Bien que cette liste ne puisse être regardée comme complète, elle donne une idée suffisante de la sphère d'influence où Grimm pouvait agir s'il lui plaisait de répandre contre son ennemi privé des assertions fausses et d'odieuses insinuations. Rousseau, malgré son ignorance des faits, en devait sentir néanmoins leurs conséquences aux rumeurs malveillantes, qui circulaient en différents pays, et à l'attitude méfiante ou hostile des personnes qui recevaient ces informations invérifiables et

1. La duchesse d'Enville, qui loua à Voltaire sa maison de Genève, était sans nul doute dans ce rôle d'abonnée le prête-nom de Voltaire lui-même. Cf., dans les lettres de Moultoù à Rousseau de 1762 à 1765, les fréquentes références au salon de la duchesse d'Enville, où Voltaire, Tronchin et autres ennemis de Rousseau discutaient sa conduite. (Lettres XIX, XXIV, LIV.) *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. Streckeisen-Moultoù.

dont la source était confidentielle. Mais pouvons-nous être certains que Grimm mit à profit sa position de rédacteur, d'un journal secret lu par les principaux personnages de l'Europe pour répandre contre Rousseau des calomnies malveillantes et gratuites? N'est-il pas plus raisonnable de supposer que, appelé comme chroniqueur à renseigner ses protecteurs sur les faits et gestes d'un homme aussi célèbre, il exprimait franchement son opinion à l'égard d'un homme antipathique et d'un auteur dont son tempérament positif et logique l'empêchait d'apprécier le génie?

On ne peut rien affirmer. La seule façon de juger si Grimm fut un critique sincère ou un calomniateur de Rousseau est de confronter ce qu'il dit de son ancien ami dans la Correspondance Littéraire avec les faits de la vie de Rousseau bien connus de Grimm; et de comparer la critique qu'il fait des livres avec les livres eux-mêmes. Les résultats sont concluants. Ils prouvent que Grimm attribua à Rousseau des actes dont il le savait parfaitement innocent; et qu'il ridiculisa et condamna dans ses écrits des principes et des opinions que nulle part Rousseau n'a professés. Ils prouvent encore que le but de ces mensonges était de donner aux influents personnages auprès desquels un auteur persécuté devait nécessairement chercher refuge, l'impression qu'ils avaient devant eux un sophiste perfide, et un dangereux démagogue, qui suscitait des querelles et le désordre partout où il se trouvait

L'action que tendait à exercer dans ce sens le Journal Secret de Grimm est surtout visible dans la période de la vie de Rousseau qui va de 1762 à 1765. A cette époque, après la publication de l'*Émile*, poursuivi par les gouvernements de la France et de la Suisse, il était, — proscrit et fugitif — menacé dans sa liberté, et même dans sa vie, au cas où les autorités auraient ajouté foi aux allégations que son ennemi caché propageait contre son caractère et ses

opinions. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de cette campagne de calomnies acharnées, ni des diffamations qui s'attachaient aux pas de Rousseau, exilé et errant. Mais nous pouvons prouver que l'éditeur de cette chronique fut plus qu'un critique sévère, plus qu'un critique malveillant de Rousseau ; qu'il en fut le calomniateur ; et qu'il s'attacha sans remords à substituer à une réputation de philanthrope, épris de vérité et de justice, celle d'un misanthrope, d'un sophiste et d'un imposteur. Pour établir ce fait, il nous suffira de signaler la prétendue biographie de Rousseau que Grimm fit circuler dans les cours de l'Europe, le 15 juin 1762 — c'est-à-dire peu de jours après que l'auteur de l'*Émile* se fut enfui de France lorsque sa personne eut été décrétée de prise de corps, et son livre condamné à être brûlé publiquement par le bourreau.

Peut-on admettre que dans cette esquisse biographique le rédacteur de la *Correspondance Littéraire* ait simplement exprimé son opinion sur un homme qu'il détestait de tout son cœur, et sur des ouvrages qu'il n'estimait point ?

La théorie est insoutenable. Examinons ces allégations et comparons-les à ce que Grimm (ami intime de Rousseau pendant huit ans) savait être la vérité. Nous devrions convenir que si l'antipathie personnelle et une répulsion profonde dénaturent les faits et leurs proportions, elles n'ont pas pu engendrer des assertions purement mensongères.

Basant notre jugement sur une période où les affirmations de Grimm sont en contradiction flagrante avec des faits de lui personnellement connus, on peut affirmer que :

1° Le directeur de la *Correspondance Littéraire* savait pertinemment que Rousseau n'était nullement, comme il l'affirmait, un inconnu dans les milieux littéraires avant de s'être rendu célèbre par son premier *Discours*. Grimm le savait d'autant mieux qu'il devait à Rousseau d'avoir

été introduit auprès de Diderot, d'Holbach et de Mme d'Épinay.

2° Grimm savait commettre un mensonge en affirmant que Rousseau prétendait exercer le métier de copiste de musique, tandis qu'en réalité il n'en avait point d'autre que celui d'auteur.

3° Grimm savait commettre un mensonge en disant que Rousseau « persécuta » Mme d'Épinay pour se faire prêter l'Ermitage.

4° Il savait commettre un mensonge en affirmant que Rousseau devint un véritable sauvage à Montmorency, et que la vie de la campagne lui tourna la tête et aigrit ses sentiments.

5° Il savait commettre un mensonge (lui-même raconte différemment cette histoire en 1767) en disant que Rousseau avait trouvé amitié et estime auprès de lui et de Diderot; et que l'envieux Jean-Jacques, conscient de la supériorité de leur génie, avait abandonné ses anciens amis pour les remplacer par des personnes de haut rang, tels que le duc et la duchesse du Luxembourg.

6° Il savait commettre un mensonge en soutenant que Rousseau dans son commerce avec les grands était coupable de grossièreté ou de servilité. Sa réponse à l'attaque faite au premier Discours par le Roi de Pologne prouve que Rousseau n'usait point avec les princes d'un ton qui eut été impertinent « même à l'égard d'un porteur d'eau ». Et sa lettre à la duchesse de Luxembourg¹ montre qu'il ne prétendait pas croire que la vertu et l'amitié fussent l'apanage des seuls membres de la haute société.

7° Grimm savait commettre un mensonge en affirmant que Rousseau avait donné à son chien (son compagnon fidèle à l'Ermitage de même qu'à Mont-Louis) le nom de Duc parce qu'il était vilain et hargneux.

1. *Confess.*, II, liv. X.

Enfin, même si Grimm, quatre ans après sa rupture avec Rousseau, ignorait qu'il fût faux que Jean-Jacques eût « passé les jours qui précédèrent sa fuite dans des convulsions de désespoir », la publicité qu'il donne à cette rumeur prouve du moins son acharnement à vouloir couvrir de mépris son ancien ami. Cet acharnement, nous en trouvons la preuve dans une autre affirmation également mensongère : à savoir que Rousseau exaltait à haute voix sa ville natale « que dans son cœur il haïssait ». Cette allégation était spécialement destinée à desservir Rousseau auprès des abonnés genévois de la *Correspondance Littéraire*.

Quant aux insinuations que la vie privée d'un homme dépeint comme un hypocrite, et haïssable en toute autre circonstance cachait des secrets pis que ceux déjà révélés, Grimm en connaissait également la fausseté.

Telle était donc la véracité de cette petite esquisse biographique. Si nous étudions le dessein constant, et l'impression que ces calomnies ainsi détaillées étaient destinées à produire, leur premier objet apparaît clairement : c'est de convaincre princes et ministres, ducs et marquis, comtes et barons, pour qui ces relations secrètes étaient tout spécialement préparées, que cet homme aux origines roturières, aux cruelles expériences au caractère aigri, aux dispositions jalouses et perfides, est l'ennemi naturel des grands, et le contempteur de l'autorité ; que ce fondateur de sectes, cet agitateur des colères du peuple, ce semeur d'opinions séditieuses troublera la paix partout où il s'établira ; et qu'on ne saurait en conséquence le protéger sans mettre en péril l'ordre social. Mais en plus de ce but immédiat d'encourager les persécuteurs de Rousseau et d'exciter de nouvelles poursuites contre lui, — nous découvrons dans les insistances de Grimm sur ce « grand défaut », que M. Rousseau n'est jamais naturel et que toutes ses déclarations, actions et ouvrages sont autant

d'exemples de sa « mauvaise foi », nous découvrons, dis-je, un effort persistant et systématique pour ériger à Jean-Jacques une réputation anticipée de monstre d'hypocrisie, se cachant sous le déguisement d'un prophète de vérité.

Dans cet apologiste de la sincérité des paroles et de la simplicité des manières, qui joue sans cesse un rôle (soit qu'il adule de propos mielleux les grands seigneurs qu'il déteste, soit qu'il revête le manteau du cynique, tout en gardant « avec son ton brusque, beaucoup de raffinement et cet art de faire des compliments recherchés, surtout dans son commerce avec les femmes »; dans cet apôtre de l'indépendance, et des distinctions à établir entre le bonheur et la richesse, la noblesse des sentiments et celle des titres; dans cet homme qui se vante de gagner son pain grâce à un métier qu'il n'exerce pas, qui, refusant à grand bruit pensions et protections, persécute ses amis pour en obtenir secrètement des services, leur déniait ensuite toute gratitude; qui fait la cour aux puissants pour jouir béatement de leurs faveurs et de leurs louanges exclusives; dans ce solitaire féru de vie rurale qui abandonne Paris pour forcer la célébrité, mais qui après dix-huit mois de réclusion devient, par manque de flatteries et de stimulants, le misanthrope maniaque, en guerre contre l'humanité tout entière et brouillé avec tous ses amis; dans ce portrait d'imposteur enfin, nous reconnaissons la première ébauche du Jean-Jacques légendaire, si différent du Jean-Jacques que peignirent d'Eschery, Bernardin de Saint-Pierre et les autres contemporains impartiaux. C'est là le Jean-Jacques imposteur qui servit de modèle pour le faux René des *Mémoires de Madame d'Épinay*.

Ce fait, nous le constaterons avec encore plus de certitude quand nous pourrons comparer cette prétendue biographie de Rousseau par Grimm, avec le plan de calomnies dressé par Diderot.

Mais, quand la *Correspondance Littéraire* parut, en 1812, on avait perdu de vue les circonstances, et on ne connaissait plus les faits véritables, qui eussent permis de juger la valeur des accusations de Grimm contre Rousseau. Ce dernier, en effet, pas plus que ses défenseurs, n'avait eu connaissance du flot de calomnies que Grimm faisait circuler parmi les abonnés privilégiés du *Journal secret*, et qui n'arrivaient au public que sous forme de rumeurs vagues. A la suite de cette publication, on adopta donc un moyen terme. Cette solution, en apparence modérée et raisonnable, consistait à penser qu'un homme représenté sans cesse comme faux, ingrat, perfide, vaniteux, envieux, avide de notoriété, méritait certainement au moins une bonne partie de tous ces qualificatifs.

L'impression produite par la *Correspondance Littéraire* n'aurait guère suffi pour ruiner la réputation traditionnelle de sincérité et de bonté qu'avait Rousseau, si ces neuf volumes de critique, intéressants surtout pour la gent des lettrés, n'avaient été suivis d'un ouvrage plus court, où toutes les accusations de Grimm reparaissaient, mais sous forme d'un roman attachant, écrit avec une vivacité et un charme fascinateurs. Ce roman tendancieux parut sous le titre de *Mémoires de Madame d'Épinay*.

CHAPITRE II

LES « MÉMOIRES DE M^{me} D'ÉPINAY »

Histoire des *Mémoires de Madame d'Épinay* de 1812 à 1895. Ce qu'on en savait, et ce qu'on en affirmait, avant les présentes recherches. L'influence du livre dans l'esprit des critiques, par rapport à la réputation de Rousseau.

Nous avons signalé la *Correspondance Littéraire* en tant qu'instrument du complot monté contre Rousseau de son vivant, avant de nous occuper des Mémoires qui, eux, étaient destinés à desservir Jean-Jacques auprès de la postérité. Mais, pour conduire à sa fin nos recherches, notre critique ne saurait suivre l'ordre de ces publications, puisque ce serait intervertir l'ordre chronologique des faits de la vie de Rousseau.

En effet, les motifs, le but du rédacteur de la *Correspondance* nous apparaissent en pleine lumière, nous l'avons vu, durant les cinq années qui vont de 1762 à 1767. Mais, avant cette époque, il en est une autre plus importante encore dans la vie de Rousseau. C'est celle qui va de 1756 à 1762, où il produisit à Montmorency ses œuvres capitales : et où, selon la légende créée par Diderot, il aurait commis les scélératesses qui lui aliénèrent ses amis. Quelles furent la véritable conduite de Rousseau et ses dispositions mentales et morales pendant les mois où il écrivit la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat Social* et l'*Émile*? Voilà ce qu'il est important de déter-

miner, car d'une connaissance précise de ces faits dépend l'admission ou le rejet de la théorie, suivant laquelle un charlatan provoqua un retour à la nature; un homme pervers épura les mœurs et ressuscita l'amour romantique; un maniaque farouche jeta les fondements du système social et de la pédagogie moderne; un misanthrope stérile sema dans tous les champs de l'activité humaine des idées qui partout se sont épanouies. Cette notion exacte de la psychologie de Rousseau jugé en homme double, dépend de cette question : la version contenue dans les *Mémoires de Madame d'Épinay* est-elle une histoire véridique : ou bien ne serait-elle qu'une légende contournée? Ce n'est pas la seule raison que nous ayons d'examiner attentivement la genèse et l'autorité de cet ouvrage; et de considérer cet examen comme le vrai point de départ d'une revision du procès de Jean-Jacques. En effet, le lecteur se souvient qu'au début de notre étude, nous affirmions que, non seulement la réputation faite à Rousseau par ses anciens amis était injustifiée, mais encore qu'elle reposait sur une audacieuse falsification. Eh bien! cette supercherie se trouve dévoilée par la mise au jour et la comparaison de trois manuscrits différents de l'ouvrage de Mme d'Épinay. Ces documents étaient restés jusqu'ici ensevelis à l'abri de toute investigation sur les rayons de la « Réserve », dans trois bibliothèques publiques de Paris.

Ces pages jaunes, où l'encre s'efface, contiennent d'inattendues révélations dont l'éclat éblouit le chercheur. Nous apercevons les conspirateurs sans leur masque; nous les voyons truquer les documents; nous distinguons nettement tous les arrangements pris pour les cacher; nous surprenons l'heure fixée pour les produire. Plus tard, le seul conspirateur survivant nous apparaît, aux jours redoutables de la Révolution, prenant à la hâte, et à coup sûr, au péril de sa vie, les mesures nécessaires pour assurer

après sa mort la publicité de son testament de vengeance.

Mais résumons tout d'abord ce qui était connu, avant nos propres découvertes, de l'histoire des *Mémoires* imprimés.

On a vu que la citation de l'éditeur Brunet, destinée à corroborer son assertion que les contemporains de Mme d'Épinay connaissaient l'existence de ses Mémoires, prouve seulement que l'auteur de la notice sur Mme d'Épinay dans la *Biographie Universelle* (Laporte) avait eu le manuscrit en main trois ans avant que Brunet le publiât.

Nous savons, qu'au contraire, pendant les trente-deux années qui suivirent la mort de Mme d'Épinay (avril 1783), comme pendant celles qui avaient suivi la mort de l'auteur des *Confessions* (juillet 1778), le secret de cet ouvrage posthume fut jalousement gardé. Ce qui l'atteste, ai-je dit, c'est le silence de Grimm et de ses amis après le défi lancé par Ginguené dans ses *Lettres* (1791), et c'est aussi le fait qu'on ne retrouve chez les contemporains aucun indice qu'ils aient connu, ou soupçonné l'existence, d'une réponse quelconque faite à J.-J. Rousseau par Mme d'Épinay. La seule allusion à un document en cours de préparation se rencontre en 1782 dans un passage de l'*Essai sur Sénèque* de Diderot, allusion dépourvue de sens et fort énigmatique pour ses contemporains, mais qui, à la lumière des événements ultérieurs, nous présente aujourd'hui une signification prophétique. Dans la paraphrase malveillante pour Rousseau que contient la deuxième édition de l'*Essai sur la Vie de Sénèque*¹ ajoutée à la note de la première édition², nous trouvons l'aveu suivant :

1. *Essai sur les règnes de Claude et de Néron et sur les mœurs et les écrits de Sénèque*, Œuvres [éd. Tourneux], III, 99-100, 1782, 2 vol., t. I, 140.

2. *Essai sur la vie de Sénèque...*, Paris, 1779, note 191, p. 121-122.

Ce n'est point une satire que j'écris, c'est mon apologie, c'est celle d'un assez grand nombre de citoyens qui me sont chers; *c'est un devoir sacré que je remplis*. Si je ne m'en suis pas acquitté plus tôt, si je n'entre pas ici dans un détail de faits sans réplique, plusieurs d'entre ses défenseurs connaissent mes raisons, et je les nommerais sans balancer¹, s'il leur était permis de s'expliquer avec franchise sans tomber dans une criminelle indiscretion. Mais Rousseau lui-même, dans un ouvrage posthume² où il vient de se déclarer fou, orgueilleux, hypocrite et menteur, a levé un coin du voile: le temps achèvera, et justice sera faite du mort, lorsqu'on le pourra sans affliger les vivants.

Parmi les personnes impliquées dans la rupture de Rousseau avec ses anciens amis et instruites des véritables circonstances de cette brouille étaient encore vivantes en 1782 : Mme d'Épinay, Diderot et d'Alembert, Deleyre, un vieil ami de Rousseau qui n'aurait pas laissé passer sans protestation ces calomnies, le baron d'Holbach, Saint-Lambert, Grimm lui-même³, et enfin, la personne la plus compétente pour prendre la défense de Jean-Jacques au sujet d'événements où sa dévotion pour elle fut la cause de ses malheurs, Mme d'Houdetot, morte en 1813, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Si l'on rapproche cette date de celle de la notice sur Mme d'Épinay dans la *Biographie Universelle*, et si l'on tient compte du temps qu'ont exigé la consultation du manuscrit et la rédaction de l'article, on voit que les dépositaires du manuscrit ont dû le mettre en vente immédiatement après la mort de Mme d'Houdetot.

Bien que les Mémoires eussent été acceptés par le grand public comme un livre de bonne foi, et admirés par les connaisseurs littéraires comme un chef-d'œuvre d'intui-

1. Sans doute, Saint-Lambert et M^{me} d'Houdetot.

2. Dans aucun livre posthume, Rousseau ne se déclare ni fou, ni orgueilleux, ni hypocrite, ni menteur.

3. Morts respectivement en 1783, 1784, 1783, 1797, 1789, 1803, 1807.

tion psychologique, les critiques historiens, dès le début, protestèrent, déniaient à la narration de Mme d'Épinay (arrangée pour la publication par Brunet) la valeur d'un témoignage sérieux dans la querelle entre les Encyclopédistes et Rousseau.

C'est ainsi que Musset-Pathay¹, l'année même de la publication des Mémoires, insiste sur le fait que cet ouvrage ne peut être reçu de la main de ses éditeurs comme une autobiographie véridique de celle à qui on l'attribue. L'objection se fondait sur ce que de nombreux événements de la vie même de Mme d'Épinay et de celle de ses parents et amis y étaient mal relatés; et que toute l'histoire de ses relations avec Rousseau était entremêlée d'inexactitudes patentes.

Voici écrivit Musset Pathay les motifs pour lesquels on peut croire que Mme d'Épinay n'est point l'auteur des Mémoires qui portent son nom....; 3° Elle décrit avec inexactitude des localités qu'elle connaissait parfaitement; 4° Si elle pensait réellement que l'aveu de ses galanteries ne nuisait en rien à l'honneur de ses enfants, ce qui pouvait être, il lui était impossible de croire qu'il en était ainsi en jetant du louche sur la probité de leur père..... On a dit, et l'éditeur répète, que Jean-Jacques avait assez longtemps parlé seul dans sa propre cause. Qui donc empêchait Grimm et Mme d'Épinay de parler dans la leur? Tous deux ont survécu à Rousseau, tous deux sont morts sans répondre un mot.

En outre, Musset-Pathay faisait ressortir que les lecteurs des volumes imprimés n'étaient pas à même de se faire une idée juste de l'ouvrage original, manuscrit, que les éditeurs reconnaissent eux-mêmes avoir arrangé pour la publication².

1. *Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires de M^{me} d'Épinay*, Paris, 1818.

2. *Id.*, pp. 91-92, 14.

On sent bien que, dans cette recherche, nous n'avons à notre disposition que les *Mémoires imprimés*, et que nous ne savons, sur les pièces originales, que ce que l'éditeur veut bien nous en dire. Mais cela suffit pour mettre le lecteur en état de juger.... L'éditeur rend aux principaux personnages de ce roman les noms que leur avait ôtés l'auteur... Les Mémoires sont donc sensiblement altérés, ou plutôt on a donné ce titre à l'extrait d'un roman.

Il y avait là un défi sérieux que l'éditeur ne pouvait relever que d'une seule manière satisfaisante. Ce que Brunet avait à faire pour prouver qu'il n'avait pas fait subir d'importantes altérations au texte original c'était évidemment d'inviter son critique à comparer le texte imprimé avec celui du manuscrit, qu'il avait encore en sa possession.

Or cela, Brunet ne le fit pas. Il se contenta de répondre longtemps après, avec une modération remarquable, que son critique commettait une erreur en l'accusant de déloyauté littéraire.

Les *Mémoires de Madame d'Épinay*, écrit-il dans son *Manuel de Libraire*, que nous avons publiés en 1818, sous la direction d'un de nos meilleurs amis, ont été imprimés trois fois en moins de six mois.... On peut y joindre une brochure intitulée : *Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires de Madame d'Épinay*, précédées de l'examen de ces Mémoires.... C'est à tort que l'auteur de cet écrit, V.-D. Musset-Pathay, conteste l'authenticité de ces Mémoires, et même celle des lettres de J.-J. Rousseau dont nous possédons les originaux. Sans doute Mme d'Épinay, qui a donné à son ouvrage la forme d'un roman, ne s'est pas toujours renfermée dans la stricte exactitude des faits; mais l'éditeur, après en avoir élagué ce qui lui a paru purement romanesque, a conservé sans les altérer tous les récits qui offraient quelque vraisemblance, et c'est là peut-être ce qui assure le succès de cette singulière autobiographie.

Nous reconnaissons ici de sérieuses atténuations à l'autorité d'un ouvrage qui devait jeter un nouveau jour sur

les soupçons professés par Rousseau à l'égard de ses anciens amis, et rectifier les *Confessions*, mais dont on admet maintenant que l'auteur « ne s'est pas toujours renfermée dans la stricte exactitude des faits ».

Musset-Pathay, sans attendre ces concessions, niait à nouveau, en 1821, le caractère historique des Mémoires.

Je pense, écrit le plus consciencieux des biographes de Rousseau, que M. Brunet a publié sous le titre de *Mémoires* un ouvrage qu'on lira toujours avec plaisir, mais que ces volumes ne peuvent être classés au nombre des Mémoires historiques, soit parce qu'ils ne remplissent aucune des conditions exigées pour constater la certitude, soit parce qu'il y a des faits dont la fausseté est démontrée.

La même opinion, exprimée en 1863 par Boiteau dans la nouvelle édition qu'il donna des *Mémoires*, avec des notes et des éclaircissements inédits, lui valut d'être raillé et réprimandé par Edmond Schérer. En ce qui concerne le texte, l'édition de Boiteau n'est pourtant qu'une reproduction littérale de l'édition originale de 1818; et la raison en est manifeste. Brunet vivait encore en 1863, et possédait le seul manuscrit dont on connût alors l'existence. Boiteau dit qu'il fut autorisé à en voir une grande partie; mais il est clair qu'on lui dissimula les parties qui auraient convaincu son prédécesseur d'avoir falsifié le texte qu'il prétendait avoir reproduit fidèlement. Boiteau prit toutefois, comme Musset-Pathay, la peine de comparer la narration de Mme d'Épinay avec les témoignages contemporains; et ses notes montrent les nombreuses erreurs et inexactitudes de cette « singulière auto-biographie ». Aussi la conclusion à laquelle arrive Boiteau est celle de Musset-Pathay : le titre de *Mémoires* a été donné à tort à un ouvrage que Grimm avait nettement décrit comme « l'ébauche d'un long roman ». La question en resta là quant à la critique historique jusqu'en 1883. Mais à con-

sidérer avec soin les choses, nous reconnaissons vers 1850, chez les littérateurs surtout, un réveil soudain et simultané d'intérêt, ou plutôt d'enthousiasme, pour les *Mémoires* comme œuvre d'art et tableau de mœurs contemporaines. — Et tous ces admirateurs des *Mémoires*, les frères de Goncourt en tête (cf. *La Femme au XVIII^e siècle*), insistent sur la vie et la force d'observation avec laquelle, — sans don d'imagination, disent-ils, — l'auteur sait évoquer des milieux sociaux et des personnalités disparus. — Et tout cela est vrai, — pour la critique littéraire. Il est vrai que l'auteur des *Mémoires* nous fait pénétrer dans son salon, et que « les conversations y ont un bruit de voix ». Il est vrai que son talent projette le soleil dans un monde où il ne brillait plus : mais (question qui différencie nettement l'objet de la critique littéraire et celui de la critique historique) le fait d'avoir ranimé le soleil prouve-t-il nécessairement qu'elle a reproduit avec fidélité les objets qu'il éclaire?

— On affirme qu'il en est ainsi; non peut-être quant aux détails, mais quant à l'impression générale. Les de Goncourt eux-mêmes se montrent croyants convaincus : « *Duclos effraye*, écrivent-ils, — *Rousseau ressemble à faire peur* ». Pourtant ce Duclos, effrayant de cynisme et de scélératesse dans les *Mémoires*, fut aux yeux de ses contemporains l'un des hommes les plus estimables de son temps. Ce Rousseau hypocrite et sophiste, qui rappelle de si près le « monstre » présenté par Grimm et Diderot, était pour les témoins impartiaux « le vertueux citoyen de Genève ».

— C'est donc l'impression faite sur les littérateurs accomplis par la « véracité essentielle » de Mme d'Épinay (jugée d'un point de vue artistique), qui les persuade de l'authenticité du portrait de Rousseau, dans les *Mémoires*, — peint d'après nature à leur sens, et dont les traits caractéristiques se retrouvent sur le portrait de Jean-Jacques

laissé par Grimm. Voilà donc quels sont les fondements de la thèse admise par Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Schérer, et après par Lord Morley, de la personnalité antipathique de Rousseau.

Pour Sainte-Beuve il est aisé de reconnaître ce qu'il doit à l'auteur des *Mémoires*. Il suffit de se reporter aux *Causeries*; aux deux articles surtout incessamment cités¹, pour s'apercevoir que les convictions de Sainte-Beuve ont pour base sa confiance en la véracité de Mme d'Épinay, et son admiration pour les *Mémoires*.

Ce n'est pas la partialité pour Grimm, donc qui porte Sainte-Beuve à croire que Rousseau fut en réalité « une méchante langue ». C'est Mme d'Épinay qui ensorcelle ce fin connaisseur, comme elle ensorcelle les de Goncourt, par son charme de *maîtresse de salon*, en ce pays du Soleil-Couché, où elle continue de faire bon accueil aux hôtes dignes de se sentir chez eux dans son domaine; et d'être présentés par elle aux personnes célèbres de son époque, et à ceux dont le temps a laissé perdre le nom.

Les *Mémoires de madame d'Épinay*, affirmait Sainte-Beuve, ne sont pas un livre mais une époque. Toute la littérature du temps est dans Grimm; toute la vie de société est dans Mme d'Épinay.

Quant aux origines du livre, justifient-elles son nom de *Mémoires*? N'est-ce pas un roman retravaillé par Brunet, son éditeur? l'histoire de la provenance du manuscrit n'incline-t-elle pas au soupçon? L'auteur des *Causeries* n'aborde même pas ces questions: et ne paraît pas se douter le moins du monde qu'elles aient jamais été discutées, ou qu'elles méritent de l'être.

1. Le premier article sur Mme d'Épinay (juin 1850), où Rousseau est implicitement accusé d'avoir inséré des lettres falsifiées dans ses *Confessions*; le second, sur Grimm (10 et 17 janvier 1853), où Rousseau est ouvertement traité de menteur.

Il semble presque impossible qu'en 1850-52 Sainte-Beuve ait ignoré que Musset-Pathay (en 1818 et 1821) avait mis en doute les affirmations contenues dans la Préface de Brunet et Parison? Cependant il reproduit toutes leurs déclarations sur l'heureuse trouvaille d'un ouvrage qui « courait risque de rester pour toujours inconnu quand il tomba aux mains du savant libraire M. Brunet ».

Sainte-Beuve montre autant de confiance en Mme d'Épinay qu'en son éditeur. Son opinion sur Grimm est tirée du récit des *Mémoires* et il met en garde ses lecteurs contre ce qu'il qualifie de mensonges renfermés dans les *Confessions*.

Grimm, tel que je le reconnais d'après le témoignage de son amie, est un homme droit, judicieux et digne, formé dès sa première jeunesse par le commerce du monde, ayant une pauvre opinion des hommes en général, et sans les fausses vues et les illusions philanthropiques de son temps. Gardons-nous de le juger d'après le récit de Rousseau, qui ne lui pardonna jamais d'avoir été le premier à le pénétrer dans son incurable vanité..... On n'est pas juste pour Grimm. On ne prononce jamais son nom sans y joindre quelque qualification désobligeante. J'ai moi-même été longtemps dans cette prévention et m'en suis demandé la cause. J'ai trouvé qu'elle reposait uniquement sur le témoignage de J.-J. Rousseau dans ses *Confessions*. Mais Rousseau, toutes les fois que son amour-propre et son coin de vanité malade sont en jeu, ne se gêne en rien pour mentir : et j'en suis arrivé à cette conviction : qu'à l'égard de Grimm, il a été un menteur.

Sainte-Beuve ne nous dit pas comment il a acquis cette conviction ; mais nous en trouvons l'explication dans la même « Causerie ». Au sujet de la rupture définitive entre Rousseau et Mme d'Épinay, Sainte-Beuve insiste sur les différences de texte que plusieurs lettres présentent dans les *Mémoires* et dans les *Confessions*.

Il ne saurait être de mon dessein, écrit-il, d'examiner ce procès. Quand on lit les *Mémoires* de Mme d'Épinay, d'une

part, et les *Confessions* de l'autre, il est clair que les lettres citées dans l'un et dans l'autre ouvrage, et qui peuvent éclaircir la question, ne sont pas semblablement reproduites, qu'elles ont été altérées d'un des deux côtés, et que quelqu'un a menti : *Je ne crois pas que ce soit Mme d'Épinay.*

C'est ainsi que Sainte-Beuve « arrive à la conviction » que Rousseau fut un menteur ! Mais douze ans après que cette opinion était émise, le seul témoignage décisif qu'on pût invoquer prouvait que cette « conviction » était erronée. Streckeisen-Moultou publiait en 1863, d'après les manuscrits autographes de Neuchâtel, les *Lettres* de Mme d'Épinay, de Rousseau et de Grimm, reproduites avec une teneur différente dans les *Mémoires* et dans les *Confessions*. Cette publication établissait une fois pour toutes que Rousseau avait reproduit ces lettres fidèlement, et que le « quelqu'un qui avait menti », était l'auteur des *Mémoires*.

Il faut noter (et ceci est caractéristique de la méthode suivie) que, tout en citant l'ouvrage de Streckeisen-Moultou¹, certains critiques s'obstinent à donner comme faisant autorité la conviction de Sainte-Beuve que Rousseau a été menteur à l'égard de Grimm.

On peut justifier Sainte-Beuve en disant que le caractère littéraire de ses *Causeries du lundi* ne comportait pas de recherches originales sur les points historiques controversés. Le blâme doit donc retomber tout entier sur ses lecteurs, si ceux-ci regardèrent comme des conclusions autorisées son impression toute personnelle au sujet d'un procès « qu'il n'était pas de son dessein d'examiner ». La même excuse ne saurait être invoquée en ce qui concerne Saint-Marc Girardin.

Celui-ci, tenu par la nature même de son étude, de rechercher les faits acquis en traitant la question, paraît

1. J.-J. Rousseau, *ses amis et ses ennemis*.

ignorer que, trente ans auparavant, Musset-Pathay avait prouvé que « les *Mémoires* ne peuvent être classés au nombre des Mémoires historiques, soit parce qu'ils ne remplissent aucune des conditions exigées pour constater la certitude, soit parce qu'il y a des faits dont la fausseté est démontrée ». Dans une biographie sérieuse, il reprenait la méthode que le ton des « Causeries » avait excusé; et se livrant à son intime conviction que Mme d'Épinay l'emportait en sincérité sur Rousseau, il prit d'une main les *Mémoires*, les *Confessions* de l'autre, conciliant parfois les deux récits en attribuant les divergences à la manie du soupçon chez Rousseau; et, lorsqu'une telle conciliation n'était pas possible, lorsqu'il devenait évident que l'un des deux récits avait été « imaginé », déclarant sans hésiter que c'était celui de Rousseau.

La même foi en la véracité de Mme d'Épinay est sans conteste à la base du jugement de Schérer. Sur les attaques de Grimm contre Rousseau dans la *Correspondance Littéraire*, Schérer a peu de chose à dire :

La querelle avec Jean-Jacques est de 1757, et Rousseau, dans les premiers volumes de la *Correspondance*, est naturellement encore l'« austère et vertueux citoyen de Genève ». Toutefois, même à cette époque, rien d'absolument cordial. On sent que la manière outrée et sophistiquée du Genevois n'a jamais convenu au robuste sens commun de l'Allemand. « Mais, après la querelle, Grimm sort avec honneur de cette épreuve imposée à son impartialité en critiquant un homme dont il avait personnellement à se plaindre, et qui avait offensé tous ses anciens amis par d'odieux soupçons, et Mme d'Épinay par l'abominable ingratitude que nous connaissons. »

Voilà pour Grimm. Encore Schérer n'a-t-il pas de partialité exagérée pour cet « Allemand frotté de Français », bien qu'il le fasse bénéficier de toutes les obscurités que présentent les rapports entre Jean-Jacques et lui. Quant à son admiration dévote pour Mme d'Épinay, évocatrice

d'une société disparue, elle l'entraîne plus loin que Sainte-Beuve lui-même dans l'affirmation de sa véracité.

Aussi P. Boiteau¹ ayant convaincu Mme d'Épinay de diverses inexactitudes, il le prend à partie, non point à cause de ses conclusions divergentes des siennes, mais pour avoir péché en mal-appris contre les règles du savoir-vivre littéraire.

M. Boiteau diffère de la plupart des éditeurs, en ce qu'il professe un goût médiocre et une faible estime pour l'écrivain dont il publie l'ouvrage. Ou je me trompe fort, ou il n'a vu qu'une chose dans la publication des *Mémoires de Madame d'Épinay*, une occasion de la sacrifier à Rousseau. Rousseau, il faut le savoir, a ses fanatiques, qui ne parlent de lui qu'en se signant, qui prennent au sérieux ses hallucinations, qui croient à la conspiration universelle dont il se regardait comme la victime. M. Boiteau est du nombre de ces apologistes passionnés. Les notes dont il a enrichi les *Mémoires de Madame d'Épinay* n'ont souvent d'autre objet que de justifier les calomnies dont le philosophe genevois payait l'affection ou les bienfaits de ses meilleurs amis. Rien de plus fatigant que ce commentaire : M. Boiteau a le droit d'être de la religion que bon lui semble, mais non pas celui de célébrer ainsi son culte sur la voie publique.

Cette façon de mettre fin à la discussion, en refusant à ceux qui croient à la dignité morale de Rousseau, et à son désintéressement, le droit d'exprimer ouvertement leur foi, paraît tant soit peu arbitraire. C'est là le dogmatisme d'un critique supérieur, qui acquiert ses convictions sans tenir compte des faits, par le seul jeu du raisonnement. Entre deux théories contradictoires, il accepte celle qui lui paraît la plus vraisemblable en rejetant celle qui lui semble extravagante : et se trouve enclin à l'irritation

1. *Mémoires de Madame d'Épinay*, édition nouvelle, par M. Paul Boiteau; Paris, 1863, 2 vol.

contre les gens qui entreprennent des recherches superflues au sujet d'une question qu'il estime vidée.

Mais peut-on affirmer que la théorie de la véracité des *Mémoires* n'avait l'appui d'aucune preuve fournie par la critique historique? Reconnaissons qu'en 1883, MM. Perey et Maugras, auteurs d'*Une Femme du monde au XVIII^e siècle*, certifièrent, à la suite d'un renseignement qu'ils devaient à M. Maurice Tourneux, le distingué critique et remarquable éditeur des œuvres de Diderot et de la *Correspondance Littéraire* de Grimm, la découverte d'un nouveau manuscrit des *Mémoires de Madame d'Épinay*, divisé entre les fonds des Archives et de l' Arsenal. Ils ajoutaient :

A la suite de quelles vicissitudes ce manuscrit s'est-il divisé? Comment une partie s'est-elle échouée aux Archives, l'autre à l' Arsenal, classée dans les papiers de Diderot? Une seule chose est certaine, c'est que l'ouvrage entier fut pris chez Grimm lorsqu'on pilla sa maison en 1793.

Nous découvrirons bientôt que l'on peut en dire plus long sur ce manuscrit. MM. Perey et Maugras, toutefois, attachèrent évidemment peu d'intérêt à des recherches qui auraient eu pour résultat de rouvrir « l'éternelle discussion sur Rousseau », à laquelle ces écrivains considèrent qu'il est temps de mettre un terme, en admettant « qu'il y a en Rousseau deux hommes : l'écrivain, le penseur auquel tout le monde rend justice; puis l'homme, dont on ne peut méconnaître l'affreux caractère ». En ce qui touche à la jeunesse de l'héroïne du roman de Mme d'Épinay, ces auteurs ont rétabli plusieurs fragments très intéressants qui avaient été supprimés par les premiers éditeurs; mais ils n'ont rien ajouté — information ou critique, — qui pût jeter un jour nouveau sur la véritable attitude de Mme d'Épinay envers J.-J. Rousseau. Au contraire, suivant le mauvais exemple de leur prédécesseur Brunet,

négligeant le témoignage des faits, ils ont émis des affirmations qui ne résistent pas à l'enquête, ni à la clarté des témoignages.

Nous déclarons, disent-ils sérieusement, qu'après le travail le plus exact et le plus consciencieux nous sommes arrivés à la conviction bien nette de la véracité des *Mémoires* sur tous les points essentiels.

Cette phrase se trouve dans la Préface du premier volume. Dans la Préface du second volume, MM. Perey et Maugras répètent, en y insistant encore, ces affirmations :

Puisque nous avons été amenés à parler des *Mémoires*, nous tenons à en affirmer une fois de plus la véracité. On ne peut croire à quel point Mme d'Épinay est restée esclave de la vérité; toutes les fois que le hasard a mis sous nos yeux, soit dans nos autographes, soit dans les dépôts publics, le récit d'un fait raconté par Mme d'Épinay, nous avons pu constater la parfaite authenticité de ce récit. Les dénégations passionnées de Musset-Pathay et autres ne peuvent rien contre un fait indéniable. Du reste, le but évident de Musset-Pathay était de glorifier Rousseau aux dépens de Mme d'Épinay.

On ne voudrait pas dire que le but évident de MM. Perey et Maugras fût de justifier Mme d'Épinay et Grimm aux dépens de Rousseau. Mais ce qui peut être déclaré avec sûreté, parce que l'on peut en fournir la preuve, c'est que ces écrivains, dans ce qu'ils donnent pour un travail « exact » et « consciencieux », ont omis la précaution élémentaire de tenir compte des faits du domaine courant relatifs au sujet sur lequel ils prétendaient se prononcer en spécialistes. C'est ainsi qu'en 1863 Streckeisen-Moultou avait publié, d'après les autographes originaux conservés à Neuchâtel, les lettres authentiques écrites en 1757 par Mme d'Épinay, Diderot et Grimm, et données avec une teneur différente dans les

Mémoires et dans les *Confessions*. Cette publication établissait, une fois pour toutes, que Rousseau avait reproduit ces lettres exactement, et que celles des *Mémoires* étaient l'œuvre de faussaires. En 1883, c'est à-dire dix-huit ans après que la méprise était devenue impardonnable chez tout critique prétendant faire autorité dans la question, MM. Perey et Maugras reproduisaient ces textes falsifiés comme étant les lettres authentiques de Mme d'Épinay.

Ainsi les déclarations de ces deux écrivains au sujet de la véracité des *Mémoires* n'avait pas l'autorité qu'on leur accorderait, s'il était possible de concilier, avec les preuves de leur négligence à s'enquérir de témoignages accessibles à tout le monde, leurs prétentions aux investigations les plus minutieuses concernant les documents autographes inconnus et les manuscrits inexplorés des bibliothèques publiques.

Mais ce second manuscrit des *Mémoires*, utilisé par MM. Perey et Maugras, offrait-il un témoignage quelconque d'un caractère inexplicable qui justifiât la confiance de ces auteurs en la véracité de l'ouvrage? Telle est la question que nous nous posâmes avant d'examiner nous-mêmes les manuscrits. Notre étude attentive de la *Correspondance Littéraire* nous avait convaincus qu'elle avait été le principal instrument employé, du vivant de Rousseau, par les conspirateurs pour ternir sa réputation non seulement en France, mais par toute l'Europe. Nous étions arrivés également à la conclusion que les *Mémoires de Madame d'Épinay* avaient été le second instrument du complot et que leur publication, immédiatement après la mort de Mme d'Houdetot, prouvait que des dispositions avaient dû être prises pour tenir ce document caché et ne le publier que lorsque tous les contemporains auraient disparu.

Mais tandis que nos conclusions sur la *Correspon-*

dance Littéraire s'appuyaient sur des témoignages irréfutables, dans le cas des *Mémoires*, par contre, notre conviction personnelle résultait d'un faisceau de constatations éparses et qui avaient besoin d'être corroborées. Si convaincantes qu'elles nous parussent, nous sentions qu'elles nous feraient considérer comme des « fanatiques » aux théories extravagantes, et qu'elles ne convaindraient pas les lecteurs moins familiers avec la question et n'ayant pas consacré, comme nous, plusieurs années à l'étude des méthodes occultes employées avec une activité, une patience et une habileté presque incroyables par des hommes qui se targuaient d'être honnêtes et qui se vouèrent à la tâche de créer un faux Jean-Jacques.

Ce dont nous avons besoin alors, et ce qu'à dire vrai nous espérions bien peu découvrir, c'était :

1° La preuve que Grimm et Diderot avaient pris une part active à la fabrication de la légende de Rousseau transmise dans l'ouvrage posthume de Mme d'Épinay;

2° Les preuves patentes qu'en donnant cet ouvrage comme « l'ébauche d'un long roman » et en négligeant de le publier, Grimm cachait le dessein de le retenir pour être publié seulement après la mort de tous ceux qui eussent pu défendre Rousseau contre ses calomniateurs. Nous en étions donc là quand, par ce que l'on peut nommer un heureux accident, un jour où nous ne nous attendions à aucune découverte sensationnelle de quelque espèce que ce fût, le talisman qui devait nous permettre d'élucider le mystère nous tomba sous la main dans la petite salle de lecture des Archives de Paris.

Ici, pour encourager d'autres pionniers foulant le rude sentier des travaux historiques, nous croyons pouvoir invoquer notre expérience personnelle. Nous conseillons à quiconque explore ces régions de bien se remémorer la règle si profitable à l'heureux voyageur des vieux contes

de fées. Le frère cadet réussit là où ses prédécesseurs ont échoué : il va loger à l'auberge où le possesseur de l'épée magique est justement descendu ; il passe devant la borne même où repose le colporteur qui lui vendra les bottes de sept lieues ; il passe dans l'unique verger où mûrissent les pommes qui puissent sauver la fille du Roi. Et tout cela parce qu'à l'encontre de ses frères aînés, il a su fermer l'oreille aux tentateurs qui voulaient le détourner de prendre la route escarpée. Cette *route escarpée*, dans le domaine de l'histoire, c'est l'exploration des documents originaux. Quiconque l'a suivie en connaît les fatigues et sait la tentation de se laisser persuader que toute cette peine est inutile, que le travail a déjà été fait et parachevé, que tous les points intéressants ont été repérés et que le résultat se trouve consigné dans les livres dont la lecture est plaisante et facile. Mais le voyageur qui ne tient pas à passer agréablement le temps dans des sentiers de traverse bien battus, et qui veut au contraire poursuivre sérieusement ses recherches de faits, doit bien se garder d'écouter ces conseils. Il lui faut persévérer dans sa tâche et suivre lui-même la route escarpée, notant tous les coudes et détours du chemin, se défiant de toute information reçue, vérifiant tout ce qui s'offre à son observation d'enquêteur indépendant, qui veut se rendre compte de toute chose. Tout ce qui lui demeurerait inconnu et ignoré avant un examen personnel doit lui livrer son secret pour qu'il poursuive son voyage. Les chances, en adoptant cette méthode, sont nombreuses pour que la bonne fortune qui échet au héros des fées le favorise à son tour ! Car si la route escarpée des travaux historiques peut sembler, pour un temps, monotone et fastidieuse, elle est par contre semée de surprises romanesques. Un jour le voyageur arrive inopinément à l'hostellerie de Bonne-Aventure. A tout instant il peut ramasser sur sa route un objet

perdu, méprisé par ses devanciers, mais qui excite sa curiosité. Et, le maniant de la bonne façon pour la première fois, il se découvre en possession du talisman qui le transportera partout où il a besoin d'aller, et qui évoquera autour de lui les esprits d'un monde disparu, obligés désormais de répondre à ses questions.

C'est précisément à une aventure de ce genre que nous devons les découvertes grâce auxquelles nous pouvons donner ici la première histoire authentique des *Mémoires* de Mme d'Épinay et trouver, comme point de départ et comme justification de la nouvelle critique de Rousseau, ce fait que nous avons si longtemps cherché, à savoir : la *preuve patente et sensationnelle de la conspiration ourdie contre lui*, et dans laquelle les critiques modernes ne voulaient voir qu'« un spectre de son imagination malade »

CHAPITRE III

LA DÉCOUVERTE DU « TALISMAN »

Le Manuscrit des Archives, contenant les Mémoires, corrigé suivant un plan indiqué dans les notes du Manuscrit de l'Arsenal.

L'importante découverte dont il est question dans ce travail devint possible, et même inévitable, pour un chercheur persévérant et de bonne foi, après l'examen du manuscrit que MM. Perey et Maugras prétendent avoir exactement et consciencieusement étudié.

Ce que nous nous attendions à trouver, grâce à l'investigation personnelle de ces documents, c'était, tout au plus, pour les affirmations et déclarations de ces écrivains relatives à la véracité des *Mémoires*, une base de témoignages insuffisants. Ce que nous avons trouvé, en réalité, c'est qu'elles étaient énoncées au mépris d'un fait qui doit s'imposer à l'attention de tout chercheur perspicace, lecteur attentif des feuillets du manuscrit. Ce fait, c'est que le document a été, d'une manière patente, *truqué* : et qu'en particulier toute l'histoire de « René » (Rousseau), telle qu'on la trouve aujourd'hui dans le manuscrit, et telle qu'elle a été imprimée dans les éditions des *Mémoires*, est une interpolation qui a pris la place d'un récit primitif postérieurement supprimé.

Cette découverte préliminaire est si pertinemment le résultat de l'examen du manuscrit : *Lettres de Madame de Montbrillant*, divisé entre les Archives et l'Arsenal, qu'une

simple description des documents, accompagnée de fac-similés d'écritures, suffira pour convaincre le lecteur. Le manuscrit complet comprend cent quatre-vingt-cinq petits cahiers, de format écolier ordinaire, sans couverture. Dans chaque cahier les feuillets sont retenus par une faveur bleue. Les Archives possèdent 140 de ces cahiers; et dans le carton bleu qui les renferme se trouve une feuille de papier libre, sans date, donnant ce qu'il faut considérer comme un état des plus incertains de l'acquisition du manuscrit. Voici ce document :

M. 789.

Cent quarante cahiers d'un manuscrit incomplet sous forme d'un roman épistolaire, qu'on pourrait intituler, d'après le nom du principal personnage et des sujets qui sont la matière de ses lettres, continuées sous forme de journal,

Lettres de Madame de Montbrillant
ou
tableau de mœurs au XVIII^e siècle.

Une note trouvée dans ce manuscrit, envoyé à ce qu'il paraît par l'Assemblée Nationale, ou la Convention, au Comité de l'Instruction publique, donne ainsi qu'il suit les noms des personnages les plus remarquables qui y sont mis en action :

MM. de Montbrillant	d'Épinay.
Lange	d'Houdetot.
Dulaurier	Saint-Lambert.
Desbarres	Duclos.
René	Rousseau.
Garnier	Diderot.
Volx	Grimm.

On lit vers la moitié de la page du milieu du 31^e cahier, dans une lettre de l'un des personnages principaux (Marquis de Lisieux) : « Je les prie (les critiques) de se rappeler sans cesse

que ce n'est pas un roman que je donne au public. Mais les mémoires très véritables d'une famille et de plusieurs sociétés d'hommes et de femmes soumis aux faiblesses de l'humanité.»

Arrivons aux faits qui s'imposent à l'attention de quiconque, n'étant pas aveugle, examine le manuscrit des Archives.

Les cinquante derniers cahiers de la collection révèlent, par des indices manifestes, que non seulement ils ont été altérés, mais en grande partie récrits, et d'une écriture différente de celle qui, délicate et irrégulière, court uniformément à travers les pages jaunies des quatre-vingt-dix premiers cahiers. Ce n'est pas que l'écriture originale disparaisse à la fin du quatre-vingt-dixième cahier, laissant au nouveau venu le soin de poursuivre le récit. Ce nouvel arrivant est clairement un intrus, qui interrompt la narration primitive; celle-ci continuant son cours régulier, sauf aux endroits où une main plus hardie et brutale s'ingère, soit dans des passages intercalés, collés sur les feuillets du manuscrit pour prendre la place d'autres passages qui, très visiblement, en ont été coupés; ou dans de longues notes marginales; ou dans des passages écrits en surcharge par-dessus l'écriture plus légère, qui est barrée. Et l'intrusion de cette seconde écriture accuse toujours une évidente malveillance. Une fois qu'elle a pénétré dans le manuscrit, comme un colporteur de médisances dans une société d'honnêtes gens, cette main perfide s'attache désormais à la besogne: semant de felleuses anecdotes, commentant par de cyniques réflexions les propos tendres, insérant des remarques indécentes et blasphématoires dans de spirituels dialogues, s'appliquant surtout à dépeindre comme d'hypocrites charlatans et des visionnaires mercenaires les gens d'un commerce agréable qui nous avaient été

d'abord présentés comme les meilleurs amis de Mme de Montbrillant.

Mais c'est tout particulièrement quand René entre dans l'histoire que la malignité de l'intrus devient manifeste. Dès que ce nom paraît, on est sûr de trouver à la suite une interruption de la narration originale; la plume calomniatrice se trempe d'encre plus noire, rature ou surcharge l'écriture délicate et pâle, dont on peut néanmoins saisir par endroits des traces, là où sont imparfaitement effacées des expressions affectueuses ou admiratrices pour René, comme un sourire furtif adressé par Mme d'Épinay à son ancien favori, à travers les barreaux d'une prison.

Le manuscrit des Archives, même pris isolément, prouve donc que le portrait de Rousseau et l'exposé de sa conduite envers ses anciens amis, tels qu'on les trouve dans les *Mémoires* édités dont les critiques se sont servis pour rectifier les *Confessions*, ne sont nullement de la rédaction primitive, de la narration originale de Mme d'Épinay. Mais ce portrait de « René », qui correspond si exactement au portrait de l'artificieux Jean-Jacques par Grimm et Diderot, est-il même de Mme d'Épinay? et s'il n'est pas d'elle, qui donc en fut le véritable auteur? Cette question, l'examen attentif du manuscrit de l' Arsenal va la résoudre.

Le manuscrit dit *Histoire de Madame de Rambure*, fragment d'un roman inédit¹, se compose des *quarante-quatre* cahiers restants de la narration, et d'une collection de vieux cahiers et feuillets détachés. Parmi ces derniers se trouve une série de notes jetées sur des bouts de papier, qui sont, comme nous le verrons, d'une grande importance. Les cahiers de l' Arsenal ne révèlent pas les altérations du récit original d'une manière si frappante

1. Arsenal, n° 3158 (ancien 260 bis B. F.).

FAC-SIMILÉ

MONTRANT LES DEUX ÉCRITURES

Cette page reproduite du 155^e cahier du Manuscrit, montre les deux Ecritures : celle de l'histoire originale (n^o 1), celle du rédacteur interlope qui se charge d'insérer les libellés contre René (n^o 2). L'incident inséré dans le cahier 155 est la fausse histoire de la visite que Diderot aurait fait à Rousseau au mois d'août 1757, histoire qui est donnée par Grimm à Mme d'Epinaÿ pour justifier le récit de Diderot dans ses *Tablettes* sur la réalisation qu'il prétend avoir été faite, sans mauvaise intention, du secret de la malheureuse passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot. « Embarrassé de sa conduite avec Mme d'H. il m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. Je le conseillai d'écrire tout à M. de Saint L. et de s'éloigner de Mme d'H. Ce conseil lui plut : il me promit qu'il le suivrait ». Voir *Tablettes*, p. 89. — Voir pour l'incident, p. 234.

Le lecteur comprendra que l'histoire originale racontée par Mme d'Epinaÿ n'était pas en correspondance avec le récit de Diderot, puisque nous avons sous les yeux l'altération introduite dans la première version.

Voir dans les *Mémoires* [éd. Brunet], vol. III, p. 144.

Je suis quel étais le fils. René avais, maudit Garnier aux Roches, il y fusse le
 coucou dans un état déplorable. René lui confia qu'il avais en effet la plus
 violente passion pour la Comtesse de Lange, mais que n'étans pas dans ces
 principes de by livres qu'au même il serois écarté, ce qui n'avoit point
 laissé très-doutés, il étoit assez sûr de lui pour ne s'en rendre de ma dévotion
 de son amour. Le fuz de Mon tourment, lui dis-je, celui qui déchire mon ame
 c'est que le Marquis du Laurier soupçonne ma passion, et jaloux
 de moi, de moi qui suis son ami, quelle opinion en a-t-il donc conçue.
 Il tourmente la Comtesse à mon égard au point de croire quelle partage
 mes sentimens, tandis que je ne me suis jamais permis de la lui faire, car après
 qu'elle les ignore et quelle les ignore éternellement, c'est moi de Monbrut, et si la pitié
 qui a mis le trouble par moi même, par son inévitable Coquetisme spirituel
 je ne sais qu'une seule conduite honnête à tenir lui répondre Garnier c'est
 d'écrire au Marquis, de lui faire l'accusé de notre passion, de lui protester que la
 Comtesse l'ignore, de la justifier à ces yeux, et de lui promettre toujours la réputation
 ou nous s'es d'étonner des sentimens mis dans votre cou au mal qui vous.
 Le conseil transporta René de reconnaissance, il jura de le suivre en que que
 jours après il manda à Garnier qu'il l'avois fini, que sa lettre étoit postée,
 la fuzrite entre dans son cou.

334
 peut être votre souvenir, il vous souvient de
 l'avis de votre de la dit d'advenue une Faccomie.
 qui peut aller, Prié bien, car il n'est pas d'avis de
 femme toujours sans plume les fuzs et les nôtres
 que de se préparer avec pour se faire couvrir de
 tout cela. il y a apparence qu'il quittera les Roches.
 et est si croie qu'il vous prépare un beau manifeste
 pour vous satisfaire. Mon avis est que vous le
 laissez faire et que vous ne répondiez rien, car
 mais toute les circonstances vous guideront bien ce que faire.
 Tout ce que je desire est qu'il ne fourraite plus au
 auisil devendra. D'ailleurs tout ce qu'il pourra au
 votre vous n'êtes pas la seule qui soyez dans le
 cas de vous plaindre de lui, non seulement cet homme
 est méchant, mais certainement il a perdu l'esprit.
 vous n'avez si vous que l'avis de
 vous rappeler, vous le conseil que lui donna Garnier
 et surtout d'écrire au Marquis du Laurier, pour
 justifier la Comtesse de Lange à ces yeux la faire
 l'avis de sa passion pour elle et de la réputation
 ou il étoit de la faire, malgré la confusion qu'il
 avoit dans ses principes et la certitude ou il étoit
 rétrograder son sentiment même en restant après d'aller.

que les cahiers des Archives, parce que nous sommes ici arrivés à cette partie du récit qui parle des méfaits de René comme thème principal : et, par conséquent, c'est l'écriture du rédacteur interlope, récrivant l'histoire originale, qui prédomine. Mais, sans doute par suite d'une inadvertance, quelques-uns des anciens cahiers où transparaît l'écriture primitive sont demeurés. Or, bien qu'on ait dans ceux-ci coupé ou altéré certains passages, nous sommes à même de découvrir le moment précis où les altérations ont été faites, et dans quelques cas (lorsque les corrections sont simplement notées dans l'interligne) il est possible de comparer les différentes versions du même incident, — comparaison qui rend plus inexplicable que jamais l'aveuglement singulier, sinon volontaire, de MM. Perey et Maugras, qui, semble-t-il, n'auraient pu proclamer comme un « fait indéniable » la « parfaite exactitude » et la « véracité » des *Mémoires*, s'ils avaient examiné ces cahiers.

Mais les documents d'une importance capitale dans cette enquête sont les Notes dont j'ai parlé plus haut. Leur objet se trouve indiqué par le titre général : « Notes des changements à faire dans la fable ». Et le fait que les modifications des cahiers des Archives et de l'Arsenal sont conformes aux indications données dans ces Notes met entre nos mains la preuve patente que la narration originale de Mme d'Épinay a été altérée de manière à la faire concorder avec le portrait donné de Rousseau par Grimm et Diderot.

Bien que ces Notes soient écrites sur des bouts de papier détachés ou des morceaux arrachés de vieux cahiers, et bien qu'elles aient été ainsi jetées sans égard à l'ordre des événements, il est possible de les classer, parce que chaque Note est accompagnée du numéro du cahier où les altérations devaient être faites. Il en résulte que les numéros qui accompagnent les Notes ne corres-

pondent plus exactement aujourd'hui à ceux des cahiers récrits; mais ils correspondent aux numéros des vieux cahiers conservés. De toute façon, en observant l'ordre des numéros donnés sur les Notes, celles-ci servent de fil conducteur à travers les falsifications du récit, et démontrent que tous les passages interpolés et les chapitres récrits représentent des changements voulus dans les Notes.

Le plus grand nombre de ces Notes est de l'écriture qui corrige le manuscrit. Il y a cependant quelques exceptions importantes à cette règle, comme on le verra bientôt, quand nous traiterons de la Note, — découverte fondamentale de cette étude, — qui ouvre en quelque sorte brusquement la porte de la chambre secrète et, en y laissant pénétrer un jet de lumière, nous aide à distinguer les traits des conspirateurs.

Mais de qui est l'écriture qui corrige? Il est nécessaire ici de rappeler la conclusion, d'ailleurs inexacte, que nous avons formulée dans un précédent ouvrage¹. En 1895, quand nous n'étions qu'au début de ces recherches, nous croyions que l'écriture légère et pâlie du manuscrit original (fac-similé n° 4) était de Mme d'Épinay, et qu'il fallait attribuer l'écriture ferme et plus fraîche du calomniateur de Rousseau à quelque personne employée par Grimm pour falsifier le récit de Mme d'Épinay, probablement après la mort de celle-ci.

Nous avons d'autant plus facilement accepté cette thèse qu'elle s'accordait avec notre réelle sympathie pour l'aimable femme qui bâtit à Jean-Jacques son « ermitage »; et aussi parce qu'il nous répugnait de la croire associée au complot formé pour nuire à son ancien ami. Notre opinion d'alors avait aussi pour garant quelques

1. *Studies in the France of Voltaire and Rousseau*; Londres 1895, p. 94.

assertions formelles de MM. Perey et Maugras qui assuraient avoir eu entre les mains des autographes originaux confiés par les descendants de Mme d'Épinay. Parlant avec l'autorité que leur conféraient leurs sources d'information toutes spéciales, ces écrivains affirmaient qu'un certain document faisant partie du manuscrit de l' Arsenal avait été écrit par Mme d'Épinay elle-même. « La page suivante, disaient-ils avant de la citer, *est entièrement écrite de sa main*¹ » ; or cette page est de l'écriture du fac-similé n° 1. Des recherches ultérieures nous prouvèrent toutefois que, même sur cette simple question, MM. Perey et Maugras égaraient leurs lecteurs.

Mais la déception que nous causa cette découverte ne provient pas tant de ce que Mme d'Épinay aurait dicté à un secrétaire (écriture n° 1), au lieu de l'écrire de sa main, la version primitive de son récit. Le fait accablant c'est qu'elle-même aurait de sa propre main, quatorze ou quinze ans plus tard, semé de calomnies les pages jaunies qui évoquaient le souvenir de son ancien ami.

La conviction que l'écriture n° 2, qui altère et intercale des passages dans le manuscrit des Archives, doit être attribuée à Mme d'Épinay, nous vint, avec toute la force d'un désappointement personnel, après l'examen des papiers possédés par la Bibliothèque Nationale. Elle se confirma à la vue du fac-similé donné dans le *Dictionnaire des autographes* ; le doute enfin ne nous fut plus permis quand nous reçûmes l'obligeante réponse de l'administrateur de la Bibliothèque publique de Neuchâtel, à qui nous avons envoyé deux fac-similé en le priant de les comparer avec des lettres originales de Mme d'Épinay. Sa réponse que le fac-similé n° 2 est indubitablement de la propre écriture de Mme d'Épinay établit une fois pour

1. *La Jeunesse de Madame d'Épinay*, XXVII.

toutes que c'est elle qui, de sa propre main, a falsifié son récit original.

Mais, bien qu'il soit déconcertant de trouver Mme d'Épinay coupable à ce point de trahison envers son ancien ami, des recherches ultérieures établissent, par des preuves tout aussi irréfragables, qu'elle n'est pas l'auteur des diffamations contenues dans son ouvrage, mais simplement l'instrument passif des inventeurs de ces diffamations. Ceux-ci, après avoir apporté leur provision d'ivraie dans son champ, ont dirigé sa main pour l'y semer. Quoiqu'elles soient écrites de sa main, Mme d'Épinay ne rédigea pas elle-même ces Notes, mais les écrivit sur les indications de ceux qui lui faisaient modifier son récit. C'est ce que prouvent les termes des Notes. L'auteur de ce récit est pris à partie par ses correcteurs, parfois avec bien peu de ménagement. Ainsi, au sujet de certaine protestation de l'héroïne contre la supposition qu'elle avait accordé ses faveurs à « Desbarres » [Duclos]. On ne dit pas, lui reproche le correcteur : *Il ne m'a pas touchée du bout des doigts, quand personne ne vous a jamais touchée du bout des doigts.*

Quels étaient donc les véritables auteurs de ces Notes ? On peut le deviner facilement, d'après le but qu'elles révèlent. Ce but n'est pas de glorifier Mme d'Épinay sous les traits de Mme de Montbrillant, ni de la disculper des accusations de trahison formulées contre elle par Rousseau dans les *Confessions*. Ce but est de glorifier Grimm et Diderot sous les noms de Volx et Garnier, de renouveler contre Rousseau les mêmes diffamations répandues par la *Correspondance Littéraire* et rapportées secrètement dans les *Tablettes* de Diderot, et qui, plus tard, furent confiées à des personnages dont on avait l'assurance qu'ils les propageraient au dehors, comme Marmontel et La Harpe.

En tranchant ainsi la question, nous ne nous appuyons

FAC-SIMILÉ

D'UNE NOTE AUTOGRAPHE DE DIDEROT

Note 1. — La page du Manuscrit de l' Arsenal reproduite ci-contre porte le chiffre 10. — On retrouve dans les cahiers 140 (*manuscrit des Archives*) et 141 (*manuscrit de l' Arsenal*) l'incident interpolé dans l'histoire originale : écriture n° 2. — Cf. *Mémoires*. Vol. 3, p. 60-61-62. Voir aussi dans ce volume p. 153 à 155.

Notes 2 et 3. — Dans les deux autres notes, on trouvera les efforts faits par l'auteur pour transformer les lettres d'amour de Volx par la règle : « *d'ôter tout ce qui tient au sens et de remplir les lettres de choses morales* » (voir les cahiers 142 (vieux) et 137 (neuf) de l' Arsenal).

On reconnaîtra note 3 les origines de la légende du Grimm qui « sauva » Mme d'Epinaÿ. Cette note a rapport à la légende de « *l'homme sans aveu, Verret* », inventée par Diderot, et conservée dans le 159^e cahier du n° 5 de l' Arsenal, *supprimée par Mme d'Epinaÿ* (voir p. 133). Il est évident que l'on voulait calomnier par les insinuations d'un secret honteux « *qu'une femme ne saurait dire* », Duclos, homme haï par Grimm presque autant que Rousseau : Desbarres s'associe avec Garnier dans la légende pour faire une pension à Verret ; on insinue que « *la raison de la bienveillance de Desbarres* » est quelque secret possédé par Verret.

de Maitland. On s'en doute il s'en plains dans sa
famille et pour la même raison il s'a présentée en
le blanc en le tard lui en sorte. Sa mère qui vivait en
qu'on lui en sorte. On s'en doute il s'en plains avec les dantesques
qui est tous les
le premier qui en que comme, mais qui a
une fois de son
une fois de son
de la l'écriture, les ordonnances, la raison est bonne
appart, les ord, ou en comme par un jugement,
à en de son "honneur", et il s'en plains quelque point
s'oppose plutôt que de la l'écriture. Les, le m'écouter
pas qu'il ne s'en plains de la l'écriture. La forme de
gagner à son "honneur", mais à un temps où que
une fois de son
probable par espérance par une autre forme
la forme de la l'écriture de Wolf.

Le retour de l'écriture
à un fin de la l'écriture
il s'en plains de la l'écriture
après

mettre l'écriture en vers. L'écriture de la l'écriture en vers, égale
moi. Tous à quel je suis. Espérance de la l'écriture en vers
le peine qu'on a de la l'écriture de qu'on s'en plains.

mettre que qu'on s'en plains l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
comme qu'on s'en plains l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
imaginer qui s'en plains de la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
cela inspire une l'écriture de la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
peine jusqu'à la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
exemple les l'écriture au il est question de l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
et s'en plains de la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture

149) mettre la l'écriture de la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
persuade comme M. de Maitland

151) il faut qu'on s'en plains de la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
le premier mais de tous les l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
la raison de la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
pour le tenir hors de la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
c'est à la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture
Empire qu'on s'en plains de la l'écriture de du bien, amant de la l'écriture

pas seulement sur des arguments, mais sur des preuves évidentes, positives. Dans les Notes écrites par Mme d'Épinay l'on trouve consignées des additions et des altérations aux instructions originales, et ces altérations sont de l'écriture de Diderot!

En particulier, au sujet d'une histoire calomnieuse destinée à montrer l'odieux égoïsme de René, et fréquemment citée par les critiques (histoire, soit dit en passant, qui se retrouve textuellement dans les *Tablettes* de Diderot ¹), ce dernier prend lui-même la plume pour y ajouter une « suite », qui entre en effet dans le 141^e cahier (Arsenal) et dans les *Mémoires* imprimés.

Le caractère décisif du témoignage de cette note est si important à établir que, pour ne laisser aucune possibilité de doute dans l'esprit des admirateurs de Diderot, nous donnons ici le fac-similé de l'écriture bien connue de Diderot ².

Une autre page importante du manuscrit de l'Arsena

1. *Tablettes de Diderot*, voir *Correspondance Littéraire* (édition Tournoux), vol. XVI, p. 222. « Un soir, causant avec lui, il eut envie de veiller; je lui demandai un mot sur une phrase, et aussitôt il me dit : Allons nous coucher. »

Mss. Arsenal, cahier 141. Garnier [Diderot] cause avec lui d'un plan qu'il a dans la tête, et prie René de l'aider à arranger un incident qui n'est pas encore trouvé à sa fantaisie. « Cela est trop difficile, répond froidement René;... je ne suis point accoutumé à veiller [*quelques lignes plus haut on lit* : « René l'a tenu impitoyablement à l'ouvrage depuis le samedi dix heures du matin jusqu'au lundi onze heures du soir »];... il est temps de dormir. Il se lève, va se coucher et laisse Garnier pétrifié de son procédé. »

2. « La femme de Garnier, qui est une bonne femme, mais qui a [une pénétration peu commune (*barré et remplacé par* :] un tact des caractères, voyant son mari désolé le lendemain, lui en demande la raison et, l'ayant apprise, lui dit : « Vous ne connaissez pas cet homme-là; il est dévoré d'envie; et il fera un jour quelque grand forfait plutôt que de se laisser ignorer. Tenez, je ne jurerais pas qu'il ne prit le parti des Jésuites. » La femme de Garnier a senti juste; mais ce n'est pas cela que René fera. [Il prendra parti, *barré*] C'est contre les philosophes qu'il prendra parti et finira par écrire contre ses amis. Tournez cela à la façon de Wolf. » (Ms Arsenal, 141^e cahier, p. 163)

est celle où se rencontre la Note recommandant de reprendre l'histoire entière de René dès le commencement. Nous donnons ci-dessous le fac-similé et la transcription de ce passage, nous réservant de montrer plus tard que la recommandation a été fidèlement suivie.

Reprendre René dès le commencement, il faut 1^{er} le mettre dans le cas, promenade ou conversation, de deffendre quelques theses bizarres &, il faut qu'on s'apperçoive qu'il a de la delicatesse,... beaucoup de goût p[our] les femmes,... galament brusque. certain tems sans le voir M^e de Montbril[lant] en demande raison. il répond en faisant le portrait de tout. beaucoup d'honnêteté et point de mœurs. demande ce qu'il pense d'elle, il répond ce qu'on en dit et ce qu'il en pense....

Tandis que nous examinions les cahiers si soigneusement corrigés sous la direction de Diderot et Grimm¹, maniés avec tant d'amour par Mme d'Épinay elle-même, comme l'attestent les rubans fanés qui retiennent les feuillets jaunis, une question nous intriguait vivement. Ce manuscrit ne pouvait être celui que Brunet (ou Barbier) trouva en possession des héritiers de Lecourt de Villière. Comment expliquer cette existence de deux manuscrits et quelle filiation y avait-il de l'un à l'autre?

MM. Perey et Maugras, tout en se vantant de connaître les documents autographes, n'avaient pas la moindre information à donner sur aucun de ces manuscrits. « Comment ce manuscrit, déclarent-ils en parlant du manuscrit de Brunet, était-il en possession de M. Lecourt de Villière? il nous a été impossible de le découvrir² ». Nous nous occuperons plus loin de ce manuscrit. Quant au manuscrit qu'ils avaient utilisé eux-mêmes, nous avons vu que la seule chose qui fût « certaine » pour ces auteurs était « que

1. « Grimm a raison, le père plus coupable au moins gourmandé » écrit Diderot dans une note. L'écriture de Grimm se trouve aux cahiers 154 et 155 du M. S. de l'Arsenal.

2. *La jeunesse de Madame d'Épinay*, XXIX.

FAC-SIMILÉ

D'UNE NOTE RELATIVE A LA « LÉGENDE DE RENÉ »

La page reproduite ci-contre appartient à un cahier de 20 pages qui porte les chiffres 120-129. Les phrases même de cette note se trouvent reproduites dans le 139^e cahier du Manuscrit, et dans les *Mémoires* vol. 111, p. 30.

l'ouvrage entier (maintenant réparti entre les Archives et l'Arsenal) fut pris chez Grimm, « lorsqu'on pillâ sa maison en 1793¹ ».

Or le « pillage » de la maison de Grimm, pour employer l'expression que MM. Perey et Maugras ont empruntée à celui-ci, s'était opéré en 1793 dans des conditions strictement conformes au décret du gouvernement révolutionnaire, ordonnant la confiscation et l'affectation à l'utilité publique des biens et objets laissés en France par les émigrés. M. Maurice Tourneux, dans ses précieuses annotations à la *Correspondance Littéraire*², a retracé l'histoire de la bibliothèque et des papiers de Grimm. Ils furent d'abord transférés de la rue du Mont-Blanc, domicile de Grimm, à la rue Marc. Là des commissaires, spécialement désignés à cet effet, dressèrent des livres de l'émigré et autres ouvrages de littérature ou d'art lui appartenant, un inventaire remis au Comité d'Instruction publique. Dans ce premier inventaire, le manuscrit de Mme d'Épinay était compris sous l'article 149, ainsi énoncé : « Plus 34 paquets de paperasses, gazettes et journaux ne méritant aucune description ».

Cette rubrique de l'inventaire attira l'attention d'un membre du Comité d'Instruction publique qui, peu de temps après la confiscation, avait été chargé d'examiner les papiers dans l'intérêt de la fille de Diderot, Mme de Vaudeuil. Le rapport de ce personnage, ancien dominicain du nom de « Poirier », contient le passage suivant³ :

... L'article 149 m'a paru mériter attention, il est ainsi énoncé : Plus 34 paquets de paperasses, gazettes et journaux ne méritant aucune description... je me suis donc transporté au dépôt de la rue Marc.... Ces 34 paquets de paperasses sont dans des cartons. j'en ay ouvert plusieurs, quelques-uns ren-

1. *Dernières années...*, III.

2. *Correspondance Littéraire*, XVI, 542-557.

3. Bibliothèque National. Mss. Fds français, n° 20843 [folio 110].

ferment des copies au net de divers ouvrages, d'autres des lettres adressées à *Grimm*, mais dans la plus grande confusion. Dans ce premier coup d'œil très rapide de quelques cartons je n'ai point appercu de Lettres de Diderot, mais je suis tombé sur une ou deux où il étoit fort mention de *Diderot*.

Au reste il paroît par ce que j'ay vu jusqu'icy parmi ces prétendues paperasses qu'il étoit très lié avec les philosophes de ce tems-là et étoit de la société de Madame Geosfroy [*sic*], et dans la plus intime correspondance avec Mme de la Live¹, auteur des *Conversations d'Émilie*, dont il y a beaucoup de lettres et plusieurs autres écrits originaux.

Or, d'après *Grimm*, Mme d'Épinay ne laissa en fait d'écrits originaux qu'une « suite encore imparfaite des *Conversations d'Émilie*, beaucoup de lettres, et l'ébauche d'un long roman, en d'autres termes l'ouvrage manuscrit auquel on donna en le publiant le titre de *Mémoires de Madame d'Épinay*.

La remarque faite par dom Poirier que Diderot, le philosophe par excellence, proclamé tel par la secte encyclopédique, « paraît avoir été très lié avec les philosophes de ce tems là » prouve que cet ex-dominicain n'étoit pas lui-même assez familiarisé avec les philosophes et leur monde pour découvrir, sous les pseudonymes de Garnier, Volx et René, les personnages réels qui figuraient dans le roman de Mme d'Épinay. Le manuscrit demeura donc intact au Dépôt littéraire de la rue Marc, classé sous le titre de « paperasses ne méritant aucune description ».

C'est ici le premier hasard heureux pour les conspirateurs contre Rousseau. On imagine le résultat si un membre du Comité d'Instruction publique, mieux informé, avait visité ces papiers, s'il avait trouvé la clé du roman, s'il l'avait publié à une époque où, parmi les défenseurs zélés et compétents de Rousseau, Du Peyrou, Deleyre

1. La Live étoit le nom de famille du mari de Mme d'Épinay, qui n'étoit d'Épinay que par son domaine.

et Mme de Latour de Franqueville vivaient encore, où Mme d'Houdetot et Saint-Lambert appelés en témoignage auraient reconnu mensonger le récit des incidents auxquels ils avaient été mêlés, où Grimm encore vivant aurait dû s'expliquer sur la part que lui et Diderot avaient prise dans ces machinations calomnieuses contre un mort vénéré. Cette publication aurait assuré la révélation immédiate et sensationnelle de la conspiration contre Rousseau et n'aurait pas laissé matière à de nouvelles théories édifiées sur sa prétendue « manie de la persécution » et sa haine envers des bienfaiteurs qui l'avaient « comblé des plus touchantes attentions ».

Après un séjour de deux ans au Dépôt de la rue Marc, les papiers et la bibliothèque de Grimm furent transportés au Dépôt des Cordeliers ; où on les oublia encore trois ans. En 1798, Capperonnier, directeur de la Bibliothèque Nationale, procéda à un triage des livres les plus précieux et les plus utiles. Le résultat de ce choix se trouve, avec le procès-verbal de l'opération, dans les *Archives des dépôts littéraires*¹ conservées à l'état manuscrit à l'Arsenal. Les écrits de Mme de la Live signalés par Poirier ne figurent pas dans la liste. Selon la pratique ordinaire, le Comité d'Instruction publique a dû répartir entre d'autres bibliothèques les livres et papiers restants et présentant quelque intérêt ; et la note annexée aux *Lettres de Mme de Montbrillant*² montre, sous cette réserve que l'intervention de l'Assemblée Nationale est au moins douteuse, que telle fut la voie suivie par ce premier fragment du manuscrit confisqué.

Dans la fragmentation qui dut avoir lieu à cette époque nous ne pouvons voir une simple négligence. Il faut tenir compte du fait que, tandis qu'une clé accom-

1. T. XIII, n° 352.

2. Reproduite ici, p. 40.

pagne les 140 cahiers des Archives, les 44 cahiers et feuilles détachées de l'Arsenal, où l'on décrit la noire ingratitude de René envers sa bienfaitrice, en sont dépourvus, et ont été de plus comme enterrés sous le titre trompeur de *l'Histoire de madame de Rambure*, encore en usage au catalogue, bien qu'aucun personnage ne porte ce nom, qui a été raturé et remplacé par celui de la véritable héroïne, Mme de Montbrillant, dans le seul endroit du manuscrit où il apparaisse. Celui qui eut ainsi à cœur de dérober à l'attention cette partie du roman, était-ce un admirateur de Jean-Jacques irréséchi et maladroit qui ne songea qu'à dissimuler un pamphlet dirigé contre lui en la personne de René? ou un ami de Grimm, instruit de son désir de dissimuler les calomnies jusqu'à la disparition des témoins capables de les réfuter? Quoi qu'il en soit, il a réussi à tenir dans l'ombre le chapitre le plus intéressant du récit. Après l'édition des *Mémoires*, les *Lettres de Mme de Montbrillant* furent identifiées comme un manuscrit incomplet du même ouvrage. Mais *l'Histoire de madame de Rambure* sommeilla plus de quatre-vingts ans dans sa boîte de carton jusqu'à ce que M. Tourneux, à l'occasion de ses recherches sur Diderot, l'exhumât et fit part de sa découverte à MM. Perey et Maugras, qui, nous l'avons vu, ne voulant pas rouvrir l'« éternelle discussion sur Rousseau », ont détourné les yeux, pour ne pas voir les preuves qui démentaient leurs premières affirmations sur la véracité des *Mémoires*.

Voilà pour l'histoire du manuscrit saisi dans la maison de Grimm, et qui se trouve actuellement partagé entre les Bibliothèques des Archives et de l'Arsenal.

Le manuscrit employé par Brunet venait aussi de Grimm par les mains de Lecourt de Villière. Les raisons qui avaient provoqué le choix de ce dépositaire ont pu paraître difficiles à découvrir à MM. Perey et Maugras, qui veulent que l'ouvrage de Mme d'Épinay n'ait été

destiné à la publication ni par elle ni par Grimm. Depuis qu'il est établi que cet ouvrage était bien destiné à être publié, et préparé pour l'être, dès que les témoins auraient disparu, il n'y a rien d'extraordinaire dans ce choix fait par Grimm d'un personnage obscur et digne de confiance, qui avait des raisons particulières d'être attaché à Mme d'Épinay, chez qui il avait jadis occupé les fonctions d'intendant. Lecourt de Villière, paraît-il, n'était pas le secrétaire de Grimm, mais son agent confidentiel et son homme d'affaires, poste analogue à celui qu'il occupait au service de Mme d'Épinay. Cet homme, dépositaire du document, devait être d'autant plus disposé à suivre les instructions qu'on lui donnait qu'il était assuré d'agir pour le bon renom d'une dame dont la générosité et la bonté lui rendaient, paraît-il, tous ses serviteurs profondément attachés. Ce Lecourt, il faut le reconnaître, se montre extraordinairement dévoué et patient en laissant à ses héritiers, quels qu'ils fussent être, tous les profits à venir de cette opération. Mais tout en constatant cette patience héroïque et ce désintéressement, on doit se rappeler que, pendant la Révolution, l'agent de Grimm, l'ancien intendant de Mme d'Épinay, agissait sagement en laissant dans l'ombre tous les faits rappelant son ancien rôle auprès des ennemis de Rousseau; car rien n'eût été plus dangereux pour un homme dans sa position que d'être soupçonné de garder un document destiné à réfuter les *Confessions*.

Toutes ces considérations nous aident à comprendre comment Grimm s'y prit avec Lecourt de Villière; elles ne nous donnent pas la clé de l'énigme des deux manuscrits, l'un saisi chez Grimm, l'autre acheté par Brunet.

Pour résoudre ce problème, ce qu'il fallait, nous nous en convainquîmes bien vite, c'était de trouver le second manuscrit, l'examiner aussi soigneusement que le premier et les comparer l'un à l'autre.

Cette recherche n'aurait pas dû être si difficile qu'elle le fut : car lorsque nous l'entreprîmes en 1896, le manuscrit de Brunet se trouvait depuis onze ans dans une bibliothèque publique. Personne cependant ne paraissait avoir d'indice sur le sort de ce document à la Bibliothèque Nationale, aux Archives, à l'Arsenal, où notre enquête n'obtint que des réponses découragées. Brunet, qui avait de fortes raisons, nous le verrons bientôt, pour ne pas laisser sortir de ses mains un manuscrit qu'il affirmait n'avoir pas altéré, tint ce document jalousement enfermé jusqu'à sa mort (1867). Il fut mis en vente le 28 avril 1868 par M. Labitte, quai Malaquais, avec les autres livres et manuscrits du fameux bibliographe. L'acquéreur du document fut M. Möselmann. Ce fut pendant longtemps tout ce que nous pouvions découvrir. Ce M. Möselmann vivait-il encore? Quel motif avait-il eu d'acheter ce manuscrit? Avait-il écrit quelque chose sur ce sujet? Avait-il montré le document à quelqu'un? Nous était-il possible d'entrer d'une manière quelconque en rapport avec l'heureux possesseur de ce trésor, et pourrions-nous obtenir de lui l'autorisation d'en prendre connaissance? Autant de questions dont nous importunions les bibliothécaires toujours obligeants, mais toujours décourageants : lorsqu'après plusieurs mois un hasard nous donna enfin le renseignement qui nous était nécessaire.

Un autre chercheur qui fouillait comme nous les précieux documents secrets de la Bibliothèque de l'Arsenal et que nous interrogeâmes sur l'édition manuscrite de la *Correspondance Littéraire* nous conseilla d'aller voir au musée Carnavalet, où la Bibliothèque historique de la Ville de Paris se trouvait encore à cette date. En examinant les catalogues nous découvrîmes que parmi les documents en sa possession se trouvait le *Manuscrit original employé par J.-C. Brunet pour la publication des Mémoires de Mme d'Épinay*.

Voici la note qui accompagne le premier des neuf volumes de cet énorme manuscrit. On remarquera qu'elle ne fait que reproduire les assertions de la Préface imprimée.

Les *Mémoires* de Mme d'Épinay ont été publiés pour la première fois en 1818 par M. Brunet d'après ce manuscrit donné à Grimm par Mme d'Épinay elle-même et laissé par celui-ci à son dernier secrétaire Lecourt de Villière, quand il dut quitter la France. M. Brunet acheta ce ms. en 1817 des héritiers de L. de Villière et le conserva jusqu'à sa mort. A la vente de J.-C. Brunet, il fut acquis par M. Möselmann, qui le légua à Mme Gouetti, à la vente de laquelle la Bibliothèque l'a acheté au prix de 600 francs, le 21 février 1885.

Évidemment, la direction de la Bibliothèque de la Ville appréciait la valeur de son acquisition comme un document historique intéressant et un beau spécimen de calligraphie du XVIII^e siècle. Mais il n'en est pas moins curieux de constater le peu d'intérêt attaché à la critique de Rousseau, et le peu d'efforts faits pour découvrir s'il fut un grand calomniateur ou un grand calomnié.

Avant la découverte tout accidentelle que nous en fîmes, ce document est demeuré sur les rayons d'une bibliothèque publique tout aussi secret qu'il l'avait été pendant trente-quatre ans après la mort de Mme d'Épinay, jusqu'à la publication des *Mémoires*; et pendant les soixante-sept années où il avait été dérobé à toute investigation (d'abord par Brunet, et ensuite par M. Möselmann et par Mme Gouetti). Cependant, la question de savoir si l'édition imprimée des *Mémoires* reproduit fidèlement l'ouvrage original ne pouvait être définitivement résolue que par l'examen du manuscrit; tandis que par sa comparaison avec les manuscrits des Archives et de l'Arsenal, tous les doutes (s'il en existait encore) sur les intentions de Grimm, relatives à la publication de cet ouvrage s'évanouirent.

Or cette comparaison donne tout d'abord la raison d'être des deux manuscrits.

Le manuscrit de Brunet est indiscutablement la copie au net des cahiers corrigés de l'ouvrage original. Toutes les corrections et interpellations qui défigurent les vieux feuillets des manuscrits des Archives et de l'Arsenal se trouvent exactement reproduites dans la copie réécrite pour les besoins de la publication. L'écriture claire et soignée à l'extrême du manuscrit de Brunet est très nettement celle de Mailly, l'un des secrétaires employés par Grimm pour la *Correspondance Littéraire*¹.

Il est évident que si Grimm a pris à son compte de faire copier ce manuscrit, long de 2300 pages, par un calligraphe aussi habile que Mailly, c'est qu'il préparait l'ouvrage en vue de sa publication future. Mais ce n'était pas seulement un sacrifice d'argent que consentait à faire ce Grimm d'ordinaire si circonspect. Les faits nous le prouvent : ce personnage positif et prudent, si capable (comme la sentimentale Mme d'Épinay en fit la douloureuse expérience) de faire passer l'intérêt personnel avant l'amour dans les affaires de cœur, n'écoutait plus absolument que ses rancunes personnelles quand il était dominé par cette haine suprême de Rousseau : qui fut certainement sa plus grande passion, puisqu'elle le fit s'exposer à des dangers qui pouvaient facilement lui coûter la vie.

On ne peut douter, en effet, qu'après la publication de la seconde partie des *Confessions* en 1789, et surtout après l'apparition des *Lettres* de Ginguené en 1791, Paris n'était pas un lieu sûr pour le calomniateur et persécuteur avéré de Rousseau. Il l'avait senti; et avait quitté la

1. Les papiers de Grimm conservés aux Archives contiennent des reçus signés de ce même Mailly, attestant le versement (fait par Meister à l'ordre de Grimm) de diverses sommes relatives à des copies de la *Correspondance Littéraire* destinées à l'impératrice Catherine.

France pour un temps. Il y revint, avec la plus grande discrétion possible, en octobre 1791; et passa quatre mois de réclusion dans sa maison, rue du Mont-Blanc, ne voyant personne, et s'occupant évidemment à régler des affaires privées urgentes. Evidemment aussi, ce qui l'avait ramené à Paris, ce n'était pas le souci de déménager les objets qu'il y avait laissés, car ses meubles, ses vêtements, ses livres, etc., furent saisis chez lui en 1793.

Dans ses *Mémoires historiques sur l'origine et les suites de mon attachement pour l'impératrice Catherine*, Grimm donne pour unique raison de son retour à Paris son impatience et sa préoccupation de mettre en sûreté sa correspondance confidentielle avec l'Impératrice de toutes les Russies.

Quatre mois semblent bien longs pour les consacrer exclusivement à faire sortir des lettres de chez soi. Et le fait qu'à cette même époque le manuscrit acquis plus tard par Brunet passa aux mains de Lecourt de Villière est confirmé par cet éditeur; qui sans doute tenait le renseignement des personnes auxquelles il acheta ce document. L'hypothèse que pendant ces quatre mois Mailly achève la belle copie de l'ouvrage de Mme d'Épinay semble confirmée, elle aussi, par toutes les circonstances. Sans doute la mise au net des anciens cahiers, arrangés dans ce but, dut être commencée du vivant de Mme d'Épinay, car les quatre premiers des neuf volumes que possède la Bibliothèque Historique contiennent nombre de petites corrections écrites de sa main. Les cinq derniers volumes n'ont plus de ces corrections, autrement dit, ils n'offrent aucune trace de révision due à l'auteur; et c'est ce qui nous autorise à conclure que la copie fut achevée après sa mort. Or la date de cet achèvement se place, nous le croyons, entre novembre 1791 et février 1792, alors que Grimm, en danger continuel d'être arrêté, se tenait étroitement renfermé

chez lui. Ceci paraît établi par l'oubli d'une précaution bien naturelle, omission qui ne s'explique que par la hâte avec laquelle cette tâche fut accomplie, et par la nervosité de Grimm, qui reconnaît avoir senti la présence d'une curiosité malveillante épiait tous ses mouvements. C'eût été si bien un acte de prudence, quand le travail de Mailly fut terminé, de détruire les cahiers originaux contenant la preuve flagrante de ses propres corrections et de celles de Diderot, que la saisie de ces documents chez lui, l'année suivante, ne peut s'expliquer que par le désir de Grimm de quitter Paris, son but suprême atteint, sans éveiller les soupçons qu'aurait provoqués la destruction de ses papiers. Il est probable qu'il caressait, lui aussi, la singulière illusion, partagée alors par beaucoup d'émigrés, que la fièvre révolutionnaire ne tarderait pas à se résorber d'elle-même, et que, l'ancien régime rétabli, il pourrait rentrer à Paris et remettre tout en ordre chez lui. Les choses, nous le savons, ne tournèrent pas ainsi; et Grimm ne revit plus jamais Paris. Quand il apprit l'année suivante, à Dusseldorf, la confiscation de tous ses biens, sa protestation contre « ce pillage » prouve combien il se préoccupait de décliner à l'avance toute propriété du manuscrit qu'il voulait classer parmi « *les papiers ne lui appartenant pas et déposés entre ses mains par des amis* ». En dépit de cette mésaventure, Grimm eut la chance de son côté : puisqu'il évita la révélation, qui semblait fatale, de son complot secret contre Rousseau. On a vu comment l'aspect des anciens feuillets et des pages détachés de l'ouvrage trouvés parmi les papiers de Grimm, inquiétèrent l'indolence, plus qu'ils ne stimulèrent la curiosité, des commissaires qui dressèrent le premier inventaire de la bibliothèque et des manuscrits. On a vu aussi comment, par suite de l'ignorance où l'on était des philosophes et de leur époque, un moine défroqué, Dom Poirier, ne saisit pas le véritable caractère des écrits

originaux de Mme de la Live. Et enfin, on a vu comment la timidité mal avisée d'un admirateur de Rousseau, ou la ruse prévoyante d'un complice de Grimm, fit ensevelir dans la bibliothèque de l' Arsenal les chapitres importants de cette histoire calomnieuse sous le titre trompeur d'*Histoire de madame de Rambure*. Il reste à voir comment un autre hasard rendit acquéreur du document déposé chez Lecourt de Villière non seulement un de ces éditeurs littéraires dont les intérêts et les préventions faisaient un ami des encyclopédistes et un adversaire de Rousseau, mais de plus un homme bien au fait de l'histoire de l'époque; et qui, pour rehausser l'importance de l'ouvrage qu'il donnait au public, altérait délibérément le texte, en vue de lui donner un caractère plus littéralement historique que celui que les auteurs originaux n'avaient voulu lui attribuer. Et comment, aussi, par suite de la nouvelle falsification de l'ouvrage, déjà falsifié, d'autres complications venaient s'introduire dans l'affaire : c'est ainsi qu'il devenait difficile aussi bien à d'honnêtes et laborieux critiques comme Musset-Pathay et Boiteau (qui n'avaient pour se guider que les *Mémoires* imprimés) d'arriver à se faire une idée claire des desseins des conspirateurs originaux.

Après le quatrième de ses neuf volumes, le manuscrit Brunet ne présente plus aucune correction de la main de Mme d'Épinay. Mais d'autres corrections, plus étendues que les précédentes, parsèment tout l'ouvrage sans exception; elles représentent — la comparaison avec l'édition de 1818 ne laisse aucun doute — la laborieuse mise en état pour l'impression effectuée par Brunet et Parison, — ou par ce dernier seul, s'il faut en croire Brunet.

Et cette mise en état du texte, consistant soit en des notes au verso laissé en blanc des feuillets, soit en des languettes de papier gris verdâtre collées légèrement sur les lignes

d'écriture, infirme singulièrement les déclarations de la Préface ¹ :

Il a... fallu, pour assurer le succès de l'ouvrage auprès des lecteurs de tous les temps, supprimer les redites fréquentes, les épisodes inutiles et un assez bon nombre de factums contre M. d'Épinay. Toutefois nous n'avons rien voulu changer ni dans la forme un peu singulière de l'ouvrage, ni dans les faits, ni même dans le style, qui n'a pas toujours cette correction qu'on aimerait à y trouver, et si nous ne publions pas tout ce qu'a écrit Mme d'Épinay, nous ne publions du moins rien qu'elle n'ait écrit.

Le relevé et l'examen de toutes les additions, suppressions et modifications dues aux éditeurs suffisent à prouver que chacune des allégations ci-dessus est une contre-vérité ².

Les éditeurs ont imprimé comme figurant dans l'ouvrage un grand nombre de passages et diverses lettres qui n'appartiennent pas au récit original de Mme d'Épinay et qui se trouvent dans le manuscrit sur des feuillets intercalés ³.

Ils ont rectifié un grand nombre d'inexactitudes du manuscrit, afin que la véracité de Mme d'Épinay ne parût pas fléchir un seul instant.

Ils ont modifié plusieurs lettres du manuscrit pour faire concorder leur texte avec celui de la *Correspondance* de Rousseau, alors que Mme d'Épinay les avait déformées pour les adapter aux besoins de son récit.

Ils ont ainsi complètement modifié la forme, et faussé le caractère de l'ouvrage original, en donnant pour une autobiographie sérieuse, pour une description littérale et sincère de personnages réels et d'événements historiques, ce

1. *Mémoires* (Brunet), I, ix.

2. On trouvera un relevé complet et une analyse détaillée dans *A New Criticism*, I, 391-415.

3. Par exemple t. II, 252 (Ms. VII, 8).

qui n'était qu'une œuvre à visées romanesques : où l'auteur entendait donner librement à des personnages connus le cadre d'aventures, la conduite et les qualités qu'il lui plairait ; sans s'astreindre à garantir l'exactitude d'aucun des faits qu'elle racontait.

Et cette altération voulue de la forme et du caractère de l'ouvrage a entraîné l'éditeur non seulement à « supprimer les redites fréquentes et les épisodes inutiles », mais encore à sauter un grand nombre de pages attachantes, simplement parce qu'elles étaient incompatibles avec la théorie d'un récit historiquement exact de la conduite de Grimm, de Diderot, de Rousseau.

La comparaison de l'ouvrage tel qu'il sortit des mains des éditeurs du XIX^e siècle avec « l'édition » qu'en avaient préparée Grimm et Diderot, montre de plus que les nouveaux falsificateurs ont travaillé en contradiction avec les premiers. Les inexactitudes que Brunet mettait au compte de l'étourderie, et qu'il s'applique consciencieusement à corriger avec sa profonde « connaissance de l'époque », partaient d'un plan mûrement délibéré : ce plan c'était de bénéficier de l'équivoque d'un roman à clé pour établir par de simples insinuations l'opinion que Rousseau est un imposteur, un ingrat, un sophiste dangereux, un parfait égoïste, rendu fou vers la fin par l'envie, le soupçon et l'amour de la célébrité, tout en échappant à la nécessité de préciser en substance les accusations alléguées à l'appui de cette théorie de son caractère.

Diderot, dont le faible pour les circonlocutions est reconnu par ses critiques les plus bienveillants, a suivi ailleurs la même marche.

Dans sa fameuse note 191 de l'*Essai sur la vie de Sénèque*¹, il ne nomme pas « l'artificieux scélérat » dont il invite tout le monde à se défier et à s'écarter parce qu'il

1. *Essai sur la vie de Sénèque*, Paris, 1779, p. 121-122.

calomnia ses anciens amis; même, à la fin de sa dénonciation de « l'homme atroce », du « lâche », de l' « ingrat », il écrit : *Mais je ne pense pas qu'il ait existé, ni qu'il existe jamais un pareil homme.* Dans une seconde édition de l'*Essai*, quatre ans plus tard ¹, il sait tirer parti de cette note.

On a dit, écrit-il (après l'avoir citée en en modifiant la fin ²), que ma sortie s'adressait à Jean-Jacques Rousseau.

Ce Jean-Jacques a-t-il fait un ouvrage tel que celui que je désigne? A-t-il calomnié ses anciens amis? A-t-il décelé l'ingratitude la plus noire envers ses bienfaiteurs? A-t-il déposé sur sa tombe la révélation de secrets confiés ou surpris? Cette lâche & cruelle indiscretion peut-elle semer le trouble dans des familles unies, & allumer de longues haines entre des gens qui s'aiment? Je dirai, j'écrirai sur son monument : *Ce Jean-Jacques que vous voyez fut un pervers....*

Jean-Jacques n'a-t-il rien fait de pareil? Ce n'est plus de lui que j'ai parlé.

Existe-t-il, a-t-il jamais existé un méchant assez artificieux pour donner de la consistance aux horreurs qu'il débite d'autrui par les horreurs qu'il confesse de lui-même? *J'ai protesté que je n'en croyais rien. Censeurs, à qui donc en voulez-vous? S'il y a quelqu'un à blâmer, c'est vous; j'ai ébauché une tête hideuse, & vous avez écrit le nom du modèle au-dessus.*

C'est de nouveau sur le lecteur que serait retombée sans doute la responsabilité d'écrire le nom de Rousseau sous le portrait de René, faux philosophe, faux ermite, faux ami, si le projet primitif de Diderot relatif aux *Mémoires de Mme d'Épinay* avait été mis à exécution.

On ne peut jusqu'ici tirer, à l'honneur des éditeurs des *Mémoires*, qu'une conclusion, des altérations frauduleuses d'un manuscrit qu'ils prétendaient avoir laissé intact. On a vu que Michaud, Suard, Barbier et Brunet, — tant en

1. *Essai sur les règnes de Claude et de Néron...* Paris, 1782, 2 vol., t. I, 126-127. *OEuvres* (Tourneux), III, 91-92.

2. « ... Mais ce monstre a-t-il jamais existé? Je ne le pense pas. »

admirateurs qu'en éditeurs des Encyclopédistes, — ont collaboré d'une manière indéniable (et ils le reconnaissent) à la tâche de retourner le jugement porté sur Rousseau par ses contemporains. Ils ont recherché et reproduit des pamphlets qu'ils savaient avoir été réfutés; ils ont fort maltraité, et présenté dans un faux jour des documents contemporains en leur possession, alors qu'ils étaient qualifiés pour juger de leur véritable valeur. En présence de ces faits, il est impossible de supposer que ces défenseurs des « grands hommes du xviii^e siècle (entendez : les Encyclopédistes) aient pu croire sincèrement en la justice de leur cause. Pour apprécier exactement leurs motifs il nous faut voir en ces adroits bibliographes et collectionneurs non point de nouveaux conspirateurs, hardiment conscients de leur œuvre, mais les apologistes et peu scrupuleux champions des philosophes, en particulier de Diderot et de Grimm, que des sympathies personnelles et des affinités intellectuelles leur faisaient regarder comme les seuls philosophes du xviii^e siècle, et qui avaient souffert dans l'estime publique du fait de leur mauvais traitement de Rousseau.

Que Brunet et son collaborateur Parison ne comprissent rien au projet des premiers conspirateurs prouve clairement qu'ils furent les protecteurs, sinon innocents, du moins ignorants, d'une entreprise aussi soigneusement préparée. Cependant leur intervention fit sans doute que le succès dépassa les espérances des conjurés. Les *Mémoires* de Mme d'Épinay édités par Brunet forcèrent certainement mieux la confiance des lecteurs que n'eussent pu le faire les *Lettres* de Mme Montbrillant, reproduites intégralement d'après le manuscrit. Certains sacrifices durent être faits en même temps, pour maintenir les prétentions de l'ouvrage à l'exactitude historique.

Ainsi l'on découvre, en examinant le manuscrit, que le neuvième volume tout entier (plus de deux cents pages),

qui renferme le dénouement du roman, a été complètement supprimé par l'éditeur, bien que cette dernière partie, du point de vue littéraire autant que du point de vue critique, méritât de retenir l'attention.

Quiconque a vu l'édition Brunet se rappelle qu'après une lettre adressée à Mme de H..., à Genève, lettre qui contient les raisons de Mme d'Épinay pour ne pas réimprimer deux ouvrages tirés pour ses amis en nombre limité, les éditeurs affirment en italiques : « Ici finissent les *Mémoires* de Mme d'Épinay »; ils aggravent même la déception ainsi causée au lecteur par une longue note où ils regrettent que l'auteur n'ait pas mené son récit plus loin.

Sans doute Brunet avait confié à Paul Boiteau que l'ouvrage original continuait au delà de ce terme, mais il lui avait par contre affirmé que la « longue et ennuyeuse histoire des procès qu'elle eut à soutenir contre son mari » remplissait presque tout cet épilogue.

Ce qui eût assurément déplu à tout le monde, disait de plus Boiteau en se fondant sur ce que Brunet lui avait dit, c'est la manière dont Mme d'Épinay, à bout d'aventures et fort essoufflée, s'arrangeait pour faire une fin à son roman. Par exemple, Grimm devenait aveugle, et son amie le soignait en sœur de charité.

Or cette invention vient de Brunet seul, et Mme d'Épinay n'y a aucune part. Non, il n'est pas vrai qu'après avoir ramené Mme de Montbrillant de Genève, l'auteur eût épuisé sa provision d'aventures, puisqu'elle poursuit allégrement son récit dans un volume de 200 feuillets. Non, il n'est pas vrai qu'en manière de conclusion Grimm, sous le nom de Volx, devint aveugle ni que Mme d'Épinay se fit sœur de charité pour l'amour de lui. Le dénouement du récit original est tout différent. Le roman s'achève par la mort de Mme de Montbrillant, désespérée de sa séparation de l'incomparable Volx.

Cet austère modèle de vertu a, quand il écrit, une tendance à la plaisanterie. Une de ses lettres, purement privée, qui renferme une allusion malicieuse à l'échec d'un commandant en chef¹, est saisie par la police, et constitue la base d'une accusation d'espionnage. Cette injure paraît à Volx plus cruelle que la mort. Son protecteur, le Dauphin, lui conseille de se réfugier en Angleterre jusqu'à ce que l'indignation populaire soit apaisée et qu'il trouve occasion de se justifier. *Moi? obligé de me justifier? Et de quoi?* demande ce modèle de vertu. Après mille protestations, et des scènes déchirantes avec Mme de Montbrillant et Garnier, l'incomparable Volx part pour l'Angleterre. Et Mme de Montbrillant inaugure par une syncope une agonie fort longue, et quelque peu ennuyeuse, qui lui fournit prétexte à une profession de foi de femme philosophe qui peut se comparer à celle de la dévote Julie dans la *Nouvelle Héloïse*. Le fidèle Garnier veille auprès du lit de Mme de Montbrillant et recueille son dernier soupir. Il abandonne alors lui-même la France; avec sa femme et sa fille il s'établit en Angleterre, où il consacre son existence à surveiller le malheureux Volx pour l'empêcher de mettre, dans sa douleur, un terme à ses jours.

On accordera que cette conclusion n'est guère compatible avec la théorie que Mme d'Épinay était « l'esclave de la vérité » et que son roman représente les mémoires authentiques de sa vie. Mais nulle excuse n'est admissible pour justifier la suppression radicale de ces chapitres, simplement parce qu'ils détruisaient une impression que l'auteur elle-même n'eut jamais l'intention de donner à ses lecteurs. Admettons que l'incomparable Volx ait pu prendre avec plus de calme et de sang-froid la méprise causée par son innocente plaisanterie, et qu'on ne se

1. Le duc de Broglie.

sente pas touché profondément par les scènes tragiques qui précèdent sa fuite en Angleterre. Concédon's encore qu'un désespoir d'amour paraît fort insuffisant pour conduire au tombeau une femme telle que Mme de Montbrillant, qui affronta tant d'orages et suscita tant d'intrigues. Avouons que, s'il était indispensable que l'héroïne mourût, il ne l'était point qu'elle mît si longtemps à mourir. — Mais, tout en reconnaissant à Brunet le droit d'abrég'er les lamentations de Volx et l'agonie de Mme de Montbrillant, il n'avait pas celui de laisser Volx en France, et Mme de Montbrillant en vie!

Et, bien que les deux cents dernières pages du manuscrit ne soient pas la meilleure partie de l'ouvrage, ce serait une erreur de croire qu'il soit permis au critique de les négliger. Dans cette espèce de transfiguration qui termine le roman, il est vrai que Volx, Garnier et Mme de Montbrillant perdent toute ressemblance avec Grimm, Diderot et Mme d'Épinay. Mais ils revêtent une ressemblance indéniable avec trois personnages imaginaires qui nous sont familiers. Les lecteurs qui connaissent la *Nouvelle Héloïse* ne peuvent douter, en étudiant le dernier volume du manuscrit, qu'il ne s'y trouve une tentative pour surpasser Rousseau dans son propre domaine, que nous sommes invités à considérer Garnier comme un type de noble ami qui repousse Milord Édouard dans l'ombre, et à accepter Volx et Mme de Montbrillant comme un couple d'amants d'un intérêt plus pathétique que Julie et Saint-Preux.

Il nous reste à résumer ce que la découverte et l'étude comparée de ces manuscrits apportent de nouveau pour l'étude critique de la personnalité de Jean-Jacques.

Et, tout d'abord, en ce qui concerne les *Mémoires* de Mme d'Épinay;

Il est prouvé que cet ouvrage — accepté par la critique actuelle comme fournissant le récit fait par Mme d'Épinay

de la querelle de Rousseau et de ses anciens amis, et comme apportant le témoignage à opposer aux déclarations de l'auteur des *Confessions* — ne renferme pas l'histoire originale de Mme d'Épinay. Le manuscrit de l'Arsenal et des Archives montre que le roman original fut « récrit dès le commencement », conformément à un plan dicté à Mme d'Épinay par Grimm et Diderot. Le manuscrit de la bibliothèque de la rue de Sévigné prouve que l'histoire racontée dans les *Mémoires* imprimés (c'est-à-dire l'histoire invoquée comme preuve contre les déclarations de Rousseau par la critique actuelle) a été ultérieurement falsifiée par les premiers éditeurs du livre.

En d'autres termes, toute l'argumentation tirée de la prétendue concordance entre les relations de la conduite de Rousseau par Mme d'Épinay d'une part et les Encyclopédistes de l'autre, ne tient pas debout; il est prouvé que tous les jugements basés sur la croyance à la vérité essentielle des *Mémoires* ne s'appuient que sur des fondements faux.

Pour ce qui regarde, d'autre part, la conspiration contre Rousseau, il est prouvé que cette conspiration exista.

Les différents manuscrits de l'ouvrage posthume de Mme d'Épinay et l'histoire de ces documents nous aident à découvrir l'instrument soigneusement ajusté par les conspirateurs pour transmettre à la postérité leur portrait calomnieux de l'homme qu'ils détestaient.

Ici également l'argumentation, réfutée par l'évidence qui résulte de ces documents, n'a plus ni valeur, ni raison d'être. Il n'est plus permis, en présence de cette évidence, de regarder comme « extravagante » ou « improbable » l'idée que des hommes, dans la position de Grimm et de Diderot, auraient eu l'intention maligne ou auraient pris la peine de conspirer délibérément contre Rousseau, dans le but de lui édifier une réputation entièrement fausse.

Il est prouvé, au contraire, qu'ils eurent cette malignité et qu'ils prirent cette peine.

Tout ceci établi, la question n'est plus de discuter si l'hypothèse d'un complot est vraisemblable ou, au contraire, absurde. Mais il s'agit d'examiner les instruments dont les conspirateurs se sont servis, l'usage qu'ils en ont fait et le plan qu'ils ont suivi.

CHAPITRE IV

JEAN-JACQUES. L'ARTIFICIEUX SCÉLÉRAT

Plan indiqué par Diderot, pour diffamer Rousseau. Suivi dans la *Correspondance Littéraire* et dans les *Sept scélératesses du Citoyen Rousseau*, ce plan a été interpolé dans l'œuvre de Mme d'Épinay.

Nous savons que l'idée maîtresse des conspirateurs était de prêter à Rousseau une réputation de sophiste et de charlatan.

Mais il y avait à cela un invincible obstacle. Sa vie, indépendante et simple, s'étalait, ouverte à chacun. On avait affaire à un philosophe dont les actes, contrairement à ceux de ses confrères, s'accordaient avec les doctrines. Il prêchait l'indépendance et la liberté par le travail manuel : et il gagnait son pain en copiant de la musique. Il enseignait que la protection des hommes de lettres par des personnages opulents et haut placés entravait la libre expression de leurs opinions, et il refusait toute protection, jusqu'à la pension que le roi lui offrait. Il soutenait que le bonheur n'est pas dans la course à la gloire, ni dans les distractions et les obligations que comporte la vie mondaine : et à l'apogée de sa célébrité, ardemment recherché par les chefs de l'aristocratie, le premier usage qu'il fait de sa faculté de régler sa vie à sa convenance est d'abandonner Paris et de s'établir à la campagne, pour y mener en paix une existence de travail et de méditation, loin de l'énervement stérile des cités.

Comment soutenir alors que cet homme agissait en hypocrite et en imposteur lorsqu'il vantait, dans ses écrits, la simplicité des mœurs et la vie naturelle? — Une seule voie restait ouverte à ses calomniateurs. Ils donnèrent la clé du mystère en déclarant que cet ambitieux s'efforçait de conquérir la notoriété. La fausseté devenait la caractéristique essentielle de ce prophète de vérité. L'énigme que présentaient ses motifs et ses goûts intimes pouvait, en conséquence, n'être résolue que d'une seule manière. *Il fallait prendre exactement la contre-partie de tout ce qu'il disait, faisait, ou écrivait, pour connaître son véritable caractère.*

Rousseau, par exemple, prétendit toujours avoir été traité avec bonté et affection avant sa célébrité par tous ceux, hommes ou femmes, avec qui il avait été lié aux différents moments de sa carrière. Il affirmait que son séjour en Savoie, à Annecy, à Chambéry, aux Charmettes, avait été la plus heureuse période de sa vie. Son adolescence vagabonde, journées d'indépendance et de romanesques aventures qui compensaient, pour cet enfant épris de la nature et de la liberté, les épreuves et les privations ne s'achevèrent qu'à vingt ans accomplis. Les huit ou neuf années qui suivirent furent un intervalle, dit-il ¹, où il se passa peu d'événements dignes d'être rapportés, car son existence (d'abord en qualité de secrétaire du cadastre, et ensuite comme maître de musique) était « aussi simple que douce ».

Cette uniformité, écrit-il, était précisément ce dont j'avais le plus grand besoin pour achever de former mon caractère, que des troubles continuels empêchaient de se fixer. C'est durant ce précieux intervalle que mon éducation mêlée et sans suite, ayant pris de la consistance, m'a fait ce que je n'ai plus cessé d'être à travers les orages qui m'attendaient.

1. *Confessions*, 1^{re} partie, V.

Il menait, à cette époque, une vie à la fois paisible et distrayante. Mme de Warens était toujours bien vue de la bonne société de Chambéry; et son protégé, le jeune musicien de Genève, fut partout le bienvenu, autant pour son charme personnel que par égard pour sa protectrice.

L'accueil aisé, l'esprit liant, l'humeur facile des habitants du pays me rendit le commerce du monde aimable; et le goût que j'y pris alors m'a bien prouvé que si je n'aime pas à vivre parmi les hommes, c'est moins ma faute que la leur.

— Mais les souvenirs vraiment délicieux de ces années se résument dans les mois d'été passés aux Charmettes, petit chalet isolé au milieu des montagnes, où Rousseau eût pour toute société son adorée Mme de Warens, et pour compagnie la nature ¹ et ses propres pensées.

Ici commence le court bonheur de ma vie; ici viennent les paisibles, mais rapides moments qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu. Moments précieux et si regrettés! ah! recommencez pour moi votre aimable cours; coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession. Comment ferai-je pour prolonger à mon gré ce récit si touchant et si simple, pour redire toujours les mêmes choses et n'ennuyer pas plus mes lecteurs en les répétant que je ne m'ennuyais moi-même en les recommençant sans cesse?... Je me levais avec le soleil, et j'étais heureux; je me promenais et j'étais heureux; je voyais maman [Mme de Warens], et j'étais heureux; je la quittais, et j'étais heureux; je parcourais les bois, les coteaux, j'errais dans les vallons, je lisais, j'étais oisif, je travaillais au jardin, je cueillais les fruits, j'aidais au ménage et le bonheur me suivait partout : il n'était dans aucune chose assignable, il était tout en moi-même, il ne pouvait me quitter un seul instant.

Une telle existence, à l'époque décisive qui s'étend de

1. *Confessions*, 1^{re} partie, liv. VI.

la vingtième à la trentième année, quand les impressions ont la vigueur de la jeunesse et la plénitude virile, affirmèrent en Rousseau l'inaltérable foi au bonheur qui illumine ses œuvres. Ce bonheur, pour Rousseau; n'est point une chose vague et hors de notre portée, c'est la condition naturelle à l'homme et l'accomplissement de sa destinée.

Rousseau, dans l'ardeur de cette foi, fut jeté, à vingt-neuf ans, au milieu d'un monde qui avait perdu bien des croyances, et en particulier celle au bonheur. Cette société pour qui la gloire, la richesse, la puissance ou l'admiration étaient les seules fins humaines niait même que le bonheur fût possible ou simplement désirable. Bien qu'étranger à ce monde, Rousseau n'y fut pas reçu sans égards. Là encore, si nous l'en croyons, il n'eût aucune raison de se plaindre du sort ou des hommes.

Un jeune homme¹ qui arrive à Paris avec une figure passable, et qui s'annonce par des talents, est toujours sûr d'être accueilli. Je le fus; cela me procura des agréments sans me mener à grand'chose.

Cela lui procura, en tout cas, l'occasion de lire, à l'Académie des Sciences, un mémoire sur son *Nouveau Système de Notation musicale* qui lui valut de nombreux compliments et un diplôme de l'Académie. Et (ce qui est particulièrement important) il entra en relations avec des académiciens, des hommes de lettres ou des savants qui l'introduisirent auprès des maîtres de la pensée contemporaine. Si bien que (Rousseau le dit en personne), lorsqu'il en devint un lui-même, il ne prit point place en étranger parmi eux.

De plus, grâce à l'intérêt que lui portèrent deux duchesses (Mmes de Besenval et de Broglie), il obtint un poste de

1. *Confessions*, 2^e partie, liv. VII.

secrétaire d'ambassade. L'ambassadeur, M. de Montaignu, se conduisit indignement envers lui, il est vrai; mais Rousseau contracta, à Venise, de nombreuses et honorables amitiés. Il revint à Paris, conscient d'avoir quelque talent. D'autres aussi s'en rendirent compte.

Le 25 décembre 1745, Voltaire adressait à Rousseau, chargé de remanier sa *Princesse de Navarre*, une lettre des plus élogieuses :

Vous réunissez, monsieur, deux talents qui ont toujours été séparés jusqu'à présent. Voilà déjà deux bonnes raisons pour moi de vous estimer et de chercher à vous aimer. Je suis fâché pour vous que vous employiez ces deux talents à un ouvrage qui n'en est pas trop digne, etc.

C'est précisément à cette époque que Rousseau devint secrétaire de Mme Dupin et de son beau-fils, M. de Francueil. Il était en même temps leur ami. M. de Francueil lui confiait ses plus intimes secrets. Il présenta Jean-Jacques non seulement à sa femme, mais encore à Mme d'Épinay, sa maîtresse. Quant à Mme Dupin, c'est une de celles qui méritent le titre d'« ancienne amie » de Rousseau. Son attachement pour lui, né avant le départ de Jean-Jacques pour Venise, lui resta fidèle dans ses malheurs. Et les discrètes bontés qu'elle lui prodiguait sans cesse ne la conduisirent jamais à prendre avec lui des allures de bienfaitrice.

On a dû résumer ces quelques faits, car, à prendre la légende de Rousseau telle que la donnent Grimm, Diderot et l'histoire qui constitue les *Mémoires* de Mme d'Épinay, on se trouve en présence, comme il fallait s'y attendre, d'une contre-partie exacte de ce qui précède. Selon cette légende, Rousseau, avant sa célébrité, menait une existence misérable; les épreuves et les mésaventures qu'il eut à subir lui avaient aigri le caractère; et surtout les humi-

liations infligées par Mme Dupin l'avaient rempli d'amertume à l'égard des riches et des puissants !

Un des grands malheurs de M. Rousseau, lit-on dans la *Correspondance Littéraire* de juin 1762¹, c'est d'être parvenu à l'âge de quarante ans sans se douter de son talent.... (Il) a été malheureux à peu près toute sa vie. Il avait à se plaindre de son sort, et il s'est plaint des hommes. Cette injustice est assez commune, surtout lorsqu'on joint beaucoup d'orgueil à un caractère timide.... Au milieu de tous ces essais, il s'était attaché à la femme d'un fermier général, célèbre autrefois par sa beauté. M. Rousseau fut pendant plusieurs années son homme de lettres et son secrétaire. La gêne et la sorte d'humiliation qu'il éprouva dans cet état ne contribuèrent pas peu à lui aigrir le caractère.

Diderot, lui aussi, parle des ressentiments éprouvés par Rousseau à la suite de sa jeunesse malheureuse. Cet apôtre enthousiaste du bonheur et de la vertu qui naîtraient d'une vie simple était un cynique et un misanthrope !

— Rousseau affirme avoir été contraint d'adopter, dans son commerce avec la haute société, son ton naturel de franche simplicité parce qu'il commettait d'inévitables maladresses et se rendait involontairement coupable d'impolitesse, quand il s'efforçait d'imiter le ton maniéré et louangeur des gens du monde.

Grimm dit tout le contraire :

La simplicité et la brusquerie de Rousseau sont affectation pure. Il était fort habile à tourner un compliment. Ce n'est qu'après être devenu célèbre par son Discours retentissant de 1750 que, « n'ayant point de naturel dans le caractère », il assuma son rôle de cynique².

Jusque-là il avait été complimenteur galant et recherché, d'un commerce même mielleux et fatigant à force de tournures; tout à coup il prit le manteau de cynique, et, n'ayant

1. *Correspondance Littéraire*, V, 102, 101, 103.

2. *Id.*, [juillet 1762], V, 63.

point de naturel dans le caractère, il se livra à l'autre excès. Mais, en lançant ses sarcasmes, il savait toujours faire des exceptions en faveur de ceux avec lesquels il vivait, et il garda, avec son ton brusque et cynique, beaucoup de ce raffinement et de cet art de faire des compliments recherchés, surtout dans son commerce avec les femmes.

L'auteur des *Confessions* affirmait que son talent d'écrivain tenait uniquement à la force de ses convictions et à l'intérêt qu'il prenait au sujet à traiter. Il n'avait pas le don de l'éloquence purement littéraire. Sa phrase jaillissait, toute chaude et toute vivante, de son enthousiasme même, de sa foi en une humanité plus heureuse et meilleure.

Diderot et Grimm affirmèrent le contraire : Rousseau ne devenait éloquent que lorsqu'il lui fallait donner à des raisons fausses l'apparence de la vérité :

Jean-Jacques, écrit Diderot, est tellement né pour le sophisme que la défense de la vérité s'évanouit entre ses mains.... Je le sais par expérience. Il se soucie bien plus d'être éloquent que vrai, disert que démonstratif, brillant que logicien, de vous éblouir que de vous éclairer.

Le grand défaut de M. Rousseau, répète Grimm, c'est de manquer de naturel et de vérité; l'autre, plus grand encore, c'est d'être toujours de mauvaise foi,... il cherche moins à dire la vérité qu'à dire autrement qu'on ne dit, et à prescrire autrement qu'on ne fait.

La répugnance caractérisée de Rousseau pour les protecteurs, en même temps que son choix du métier de copiste, était (selon Diderot) une « seconde folie » ou plutôt une seconde « fausseté » de cet homme « superbe comme Satan ». En présence d'un fait indéniable, il ne restait plus qu'à prétendre qu'il copiait si mal et avec tant de retards, que ses clients n'étaient que des bien-faiteurs discrets. Touchant son indépendance, Diderot

assurait que, malgré son affectation de désintéressement, Rousseau acceptait et sollicitait, en secret, *tous les secours de la bienfaisance*; et bien qu'il eût refusé une pension du Roi de France, il n'hésitait pas à devenir le protégé secret d'une femme (Mme d'Épinay) dont il disait du mal tout en vivant à ses dépens.

Grimm maintint, lui aussi, que Rousseau ne gagna jamais son pain, comme il s'en vantait, en copiant de la musique¹.

En prenant la livrée du philosophe, il quitta aussi Mme Dupin et se fit copiste de musique, prétendant exercer ce métier comme un simple ouvrier et y trouver sa vie et son pain; car une de ses folies était de dire du mal du métier d'auteur, et de n'en pas faire d'autre.

Rousseau dit lui-même que son tempérament et ses souvenirs prolongés (il faut se rappeler qu'il avait vingt-neuf ans quand il quitta la Savoie) rendaient le séjour à la campagne si indispensable à son bonheur; que, durant les quinze années où il vécut à Venise et à Paris, il n'avait jamais cessé de se sentir en exil, jamais renoncé à l'espoir et à l'intention de trouver une paisible retraite, comme couronnement des efforts qu'il faisait pour améliorer son sort personnel. Là, éloigné des misères et des vices des cités, il devait pouvoir communier librement avec son âme et avec la nature, et trouver ainsi la force nécessaire pour exécuter les graves projets qu'il méditait.

Mais ici encore les « anciens amis » qui se prétendaient les seules personnes qualifiées pour le comprendre, soutinrent le contraire. Nul moins que Rousseau n'était fait pour vivre à la campagne; à personne la vie de Paris, l'animation, l'adulation qu'on y trouvait, n'étaient plus

1. *Correspondance Littéraire*, juin 1762.

nécessaires. Si bien que lorsqu'il s'enterra vivant à l'Ermitage (par esprit de contradiction et pour faire parler de lui à Paris), « son cœur s'y est aigri, et ses mœurs s'y sont corrompues »).

On ne s'améliore pas dans le bois avec le caractère qu'il y portait et le motif qui l'y conduisit, s'écriait Diderot.

Il se déchaîne contre la corruption de la ville, mais il brûle de l'habiter! Il a beau fermer la fenêtre de son ermitage qui regarde la capitale; c'est le seul endroit du monde qu'il voit. Au fond de sa forêt, il est ailleurs; il est à Paris¹.

Et Grimm renchérit² :

Il ne pouvait désormais (disait-il) avoir d'autre asile contre les hommes que les bois et la solitude. Elle ne convenait à personne moins qu'à une tête aussi chaude et à un tempérament aussi mélancolique et aussi impétueux que le sien. Il y devint absolument sauvage; la solitude échauffa sa tête davantage et raidit son caractère contre lui-même et contre ses amis. Il sortit de sa forêt, au bout de dix-huit mois, brouillé avec tout le genre humain.

Nous avons donc ici l'esquisse sommaire du Jean-Jacques de la légende. Elle devait, cette esquisse, servir de modèle au portrait que tracerait Mme d'Épinay dans son Histoire « réécrite depuis le commencement ». Voilà bien ce René destiné à jeter la consternation et le désarroi dans l'âme candide de Mme de Montbrillant « avec les *théories bizarres* qu'il défend dans leurs promenades et leurs conversations »; cet homme tellement « né pour le sophisme », « que la défense de la vérité s'évanouit entre ses mains ». Qui ne reconnaît dans ce personnage, qui a « beaucoup de goût pour les femmes » et qui est « galamment brusque », l'artificieux cynique dont le défaut

1. Salon de 1763 (t. X, 417. Tourneux).

2. *Correspondance Littéraire* (éd. Tourneux), V, 104.

capital est de n'être jamais naturel; et qui, sous son masque de rude sincérité, sait si bien pratiquer l'art de la flatterie? Dans les prédictions de Volx (avant que René vienne habiter la chaumière à la lisière du bois), où il est question des effets que ne manqueront pas d'avoir la solitude et la vie des champs sur ce tempérament nerveux, impétueux et mélancolique, qui ne reconnaîtrait les idées, les termes mêmes de l'éditeur de la *Correspondance Littéraire* de 1762? A cette époque, en effet, Grimm rappelait les résultats du séjour de Jean-Jacques dans le petit chalet que ses insistances, ses « persécutions » avaient arraché à Mme d'Épinay.

— Sainte-Beuve et Lord Morley, acceptant tous deux comme une prophétie le discours des *Mémoires*, louent Grimm de sa perspicacité.

En admettant que Rousseau, au bout de vingt mois, ait quitté l'Ermitage, après s'être querellé avec tous ses prétendus « anciens amis », l'accomplissement de la prédiction de Grimm prouve-t-il sa sagacité? ou simplement sa *persistance obstinée à réaliser sa prophétie*? En d'autres termes la cause de la querelle est-elle l'effet produit sur le caractère et l'imagination de Rousseau par la solitude et la résidence au milieu des bois? ou bien est-elle l'effet produit sur le caractère et l'imagination d'autres personnes étrangères par les machinations de Grimm?

Quant à l'effet qu'eut pour Rousseau son retour à la vie de la campagne où l'attiraient ses goûts et le charme de chers souvenirs, lui-même nous a dit, dans les *Confessions*, quel il fut.

Non seulement il recouvrait ainsi son égalité d'âme et sa sympathie avec l'humanité; mais, de plus, son génie se trouvait délivré de l'influence troublante des faux conseillers et d'une philosophie qui lui répugnait. Ce fut, tout d'abord (il l'avoue), un mélange de colère et de pitié, provoqué par son contact avec un monde différent du

sien, qui avait éveillé sa vocation : et les suites de cette commotion intérieure se manifestèrent par les deux *Discours*. Mais ce n'est qu'après s'être échappé de ce monde, après être retourné dans sa propre sphère, qu'il découvrit réellement sa vocation, et fut à même de se communiquer aux autres tout entier et sans contrainte.

Ces communications de Rousseau au public durant les six années qu'il passa à Montmorency, ce furent la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social* et l'*Émile*.

Mais, tandis que cette liste de chefs-d'œuvre prouve bien que Rousseau avait tenu ses promesses et dit la vérité, voici qu'on prétend nous apporter la preuve que son caractère s'était démoralisé, et que son âme s'était aigrié durant ce séjour. Et ces preuves, ce serait une série d'actes abominables qu'il aurait commis alors, et qui lui auraient fait perdre tous ses amis.

Cette calomnie, c'est la légende transmise dans les *Mémoires de Mme d'Épinay* comme l'histoire de René. Le faux ermite, le faux philosophe, le faux ami, n'a pas seulement les traits de « l'imposteur et du sophiste », il se rend, lui aussi, coupable des « sept scélératesses » imputées à Rousseau par Diderot, qui les donne comme cause de la rupture entre Jean-Jacques Rousseau et ses anciens amis.

M. Maurice Tourneux a découvert et publié pour la première fois, d'après les *Tablettes* de Diderot, le rapport des « crimes » supposés de Rousseau. Mention est faite de ces précieuses *Tablettes* du directeur de l'*Encyclopédie*, par son biographe et contemporain, Meister, dernier secrétaire de Grimm pour la *Correspondance Littéraire*.

Dans son essai intitulé *Aux Mânes de Diderot* (1788) Meister donne un curieux exemple du soin que prenait Diderot à ne pas oublier les injures, et du sentiment plus étrange encore qui le poussait à cultiver, non pas le

bienfaisant oublié, mais la mémoire artificielle des torts qu'il avait subis :

C'est de la meilleure foi du monde qu'il se sentait porté à aimer tous ses semblables, jusqu'à ce qu'il eût de fortes raisons de les mépriser ou de les haïr; lorsqu'il avait même de trop justes motifs de s'en plaindre, il courait encore grand risque de l'oublier. Il fallait bien que cela fût ainsi, puisque toutes les fois qu'il se croyait sérieusement engagé à s'en souvenir, il s'était imposé la loi d'en prendre note sur des tablettes qu'il avait consacrées à cet usage; mais ces tablettes demeuraient cachées dans un coin de son secrétaire, et la fantaisie de consulter ce singulier dépôt le tourmentait rarement. Je ne l'ai vu y recourir qu'une seule fois, pour me raconter les torts qu'avait eus avec lui le malheureux Jean-Jacques.

Voici cette liste singulière rédigée par Diderot et telle que M. Tourneux l'a reproduite ¹ :

Le citoyen Rousseau a fait sept scélératesses à la fois qui ont éloigné de lui tous ses amis :

1 Il a écrit contre Mme d'Épinay une lettre qui est un prodige d'ingratitude. Cette dame l'avait établi à la Chevrette, et l'y nourrissait, lui, sa maîtresse, et la mère de sa maîtresse.

2 Il se proposait de se retirer à Genève lorsque la santé de Mme d'Épinay l'y appela; il ne s'offrit seulement pas à l'accompagner.

3 Il accusait cette dame d'être la plus noire des femmes dans le temps même qu'il se prosternait à ses genoux, et que, les larmes aux yeux, il lui demandait pardon de tous les torts qu'il avait avec elle. Cela est constaté par la date d'une lettre que je lui écrivis et par le témoignage de tous ceux qui fréquentaient chez Mme d'Épinay.

4 Il traitait Grimm comme le scélérat le plus profond et en même temps il se réconciliait avec lui et il le faisait juge de sa conduite avec Mme d'Épinay, et quand on lui demandait en quoi Grimm méritait ses fureurs et ses invectives, il répon-

1. *Correspondance Littéraire* (éd. Tourneux), XVI, 219-222.

dit que cet homme-là lui avait méchamment ôté ses pratiques de copie et notamment celle de M. d'Épinay.

Il accusait Mme d'Épinay, dans le temps qu'il lui devait tout et qu'il vivait à ses dépens, du projet d'ôter M. de Saint-Lambert à Mme d'Houdetot, et, pour y réussir, d'avoir voulu séduire la petite Levasseur, afin qu'elle surprît une des lettres que Rousseau écrivait à Mme d'Houdetot ou une des réponses que cette dame lui faisait, et d'avoir dit à Levasseur : « Si cela se découvre, vous vous sauverez chez moi, et cela fera un beau bruit ».

Le sieur Rousseau était alors tombé amoureux de Mme d'Houdetot et, pour avancer ses affaires, que faisait-il ? Il jetait dans l'esprit de cette femme des scrupules sur sa passion pour M. de Saint-Lambert son ami.

Il accusait Mme d'Épinay d'avoir ou instruit ou fait instruire M. de Saint-Lambert de sa passion pour Mme d'Houdetot.

Embarrassé de sa conduite avec Mme d'Houdetot, il m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'écrire tout à M. de Saint-Lambert et de s'éloigner de Mme d'Houdetot. Ce conseil lui plut ; il me promit qu'il le suivrait.

Je le revis dans la suite ; il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi, et qui le réconciliait avec lui-même.

Et point du tout : au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenus, il écrit une lettre atroce à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton.

Étant allé à l'Ermitage pour savoir s'il était fou ou méchant, je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et Mme d'Houdetot. Il nia le fait, et pour se disculper il tira une lettre de Mme d'Houdetot, une lettre qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit, puis il devint furieux, car je lui fis la remarque que la lettre disait ce qu'il niait.

M. de Saint-Lambert était alors à l'armée. Comme il a de l'amitié pour moi, à son retour il vint me voir. Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenus, je lui parlai de cette aventure comme d'une chose qu'il devait savoir mieux que moi. Point du tout, c'est qu'il ne savait les

choses qu'à moitié, et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscretion.

Mais que fit l'infâme Rousseau? Il m'accusa de l'avoir trahi, d'avoir violé la foi du secret qu'il m'avait confié; et il fit imprimer la note là-dessus, qu'on voit dans la préface de son ouvrage contre les spectacles, quoiqu'il sût bien que je n'étais pas un traître ni un indiscret, mais qu'il avait été un homme faux qui me trompait.

Je lui reprochai d'avoir écrit à M. de Saint-Lambert autrement qu'il m'avait dit. Il répondit à cela qu'il connaissait les caractères et que ce qui était bon avec l'un était mauvais avec l'autre.

Je lui reprochai de m'avoir trompé en me faisant croire qu'il avait écrit selon mes conseils; à cela il ne répondit rien.

Sa note est un tissu de scélératesse. J'ai vécu quinze ans avec cet homme-là. De toutes les marques d'amitié qu'on peut donner à un homme, il n'y en a aucune qu'il n'ait reçue de moi, et il ne m'en a jamais donné aucune. Il en a quelquefois eu honte. Dans l'occasion j'ai pâli sur ses ouvrages, et il en convient à moitié, mais non de tout. Il ne dit pas ce qu'il doit à mes soins, à mes conseils, à mes entretiens, à tout, et son dernier ouvrage est fait en partie contre moi. Il y fait l'éloge de d'Alembert, qu'il n'estime ni comme homme de lettres ni comme homme. Il y fait l'éloge de Mme de Graffigny, qu'il n'estime ni comme femme de lettres ni comme femme; il dit du mal du comique larmoyant parce que c'est mon genre. Il contrefait le dévot parce que je ne le suis pas. Il traîne la comédie dans la boue parce que j'ai dit que j'aimais cette profession. Il dit qu'il a cru qu'on pouvait avoir de la probité sans religion, mais que c'est un préjugé dont il est revenu parce que, méprisé de tous ceux qui le connaissent, et surtout de ses amis, il ne serait pas fâché de les faire passer pour des coquins. Il suit de là que cet homme faux est vain comme Satan, ingrat, cruel, hypocrite et méchant; toutes ses apostasies du catholicisme au protestantisme et du protestantisme au catholicisme sans rien croire ne le prouvent que trop.

Une chose m'avait toujours offensé dans sa conduite envers moi : c'est la manière légère dont il me traitait devant les autres et les marques d'estime et de docilité qu'il me donnait

dans le tête-à-tête; il me suçait, il employait mes idées, et il affectait presque de me mépriser.

En vérité, cet homme est un monstre.

Après s'être brouillé avec Mme d'Épinay, il se rapprochait d'une Mlle d'Ette et de Duclos, deux ennemis mortels de Mme d'Épinay.

Il m'embrassait dans le temps qu'il écrivait contre moi.

Il disait qu'il haïssait tous ceux qui l'obligeaient, et me l'a bien fait voir.

Enfin il est resté seul. Sa note est d'autant plus vile qu'il savait que je n'y pouvais répondre sans compromettre cinq ou six personnes.

Un soir, causant avec lui, il eut envie de veiller; je lui demandai un mot sur une phrase, et aussitôt il me dit : « Allons nous coucher ».

La date approximative de ce document se trouve établie par l'allusion à la *Lettre à d'Alembert* désignée comme le dernier ouvrage de Rousseau. La lettre parut en novembre 1758; l'*Émile* et le *Contrat social* furent publiés en 1762. Il faut donc qu'entre ces deux dates, Diderot, pour ne pas « courir grand risque de les oublier », ait noté ces méfaits sur ses tablettes. C'est au moins huit ans plus tard que Meister l'a vu consulter cet étrange procès-verbal; car le jeune Zurichois ne devint qu'en 1770 rédacteur en second de la *Correspondance Littéraire*. C'est sans doute à une époque encore ultérieure que Diderot a dû ressortir ses tablettes pour fournir la liste des changements essentiels à apporter au roman de René de Mme d'Épinay.

La tâche qu'il nous reste à accomplir est d'examiner les accusations de Diderot en les confrontant avec des faits vérifiables, et avec les notes et les cahiers corrigés du manuscrit de Mme d'Épinay.

TROISIÈME PARTIE

LA LÉGENDE DES « SEPT SCÉLÉRATESSES DU CITOYEN ROUSSEAU »

CHAPITRE I

L'OFFRE DE L'ERMITAGE

Avant la querelle, Mme d'Épinay fut-elle la bienfaitrice de Rousseau? L'offre de l'Ermitage. Les deux versions. Comment, en réalité, Mme d'Épinay fut l'obligée de Rousseau.

Diderot, en reprochant à Rousseau sept scélératesses qui lui auraient aliéné tous ses amis, ne rangeait point sous ces sept rubriques le nombre beaucoup plus considérable des charges qu'il portait contre Jean-Jacques. Prenant en main les tablettes, tâchons de disposer ces accusations de façon à en éprouver la véracité. Le meilleur parti sera peut-être d'adopter cette division en sept charges capitales; et de les examiner comme formant les éléments de la Légende des crimes de Jean-Jacques contre ses « anciens amis ».

Nous aurons, de la sorte, *deux crimes contre Mme d'Épinay* :

1° Rousseau l'accusa d'avoir voulu semer la discorde entre Mme d'Houdetot et Saint-Lambert; d'avoir à cet effet tenté d'obtenir par de bas moyens les lettres de Mme d'Houdetot à Rousseau, et d'avoir utilisé ces renseignements pour éveiller la jalousie de Saint-Lambert;

2° Rousseau refusa d'accompagner Mme d'Épinay à Genève et justifia de cet acte d'égoïsme et d'ingratitude par une lettre abominable ;

Un crime envers Grimm : l'avoir accusé d'être son ennemi et cependant l'avoir choisi pour juge dans son différend avec Mme d'Épinay.

Deux crimes envers Diderot, et deux autres envers Saint-Lambert, tous les quatre étant impliqués dans l'histoire de la « lettre atroce » à Saint-Lambert.

En ouvrant notre discussion par l'examen des « crimes » de Rousseau envers la « bienfaitrice » qui lui avait donné l'Ermitage, notons que Diderot ne s'arrête pas à rechercher si Rousseau avait des motifs sérieux pour soupçonner Mme d'Épinay, ou si de bonnes raisons ne lui défendaient pas de s'offrir à elle comme compagnon de voyage, lorsqu'elle dut aller à Genève pour sa santé.

Selon Diderot, Jean-Jacques avait tant d'obligation à Mme d'Épinay, qu'il n'avait nul droit de se plaindre, quoi qu'elle pût lui faire : ni de refuser aucun service, quelque grand qu'il pût être. Il importe donc essentiellement de savoir exactement dans quels termes vivaient Rousseau et Mme d'Épinay. Fut-elle, comme suggèrent les *Confessions*, une amie empressée et attentive, qui cherche à lui plaire par une gracieuseté ? Ou fut-elle, comme l'affirme Diderot, la bienfaitrice qui « le nourrit, lui, sa maîtresse, et la mère de sa maîtresse ».

L'histoire telle qu'on la trouve dans les *Mémoires* est présentée de façon à appuyer la dernière hypothèse. Si elle est véridique, elle prouve, entre autres choses, que Rousseau nous a laissé dans ses *Confessions* ce que Saint-Marc Girardin (plus poli que Sainte-Beuve) appelle un conte de fée.

Tout le monde connaît la délicieuse anecdote contée par Rousseau au livre VIII de son ouvrage.

Dans la *Correspondance Littéraire*, on trouve que

Grimm raconte cet incident tout autrement (voir p. 24). Ce ne fut pas Mme d'Épinay qui offrit l'Ermitage à son ami pour lui ôter la cruelle idée de s'éloigner d'elle; ce fut, au contraire, l'indélicat Jean-Jacques qui persécuta longtemps cette charitable dame pour qu'elle lui prêtât ce refuge forestier, retraite qui « ne convenait à personne moins qu'à une tête aussi chaude et à un tempérament aussi mélancolique que le sien ». C'était donc, d'après cette version, une faveur accordée aux prières de Rousseau que ce séjour de l'Ermitage.

Dans les *Mémoires*, René ne persécute pas, exactement, Mme de Montbrillant pour en obtenir les Roches; mais il provoque l'offre en s'adressant à elle dans ses perplexités. La République de Genève, d'après ce récit, lui a offert le poste rémunérateur de bibliothécaire de la ville; René ne tient pas à s'y rendre : d'abord parce qu'il se méfie de ses concitoyens; ensuite parce qu'il ne veut pas quitter Mme de Montbrillant ni ses « chers amis » Volx et Garnier. Pourtant il ne peut plus supporter de vivre à Paris; et il n'a pas les moyens d'avoir une maison de campagne en France. Que lui faudra-t-il faire?

La bonne dame s'ingénie. Elle se souvient d'une petite chaumière située dans sa propriété de Montmorency. *René n'y a jamais été*¹. La maisonnette a besoin de réparations : on peut les faire à son insu. Mme de Montbrillant décide de lui offrir cette demeure; et de lui améliorer l'existence en ajoutant au produit de la vente de ses œuvres une somme qui lui assure un revenu suffisant pour lui et les Élois (c'est-à-dire les Levasseurs) ses gouvernantes. En lui faisant ces propositions, la bienveillante Mme de Montbrillant engage René à peser ces avantages contre ceux que lui offre la République de Genève. Elle conclut de cette manière admirablement judicieuse :

1. Cf. les *Mémoires*, t. II, p. 229.

Enfin, mon bon ami, réfléchissez, combinez, et soyez sûr que je ne mets d'attache qu'au parti qui vous rendra le plus heureux. Je sens tout le prix de votre amitié, et l'agrément de votre société : mais je crois qu'il faut aimer ses amis pour eux avant tout.

C'est la raison même qui parle : oui, mais ce n'est pas le ton ordinaire des lettres de Mme d'Épinay ; ce n'est pas non plus l'attitude qu'elle était qualifiée pour prendre envers J.-J. Rousseau. Cette lettre indique néanmoins les relations entre Mme de Montbrillant et son déraisonnable et pauvre protégé, qu'on veut nous faire croire étaient celles entre Jean-Jacques et sa bienfaitrice.

Fidèle à son habitude de tout prendre, tout en « affirmant par l'ingratitude son indépendance », ce déplaisant personnage commence par refuser, d'un ton hargneux, l'offre qu'il finit par accepter.

La dame est charmée et confie à Volx, son amant, les projets qu'elle caresse pour le bien-être de René. Volx, à sa grande surprise, désapprouve nettement ce plan. Il fait preuve, en l'occurrence, d'une clairvoyance étonnante : il prédit la folie certaine de René qui se brouillera avec tous ses amis et accusera sa bienfaitrice de l'avoir persuadé de s'expatrier.

Telle est la version préférée par Sainte-Beuve Schérer, Saint-Marc Girardin et Lord Morley, au charmant récit des *Confessions*, qu'ils estiment « peu vraisemblable ». La version des *Mémoires* s'accorde très bien, sans doute, avec la légende du Rousseau hypocrite et charlatanesque qui acceptait tout le premier jour, qui était prodigue à recevoir, mais qui le lendemain faisait ses comptes et s'acquittait par le mécontentement. Malheureusement l'examen des manuscrits démontre que cette histoire, qui contredit les *Confessions*, n'est pas le récit original de Mme d'Épinay.

L'incident se trouve dans le 130^e cahier du manuscrit des Archives. C'est visiblement une interpolation rédigée

sur des feuilles collées en marge de pages coupées.

Parmi les notes jointes au manuscrit de l'Arsenal indiquant *les changements à faire dans la fable*, se trouve une série d'indications qui marquent le plan suivi dans le passage interpolé. Insistons sur un fait évident : à savoir que ces notes indiquent ce qui ne se trouvait pas dans la première version. Donc, en ce qui concerne l'histoire de l'offre des Roches à René, nous trouverons dans ces notes ce qui n'appartient *pas* à la première histoire, telle que Mme d'Épinay l'avait racontée. Voici ces notes :

A. René est triste. La vie de Paris l'ennuie ; l'injustice le révolte. Arrivée de Costa ; René le présente.

B. René en vient à faire confidence des propositions de la République ; ce qu'on lui répond. On cache la chose à Volx.

C. L'histoire de René apprise par Costa. Faire à ce sujet la conversation sur cette partie du journal entre Costa et Mme de Montbrillant. Il faut que Volx ignore la proposition des Roches, quand il l'apprend.... « Mon ami, répondit-elle, ne me dites pas cela deux fois ; car je me suis toujours si mal trouvée de faire le bien qu'il me prendrait peut-être envie de faire le mal pour voir si je ne m'en trouverais pas mieux.... »

D. Faire l'installation de René aux Roches. On fait porter la vieille en chaise à porteurs. Voir dans une lettre de René ce que c'est que l'échange des manteaux.

Si les *Mémoires* peuvent recevoir le démenti des événements historiques, la date se trouve fixée par la phrase de la note A : « Arrivée de Costa, René le présente ».

« Costa » est le nom donné à Tronchin. Les registres de Genève, consultés par M. Ritter¹, établissent que le fameux docteur quitta sa ville au milieu de février 1756 pour aller à Paris inoculer les enfants du duc d'Orléans. Tronchin vit Rousseau pour la première fois lors de ce séjour ; et Rousseau le présenta à Mme d'Épinay.

1. *Nouvelles Recherches sur les Confessions.*

Dans les *Mémoires*, Volx est chez Mme de Montbrillant dans la situation même que Grimm occupait en février 1756 chez Mme d'Épinay. Il est le nouvel amant, qui signale son avènement dans le cœur de sa maîtresse en travaillant à se débarrasser de tous ses rivaux. Dans le roman, de Formeuse (de Francueil), qui, malgré son infidélité flagrante, Mme de Montbrillant tient à garder pour ami, se voit consigner la porte sur les insistances de Volx. Desbarres (Duclos), que l'héroïne a jugé prudent de se concilier, est transformé en ennemi déclaré et redoutable. Reste à se défaire de Barsin (Desmahis) et de René. Déjà Volx a sourdement miné l'amitié de Mme de Montbrillant pour Barsin. Il traite cavalièrement ce dernier, qui s'en irrite, et se refuse à reconnaître chez Volx l'étonnante supériorité capable de justifier ses manières insultantes. Toute relation finit par être rompue entre eux.

Voici le passage en question ¹ :

Je plains Barsin. Mais je suis encore bien autrement affectée de la mélancolie qui s'est emparée de René depuis quelque temps. Il est malheureux, et lui-même paraît en ignorer la cause. Il se déplaît : *Paris l'ennuie, ses amis lui sont souvent plus à charge qu'agréables : tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, le révolte, et lui fait prendre les hommes en déplaisance.* (Note A.) Je lui ai conseillé de voyager. Il m'a répondu qu'il fallait de la santé et de l'argent pour suivre ce conseil, et qu'il avait ni l'un, ni l'autre. « Non, m'a-t-il ajouté, ma patrie, ou la campagne, voilà ce qu'il me faut : mais je ne suis point encore décidé. Vous ne savez pas que c'est souvent un sacrifice au-dessus des forces humaines que de quitter pour toujours même les choses qui nous déplaisent quelquefois. Il faut d'abord ne pas prendre garde à moi : voilà un des grands biens de ce monde ; et que mes chers amis, ou soi-disant tels, ont la rage de ne pas vouloir me procurer. — Je comprends, lui ai-je dit, que cela leur est fort difficile et quant à moi je ne

1. Ms. des Archives. Cahier 130. — Ms. Brunet, vol. VII, p. 360. *Mémoires*, vol. II, p. 226-227.

vous promets pas de parvenir à vous donner cette satisfaction. »

René sort de chez moi, son âme est perplexe; la mienne ne l'est pas moins sur ce conseil qu'il me demande et sur celui qu'il convient de lui donner. (Note B.) Il a reçu des lettres par lesquelles on le presse vivement de revenir vivre dans sa patrie.

« Quel parti dois-je prendre, m'a-t-il dit? Je ne veux ni ne peux rester à Paris : j'y suis trop malheureux. Je veux bien faire un voyage et passer quelques mois dans ma République, mais par les propositions qu'on me fait il s'agit de m'y fixer, et si j'accepte je ne serai pas maître de n'y pas rester. J'y ai des connaissances, mais je n'y suis lié intimement avec personne. Ces gens-là me connaissent à peine, et ils m'écrivent comme à leur frère : je sais que c'est l'avantage de l'esprit républicain, mais je me défie d'amis si chauds : il y a quelque but à cela. D'un autre côté, mon cœur s'attendrit en pensant que ma patrie me désire; mais comment quitter Volx, Garnier, et vous? Ah! ma bonne amie, que je suis tourmenté.

« — Ne pourriez-vous pas, lui ai-je dit, sans prendre d'engagement faire un essai de quelques mois de ce séjour?

« — Non, les propositions qu'ils me font sont de nature à être acceptées ou rompues sur-le-champ, et sans retour. Et quand j'irais pour quelques mois, que ferais-je ici de Mme Éloi et sa fille, et de mon loyer? Je ne puis subvenir à tant de dépenses. Si je me défais de ma chambre et que j'emmène mes gouvernantes, qu'en ferai-je? et où irai-je, si je ne me plais pas à Genève.

« — Il n'est guère possible, mon ami, de prendre en deux heures une décision sur une affaire aussi grave : donnez-vous le temps d'y penser : j'y penserai aussi, et nous verrons. »

On lui propose une chaire de professeur en philosophie, on lui offre douze cents livres de rente. *Je ne suis s'il voit le dessous de cet arrangement, mais il n'en a rien dit. Il est clair cependant que ce poste n'est qu'un prétexte pour lui faire un sort, car Saint-Urbain m'a souvent dit que l'honneur et la considération sont les seuls avantages qu'on retire de ces sortes de places, auxquelles il n'y a que cent écus d'appointement attachés. Ainsi ne les donne-t-on qu'à des hommes qui ont une honnête aisance, afin que l'intérêt n'engage personne à les rechercher. Il dit qu'elles sont remplies par des hommes dis-*

tingués et vraiment savants. A cet égard personne n'y convient mieux que René; *mais il est bien à craindre qu'il ne se fasse professeur de sophisme et de misanthropie.*

Les efforts de Brunet pour donner au récit de Mme de Montbrillant une apparence d'exactitude historique créent ici une confusion. Nous trouvons dans les *Mémoires imprimés* (vol. II, p. 228) que Genève lui *propose une place de bibliothécaire* et non pas de « professeur de philosophie ». Or, un bibliothécaire n'ayant que peu d'occasions d'être « professeur de sophisme et de misanthropie », ces épithètes, qui révèlent la mince estime où la bienfaitrice tient déjà son obligé, se trouvent supprimées. Une seconde modification (dans une lettre du protégé à sa protectrice) donne la clé de celle-ci. *Il s'en faut bien que mon affaire avec ma patrie soit faite*, écrit René dans le manuscrit. *Il s'en faut bien que mon affaire avec M. Tronchin ne soit faite*, porte l'édition de Brunet.

Ce dernier s'était souvenu que (d'après les *Confessions*) le *Docteur Tronchin*, quelque temps après son retour à Genève, avait écrit à Rousseau pour lui offrir le titre de Bibliothécaire honoraire dans cette ville. Le Professeur Ritter, qui fait autorité dans les questions de cette nature, nous apprend que ce titre était purement un témoignage d'admiration conféré aux auteurs genevois dont on tenait les ouvrages en honneur. Mais cet hommage n'impliquait aucun devoir, et nulle rétribution ne l'accompagnait.

Nous avons une observation à faire sur la note se rapportant aux commentaires de Volx sur l'imprudente bienveillance de Mme de Montbrillant envers René. Notons que les petits points (...) qui remplacent, dans les instructions pour les changements à faire, les malveillantes prédictions de Volx sur la folie de René et ses querelles futures avec ses amis, nous prouvent que ces prédictions se trouvaient déjà rapportées par Mme d'Épinay.

René m'a écrit qu'il acceptait l'habitation des Roches. Il me recommandait d'en tenir le secret, et j'en avais l'intention, mais la joie que me causa cette lettre lorsque je la reçus fut telle que je ne pus m'empêcher de la laisser éclater en présence de M. Volx qui était chez moi. J'ai été très étonnée de le voir désapprouver le service que je rendais à René, et le désapprouver d'une manière qui m'a paru d'abord très dure. J'ai voulu combattre son opinion : je lui ai montré les lettres que nous nous sommes écrites. « Je n'y vois, m'a-t-il dit, de la part de René que de l'orgueil caché partout : vous lui rendez un fort mauvais service de lui donner l'habitation des Roches : mais vous vous en rendez un bien plus mauvais encore. La solitude achèvera de noircir son imagination : il verra tous ses amis injustes, ingrats, et vous toute la première si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres. Il vous accusera de l'avoir sollicité de vivre auprès de vous, et de l'avoir empêché de se rendre aux vœux de sa patrie. Je vois déjà le germe de ces accusations dans la tournure des lettres que vous m'avez montrées. Elles ne seront pas vraies, ces accusations ; mais elles ne seront pas absolument fausses, et cela suffira pour vous faire blâmer, et pour vous donner encore l'apparence d'un tort que vous n'aurez pas plus que tous ceux qu'on vous a jusqu'à présent supposés.

« — Ah, mon ami, me suis-je écriée, *ne me dites pas cela deux fois, car je me suis toujours si mal trouvée de faire le bien qu'il me prendrait peut-être envie de faire le mal pour voir si je ne m'en trouverais pas mieux.* (Note C.) — Non, me répondit M. Volx, cette envie ne vous prendra pas : mais en continuant à faire pour vous et pour les vôtres le mieux qu'il vous est possible, renoncez à vous mêler des autres : le public est trop injuste envers vous. Je vous jure que ce qui peut vous arriver de moins fâcheux dans tout ceci c'est de vous donner un ridicule : — on croira que c'est pour faire parler de vous que vous avez logé René... — Ah, garantissez moi, ai-je répondu, qu'il ne résultera rien de plus fâcheux que cette fausse interprétation, et j'aurai bientôt pris mon parti ! — Et moi aussi, répondit M. Volx, mais si cette interprétation venait à la suite d'une rupture avec René, cela aurait plus de suite que vous ne pensez. — Voilà, lui dis-je, ce qui n'arrivera pas : mon amitié n'exige aucune reconnaissance. Il m'est démontré que cet

homme serait malheureux partout par l'habitude qu'il a d'être gâté : chez moi, il ne trouvera que de l'indulgence; nous nous ferons tous un devoir et un bonheur de lui rendre la vie douce. — Voilà qui est à merveille, me dit encore M. Volx; mais on se repent toujours de céder à la déraison : cet homme en est plein, et plus on la tolère, plus elle augmente. Au reste le mal est fait, vous ne pouvez plus vous dédire. Faites en sorte à présent de vous conduire avec prudence. Mais comment vivra-t-il; et que faites-vous pour lui? — C'est un secret, mon ami, ai-je répondu, il me coûtera peu, il sera bien, et il ignorera ce que je ferai; il ne s'en doutera même pas.... »

*
**

... J'ai tâché de persuader à René que ses principes, qui seraient très estimables, s'il était libre, devenaient très condamnables dans sa situation puisqu'il ne pouvait pas se permettre d'exposer à la misère deux femmes qui l'en avaient tiré et qui avaient tout sacrifié pour lui. Cette considération, lui ai-je dit, doit vous rendre moins difficile, et doit vous engager à ne pas rejeter les secours que l'amitié vous offre, elle est même bien digne de changer votre répugnance en un consentement respectable à vos yeux, comme à ceux des personnes qui pourraient en avoir connaissance! J'ai peu gagné sur son esprit. « Ainsi je suis esclave, m'a-t-il répondu; et il faudra que j'assujettisse mon sort? Non, non, cela ne me va pas : mesdames Éloi et sa fille sont libres, et je prétends l'être aussi; je le leur ai dit vingt fois : je ne les prie ni de rester, ni de me suivre! »

Ce sophisme ne m'a pas édifiée : je le lui ai dit. Il ne m'a rien répondu; mais à la manière dont il m'a écoutée, je le soupçonne de ne pas aimer de certaines vérités. « Je suis étonnée, lui disais-je, qu'avec de l'esprit, de l'expérience et de la philosophie, vous mettiez tant d'importance à mille misères qui souvent ne valent pas la peine d'en parler. — Comment, mordieu! me répondit-il, vous appelez misères les injustices, les ingratitude journalières, la causticité de mes soi-disant amis?... — Allons donc, lui dis-je. Je ne puis répondre à cela qu'avec ce mauvais dictum : On rit avec toi, et tu te fâches. Mais vous ne pouvez pas croire un instant qu'on ait le projet

de vous blesser? — Projet ou non, que m'importe! Mais ne croyez pas, madame, que ce soit pour moi seul que je suis révolté. Ce que je vous ai vu éprouver vingt fois de vos meilleurs amis.... — Faites comme moi, mon ami : s'ils sont faux, méchants et injustes, je les laisse, je les plains, et je m'enveloppe de mon manteau; en voulez-vous la moitié?... » (*Note D.*) Il se mit à rire et me dit ensuite : « Je ne sais encore quelle part je prendrai. Mais, si j'accepte l'habitation des Rôches, je refuse encore plus que jamais les fonds que vous voulez me prêter » ... Je ne l'ai pas voulu contrarier davantage et nous nous sommes quittés moitié gaiement, moitié mal à notre aise.



Le tuteur de Mme de Montbrillant raconte l'histoire :

M. René, qui avait été passer les fêtes de Pâques à l'Ermitage, fut si enchanté de cette habitation qu'il n'eut pas de plus grand désir que de s'y voir établi. Mme de Montbrillant se fit un plaisir d'aller elle-même l'y installer, et le jour fut pris aussitôt que tout fut prêt pour le recevoir. Le matin elle envoya une charrette à la porte de René prendre les effets qu'il voulait emporter, un de ses gens l'accompagnait. M. Linant monta à cheval dès le matin pour faire tout ranger. A dix heures, Mme de Montbrillant alla prendre René dans son carrosse, lui et ses deux gouvernantes. La mère Éloi était une femme de soixante-dix ans, lourde, épaisse et presque impotente. Le chemin dès l'entrée de la forêt est impraticable pour une berline. Mme de Montbrillant n'avait pas prévu que la bonne vieille serait embarrassante à transporter, et qu'il lui serait impossible de faire le reste de la route à pied : il fallut donc faire clouer de forts bâtons à un fauteuil, et porter à bras la mère Éloi jusqu'à l'Ermitage. (*Voir Note D.*) Cette pauvre femme pleurait de joie et de reconnaissance : mais René, après le premier moment de surprise et d'attendrissement passé, marcha en silence, la tête baissée, sans avoir l'air d'avoir la moindre part à ce qui se passait. Nous dinâmes avec lui. Mme de Montbrillant était si épuisée, qu'après le dîner elle pensa se trouver mal. Elle fit ce qu'elle put pour

le cacher à René, qui s'en douta, mais qui ne voulut point avoir l'air de s'en apercevoir.

*Nous nous en revînmes doucement; et, chemin faisant, je dis à Mme de Montbrilland que je craignais fort qu'elle ne fût pas longtems à se repentir de sa complaisance*¹.

Ainsi, la comparaison des notes avec le manuscrit démontre que les traits principaux du récit actuel des *Mémoires*, au sujet de l'offre de l'Ermitage, résultent de changements suggérés à Mme d'Épinay, et qui ont été apportés au récit primitif dès l'offre des Roches à René. Mais peut-on accepter ces faits comme historiquement exacts? Avant de juger la question, examinons la situation de Rousseau en 1756 et les faits connus de ses relations avec Mme d'Épinay.

En premier lieu, quelle raison y a-t-il (ou plutôt peut-il y avoir, de supposer que Genève offrit à Rousseau en 1756 soit le poste de Bibliothécaire, soit celui de Professeur de philosophie, aux appointements de 1 200 florins? et que Tronchin fut chargé de transmettre cette offre à l'auteur du *Discours sur l'Inégalité*?

La première réflexion qui vient à l'esprit c'est qu'il est assez étrange, — si une telle proposition fut faite à Rousseau, — que celui-ci ne l'ait pas mentionnée dans ses *Confessions*. Au contraire, il exprime sa déception de l'accueil glacial que reçut à Genève son *Discours sur l'Inégalité*. Il donne même ce fait comme une des principales raisons qui l'aient fait changer ces plans en 1755, alors que l'année précédente, encore sous le charme de la réception que venaient de lui faire ses compatriotes, il s'était décidé à liquider ses affaires d'intérêt et à aller s'établir à Genève.

En février 1756, date du voyage de Tronchin à Paris, Rousseau avait déjà résolu d'accepter l'Ermitage. Il n'at-

1. Cette dernière phrase est omise dans les *Mémoires* imprimés (p. 244, t. II), car Mme d'Épinay y est donnée comme la narratrice.

tendait plus que de voir les plâtres secs. Si bien que, même au cas où Tronchin eût été délégué pour lui offrir le poste de Bibliothécaire [vacant, nous apprend le Professeur Ritter, par suite de la démission, à quatre-vingt-six ans, du précédent titulaire : « le Spectable » Baulaire], même en ce cas, Rousseau ne pouvait que décliner l'offre en question. M. Ritter, après avoir étudié les registres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, a établi que la démission du Spectable Baulaire avait été admise le 28 février, et que l'élection du Pasteur Pictet qui le remplaça eut lieu le 5 mars.

M. Ritter, comme d'autres lecteurs des *Mémoires*, est induit en erreur par la substitution du mot *bibliothécaire* à celui de *professeur de philosophie*. « Quand on remarque, écrit-il, la hâte de Genève à nommer M. Pictet, alors qu'on avait eu à peine le temps d'apprendre l'insuccès des négociations de Tronchin auprès de Rousseau, on ne peut que se demander si sa nomination eût été dans sa ville natale du goût de tout le monde. »

La seule conclusion admissible est que *Tronchin n'avait aucune mission de ce genre à remplir*. La légende de ce poste, rétribué tout spécialement pour venir en aide à celui qu'il devait honorer, est une invention des conspirateurs pour étayer la théorie que Rousseau était, de l'aveu général, incapable de gagner son pain, comme il le prétendait, grâce à ses talents de copiste; mais que ses amis, et même le grand public étaient complices de l'imposture. En attendant, comme il s'obstinait à repousser tout protecteur, on s'arrangeait pour lui rendre en secret des services.

Mais, à supposer l'existence de cet emploi rémunérateur créé pour lui à Genève, Rousseau aurait-il connu en 1756 les mêmes indécisions que René? Autrement dit : désireux de quitter Paris et peu enthousiaste de Genève, la position de Rousseau était-elle assez précaire pour lui

interdire le loyer d'une maison à Montmorency (ou ailleurs), où il trouverait le calme et le repos des champs?

En étudiant la situation matérielle de Rousseau six ans après la publication de son *Discours* couronné à l'Académie de Dijon et quatre ans après que son *Devin du village* eut été joué à Fontainebleau, l'absurdité de cette hypothèse saute au yeux. Rousseau était, alors, l'homme de lettres le plus célèbre et le plus recherché de son époque. Son sort pouvait-il donc dépendre des aumônes de la femme d'un fermier général insouciant jusqu'à l'extravagance? Cette « bienfaitrice » pouvait-elle donc se créer des obligations sérieuses envers Rousseau, en lui offrant une maisonnette dans l'opulente propriété de son mari?

Rousseau, tout d'abord, n'était ni besogneux, ni vagabond. Il gagnait son pain par son travail : et, de plus, il avait pu amasser quelque argent grâce au succès de son opéra qui, dit-il dans ses *Confessions*, lui rapporta plus que le *Contrat Social* et l'*Emile*. Il n'était pas non plus sans refuge. L'époque des persécutions n'était pas encore ouverte; et il avait en France bon nombre d'admirateurs distingués et influents qui lui eussent de grand cœur offert une chaumière, ou même un château, sur leurs terres, si au su de tout le monde une offre quelconque n'avait dû être pour l'auteur du premier *Discours* un cruel affront.

C'est parce que la proposition de Mme d'Épinay avait un caractère d'affection — et nullement de charité — qu'elle inspira tant de gratitude à Rousseau.

Ce n'est point parce que l'Ermitage était un cadeau précieux, ni parce que ce cadeau résolvait les perplexités de sa situation, que Jean-Jacques arrosa de pleurs (comme il le rapporte) la main généreuse qui le lui fit; — c'est parce que la charmante surprise d'une coquette chaumière au lieu où s'élevait la cabane délabrée, lui prouvait toute l'aimable délicatesse, toute l'affectueuse dévotion

à lui plaire, de l'amie qui employait de tels arguments pour le retenir auprès d'elle.

— C'est là le sens du nom de : *bienfaitrice*, donné par Rousseau à Mme d'Épinay. *Le mot ne peut pas en avoir d'autre.* Car si l'on pèse cette offre et cette acceptation de l'Ermitage dans la balance marquant la valeur relative des avantages matériels, on ne doutera pas que la personne la plus favorisée du fait de cette résidence de Rousseau à l'Ermitage ne fut Mme d'Épinay.

Elle y gagnait, non seulement la société et la conversation d'un ami qui en même temps était un homme de génie, et dont les idées originales l'intéressaient si elles n'avaient par sur elle d'influence, mais encore le prestige d'être l'hôtesse du plus célèbre écrivain de l'époque, et que sa gloire faisait rechercher davantage par ses admirateurs tout en le rendant plus inaccessible que jamais. Mme d'Épinay, à cette date, désirait avant toutes choses un salon littéraire : la présence de Rousseau à l'Ermitage amenait à la Chevrette quantité d'hommes de lettres, exclusivement attirés par l'admiration ou la curiosité que soulevait Jean-Jacques.

Tels furent les avantages appréciables qu'obtint la soi-disant bienfaitrice de Rousseau. — Quel bénéfice lui-même a-t-il réalisé?

On ne saurait qualifier de « bienfait » l'autorisation d'habiter l'Ermitage sans en payer le loyer. Les quelques pièces d'or que cette habitation aurait pu coûter par an à Rousseau n'eussent point obéré ses ressources. D'ailleurs, pendant treize mois sur les vingt où il fut l'hôte de Mme d'Épinay, il paya les gages du jardinier. Les créances s'accumulèrent et il refusa d'en accepter le remboursement. Il est donc inexact de dire que ce séjour ne coûta rien à Rousseau. Mais, en avril 1756, Jean-Jacques était tout aussi bien qu'en décembre 1757 en état de se trouver sans assistance un abri. Il prit à ses

frais, après avoir quitté l'Ermitage, la petite maison de Mont-Louis, beaucoup plus spacieuse et bien située. Il y vécut trois ans et demi, jusqu'à son expulsion de France. L'assertion de Diderot que Mme d'Épinay entretenait Rousseau et les Levasseur à l'Ermitage est un mensonge gratuit. On a vu au contraire que, lors de la séparation, la dame lui devait les gages de son jardinier. — Ce fait ne prouve aucune mesquinerie de la part de Mme d'Épinay, mais il nous la montre partageant le sort de ces riches que leurs extravagances laissent constamment à court d'argent, — tandis que Rousseau est parmi ces gens pauvres, mais prévoyants, auxquels la crainte des temps difficiles laisse toujours quelque petite somme en réserve.

Une lettre de Rousseau (insérée mal à propos dans les *Mémoires*) rend évident le fait qu'en 1755, avant qu'on eût décidé entre le retour à Genève ou le séjour à l'Ermitage, Mme d'Épinay avait voulu consolider sa propre situation en exposant à son *ours* quelques propositions concernant un projet qu'elle avait pour lui augmenter ses revenus. Il avait répondu, non pas, comme l'affirme Saint-Marc Girardin, « du ton d'un portier déclamateur », mais avec assez de sécheresse; et avec l'intention manifeste de témoigner à Mme d'Épinay que les motifs du plaisir qu'il éprouvait à accepter d'elle l'Ermitage n'impliquaient aucun renoncement à ses principes. Une autre lettre, en réponse à coup sûr à un mot d'excuses de Mme d'Épinay où elle exprime son regret de le voir irrité, est écrite avec l'intention d'atténuer la raideur de la première.

Il n'y a dans ces lettres rien de déshonorant, rien de plat, rien du ton d'un « portier déclamateur », si l'on considère la position de Rousseau quand il les écrivait. Ses prétendus amis faisaient de persistants efforts pour représenter comme une imposture son désir d'indépendance. Rousseau ignorait encore leur conduite. Néan-

moins (ne l'oublions pas), il sentait fortement la nécessité de persuader tout spécialement Mme d'Épinay qu'en acceptant l'Ermitage en gage d'amitié, il voulait strictement limiter ses obligations au vif plaisir, reconnu avec empressement, d'habiter une retraite à sa convenance.

Mais du point de vue de Rousseau — et ce point de vue était légitime si l'on tient les relations d'amitié pour sérieuses et sacrées, — Mme d'Épinay, en lui créant des obligations, s'en créait elle-même. En vertu de la douce affection qui empêchait Rousseau de se défendre, elle s'engageait à ne point trahir la confiance qu'elle avait gagnée. Et, lorsqu'elle la trahit, sa faute, aux yeux de Rousseau, ne comprenait pas simplement le préjudice qu'elle lui causait, ni le fait de donner à ses ennemis la possibilité de travestir sa confiance en elle et d'en faire un renoncement à ses principes. Non, la grande faute aux yeux de Rousseau était d'avoir trahi ces sentiments de loyauté et de bonne foi qui sont la base des amitiés vraies.

CHAPITRE II

AVANT LE SÉJOUR A L'ERMITAGE

Avant le séjour à l'Ermitage, Diderot et Grimm furent-ils les amis de Rousseau? Grimm, ses obligations envers Jean-Jacques. Le « petit chef-d'œuvre de Diderot ».

Lorsqu'en 1756 Rousseau abandonna Paris pour s'établir à l'Ermitage, il ne soupçonnait pas que la gênante opposition de ses amis signifiait autre chose que leur irritation en présence d'un homme dont ils ne comprenaient pas la façon d'envisager l'existence. C'est en quoi il se trompait. Sa conduite scella le pacte de destruction qu'avaient signé Grimm et Diderot.

Avant d'établir le fait, cherchons-en la raison. Pourquoi Diderot et Grimm, à qui le nom et la gloire de Rousseau portaient ombrage, répugnaient-ils à le laisser se cacher à la campagne? Prenons d'abord le cas de Grimm. La raison de son objection à cette retraite est aisée à découvrir. Il venait de devenir l'amant de la femme qui avait fait construire à Jean-Jacques son Ermitage. Rousseau avait présenté Grimm à Mme d'Épinay.... Il était plus qu'un de ses vieux amis; c'était un confident au courant de son ancienne liaison avec de Francueil, — Jean-Jacques, en un mot, savait trop de choses, et Mme d'Épinay l'aimait trop, pour que Grimm se sentit à l'aise près de lui. Tout cela ressort de l'étude des *Mémoires*. En prenant le témoignage de l'ouvrage pour ce qu'il vaut,

c'est-à-dire comme une relation non pas de la vérité, mais de ce que Grimm et Diderot essayaient de faire croire, — nous remarquerons que Grimm ne dissimula point sa haine contre Rousseau, ni ses tentatives pour ruiner la confiance et l'affection de Mme d'Épinay, ni ses efforts pour ouvrir les yeux de Diderot sur le détestable caractère de son ancien ami, à l'égard duquel (toujours d'après les *Mémoires*), Diderot — à ses heures de faiblesse et quand il échappait à l'influence de Grimm — éprouvait des accès de sympathie. — Mais à quel titre Grimm se permettait-il de maltraiter Rousseau? En aucun endroit des *Mémoires* Volx (c'est-à-dire Grimm) ne paraît avoir de motif spécial ou personnel de se plaindre de René (c'est-à-dire de Rousseau). — Bien au contraire. René a présenté Volx à Mme de Montbrillant; il a chanté ses louanges, et par ses raisons, sans doute, la dame en cette occasion s'est trouvée à la fois surprise, et quelque peu scandalisée, au premier abord, de voir Volx se montrer par trop sévère et tranchant dans l'opinion qu'il a de son ami. La cause prétendue de tout ceci est l'extraordinaire supériorité morale de Volx sur René; sa perspicacité à juger la folie de ce dernier; et le don de prophétie qui lui permet de prédire, bien avant que René ait rien commis de mal, sa conduite déplorable envers tous ses amis.

N'y avait-il donc pas, même de l'aveu tacite des *Mémoires*, de l'ingratitude de la part de Grimm à profiter de cette introduction, pour travailler dans la suite à séparer l'homme qui la lui présenta, de l'amie, devenue sa maîtresse? — Non : car d'après ce récit, si Grimm devait la première connaissance de Mme d'Épinay à Jean-Jacques, ce fut à lui-même qu'il devait la préférence que la dame bientôt lui accorda, en dépit de ses sentiments plus compatissants qu'affectueux pour son ancien ami Jean-Jacques. *Tout cela ressort d'une histoire racontée dans les Mémoires dont nous ne trouvons aucune mention*

dans les *Confessions*. C'est l'histoire du duel de « Volx » qui, quoique « connaissant peu » Mme de Montbrillant, l'estime généreuse et honnête; et l'entendant attaquée par des libertins qui déchirent sa réputation, se fait son champion, et se bat pour elle; il blesse son adversaire, mais il reçoit une blessure plus sérieuse, qui manque de lui estropier le bras pour toute sa vie! — C'est par cet acte chevaleresque que Volx force l'admiration et la reconnaissance de l'héroïne du roman; et bientôt ces sentiments s'épanouissent en une affection plus tendre, que son « chevalier » avait bien méritée.

La méthode qui consiste à prêter foi au récit de Mme d'Épinay fait accepter le duel chevaleresque de Grimm comme authentique par Sainte-Beuve, par Saint-Marc Girardin, par Schérer, par le Professeur Ritter, par MM. Perey et Maugras, c'est-à-dire par tous les critiques qui croient à la véracité essentielle des *Mémoires*.

Cependant nous n'avons aucune autorité sur cette question, hors l'ouvrage de Mme d'Épinay. Aucune chronique contemporaine ne fait allusion à ce duel extraordinaire, en contradiction si flagrante avec les coutumes et les idées reçues, entre un baron (ou tout autre membre de l'aristocratie), ami intime du comte de Friesen, Maréchal de France, neveu du fameux Maréchal de Saxe, et un jeune Allemand inconnu, simple domestique du Comte, qui devait pour vivre compter sur la protection de ce dernier. Meister lui-même (qui fut trente ans secrétaire de Grimm et rédigea en 1808 une notice nécrologique où tous les biographes ont puisé dans la suite leurs matériaux) ne révèle aucune connaissance de cet incident. Ce duel, s'il avait eu lieu, aurait fait si grand honneur au défenseur de Mme d'Épinay qu'on n'imagine guère un personnage aussi fat que Grimm était oubliant d'en instruire son jeune historiographe.

Rousseau, dans les *Confessions*, nous l'avons vu, ne men-

tionne pas ce duel. Il n'y fait même aucune allusion aux soupçons contre Mme d'Épinay, qui (d'après le manuscrit original des *Mémoires*) l'incita à écrire une courte nouvelle sur les fausses réputations nées des commérages médisants : ouvrage anonyme, qui « produisit une grande impression ».

Brunet, toujours prudent, a retranché du livre ce dernier épisode. Il prévoyait qu'en parlant d'une nouvelle à sensation publiée par Jean-Jacques sept ans avant la *Nouvelle Héloïse* les critiques curieux se demanderaient quel pouvait être ce roman. Mais l'histoire de ce roman écrit par Rousseau, pour défendre Mme d'Épinay, a tout juste la même valeur que celle du duel de Grimm pour venger son honneur attaqué. Pour être plus clair : ces deux anecdotes font partie d'un même récit destiné à illustrer le caractère opposé de ces deux personnages ; et les bonnes raisons qu'avait la dame de préférer le chevaleresque Volx, qui, la connaissant de fraîche date, risquait sa vie pour défendre son honneur, au René, égoïste et vain, se dissimulant tout d'abord pour écrire la défense de sa bienfaitrice et amie, et qui le livre, une fois lancé, en réclame la paternité, et gâte ainsi l'effet que son œuvre eût produit comme document impartial.

La date de cet incident supposé se trouve fixée par la mort de Mme de Julli, belle-sœur et amie intime de Mme d'Épinay, en décembre 1752¹.

Mme de Julli, jeune femme d'une beauté remarquable et d'une conduite fort dissipée, mourut en cinq jours d'une attaque maligne de petite vérole. Mme d'Épinay, avec l'héroïsme qui caractérise son époque, s'enferma avec la malade, la soigna, recueillit ses dernières confidences, exécuta ses dernières volontés. Dans aucune des relations

1. Mme de Julli est enterrée à l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, à Paris, où l'on peut encore voir son médaillon sculpté par Falconet,

contemporaines de la mort soudaine et tragique de la jeune femme, on ne trouve d'allusion à la disparition de ses bijoux après sa mort ; ni à la destruction suspecte de ses papiers. Pas d'allusion non plus à aucun duel de Grimm, ni à un roman anonyme, publié puis avoué par l'auteur du *Devin du village*, et qui aurait eu trait à des rumeurs malveillantes sur les amants et les amies de Mme de Julli¹.

Si, maintenant, nous nous reportons aux *Mémoires*, comme à l'unique autorité en la matière, qu'y trouvons-nous ? C'est, en premier lieu, le 114^e cahier du manuscrit des Archives. Ce document nous dépeint une émouvante scène : nous y voyons deux jeunes mondaines, deux femmes infidèles, l'une renonçant, l'autre condamnée à dire un éternel adieu, aux plaisirs du monde. Mme de Montbrillant est enfermée, seule à seule, avec une malade qui va mourir, dans ce récit, qui est un des chefs-d'œuvre de Mme d'Épinay. « Autour de chaque fait, l'air du temps circule ! » Comme on sent la vérité de cette remarque des de Goncourt. Et quelle étonnante époque que celle où cet air circule, et d'où émane cette atmosphère d'horreur et de pitié, de haine et de tendresse compatissante !

Mme de Ménil est la confidente de l'héroïne, et elle-même, à son tour, lui a confié ses affaires de cœur. Si bien que nous sommes en mesure de comprendre ce qu'étaient ces deux jeunes mondaines recluses en cette chambre isolée, où sévit la petite vérole, un des symboles de la corruption du siècle. Nous les avons suivies dans leurs mariages sans amour, leurs aventures, leurs passions, leurs intrigues, leurs rivalités, et dans les heures plus douces de sympathie et d'amitié : mais sans soupçonner en elles l'existence de qualités essentielles qui éclatent ici. Le monde, où se profile la silhouette des maris gênants et des amants infidèles, est maintenant si loin d'elles ! Et

1. Mme de Ménil est le nom donné dans les *Mémoires* à Mme de Julli.

ces deux femmes — seules, sans religion, sans scrupules moraux, par la simple vertu de la sympathie humaine qui les unit l'une à l'autre, et grâce à leur philosophie de la dignité personnelle — se trouvent dans la nécessité de faire bravement face à une situation désespérée. Comme elles s'en tirent toutes deux à leur honneur ! Celle qui doit mourir et qui le sait, jeune beauté flétrie dans sa fleur et dans l'ardente joie d'une passion nouvelle, a conscience néanmoins de ce qui lui reste encore à accomplir : *employer ses facultés déclinantes à s' « étourdir sur tout ce qu'elle perd et sur tout le mal qu'elle a causé »*. On conserve d'elle une plus noble parole encore. Cette créature de caprice aux yeux du monde, qui a en se jouant bouleversé toutes les conventions, refuse, au dernier moment, de se déjuger elle-même, pour satisfaire ce même monde et ses conventions et, ne croyant pas aux rites de l'Église, elle repousse la confession. A l'amie qui la presse : « Cela contenterait votre mari et votre mère ; ils croiront.... — Tout ce qu'ils voudront, interrompt la mourante. Non ! *le dernier acte de ma vie ne sera pas une fausseté !* »

L'autre femme, également mondaine, également coupable, d'après nos conventions sociales, soumise elle aussi à la commune loi humaine, traverse héroïquement cette crise. Voyez-la, insoucieuse de la contagion d'un mal qui pour une élégante suggère un fléau pis que la mort : la laideur. Voyez-la, tout entière absorbée par sa tâche d'infirmière, revendiquant pour sa malade la paix des heures dernières et la liberté de mourir à sa guise. Voyez-la, temporisant avec adresse et prudence, autant qu'avec intrépidité ; persuadant au prêtre conciliant que la bonté, non moins que l'intérêt, lui commande de s'éloigner de la moribonde pour patienter quelque temps dans la chambre aux volets clos, échappant grâce à ce subterfuge à l'odieuse loi qui ordonnait pour les mécréants ayant refusé la confession le transport à travers la ville de leur

cadavre nu, couché sur une civière, puis l'abandon de la chair morte aux égouts. Voyez-la, quand la mort est venue, dominer son chagrin et son effroi ; et avant de rien annoncer à personne, sans autre témoin que la forme rigide étendue sur le lit, ouvrir le coffret avec la clé reçue, puis, bravant les risques judiciaires et la calomnie, jeter aux flammes les billets d'amour compromettants qui eussent transmis à la famille en deuil un héritage de honte et de douleur. Désormais survivra intact le trésor de tendres regrets.

« Tableaux d'après nature » est le titre qui convient à de pareilles descriptions. Non seulement elles mettent en lumière, mais elles évoquent dans leur vérité convaincante, ce que les documents historiques laissent inconcevable et incompréhensible, je veux dire les contradictions de ce monde déconcertant. D'un côté, les conditions de vie physique et sociale malsaines, l'inhumanité et le fanatisme sous le nom de religion ; l'injustice et la barbarie héréditaires, incorporées dans les lois ; toutes les répugnantes manifestations d'un système pourri jusqu'aux moelles. Puis, en présence de ces vices et de ces hontes, la saine philosophie, la dignité dans le malheur, la fidélité et l'abnégation dans l'amitié, le courage devant la mort — tant de vertus honorables, tant d'aménités gracieuses, preuves d'une humanité profondément civilisée.... Ces traits donnent aux femmes de ce monde une vie toute particulière : voyez Mme de Julli : voyez encore Mme d'Épinay ! Ces portraits, sans doute, les laissent loin de nous, habitants d'un autre globe. Mais quel orgueil, malgré tout, elles nous inspirent ! Femmes aimantes, femmes courageuses d'un siècle sur qui le soleil s'est couché, vos vices (comme disait Rousseau) étaient ceux de votre époque : vos vertus n'appartenaient qu'à vous....

La mort de « Mme de Ménéil » nous révèle donc le talent supérieur de Mme d'Épinay. Mais l'épisode qui suit,

l'héroïne soupçonnée d'avoir pris certains papiers manquant aux liasses de sa belle-sœur, le duel de Volx, le roman de René; toute cette histoire est de son plus mauvais style; ou plutôt, il n'est pas d'elle, mais de la main qui charge la fable. Les notes de l'Arsenal et les cahiers des Archives prouvent que tout ce passage et les deux incidents relatés ont été interpolés.

Dans les notes de l'Arsenal retraçant l'histoire complète des soupçons éveillés après la mort de Mme de Ménil, et de l'attitude de ses amis durant ses déportements, on remarquera qu'il s'agit de la disparition d'un diamant. La métamorphose d'un bijou en documents qui fondent une plainte contre M. de Montbrillant a dû être suggérée par l'in vraisemblance d'un vol banal commis par une dame dans la position de Mme de Montbrillant. Et ce renchérissement sur l'idée initiale est une preuve nouvelle que l'incident tout entier est une invention purement gratuite.

Voici ces notes :

125. Mme de Ménil aura donné un diamant à Volnex¹ pour ses dettes : il part, elle meurt. Mme de Montbrillant est soupçonnée de l'avoir pris : les uns la défendent, les autres l'accusent, on se bat.

Elle dit en mourant : Il est à Constantinople. Je vais dans un sérail où je ne lui serai pas infidèle.

125. Rôle de René qui prend tous ces gens-là pour une caverne de fripons; il fit un roman sur les bruits publics, sur l'injustice des réputations : cet ouvrage fut donné sans qu'il se nomme. Il fit grande impression : René? ou Volx? alors c'est René qui se nomme : tout est détruit; avec beaucoup de talent il n'en peut souffrir à personne.

(Volx) dit ce qui l'étonne le plus, c'est de voir combien on est pressé de déshonorer.

« J'ai peu l'honneur de la connaître. Je sais qu'elle est riche, elle a de l'esprit, on dit qu'elle est honnête, je ne sais si elle

1. *Volnex*, pseudonyme du Chevalier de Vergennes; l'amant de madame de Jully.

est coupable ou non, cela n'est pas vraisemblable; mais, ma foi, cela me donne un souverain mépris pour ceux qui sont si pressés à croire. » Il faut avoir peu de mœurs pour avoir besoin de déshonorer les autres si vite, et il se bat chez le comte de G.

Mme de Montbrillant envoie tous les jours prendre de ses nouvelles.

Impression de cette histoire sur le mari, la mère, toute la famille.

126. Donner le nom de « Chevalier à Volx ».

Faire une lettre où elle peigne l'effet que son malheur a fait sur tous, sur René. Lorsqu'on lui reproche qu'il a détruit l'effet du livre, je n'aime pas qu'on me donne les œuvres d'autrui, elles sont ou trop bonnes ou pas assez pour moi.

Desbarres veut dénigrer le service de Volx, cela n'a servi qu'à faire un éclat du diable.

Ces notes nous renvoient aux 125^e et 126^e cahiers, remplacés par les 114^e et 115^e cahiers du manuscrit des Archives. Mais des fragments des anciens cahiers, portant toujours le numéro de la référence (125 et 126), sont attachés aux nouveaux.

L'histoire du duel se trouve dans le 115^e cahier, entièrement réécrite. Elle débute par une lettre, adressée à l'héroïne par de Formeuse qui est supposé vivre dans la retraite, à la suite de la mort récente de sa femme. Ce paragraphe a été supprimé par Brunet; il savait en effet que Mme de Julli était morte en 1752, tandis que Mme de Francueil ne mourut qu'en 1754.

Voici le passage en question, tiré du 115^e cahier du manuscrit des Archives.

Mme de Montbrillant écrit à son tuteur :

Vous pensez bien que Desbarres ne me laisse ignorer aucun des propos qui se tiennent. « Si le mari de Mme de Montbrillant était par hasard dans le cas de manquer, étant contraint de payer la somme réclamée par M. de Ménil, et qu'elle en ait soustrait le titre pour quelque temps seule-

ment, y a-t-il bien du mal à cela? dit l'un. — J'en suis fâché pour Mme de Montbrillant; peut-être n'est-elle pas coupable; mais en attendant c'est une femme qu'on ne peut plus voir, dit l'autre¹. » — Concevez-vous qu'on se permette de telles suppositions et de pareilles réflexions?... René est tombé dans une autre extrémité. Toutes les fois qu'il avait été question en sa présence de cette affaire-là il avait toujours gardé le plus profond silence, et jamais il ne m'en avait dit un mot. Comme je pouvais croire que j'étais suspecte à ses yeux, je l'ai forcé à s'expliquer.

« Que voulez-vous que je vous dise? m'a-t-il répondu. Je vais, je viens, et tout ce que j'entends m'indigne et me révolte. Je vois les uns si évidemment méchants et si adroits dans leurs injustices, les autres si gauches et si plats dans leur bonne intention, que je suis tenté (et ce n'est pas la première fois) *de regarder Paris comme une caverne de fripons*², dont chaque voyageur est tour à tour la victime. Ce qui me donne de la société la plus mauvaise idée c'est de voir combien on y est pressé de pardonner à soi-même, à cause de la multitude de ses semblables. S'il était question d'accréditer une bonne action on ne la croirait, morbleu! qu'à son corps défendant.

Après le misanthrope René, nous avons l'homme vertueux et croyant à la vertu chez les autres, l'inimitable Volx.

Mme de Montbrillant écrit cette fois à son amant en titre, M. de Formeuse, qui, en retraite, *en conséquence de la mort de sa femme*, n'a pu se montrer publiquement le défenseur de sa maitresse :

Bon Dieu! qu'ai-je appris, mon ami? Il ne manquait que cette circonstance à mon malheur. M. Volx s'est battu, il a été blessé, et j'en suis la cause! C'est Desbarres qui est arrivé avant-hier au soir tout exprès pour m'apprendre cet événement.... Je ne puis vous dire la révolution que me fit cette

1. *Les uns la défendent, les autres l'accusent.*

2. *Rôle de René, etc.*

nouvelle : je vis un honnête homme qui perdait la vie peut-être pour avoir pris la défense d'une femme à qui il ne devait rien : et cette femme, c'est moi. M. Volx était à dîner chez le comte de Guerrai chez qui il loge. Il y avait beaucoup de monde, mais pas de femme ; vers le milieu du repas on conta mon aventure, et elle fut présentée comme un tour de passe-passe d'autant plus adroit que j'avais, disait-on, couvert mon escamotage du voile de l'amitié ; et qu'ensuite je m'étais fait donner cent louis par mon mari pour récompense du service que je lui avais rendu. M. Volx avait voulu me défendre par la réputation de probité et de désintéressement que je m'étais acquise universellement. « *J'ai peu l'honneur de connaître Mme de Monbrillant, disait-il* ¹, *elle passe pour avoir une fortune honnête, elle a de l'esprit, on dit qu'elle fait beaucoup de bien, qu'elle est noble et généreuse.* On ne me persuadera jamais qu'en vingt-quatre heures on change de mœurs et de principes et qu'on sacrifie tous les avantages dont jouit une personne honnête à un intérêt aussi vil. » Malgré cela cette inculpation parut plaisante, les mauvais propos vinrent ensuite et l'on conclut, à deux ou trois voix près, que j'avais très bien su ce que je faisais en brûlant les papiers de Mme de Ménil, et qu'étant d'ailleurs de moitié dans ses intrigues, j'avais eu plus d'une raison pour agir ainsi. Tout en disputant, ces messieurs buvaient et s'échauffaient d'autant plus.... A la fin M. Volx, impatienté, se leva et dit : « Messieurs, je ne me presse pas de juger des faits que je ne connais pas. Mais à quoi vous sert donc d'avoir été honnête toute votre vie si votre probité ne peut vous prémunir contre les soupçons et la médisance ? J'ignore quel parti vous prendrez à mon égard en pareille circonstance, mais je vous déclare à tous, messieurs, que si demain l'on vous accuse d'un fait qui vous déshonore, je n'en croirai rien. — Parbleu, je le crois bien, reprit l'un d'eux. Mais des gens perdus ! — Qui dit cela ? reprit M. Volx. Messieurs, je le répète, je ne connais particulièrement ni M. ni Mme de Montbrillant, je ne sais s'ils sont coupables ou non, mais, ma foi, *cela me donne un souverain mépris pour ceux qui sont pressés de le croire* ². » Le baron d'Elva, qui était le seul qui

1. Voir note : *J'ai peu l'honneur de la connaître, etc.*

2. *Il faut avoir peu de mœurs, etc.*

eût parlé affirmativement, se leva et répondit qu'il fallait avoir une furieuse opinion de soi-même pour oser menacer les autres de son mépris. M. Volx répliqua qu'il fallait avoir *bien peu d'honneur pour avoir besoin de déshonorer les autres si vite.*

On prétend que le reproche était fondé dans tous les points ; aussi le baron d'Elva ne l'endura point. Ils se tinrent encore quelques propos : le comte de Guerrai voulut d'abord changer la conversation, mais le Baron se crut offensé personnellement et ces messieurs ne se mêlèrent plus de la querelle. Les deux antagonistes descendirent dans le jardin pour se battre. M. Volx porta à son adversaire un coup qui lui effleura légèrement les côtes et il en reçut un en même temps dans le bras. Le Baron, qui se crut fortement blessé, dit qu'il était content.... Alors M. Volx jeta son épée et aida son adversaire à étancher son sang avant de songer à lui-même.... Mais on craint que M. Volx n'ait le bras estropié, la pointe de l'épée ayant offensé un nerf. La quantité de sang qu'il a perdue l'a fort affaibli. O mon ami, pourrai-je jamais me consoler de cette aventure, s'il faut qu'un honnête homme soit toute sa vie la victime?... Quant à Desbarres, il fait ce qu'il peut pour atténuer cette action de M. Volx et *pour me persuader qu'elle me fait grand tort*¹. « Tout le monde, dit-il, conclut de ce combat que Volx est votre amant : je vous dis que vous êtes folle si vous le revoyez. Et moi je lui réponds que je suis déterminée au contraire à le voir beaucoup plus souvent que je ne le voyais....

LETTRE DE MADAME DE M.... A M. DE LISIEUX :

Hier, en rentrant, je trouvai René qui me dit que M. Volx désirait nous voir, ma mère et moi, dans un moment où il n'y aurait pas d'étrangers, parce qu'étant contraint à porter encore quelque temps son bras assujetti, il ne voulait pas se montrer dans cet état.... Après les premières salutations, qui furent très respectueuses de sa part : « Ma fille, me dit ma mère, embrassez votre *Chevalier*². — Je serais très fier de ce titre si je le méritais, a-t-il répondu : c'est la cause géné-

1. Desbarres veut dénigrer le service de Volx.

2. Donnez le nom de Chevalier à Volx.

rale de la bienfaisance que j'ai défendue. Il est vrai, a-t-il ajouté en me regardant, qu'elle n'avait jamais été plus outragée et plus injustement. »

Une fois de plus on nous offre le contraste du désintéressement héroïque de Volx et de l'égoïsme et de la vanité de René.

Voici maintenant le récit donné par le cahier 115 des Archives et le manuscrit de Brunet (vol. VI, p. 24).

Huit ou dix jours après le combat de M. Volx, il parut dans le public une espèce de petit roman, aussi agréablement que fortement écrit, sur les bruits publics et sur l'injustice des mauvaises réputations. L'auteur de ce livre était inconnu; cependant il ne pouvait être attaché qu'à peu de gens. Cet ouvrage fit une très grande sensation. Soit que le roman eût converti bien des gens, soit qu'on se lassât de parler de Mme de Montbrillant, dès que ce livre parut on ne parla plus d'elle que pour la plaindre, et ensuite pour faire son éloge. Desbarres crut avoir fait une combinaison indubitable en attribuant ce roman à Volx. Il s'était battu pour Mme de Montbrillant : il devait avoir écrit pour elle. Il eut beau protester qu'il n'y avait aucune part. Desbarres, enchanté de sa découverte, la débita partout. Mais, bientôt, *René se déclara le véritable auteur*; et l'amitié qu'il professa pour Mme de Montbrillant *rendit tout à coup ses vues et son ouvrage suspects, et détruisit par là une grande partie de son effet dans le public*¹. Mme de Montbrillant lui témoigna la plus grande sensibilité sur le motif qui l'avait porté à écrire indirectement dans sa faveur. Mais je ne pus m'empêcher de dire à René que j'étais étonné qu'ayant si bien réussi dans ses vues, il se fût tant pressé de se déclarer. *Il me répondit qu'il ne pouvait souffrir, ni qu'on lui donnât un ouvrage qui ne lui appartenait pas, ni qu'on attribuât les siens aux autres. Je ne me soucierais pas d'adopter la plupart de ceux qu'on me donne, et je ne crois pas les miens dignes de porter un autre nom. Je me souviens que je dis alors à Mme de Montbrillant que je n'étais pas la dupe de*

1. Volx ou René? Alors c'est René qui se nomme : tout est détruit, etc.

cette modestie, et que je soupçonnais plutôt qu'avec beaucoup de talent, il n'en pouvait souffrir aux autres¹.

Le témoignage négatif du silence de Mme d'Épinay sur le duel de Grimm dans son récit primitif n'est pas la seule raison qu'on ait de rejeter ce combat improbable, comme étant de pure fantaisie. L'examen des dates nous montre que la sensation qu'il dût produire se serait manifestée deux ans seulement après les faits. La liaison de Grimm avec Mme d'Épinay ne commence en effet qu'après la mort du comte de Friesen, en mars 1755. En 1753, les sentiments de Grimm et de Mme d'Épinay avaient chacun leur objet. Mme d'Épinay était à la veille de donner à M. de Francueil le fils qui, bien qu'illégitime, allait devenir le dignitaire ecclésiastique, « oncle par bâtardise » de George Sand. Grimm, de son côté, intéressant le public à son sort d'amant désespéré de Mlle Fel, ne vivait que grâce aux soins dévoués de l'abbé Raynal et de Jean-Jacques. La foi publique dans ce roman eût été troublée si l'on eût appris le duel de cet amant tragique, comme défenseur d'une autre dame : et cette idée seule eût suffi à empêcher Grimm de se proclamer le champion de Mme d'Épinay.

Il n'y a donc aucune raison de supposer que le bon usage qu'il fit de son épée contre le médisant baron d'Elva valut à Grimm le titre de « chevalier » décerné par Mme d'Épinay ; et que ce chevalier dut à la supériorité de son caractère à son austère intégrité, le privilège de devenir le réformateur moral de sa maîtresse et son libérateur des funestes influences exercées sur elle par les précédents amis, et particulièrement par J.-J. Rousseau. — Tout cela est encore une légende transmise par les *Mémoires*. Le personnage de Volx, si scrupuleux, si rigide de principes,

1. Voir note : *Avec beaucoup de talent il n'en peut souffrir à personne, etc.*

est tout aussi légendaire que celui de René et il est accepté, sans restriction, par les admirateurs de cet ouvrage.

Une autre assertion qu'on admet sans en éprouver l'exactitude c'est que le souci de la conduite et de la réputation de Mme d'Épinay justifiait la « fermeté » de Grimm obligeant son amie à renvoyer Jean-Jacques, en plein hiver, de l'Ermitage qu'elle lui avait construit; et à mettre un brusque terme à leur longue et affectueuse amitié.

Reportons-nous aux faits. Nous verrons que ni la conduite, ni la réputation de Mme d'Épinay n'eut à souffrir de son amitié pour Rousseau. Cette amitié, bien au contraire, était son plus beau titre au respect que lui témoignaient ses contemporains. Nous avons d'elle une lettre à Grimm écrite de Genève, en novembre 1757, avant que l'histoire de la querelle se fût répandue, et alors que Jean-Jacques habitait toujours l'Ermitage :

J'ai eu de la République, écrit-elle, les remerciements de mes procédés envers Rousseau : et une députation en forme des horlogers sur le même sujet. Le peuple m'a en vénération à cause de lui. (*Mémoires*, III, p. 179.)

Lorsqu'en 1763 M. d'Épinay et M. de la Popelinière furent révoqués de leurs fonctions de fermiers généraux à cause de leurs prodigalités, Bachaumont, qui rapporte le fait, invoque dans ses *Mémoires* la sympathie pour l'infortunée Mme d'Épinay, en disant qu'elle était honorablement connue « pour avoir été durant plusieurs années l'hôtesse du Citoyen de Genève ».

On ne voit pas très clairement, d'autre part, comment Grimm assura la conduite et la réputation de Mme d'Épinay en la prenant pour maîtresse, et en publiant ce fait par une attitude arrogante à l'égard des amis intimes (entre autres Desmahis et Duclos), qui constituaient l'aimable société de « la Chevrette » à l'époque décrite par l'hô-

tesse comme ses *Moments heureux*, c'est-à-dire moments antérieurs au règne tyrannique de Grimm.

On ne peut nier qu'avant l'entrée en faveur de Grimm (c'est-à-dire pendant toute la durée de la liaison avec M. de Francueil) Rousseau n'ait été pour Mme d'Épinay le conseiller, et l'ami favori, à qui l'on était enchanté de faire honneur. Peut-être Grimm n'avait-il pas tort en soupçonnant la dame de se complaire à l'idée que Rousseau eut pu être auprès d'elle ce qu'il laissa Grimm devenir? Et voici que ce paresseux de Jean-Jacques allait se nicher aux portes mêmes de la Chevrette? Et que la bonne Mme d'Épinay, qui « aimait fort ses amis et ne regardait point à la peine pour eux », allait s'occuper personnellement de son « ours », et le soigner, le caresser, le cajoler? Et il allait devenir le centre d'attraction du cercle? En d'autres termes, il allait s'emparer de la position de premier favori, réservée à Grimm, en dépit du droit de priorité de Jean-Jacques? — Non, non, il ne pouvait en être ainsi! Il ne fallait pas que la retraite de Rousseau pût lui être agréable. La solitude allait lui déranger la cervelle; les bois devaient échauffer son imagination : il soupçonnerait ses amis. Il se montrerait brutal et querelleur envers Mme d'Épinay. Il s'offenserait de bagatelles : et transformerait en insultes préméditées quelques insignifiantes plaisanteries. *D'où ce résultat : qu'au bout de quelques mois il devrait quitter l'Ermitage brouillé sans espoir avec Mme d'Épinay, et en guerre avec tous ses amis.*

Tels sont les motifs de Grimm, et les origines de ses pronostics.

Maintenant au tour de Diderot : quels griefs avait-il, en avril 1756, contre son ami de treize ans, et pour quelles raisons ces griefs furent-ils exaspérés par la retraite de Rousseau à Montmorency?

Pour comprendre les motifs de Diderot il faut tenir compte du perpétuel état d'irritation où il était contre

Rousseau depuis l'époque que l'auteur des *Confessions* appelle sa « réforme morale » : c'est-à-dire l'époque où il s'efforçait de mettre sa vie d'accord avec ses principes. Et ce courroux contre un nouveau venu, qui se permettait d'être philosophe plus que son maître (Diderot s'arrogea toujours cette qualité), cette exaspération tourna en haine, à force d'entendre donner sans cesse à Jean-Jacques le titre de « vertueux ».

Ce titre, Diderot se le réservait de préférence, bien qu'il soit assez difficile de voir en quoi ses prétentions étaient justifiées. Et nul autre que Grimm ne le lui a jamais attribué. On connaît la tentative faite pour obliger Rousseau d'abandonner la vertu, telle qu'il la concevait, et d'adopter la façon de voir de Diderot. Elle avait entraîné l'Encyclopédiste (ainsi que Grimm et d'Holbach) à des méthodes douteuses d'intervention secrète et de coercition ébauchée, qu'ils nommaient entre eux *une conspiration amicale*, amicale d'autant plus qu'elle avait pour but de forcer un être déraisonnable à renoncer à ses extravagances, et à prendre conscience de ses propres intérêts et de ceux des personnes qui comptaient sur lui pour vivre. Mais la décision irrévocable de quitter Paris pour vivre à la campagne mit fin à toutes ces manœuvres où les Levasseur prénaient leur part. Elle prouvait aussi que l'obstination de Rousseau était invincible : si bien que ces « anciens amis¹ » exaspérés durent se résigner à entendre le chœur des admirateurs du « vertueux Jean-Jacques » qui se dérobaient aux louanges des hommes alors que la prospérité lui souriait, pour mener à Montmorency une existence modeste et retirée. En ce qui concerne Diderot, ce moment fut décisif. Son inimitié pour Rousseau n'essaya même plus de se masquer d'un autre sentiment. Il s'engagea avec Grimm dans un complot

1. « Amis d'une singulière espèce », comme dit Ginguené.

dont le dessein n'était plus de faire dévier Rousseau, mais de le traiter en homme sans principes, en quête de la célébrité; et surtout de convaincre la foule que son étalage d'indépendance et de désintéressement n'était qu'une habile imposture.

Il est temps maintenant de constituer le premier acte qui unit Grimm à Diderot dans cette conspiration. La date est du mois de juillet 1756.

Retraçons les événements. Une lettre de Voltaire, datée du 4 juin 1756, annonçait à Thiriot l'envoi d'une seconde édition de la *Loi Naturelle*, augmentée du poème sur le *Désastre de Lisbonne*. Voltaire écrivait :

Je vous envoie une nouvelle édition de mes sermons, et vous prie de vouloir bien en distribuer à MM. d'Alembert, Diderot et Rousseau. Ils m'entendront assez. Ils verront que je n'ai pu m'exprimer autrement, ils seront édifiés de quelques notes. Ils ne dénonceront pas ces sermons.

Thiriot, ami des Encyclopédistes, n'a pu montrer à Rousseau une lettre contenant ces derniers mots.

Diderot était sans doute déjà exaspéré de voir Jean-Jacques classé parmi les éditeurs de l'*Encyclopédie*. En tout cas, Rousseau dit, dans ses *Confessions*, que peu après son installation à l'Ermitage, il reçut les poèmes de Voltaire, et *supposa* que l'auteur les lui avait fait envoyer. Soyons certains que s'il avait connu la remarque de Voltaire : « ils ne dénonceront pas mes sermons », Rousseau n'aurait pas pris la peine de répondre au *Désastre de Lisbonne*. Dans ces circonstances, Voltaire put, et dut, croire qu'il avait lieu de se plaindre de la très éloquente lettre où Rousseau défendait l'optimisme attaqué dans son poème.

Rousseau, de son côté, ignorant la note de Voltaire, fut blessé de voir sa lettre demeurer sans réponse : et les premiers germes d'irritation commencèrent de croître entre

ces deux grands directeurs d'esprits qui n'eussent jamais dû se quereller ensemble.

Mais à la faute qu'on avait commise en supprimant le message de Voltaire, il s'ajouta un tort plus grave, un crime, une méchanceté calculée et adroite qui révèle le complot déjà formé et agissant, le plan destiné à créer à Rousseau une réputation mensongère.

Le 1^{er} juillet 1756, Grimm, dans sa secrète *Correspondance Littéraire*, communiquait à ses abonnés une lettre de Diderot, datée du 30 juin, adressée (disait-on) à certain littérateur famélique qui venait de quitter Paris pour se réfugier à la campagne, bien loin de toute société. La réponse de Diderot implique que le quémandeur avait insisté pour obtenir quelque secours pécuniaire, et une introduction auprès de Voltaire, afin de lui soumettre l'un de ses ouvrages. Voici la lettre donnée dans la *Correspondance Littéraire* (Première partie, t. II, p. 56 et suiv.).

Il y a, mon cher, tant de griefs dans votre lettre qu'un gros volume, tel que je suis condamné d'en faire, m'acquitterait à peine si je donnais à chaque chose plus des quatre mots de réponse que vous me demandez. Si vous êtes toujours aussi pressé de secours que vous le dites, pourquoi attendez-vous à la dernière extrémité pour les appeler? Vos amis ont assez d'honnêteté et de délicatesse pour les prévenir; mais, errant comme vous l'êtes, ils ne savent jamais où vous prendre.... *Que je me suppose le patient si je peux.* Et depuis trois ou quatre ans que je ne reçois que des injures en retour de mon attachement pour vous, ne le suis-je pas? Et ne faut-il pas que je me mette à tout moment à votre place pour les oublier ou n'y voir que « les effets naturels d'un tempérament aigri par les disgrâces et devenu féroce ». *Je ne vous répondis point, je n'envoyai point le mot de recommandation pour M. de V...*; c'est que j'avais résolu de vous servir et de ne plus vous écrire. Je ne connais point V...; je l'aurais connu, que je ne vous aurais point adressé à lui. Cet homme est dangereux, et vous eussiez fait à frais communs des imprudences, dont vous

eussiez porté toute la peine. Voilà les raisons de mon silence. *Je me soucie peu*, dites-vous, *de la manière dont vous voyez mes procédés*? Il est vrai que je me soucie beaucoup plus qu'ils soient bons : tant que je n'aurai point de reproches à me faire, je serai peu touché des vôtres. Le point important, mon ami, c'est que l'injustice ne soit pas de mon côté. Je passe par-dessus les cinq ou six lignes qui suivent, parce qu'elles n'ont point le sens commun. Si un homme a cent bonnes raisons, il peut en avoir une mauvaise; c'est toujours à celle-ci que vous vous en tenez.

Mais venons à l'affaire de votre manuscrit; c'est un ouvrage capable de me perdre, et c'est après m'avoir chargé à deux reprises des outrages les plus atroces et les plus réfléchis, que vous m'en proposez la revision et l'impression. Vous n'ignorez pas que j'avais femme et enfant; que j'étais noté; que vous me mettez dans le cas des récidives. N'importe : vous ne faites aucune de ces considérations, ou vous les négligez. Vous me prenez pour un imbécile, ou vous en êtes un. — Mais vous n'êtes point un imbécile, Landors. N'exigez jamais d'un autre ce que vous ne feriez pas pour lui ou soumettez-vous à des soupçons de finesse et d'injustice. Je vois les projets des hommes, et je m'y prête souvent, sans daigner les désabuser sur la stupidité qu'ils me supposent. Il suffit que j'aperçoive dans leur objet une grande utilité pour eux, assez peu d'inconvénient pour moi. Ce n'est pas moi qui suis une bête toutes les fois qu'on me prend pour tel.

Aux yeux du peuple votre morale est détestable. C'est de la petite moralé, moitié vraie, moitié fausse, moitié étroite aux yeux du philosophe....

Il n'y a qu'une sorte de causes, à proprement parler : ce sont les causes physiques. Il n'y a qu'une sorte de nécessité : c'est la même pour tous les êtres, quelque distinction qu'il nous plaise d'établir entre eux ou qui y soit réellement. Voilà ce qui me réconcilie avec le genre humain; c'est pour cette raison que je vous exhortais à la philanthropie! Adoptez ces principes si vous les trouvez bons, ou montrez-moi qu'ils sont mauvais. Si vous les adoptez, ils vous réconcilieront aussi avec les autres et avec vous-même : vous ne vous saurez ni bon ni mauvais gré d'être ce que vous êtes. Ne rien reprocher aux autres, ne se repentir de rien : voilà les premiers pas vers la sagesse. Ce qui est

hors de là est préjugé, fausse philosophie. Si l'on s'impatiente, si l'on jure, si l'on mord la pierre, c'est que dans l'homme le mieux constitué, le plus heureusement modifié, il reste toujours beaucoup d'animal. Avant que d'être misanthrope; voyez si vous en avez le droit. Au demeurant, voilà votre apologie; la mienne est celle de tous les hommes. Il y a bien de la différence entre se séparer du genre humain et le haïr. Mais pourriez-vous me dire si, parmi tous les hommes, il en est un seul qui vous ait fait la centième partie du mal que vous vous êtes fait à vous-même? Est-ce la malice des hommes qui vous rend triste, inquiet, mélancolique, injurieux, vagabond, moribond? Pardonnez-moi la question; nous raisonnons, et vous connaissez bien ma façon de penser. Si les méchants sont plus entreprenants avec vous qu'avec un autre, et cela à proportion de votre faiblesse et de votre impuissance, c'est la loi générale de la nature; il faut, s'il vous plaît, s'y soumettre: car il y aurait peut-être bien du mal à la changer, et puis ne dirait-on pas que la nature entière conspire contre vous? que le hasard a rassemblé toutes les sortes d'infortunes pour les verser sur votre tête? Où diable avez-vous pris cet orgueil-là? Mon cher, vous vous estimez trop: vous vous accordez trop d'importance dans l'univers. Excepté une ou deux personnes qui vous aiment, qui vous plaignent, qui vous excusent, tout est tranquille autour de vous. Avec vos cinq cents livres, où vous êtes et ce que vous êtes, vous êtes mieux que moi avec mes deux mille cinq cents livres où je suis et ce que je suis. Vos criaileries impatientent D.... Et n'est-il pas vrai que si tous ceux qui sont plus malheureux que vous, faisaient autant de vacarme, on ne tiendrait pas dans ce monde; ce serait un sabbat interminable. Qu'est-ce que vous voulez dire avec tout ce galimatias de *pitié qu'on n'a point de vous, de mauvais offices qu'on vous rend, de votre perte qu'on veut, d'abîmes qu'on vous creuse, de précipice qui vous entraîne*. Et f... une bonne fois pour toutes, laissez là vos accusations, ces jérémiades, et rapprochez-vous des hommes dont vous vous plaignez pour les voir tels qu'ils sont et arrêter ce torrent d'invectives et de fiel qui coule depuis quatre ans. Vous avez dit: *Je n'ai pas assez*, et D... a fait davantage. J'y ajoute peu de chose; mais vous pouvez y compter tant que je vivrai. Vous avez dit encore: *Mais tout peut m'échapper*, et D... a assuré votre

sort. De quoi s'agit-il à présent? on est exact. Pourquoi faites-vous des demandes qui sont au moins déplacées : A juger de la position de D... par la mienne, je puis me priver en trois mois de vingt-cinq francs, mais non de cinquante. Chacun a son arrangement.

Vous vous indignez du ton de D..., mais ne connaissez-vous pas son caractère et son dialecte? Tel mot ne signifie rien dans la bouche d'un homme honnête, mais violent, qui outrage dans la bouche d'un autre qui pèse toutes les syllabes. Vous vous piquez de connaître les hommes, et vous en êtes encore à ignorer que chacun a sa langue qu'il faut interpréter par le caractère.

Si le hasard vous jetait dans quelque embarras, notre conduite vous permet-elle de penser qu'on vous y laisserait? Vous demandez donc à D... ce qu'on ne refuse à personne, et vous marquez toujours à vos amis de la défiance; et mort-dieu! allez droit votre chemin, et soyez sûr de ceux que vous n'avez point encore vu broncher.

J'avais envie de vous suivre jusqu'au bout; mais je n'en ai pas le temps, et grâce à votre lettre qui ne finit point, voici un bavardage éternel. Cependant combien d'injures, de soupçons, de mots aussi ridiculement que malignement jetés, que j'aurais à reprendre encore. Mais je vous ferai bien rougir de toutes ces sottises, si vous revenez jamais de votre délire.... *Vous voudriez ne me rien devoir.... J'ai occasionné en partie votre mauvaise situation,.... je veux vous perdre....* Qu'est-ce que cela signifie; et, pour Dieu, laissez là toutes ces f. phrases, et surtout, considérez qu'on se rassasie d'invectives. En vérité, je ne conçois pas comment vous osez vous plaindre du ton de D... et en prendre avec moi un aussi déplacé.

Je ferai ce que vous me demandez dans votre lettre. Adieu, portez-vous bien; et tenez-vous-en, sur le compte de vos amis, au témoignage de votre conscience. Ce n'est pas elle, c'est votre mauvais jugement qui ne cesse de les accuser. Adieu, encore une fois. *Du jour de la Saint-Pierre.*

Signé : DIDEROT.

Lettre de M. Grimm à M. Diderot.

Du 30 juin.

Je vous renvoie le petit chef-d'œuvre, mon Diderot. Je l'ai gardé un jour de plus que je ne le devais. J'en demande pardon à cet impitoyable Landors qui ne pardonne rien ; mais je ne voulais pas le faire copier par un autre, et il m'a fallu tout ce temps pour le faire moi-même. Les princes seront enchantés du présent que vous me permettez de leur faire. Pour l'univers, je n'aurais pas voulu ôter ces interjections énergiques que vous me conseillez de supprimer. De la façon dont elles sont placées, elles ajoutent à la grâce et à la force de diction deux choses auxquelles il ne faut jamais toucher.... Je n'ai jamais eu d'autre philosophie que la vôtre et c'est là ma gloire. Vous êtes mon maître, vous me rendez compte de ce que je pense et vous m'y confirmez. Il faut donc aimer les hommes, ne fût-ce que parce qu'ils se tiennent sur deux pieds comme vous.

Deux faits se dégagent avec une égale évidence de l'étude attentive et éclairée de cette lettre. Le premier, c'est qu'elle n'a jamais été envoyée à Rousseau. Le second, c'est qu'elle devait laisser entendre aux abonnés de Grimm qu'elle était adressée à Rousseau. En d'autres termes, elle devait donner aux nobles et puissants lecteurs de la Correspondance secrète l'impression que le fameux homme de lettres, poussé par son indépendance, son désintéressement, son goût de la simplicité et d'une vie retirée à fuir le séjour de la ville, était en réalité « triste, inquiet, mélancolique, injurieux, et plein de jérémiades » ; et que bien loin de vivre de l'argent qu'il gagnait par sa copie, il harcelait ses protecteurs et amis pour en obtenir une augmentation des sommes qu'ils lui allouaient !

Le faux nom attribué au personnage figurant dans cette lettre calomnieuse ne peut duper aucun lecteur habitué au style couramment employé par Grimm et

Diderot quand ils parlent de Rousseau. De plus on trouve confirmation de cette évidente perfidie de Diderot, dans le manuscrit de l'Arsenal. Le 159^e cahier reproduit mot pour mot la lettre de la *Correspondance Littéraire*, avec cette différence que partout le D... est remplacé dans les *Mémoires* par *Desbarres* (nom sous lequel on désigne Duclos). Or Duclos, qui avait, on le sait, débattu pour Rousseau les conditions de production de son *Devin de Village*, pouvait avec assez de vraisemblance passer pour son protecteur. De plus *Verret*, au lieu de *Landors*, désigne l'homme *triste, inquiet, mélancolique, injurieux, vagabond, moribond*, qui présentait une ressemblance frappante avec le Jean-Jacques peint par ses amis.

Le cahier 159 de l'Arsenal est un vieux cahier ; quelques pages en ont été arrachées. Il commence au milieu d'une phrase dont le début fait défaut. La lettre est précédée d'une courte explication (écrite de la main du second rédacteur) que Mme de Montbrillant est censée avoir fournie à son tuteur :

Voici une lettre que M. Volx m'a confiée, et que je lui ai demandé permission de vous communiquer. Elle est de son ami Garnier, et voici le sujet. Un nommé *Verret*, homme sans aveu, tombé du ciel, mourant de faim, fut un jour rencontré dans un café par Garnier. Ce *Verret* avait de l'esprit, de l'éloquence, et cherchait à en faire usage pour se procurer du pain. Il a essuyé des malheurs inouïs, qui lui ont aigri le caractère : mais comme il y a un terme à tout, le hasard lui fit rencontrer le même jour Garnier et *Desbarres*. Tous deux le prirent en commisération, et se chargèrent de lui donner entre eux deux une somme annuelle suffisante pour le faire vivre, et l'encourager à se procurer par son travail une subsistance plus opulente. — Cet homme s'est retiré dans une petite ville de province, d'où il accable ces messieurs de lettres et d'importunités. Ils ont pris le parti de ne lui plus répondre. Mais la dernière lettre, adressée à M. Garnier, était telle qu'il n'a pu la passer en silence. Voici donc ce qu'il lui

a répondu. Cette lettre vous fera juger de l'esprit et du cœur de Garnier, et vous prouvera que si je m'étais pressée de le mal juger je serais bien obligée de m'en repentir. Quant à Desbarres, vous verrez qu'il joue un beau rôle dans cette lettre; mais mon expérience ne me permet pas d'en mieux penser pour cela. Est-ce l'exemple de Garnier, est-ce de son propre mouvement, qu'il s'est trouvé si généreux; c'est ce que je ne sais pas. Mais quel est le méchant qui n'a pas un bon moment à se rappeler dans sa vie? Il serait aussi rare que l'homme de bien qui n'aurait jamais failli! Or écoutez et jugez des principes de notre ami Garnier.

Les « principes » de Garnier, et son accent dédaigneux envers le protégé qui doit accepter, avec les bienfaits qu'on lui jette, l'*amicale* assurance d'être un homme « féroce, amer, inquiet, mélancolique, vagabond », exposé aux mauvais traitements par sa méprisable incapacité, rééditent le « petit chef-d'œuvre » que Grimm envoyait à ses royaux abonnés quelques mois après la retraite de Rousseau à Montmorency. Mais cette tentative d'employer le roman de Mme d'Épinay pour masquer leur mensonge de la *Correspondance littéraire*, au moyen d'une histoire travestie de René, *l'homme sans aveu*, le nommé Verret, qui avait essuyé les malheurs qui lui ont aigri le caractère, et à qui (de même qu'à René) son bienfaiteur Garnier dit ses vérités, cette histoire n'est jamais sortie du 159^e cahier. En effet elle fut rejetée quand l'ouvrage revisé fut livré aux copistes.

De deux choses l'une : ou bien les conspirateurs reconurent eux-mêmes, ou bien Mme d'Épinay, avec son tact et son bon sens, leur fit comprendre, que ce nouveau René jetait un voile de doute et d'invraisemblance sur le personnage plus vivant du René réel. En effet, c'était trop exiger des lecteurs que de leur faire croire à cette fable : le généreux et impulsif Garnier affligé, en même temps, de deux protégés, également aigris par le malheur,

également ensauvagés par la solitude. C'était trop de deux maniaques de la persécution; de deux fous maladivement convaincus que le monde entier s'était coalisé contre eux, et méritant les railleries et les insultes de leur protecteur au moment même où il les comblait de ses bienfaits. « L'homme sans aveu » mourait donc avant de jouer un rôle dans le roman modifié de Mme d'Épinay. Mais il demeurait, fantôme vengeur et justicier, oublié dans ce cahier de rebut qui depuis plus d'un siècle attendait l'heure de cette réparation lorsqu'il tomba entre nos mains : il demeurait pour témoigner au jour du suprême jugement de cette forfaiture : et pour « démasquer les imposteurs ».

Nous sommes désormais en mesure d'apprécier les sentiments et les motifs véritables de Diderot lorsque, sept mois plus tard, nous verrons l'auteur du « petit chef-d'œuvre » saisir l'occasion d'insérer quelques-unes de ses propres expressions dans des lettres authentiques à Jean-Jacques. Nous entendrons ce dernier, stupéfait, observer que Diderot ne pourrait s'y prendre d'autre façon « s'il avait l'intention de lui chercher querelle ». Il est fort probable que Diderot visait ce but; que le secret de la lettre fictive répandue par la *Correspondance littéraire* le tourmentait bien plus que Grimm lui-même; et qu'il désirait prendre avec Jean-Jacques le même ton brutal et méprisant qui caractérisait la lettre à son protégé imaginaire. Cette hypothèse expliquerait l'absence, dans les papiers de Rousseau, de certaines lettres reçues pendant la première année de son séjour à l'Ermitage.

L'auteur des *Confessions* dit qu'en recevant à Motiers les papiers laissés par lui à Montmorency il constata qu'une série de lettres qui auraient dû s'y trouver faisait défaut.

Cette lacune, écrit-il (Conf., Part. II, liv. VII) était de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me

souvenais parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, etc. qui ne se trouvèrent plus.... Les lettres avaient certainement été enlevées. Par qui et pourquoi? voilà ce qui me passait. Ces lettres antérieures à mes grandes querelles, et du temps de ma première ivresse de la Julie ne pouvaient intéresser personne. C'étaient au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de Mme de Chenonceaux et même de Mme d'Épinay avec laquelle j'étais alors le mieux du monde. A qui pouvaient importer ces lettres?

Rousseau devait toujours ignorer l'acte perfide qui lui eût appris « à qui ces lettres pouvaient importer ». Elles importaient à l'auteur du « petit chef-d'œuvre » de juillet 1756. — La publication des lettres authentiques de Diderot à Rousseau eût dévoilé le véritable caractère de cette épître : et la célébrité atteinte en 1762 par l'auteur de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse* rendait presque inévitable la publication future de sa correspondance. Grimm et Diderot, toujours en relations avec Mme Levasseur, ont fort bien pu contraindre Thérèse, par la corruption ou par la menace, à détruire ces lettres, après le départ précipité de Mont-Louis, où elle était restée pour soigner les affaires de Rousseau. Cette supposition est confirmée par une lettre de La Roche (homme de confiance du maréchal de Luxembourg), auquel Rousseau avait signalé la perte de ses papiers. La lettre mérite d'être reproduite. Elle montre le souci constant chez Rousseau de voir la mère Levasseur, en dépit de sa perfidie, ne jamais manquer de rien. Elle témoigne aussi de l'affection que portaient à Rousseau tous ceux qui entretenirent avec lui les simples relations de la vie courante.

J'ai remis les deux lettres à Mme Levasseur au mois de juillet, lorsque nous avons été à Montmorency. J'ai eu l'honneur de la voir plusieurs fois pendant notre séjour; elle se portait assez bien; sa situation est la même que lorsque vous y étiez. Elle m'a dit qu'elle était bien payée de sa pension. Elle

ne m'a point paru dans l'indigence, mais vous savez que les vieilles gens se font une habitude de se plaindre. Vous m'avez marqué qu'il vous manquait quelques papiers à moitié écrits ; ils ne sont pas parvenus jusqu'à moi, mais comme Mlle Levasseur a supprimé quelques vieux papiers qu'elle croyait inutiles, peut-être se seront-ils trouvés dans le nombre. S'il y a quelque chose pour votre service en ce pays-ci, je vous prie de ne point épargner celui qui se fera gloire d'être toute sa vie, et de bien bon cœur, le très humble serviteur de M. Rousseau ¹.

1. Voir *J.-J. Rousseau, ses Amis et ses Ennemis*. Lettre de La Roche, vol. II, p. 499.

CHAPITRE III

ROUSSEAU ET GRIMM

Préliminaires des hostilités et des ruptures. Grimm et son attitude étrange envers Rousseau à l'Ermitage. Ses « plaisanteries ». Les théories bizarres attribuées au prétendu sophiste Jean-Jacques.

La lettre feinte de Diderot, répandue par Grimm parmi les abonnés de la *Correspondance* secrète en juillet 1759, révèle chez ses auteurs un calcul haineux et perfide. Nous pouvons donc être sûr que si Rousseau, à cette époque, ne se doutait heureusement pas de leurs mauvaises intentions, ces deux prétendus amis n'avaient nullement le dessein de laisser démentir les prédictions qu'ils avaient faites en disant que l'humeur noire et la manie soupçonneuse de Jean-Jacques se développeraient dans son Ermitage aux dépens de son hôtesse et de ses amis. Cependant, Rousseau, préoccupé de rêveries et de promenades, ne se fâche pas des rebuffades de Diderot. Durant les six premiers mois du séjour à l'Ermitage, les efforts de Grimm pour troubler les relations amicales avec Mme d'Épinay furent vains. Rousseau nous parle, au contraire, des prévenances répétées et attentives de son hôtesse pendant tout l'été et l'hiver de 1756. Il ajoute que ces mois furent en somme la période la plus heureuse et la plus paisible qu'il ait connue depuis son départ de la Savoie.

Les *Mémoires* donnent, comme de juste, une version tout à fait différente. Le faux Ermite, à qui rien ne

convient moins que la vie rurale, ressent les effets démoralisateurs de la solitude; il y devient « atrabilaire, querelleur, soupçonneux ». Volx et Garnier sont les premières personnes atteintes par cette humeur et ces bas soupçons. Et c'est encore à ce moment que se place, d'après Diderot, la première *scélératesse* de Rousseau envers Grimm. Rousseau l'accusait de lui avoir méchamment fait perdre ses pratiques de copie et notamment celle de M. d'Épinay.

— Or si le fait, pour un homme lésé, de reprocher justement des torts à celui qui les a commis est une scélératesse, Rousseau s'est rendu coupable de cette offense. Il affirma que Grimm cherchait à lui enlever ses pratiques, en assurant partout que ses copies étaient incorrectes : et il est prouvé que Grimm a réellement joué ce rôle. Qui plus est, la preuve de la pression qu'il essaya d'opérer sur M. d'Épinay se trouve dans les *Mémoires* eux-mêmes.

On a voulu soutenir ici que Grimm, toujours spirituel, a simplement risqué une inoffensive plaisanterie; et que le maladif et soupçonneux Jean-Jacques n'avait pas le sens de l'humour. L'incident vaut d'être rapporté. Sur cet épisode, en effet, Saint-Marc Girardin fonde l'assertion que le véritable grief de Rousseau contre Grimm « n'était pas que Grimm discréditait son métier, mais qu'il démasquait son charlatanisme ». Il est superflu d'ajouter que Saint-Marc Girardin ne donne aucune preuve de ce charlatanisme. Il eût consisté chez Rousseau à prétendre qu'il copiait de la musique afin de dissimuler son empressement à accepter l'aumône sous forme de paiements fictifs, pour un travail qui ne devait jamais être exécuté. L'impression que laisse à Saint-Marc Girardin la lecture des *Mémoires* suffit comme preuve à notre critique.

Il convient, d'ailleurs, de reconnaître que l'anecdote telle que la lut Saint-Marc Girardin et telle qu'elle se trouve dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay, a été remaniée

par Brunet et Parison, qui lui ont donné « un air de vérité historique ».

Voici le passage, identique dans les deux manuscrits : celui des Archives, cahier 131 : et celui de Brunet, vol VII.

Mme de Montbrillant écrit :

En causant avec René la semaine dernière je lui demandai quelles seraient ses occupations : il me dit qu'il comptait se mettre à dessiner et à peindre à la gouache. « Si l'on me fâche, dit-il, j'irai jusqu'à peindre des dessus de portes en camayeux. Donnez-moi votre pratique et recommandez-moi à vos amis pour des papiers d'éventails et pour des écrans. Mais donnez-moi des pratiques qui ne sont pas pressées, car je prétends ne peindre qu'à mon aise et quand je n'aurai pas l'esprit à faire autre chose. » Je lui ai commandé six papiers d'éventail, et M. de Montbrillant lui a demandé quelques écrans.

(Après une lettre au tuteur sur l'éducation de ses enfants, Mme de Montbrillant revient à l'histoire des « occupations » de René.)

Il s'est élevé hier à la promenade une discussion entre Volx et René qui n'était au fond qu'une plaisanterie. René a eu l'air de s'y prêter de bonne grâce; mais il en souffrait intérieurement ou je suis bien trompée. Il avait rapporté à M. de Montbrillant les écrans qu'il avait pour lui. Celui-ci lui demanda s'il était homme à entreprendre douze dessus de porte en camayeux. Il répondit : « Peut-être que oui, peut-être que non : c'est suivant la disposition, l'humeur et la santé. — En ce cas, dit M. de Montbrillant, je ne vous en donnerai que six à faire parce qu'il me faut la certitude de les avoir. Eh bien, répondit René, vous aurez la satisfaction d'en avoir six qui dépareront les six autres, car je défie que ceux que vous ferez faire approchent de l'exactitude et de la perfection des miens. — Voyez-vous, reprit Volx en riant, cette prétention de peintre qui le saisit déjà? Si vous disiez qu'il ne manque pas une virgule à vos écrits tout le monde en serait d'accord. Mais je parie qu'il y a bien quelques feuilles ou quelques queues de travers dans vos écrans. » Tout en parlant René rougit, — et rougit

plus fortement encore quand, à l'examen, il se trouva que M. Volx avait raison. Il resta pensif et triste le reste de la soirée; et il est retourné ce matin par une pluie effroyable.

Il est évident que le travestissement du copiste de musique en peintre d'éventail ne change rien à l'intention de l'auteur, qui est de prouver que le soupçonneux ermite se formalise d'une plaisanterie sans conséquence. Mais il n'est pas moins évident que l'histoire nous est donnée sous une forme qui ne nous oblige pas de croire à son exactitude historique.

Ce n'est pas à Volx seul que René se révéla avec une irritabilité exaspérée par son séjour dans les bois. Affranchi des reproches et des railleries salutaires des philosophes de Paris, les mauvais sentiments le dominant au point qu'il paie l'hospitalité de sa bienfaitrice en semant « par ses sophismes, la désolation dans son âme ».

Nous abordons maintenant les « changements dans la fable » conformément à la note reproduite en fac-similé à la page 56 de ce volume. On se rappelle qu'après le conseil général : *Reprendre René dès le commencement*, viennent ces indications particulières : *Il faut le mettre dans leurs promenades ou conversations à défendre quelques thèses bizarres*. — Nous retrouvons cette même phrase dans le 137^e cahier du ms. des Archives, où René, laissant la désolation dans l'âme de Mme de Montbrillant, répond à la description que Diderot nous en donne d'« homme né pour le sophisme, qui ne cherche pas à éclairer, mais à étonner ses auditeurs ».

Le 137^e cahier a été remanié. Et le cahier original qui subsiste décèle les modifications apportées au texte primitif. Dans le vieux cahier (n^o 142) le passage qui, dans les *Mémoires*, fait partie d'une lettre que Grimm aurait envoyée à Mme d'Épinay (vol. III, p. 4) est inséré en

note. Dans le cahier 137 (plus récent), ainsi que dans le ms de Brunet, ce passage vient après les mots :

En traitant vos amis avec droiture et confiance vous aurez une société douce et honnête et vous recueillerez de l'amitié le seul avantage qu'on en doive attendre.

(Notes du cahier 142.) L'avis que je ne puis par exemple me dispenser de vous donner c'est d'avoir une extrême prudence avec René. Il y a longtemps que sa conduite avec vous ne me paraît pas nette. Il n'ose parler mal de vous, mais il souffre qu'on n'en dise pas de bien en sa présence et il est même loin de vous défendre : cela me déplaît.

La réponse de la dame à cette lettre est dans le 139^e cahier (*un cahier remanié*).

Mme de Montbrillant écrit :

J'ai été hier deux heures seule avec René et aujourd'hui autant. La réserve que je suis obligée d'avoir avec lui me gêne. Ce que vous m'avez dit de cet homme me l'a fait examiner de plus près : je ne sais si c'est prévention ou si je le vois mieux que je ne le voyais, mais cet homme n'est pas vrai : lorsqu'il ouvre la bouche et qu'il en sort un propos dont je ne puis me dissimuler la fausseté, il se répand en moi un certain froid que je ne saurais bien rendre, mais qui me coupe la parole si décidément qu'on me tuerait plutôt que de me faire trouver deux mots à lui dire. Il y a sûrement quelque cause étrangère à sa conduite que je ne connais pas et qui lui donne à mes yeux cet air faux tandis qu'il ne l'est peut-être pas ; s'il l'était, et que j'en fusse sûre, alors l'indignation s'emparerait de moi et je serais plus à mon aise. *Je ne sais trop si je lui ferais tort de dire qu'il est plus flatté du plaisir de soutenir des thèses bizarres que peiné de l'alarme que peuvent jeter, dans le cœur de ceux qui l'écoutent, des sophismes si adroitement défendus.* J'ai éprouvé hier ce que je dis là : il a vraiment laissé dans mon âme de la désolation. Je causais avec lui et Banval¹, sur la manière dont Balbi s'y prenait avec mon fils : nous approuvions une partie de sa méthode et nous blâmions l'autre. Tout

1. Nom donné à Margency.

à coup, je m'avise à dire : « C'est une chose bien difficile que d'élever un enfant. — Je le crois bien, madame, répondit René. C'est que les pères et mères ne sont pas faits par nature pour élever, ni les enfants pour être élevés. » Ce propos de sa part me pétrifia. « Comment entendez-vous cela? » lui dis-je. Banval, en éclatant de rire, ajouta, ce que je n'avais osé ajouter : « N'avez-vous pas, lui dit-il, un projet d'éducation dans la tête? — Il est vrai, répond René du même sang-froid. Mais il vaudrait bien mieux que les hommes fussent dans le cas de s'en passer et moi de ne le pas faire. »

(Mme de Montbrilland souffre d'écouter les sophismes de René, qui soutient que *partout où l'éducation d'un peuple est mauvaise, celle des particuliers ne peut être bonne, et toute la jeunesse se passe à apprendre des choses qu'il faut oublier dans un âge plus avancé. Le grand talent de votre éducation conclut-il, est de placer ou d'oublier les maximes suivant les circonstances.* (La pauvre mère, désolée par cette doctrine, cherche quelques avis plus consolants.)

« Mais, lui dis-je, est-ce que vous ne croyez pas qu'il y a de l'avantage à être bon même dans une société corrompue? »

— Oui, reprit-il, mais c'est un avantage qu'on ne peut sentir qu'à la fin de la vie.

— Ah! monsieur, lui dis-je véritablement en colère, vous oubliez que je suis mère et que vous me désespérez avec votre philosophie. »

Que pensez-vous de cela, mon ami? Je vous avoue que je suis vivement affectée de cette conversation : j'ai besoin de votre avis pour fixer mes espérances et mes craintes. Je ne saurais me faire à l'idée qu'il faut renoncer à la probité pour être heureux dans ce monde.

Saint-Marc Girardin se référant à cette lettre, reproduite dans les *Mémoires*, y trouve la preuve que Mme d'Épinay, avant même sa première querelle avec Rousseau, avait perdu toute admiration pour lui.

« *Il est curieux de voir, écrit-il, dans les Mémoires les progrès de ce désenchantement.* »

Ce qui est surtout curieux, c'est de noter comment les critiques qui prennent ces *Mémoires* au sérieux perdent de

vue tout ce qui peut leur en démontrer l'inexactitude.

Il devrait être inutile, en l'espèce, de prouver d'après les manuscrits que la légèreté avec laquelle Rousseau aurait traité les soucis de son amie concernant l'éducation de son fils, est une fiction, inventée pour discréditer l'auteur de l'*Émile*. Tout lecteur de la Correspondance de Rousseau peut aisément acquérir la certitude que jamais Rousseau ne répondit de la sorte à un appel de Mme d'Épinay portant sur ce sujet. Il existe une lettre de conseils sérieux et avisés, écrite de l'Ermitage à Mme d'Épinay au début de l'année 1757¹. On pourra d'après elle juger du ton véritable que prenait Rousseau en abordant ce sujet.

1. Voir *Lettre de Rousseau*, publiée par Brunet à la fin des Mémoires. — Vol. III, p. 255. — Voir aussi *A New Criticism*, vol. I, p. 225.

CHAPITRE IV

ROUSSEAU ET DIDEROT

Première querelle entre Rousseau et Diderot. Leur réconciliation. Visite de Rousseau à Paris. La légende de la femme de Garnier.

En janvier 1757 parut le *Fils naturel* de Diderot. Il envoya un exemplaire du livre à Rousseau ; qui le lut, dit-il, « avec l'intérêt qu'on porte à l'ouvrage d'un ami ». Il trouva néanmoins, dans la scène III du 4^e acte, un passage qui fit sur lui une impression des plus pénibles. Il n'en tira pas la conclusion qu'on l'y attaquait de propos délibéré, mais il comprit bien qu'on lui appliquerait le passage en question. Et il fut peiné de ce que Diderot ne l'ait pas senti ; ou, le sentant, qu'il n'ait pas modifié la phrase en conséquence. Elle se trouve dans la réponse de l'héroïne Constance à Dorval, son prétendant éconduit, qui annonce son intention d'abandonner le monde pour aller vivre à la campagne.

DORVAL.

Nous sommes assez éprouvés, le sort, et moi ! Il ne s'agit plus de bonheur. Je hais le commerce des hommes : et je sens que c'est loin même de ceux qui me sont chers que le repos m'attend. Madame, puisse le ciel vous accorder sa faveur qu'il me refuse, et rendre Constance la plus heureuse des femmes. Je l'apprendrai peut-être dans ma retraite ; et j'en ressentirai de la joie.

CONSTANCE.

Dorval, vous vous trompez. Pour être tranquille, il faut avoir l'approbation de votre cœur : et peut-être celle des hommes. Vous n'obtiendrez point la première, si vous quittez le poste qui vous est marqué. Vous avez reçu les talents les plus rares : vous en devez compte à la société. Que cette foule d'êtres inutiles qui s'y meuvent sans objet, et l'embarrassent sans le servir, s'en éloignent, s'ils veulent. Mais vous, — j'ose le dire, vous ne le pouvez sans crime ! C'est à une femme qui vous aime à vous arrêter parmi les hommes. C'est à Constance à conserver à la vertu opprimée un appui, au vice arrogant un fléau, un frère à tous les gens de bien, à tant de malheureux un père qu'ils attendent, au genre humain un ami, à mille projets utiles et grands, cet esprit libre de préjugés, et cette âme forte qu'ils exigent, et que vous avez. Vous, — renoncer à la société ? *J'en appelle à votre cœur : il vous dira que l'homme de bien est dans la société, et qu'il n'y a que le méchant qui soit seul.*

(*Le Fils naturel*, Acte IV, sc. III.)

Rousseau entendait dans ces phrases l'écho d'anciens reproches contre lesquels il n'avait pas jugé utile de se défendre. La raison en était (insistons sur ce point) l'extravagance évidente qu'il y avait à les appliquer à son cas. Rousseau ne s'était pas confiné dans la solitude en ascète, en misanthrope, mais en penseur, en travailleur qui préfère les bois à la ville. Et tout d'abord cet ermite n'était pas seul. Il partageait sa retraite avec Thérèse, la compagne qu'il s'était choisie, onze ans auparavant, pour achever avec elle ses jours. L'Ermitage n'était qu'à 20 kilomètres de Paris ; et si ses amis trouvaient trop longue la distance, Jean-Jacques n'avait que trop de visiteurs d'une autre espèce, gens à carrosse et à loisirs qui croyaient prouver au monde leur admiration pour un homme célèbre en le poursuivant dans la retraite où il s'était réfugié afin de les éviter. Le château de Mme d'Épinay n'était qu'à une

heure de marche; elle y passait tous ses étés, se montrait toujours prête à venir prendre des nouvelles de son *ours*. De sorte que, si la solitude et le silence des bois sont néfastes à un esprit laborieusement occupé à exprimer en nobles termes de hautes pensées, Rousseau (qui ne se cachait pas d'aimer la paix et l'isolement) n'en trouvait pas assez pour que son âme s'y pervertit.

Mais le fait même que ces reproches portent à faux n'est-il pas la preuve qu'ils ne s'adressaient pas à lui? Que si même ils le concernent, il eût agi plus sagement en les ignorant comme il l'avait fait des autres reproches? Sans doute, c'eût été préférable. Mais, nous l'avons dit, Rousseau ne comprit pas la situation. Il ne se jugeait pas attaqué par un ennemi secret. Mais, visé d'une façon évidente, il fut blessé et irrité. Il se récria contre son ami, sans soupçonner aucune trahison de sa part. Mais, objecta-t-on, l'offense n'était que dans son imagination. Diderot ne songeait pas à lui.

Notons que, *si l'auteur du Fils naturel n'avait pas eu l'intention d'appliquer à Rousseau la phrase incriminée, il l'eût tout naturellement déclaré*. C'est la simple réponse aux critiques qui pensent, avec M. Maurice Tourneux, que Rousseau s'exagérait les choses en cherchant une allusion offensante dans les paroles prononcées par un personnage imaginaire. Loin d'affirmer que Jean-Jacques se trompait en découvrant un lien entre l'opinion exprimée par Constance et l'opinion intime de Diderot, nous savons que Diderot adopta pour sienne l'idée que « l'homme de bien est dans la société; et qu'il n'y a que le méchant qui soit seul ».

Je suis bien aise que mon livre vous ait plu, qu'il vous ait touché, écrivit Diderot. Vous n'êtes pas de mon avis sur les ermites; dites-en tant de bien qu'il vous plaira, vous serez le seul au monde dont j'en penserai : encore y aurait-il bien à

dire là-dessus, si l'on pouvait vous parler sans vous fâcher. Une femme de quatre-vingts ans ! etc. On m'a dit une phrase d'une lettre du fils de Mme d'Épinay, qui a dû vous peiner beaucoup, ou je connais mal le fond de votre âme.

Nous n'avons plus la première lettre de Rousseau à Diderot. Il n'était pas sur ses gardes et, ne se rendant pas compte que ces lettres pussent établir un jour que dans cette querelle il fut la victime et non l'agresseur, il n'en garda point la copie. Les lettres de Diderot se suffisent à elles-mêmes et nous aident à reconstruire avec quelque certitude l'argumentation de Rousseau. On y retrouve, selon son irritante habitude, des phrases de la lettre reçue citées textuellement. Nous apprenons ainsi que Rousseau disait « ne vouloir pas aller à Paris », qu' « il valait mieux que son livre lui fût renvoyé », qu'il « refusa une offre de travail que Diderot lui proposait », que « Scipion, entre autres, servait son pays tout en aimant la vie pastorale », etc.

La seconde lettre de Diderot, contenant les phrases offensantes, citées dans les *Confessions*, où Rousseau est appelé « féroce » et « cruel » a été imprimée d'après l'autographe par Streckeisen-Moultou.

Rousseau ne répondit pas immédiatement à cette lettre. En voici la raison : il se sentait outragé à tel point qu'il craignit de faire un éclat. Il écrivit à Mme d'Épinay, à la date du 13 décembre.

Mme d'Épinay conseilla le calme à Jean-Jacques. La vraie réponse de Mme d'Épinay à son ami affligé, Streckeisen-Moultou, a été reproduite d'après l'autographe de la bibliothèque de Neuchâtel. (Voir vol. I, p. 335.)

Voici maintenant une lettre, qui ne fut point envoyée à Rousseau, citée dans les *Mémoires* comme la réponse de Mme d'Épinay ¹.

1. *Mémoires*, t. II, p. 273, et cahier 132 des Archives et Ms. de Brunet.

Si les plaintes que vous faites contre M. Diderot, mon ami, n'ont pas plus fondement que vos soupçons sur M. Grimm, je vous plains ; car vous auriez bien des reproches à vous faire. Ou soyez plus juste envers ce dernier, ou cessez de prétendre que j'écoute des plaintes qui outragent un homme qui mérite fort au delà de votre estime, et qui a toute la mienne.

Si je n'étais retenue ici par un fort gros rhume, j'irais sur-le-champ vous trouver et vous porter toutes les consolations qu'avec raison vous attendez de mon amitié. Je ne puis croire que M. Diderot vous ait mandé de but en blanc qu'il vous croyait un scélérat : il y a certainement du mal-entendu à cela. Mon ami, soyez en garde contre la fermentation qu'occasionne souvent un mot fâcheux entendu dans la solitude, et reçu dans une mauvaise disposition ; croyez-moi, craignez d'être injuste : que fait même souvent l'expression, quand le motif est cher à notre cœur ? Un ami peut-il jamais nous offenser ? N'est-ce pas toujours notre intérêt, notre bonheur, notre gloire qu'il a en vue ? Peut-être même aurez vous occasionné par quelque vivacité un propos qui ne signifie ce que vous supposez que parce qu'il est isolé de celui auquel il répond. Que sais-je ? N'ayant point vu vos lettres, ni celles de M. Diderot, je ne puis rien décider, ni raisonner conséquemment ; tout ce que je sais, c'est que M. Diderot a pour vous la plus sincère amitié : vous l'avez dit cent fois. Je suis désolée de ne pouvoir aller vous trouver : je vous attendrais moins encore par ma présence que par la nécessité et la douceur de confier vos peines à quelqu'un qui les ressent aussi vivement que vous-même. Si ma lettre pouvait donner cours à vos larmes et vous procurer un peu de tranquillité, je suis persuadée que les choses prendraient une tout autre couleur. Bonjour. Envoyez-moi vos lettres, et voyez toujours à la tête de celle de Diderot ce titre important : *par l'amitié*. Voilà le vrai secret d'apprécier ces prétendues injures à leur juste valeur.

On peut être assuré que si Rousseau avait reçu une lettre écrite sur ce ton, sa confiance en celle qui la lui adressait fût tombée immédiatement. C'est une des lettres, cependant, que Sainte-Beuve regarde comme susceptibles d'éclairer la question débattue.

Nous devons comparer, pour nous éclairer dans ce débat, deux autres lettres du même genre : la première, réellement envoyée par Mme d'Épinay, et reproduite d'après l'original dans le livre de Streckeisen-Moultou ; l'autre, apocryphe, que l'on trouvera dans les *Mémoires*, à la page 282 du tome second. Rousseau a communiqué à son amie les lettres de Diderot et la réponse qu'il a l'intention de lui écrire.

Mme d'Épinay répondit par la lettre que Streckeisen-Moultou a donnée (vol. I, p. 337). Voici la lettre apocryphe des *Mémoires* (vol. II, p. 282) :

Et vous prétendez que ma lettre vous a fait du bien ? Celle que vous venez d'écrire est plus injuste et plus remplie d'animosité que les premières !... Mon ami, ... votre tête fermente, ... la solitude vous tue.... Vous croyez avoir à vous plaindre de M. Diderot, ... qui n'a d'autre but que de vous ramener au milieu de vos amis.... Préparez-vous à [lui] ouvrir les bras, [il] ne doit pas tarder à s'y jeter, suivant ce que j'entends dire.

Cette première querelle s'achève par une lettre de Rousseau. Il avait, pour agréer Mme d'Épinay, supprimé sa première réponse à Diderot, mais il écrivit une autre lettre qui résume avec impartialité tous les incidents.

Diderot ne semble pas avoir répondu par écrit. Mais il existe une lettre de Deleyre du 31 mars qui laisse entrevoir une sorte de trêve dans les hostilités.

Je vis hier M. Diderot, cher Citoyen. Vous l'auriez vu dimanche s'il n'y avait pas eu leçon samedi chez M. Bonelle. Vous serez bientôt d'accord. Votre dernière lettre l'a calmé. Engagez-le à vous dire tout ce qu'il a sur le cœur....

Rousseau écrivait quelques jours plus tard à Mme d'Épinay :

Vous aviez bien raison de vouloir que je visse Diderot ; il a passé hier la journée ici. Il y a longtemps que j'en ai passé

d'aussi délicieuse. Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami.

Ainsi donc une réconciliation temporaire avec Diderot était survenue avant mars 1757. Et aucun nuage de doute, de soupçon, ne séparait encore à cette date Mme d'Épinay de son protégé.

Oubliant sans doute tous ses griefs contre Diderot, après cette visite, Jean Jacques crut apparemment que l'amitié était rétablie. L'histoire de sa romanesque liaison avec Mme d'Houdetot et de la première querelle avec Mme d'Épinay (au sujet de l'altercation avec Saint-Lambert en juin 1757) remplit l'intervalle entre les deux entrevues de Diderot avec Rousseau. La seconde eut lieu à la fin de juillet. La date peut en être fixée approximativement, car Saint-Lambert était alors à Montmorency, après la bataille de Hastenbeck, qui fut livrée le 26 juillet.

Rousseau explique dans ses *Confessions* que sa résolution de ne pas aller à Paris fut modifiée par l'annonce (faite par Deleyre) du désespoir de Diderot à la suite des attaques dirigées contre le *Fils naturel*....

Une lettre autographe de Deleyre vient corroborer ces assertions de Rousseau. Elle rapporte les propos médisants répandus par Mme de Graffigny, et donne à entendre que la visite de Rousseau consolera Diderot, et, de plus, démontrerait la fausseté d'une telle vilénie. Notons un autre passage dans la lettre de Deleyre : « *Diderot*, écrit-il, *est veuf en ce moment; Mme Diderot étant à la campagne* ». Ce fait acquiert de l'importance si nous songeons que cette visite, la seule que Rousseau fit chez Diderot à Paris pendant le séjour à l'Ermitage, devient, pour les conspirateurs, l'occasion où la « femme de Garnier » commente « l'envie dévorante » de René.

De sorte que, pour reconnaître le désir exprimé par Rousseau de renouer amitié aux heures d'adversité, Diderot a

fait de cette visite le prétexte de la dernière *scélératesse* dont il accuse Jean-Jacques dans ses Tablettes :

Un soir en causant avec lui, il avait envie de veiller : je lui demandai un mot, une phrase, — immédiatement il me dit : « Allons nous coucher ».

Mais ceci n'est pas la dernière méchanceté faite à Rousseau comme remerciement pour sa démarche amicale. Rappelons-nous la remarque de Volx dans sa lettre à Mme de Montbrillant.

Je vois par quelques mots échappés à Garnier dans sa lettre qu'il y a quelques sujets de discussion entre eux, mais comme il ne s'explique pas, je n'y comprends rien.

Ce sujet, auquel il est ici fait allusion, c'est la passion malheureuse de Rousseau pour Mme d'Houdetot ; et le conseil donné par Diderot, et que Rousseau aurait promis de suivre, aurait été d'en faire l'aveu à Saint-Lambert.

Mais, pour étudier le développement de cette *intrigue avec Garnier*, il nous faut remonter au printemps de 1757. Ce faisant, nous verrons les événements qui, de mai à juillet, ont pu ébranler la confiance de Rousseau en Mme d'Épinay ; et lui faire concevoir des soupçons sur ses « procédés souterrains ».

Le 141^e cahier des Archives donne des motifs de cette visite une version toute différente. C'est le récit que Diderot lui-même écrit à Grimm. Le chapitre est, naturellement, de ceux qui ont été remaniés et modifiés, ce dont la diversité d'écriture témoigne.

Voici maintenant le passage entier, tel qu'il se trouve dans ce cahier falsifié des Archives, et tel que Brunet l'a reproduit dans les *Mémoires* (t. III, p. 49).

LETTRE DE MME DE MONTBRILLANT A M. VOLX.

Grande nouvelle, aussi admirable qu'étonnante ! René est allé... où?... Devinez?... à Paris, oui à Paris : et pourquoi ?

Pour voir Garnier, se jeter à son col, lui demander pardon de je ne sais quelle lettre trop vive qu'il lui a écrite, je ne sais pourquoi; lettre beaucoup trop forte à laquelle Garnier n'a point répondu. Quoiqu'il n'ait pas tort, dit-il, il veut aller lui jurer une amitié éternelle. Si cette démarche était sincère, elle serait fort belle : mais il ne faut pas avoir des distractions lorsqu'on veut en imposer. René n'est plus à mes yeux qu'un nain moral, monté sur des échasses. Il vint hier au soir dans mon appartement : « Ma bonne amie, me dit-il, il faut que je vous confie une chose que vous ne désapprouverez pas cette fois. — Voyons. — Je vais demain de grand matin à Paris chez Garnier. Je veux le voir, passer vingt-quatre heures avec lui et expier, si je puis, le chagrin que nous nous sommes fait mutuellement. » Je lui dis que j'approuvais fort cette résolution, mais que j'aurais désiré qu'il l'eût prise un peu plus tôt; alors il m'a conté l'histoire de cette lettre d'une manière si louche que j'ai conclu que cette réconciliation n'était qu'un prétexte pour éviter la présence du Marquis, dont l'intimité avec la Comtesse lui causait un chagrin qu'il ne lui est pas possible de dissimuler. Il me faisait pitié; et mes propos s'en ressentaient.... J'avais entamé un fort beau discours fort touchant, à ce qu'il me semblait, lorsque tout à coup il m'interrompt pour me demander si je n'ai pas un portefeuille à lui prêter, pour emporter sous son bras. Cette demande me parut étrange. « Et pourquoi donc faire? lui dis-je, pour un jour? — C'est pour mon roman », me répondit-il, un peu embarrassé. Je compris alors le motif de son grand empressement à voir Garnier. « Tenez, lui dis-je sèchement, voilà un portefeuille mais il est de trop dans votre voyage, il vous en fait perdre tout le fruit. »

(René se fâche, mais se laisse convaincre par les arguments de sa bienfaitrice.) Mme de Montbrillant rapporte sa conversion aux bons sentiments.

« Vous êtes une femme bien singulière, s'est-il écrié; il faut que vous m'ayez ensorcelé pour que je souffre patiemment tout ce que vous me dites.... Sachez, madame, une fois pour toutes, que je suis vicieux, que j'é suis né tel et que vous ne sauriez croire, mordieu! la peine que j'ai de faire le bien et combien

peu le mal me coûte... Vous riez? Pour vous prouver à quel point ce que je vous dis est vrai, apprenez que je ne saurais m'empêcher de haïr les gens qui me font du bien. — Mon ami, lui dis-je, je n'en crois pas un mot; car c'est comme si vous me disiez que vous ne pouvez pas vous empêcher d'aimer ceux qui vous font du mal. » Il ne put se défendre de rire de ma réponse; mais il me toucha en me priant avec une bonne foi d'enfant de le ménager et d'avoir pitié de lui. Nous nous sommes quittés fort bons amis. *Il n'a pas pris le portefeuille...*

Mais, toujours hypocrite et faux, René a joué la confidente Mme de Montbrillant, qui l'apprend (dans le 141^e cahier) par la réponse de Volx.

1140 Archives. Volx écrit (*Mémoires*, t. III, p. 60) :

René vous a donc dit qu'il n'avait pas porté son ouvrage à Paris? Il en a menti, car il n'a fait son voyage que pour cela. J'ai reçu hier une lettre de Garnier qui peint votre hermite comme si je le voyais. Il a fait ces deux lieues à pied, est venu s'établir chez Garnier sans l'en avoir prévenu, le tout pour faire avec lui la revision de son ouvrage. Au point où ils étaient ensemble vous conviendrez que cela est étrange. Je vois par quelques mots échappés à Garnier dans sa lettre qu'il y a quelque sujet de discussion entre eux, mais, comme il ne s'explique point, je n'y comprends rien. René l'a tenu impitoyablement à l'ouvrage, depuis le samedi dix heures du matin jusqu'au lundi onze heures du soir, sans lui donner à peine le temps de boire ni manger. La revision finie, Garnier cause avec lui d'un plan qu'il a dans la tête, et prie René de l'aider à arranger un incident qui n'est pas encore trouvé à sa fantaisie. « Cela est trop difficile, répond froidement l'hermite, il est tard, je ne suis point accoutumé à veiller. Bonsoir, je pars demain à six heures du matin, il est temps de dormir. » Il se lève, va se coucher : et laisse Garnier pétrifié de son procédé. Voilà cet homme que vous croyez si pénétré de vos leçons. Ajoutez à cette réflexion un propos singulier de la femme de Garnier dont je vous prie de faire votre profit. *Cette femme n'est qu'une bonne femme, mais elle a le tact juste. Voyant son mari désolé le jour du départ de René, elle lui en demande la raison; il la lui dit : « C'est le manque de délicatesse de cet*

homme, ajoute-t-il, qui m'afflige : il me fait travailler comme un manœuvre ; je ne m'en serais, je crois, pas aperçu, s'il ne m'avait refusé aussi sèchement de s'occuper pour moi un quart d'heure.... — Vous êtes étonné de cela, lui répond sa femme ; vous ne le connaissez donc pas ? Il est dévoré d'envie : il enrage quand il paraît quelque chose de beau qui n'est pas de lui. On lui verra faire un jour quelques grands forfaits plutôt que de se laisser ignorer. Tenez, je ne jurerais pas qu'il ne se rangeât du parti des Jésuites et qu'il n'entreprît leur apologie. » La femme de Garnier a senti très juste. Mais ce n'est pas cela que fera René : c'est contre les philosophes qu'il prendra parti ; il se fera dévot, il écrira contre ses amis, ... il finira comme finit Barsin par faiblesse, et cela sans qu'aucun moine s'en mêle. Retenez bien ce que je vous dis¹!...

1. Comparez avec la Note de Diderot reproduite p. 55.

CHAPITRE V

ROUSSEAU ET M^{me} D'ÉPINAY.

Première querelle de Jean-Jacques avec Mme d'Épinay. Histoire de la lettre anonyme à Saint-Lambert.

Nous avons vu que dans cette brouillerie avec Diderot probablement recherchée par l'auteur du « petit chef-d'œuvre », ce ne fut pas Jean-Jacques qui fut l'agresseur. Mais avec l'amie qui lui avait servi de conseillère sympathique dans cette querelle, allait-il avoir tort ? En d'autres termes : Rousseau fut-il coupable d'ingratitude et de fausseté envers Mme d'Épinay ? C'est ce que nous allons examiner. Nous savons quelles étaient leurs relations au printemps de 1757. Cette situation étant définie, notre jugement dépendra des raisons (motivées ou non) de Jean-Jacques lorsqu'il croyait que son amie et hôtesse avait accepté d'espionner ses faits et gestes ; et qu'elle avait utilisé les renseignements obtenus par ces bas moyens pour exciter contre lui la jalousie et pour semer la discorde entre le marquis de Saint-Lambert et sa maîtresse, la comtesse d'Houdetot. Si Jean-Jacques, après sa longue intimité avec Mme d'Épinay, après les bontés qu'elle lui témoigna à l'Ermitage, après la confiance qu'elle eut dans ses conseils, après l'empressement qu'elle mit à lui offrir sa sympathie et ses avis aux heures d'adversité, si Rousseau, *sans preuves décisives de culpabilité*, se fût permis de soupçonner Mme d'Épinay, il eût réellement péché contre son propre code de noble amitié.

Mais si l'évidence ne lui laissait plus aucun doute sur la perfidie de Mme d'Épinay, alors les preuves d'affection, auxquelles il avait cru, devenaient autant d'outrages ; et la blessure était d'autant plus cruelle et d'autant moins pardonnable qu'il l'avait reçue dans une maison amie.

Avant d'examiner si Rousseau pouvait douter du témoignage, fondement de son accusation, il est nécessaire de bien définir ce que fut cette accusation. Car les *Mémoires*, ici, ont introduit une fable (reprise par Sevelinges dans sa notice malveillante de la *Biographie Universelle*) et qui depuis a pris les allures d'un fait authentique. — C'est sur cette fable que la plupart des critiques modernes se fondent pour dire que *Jean-Jean accusa Mme d'Épinay d'avoir écrit à Saint-Lambert une lettre anonyme l'informant des rendez-vous de la forêt de Montmorency ; et que l'auteur véritable de cette lettre, si ce n'est pas Rousseau lui-même, est Thérèse Levasseur.*

Or, cette lettre anonyme, non seulement n'est pas mentionnée par l'auteur des *Confessions*, mais Diderot lui-même n'en parle point. Voici le grief formulé dans ses *Tablettes* :

Il accusait Mme d'Épinay d'avoir *instruit ou fait instruire* M. de Saint-Lambert de sa passion pour Mme d'Houdetot.

— Les notes de l'Arsenal nous fournissent la preuve certaine que cette histoire d'une lettre anonyme à Saint-Lambert ne se trouvait pas non plus dans la première version de l'incident donnée par Mme d'Épinay. Ce détail est suggéré parmi des « changements à faire dans la fable¹ ».

Voir si, après la lettre commencée, il ne faut pas un narré du tuteur qui explique toute l'intrigue de René ; — il faisait semblant d'accuser Mme de Montbrillant d'avoir, pour le déta-

1. Ms. de l'Arsenal. Ref. 145 (vieux cahier 149).

cher de la comtesse, écrit une lettre anonyme à Dulaurier, pour accuser René et elle d'un commerce secret : il est certain qu'il y eut une lettre anonyme à Dulaurier écrite, et il a lieu de croire qu'elle fut de René lui-même ; — peut-être faut-il commencer dès là l'intrigue avec Garnier ? — peut-être faut-il pour cela faire repartir Dulaurier ?

La latitude offerte par tous ces « peut-être » est amplement utilisée par l'interpolation suivante pratiquée dans le cahier (retouché) n° 141, et imprimée au volume III, pp. 67-69 des *Mémoires* :

Pour l'intelligence de ce qu'on va lire, il faut savoir que la passion de René pour la comtesse de Lange était très réelle. Il la savait si fortement attachée au marquis Dulaurier qu'il ne vit d'autres moyens de se faire aimer d'elle qu'en détruisant le marquis. Il était inattaquable ; il n'y avait pas moyen de le rendre suspect ni de lui supposer des torts avec quelque vraisemblance. Pour ne pas effaroucher la comtesse, il s'appliqua d'abord à lui cacher l'amour qu'il avait conçu pour elle ; il mit toute sa chaleur et son éloquence à lui faire naître des scrupules sur sa liaison avec le Marquis. Cela ne réussissant pas, il feignit de croire que Mme de Montbrillant aimait aussi le marquis et tâchait sourdement de l'enlever de sa belle-sœur. Il faisait entendre qu'il n'était pas éloigné de croire que le Marquis en était flatté. Celui-ci avait beau jurer qu'il n'en était rien, René l'en plaisantait toujours et rapportait tout à cette idée. Il trouvait double avantage dans ce plan, car il faisait naître de la jalousie à la comtesse, et il l'éloignait de sa belle-sœur dont il craignait la pénétration. Cette jalousie étant sans fondement réel devait à la fin fatiguer le Marquis, produire de l'aigreur et peut-être une rupture entre lui et la comtesse.

A peu près dans ce temps-là le Marquis reçut une lettre anonyme qui lui apprenait que René et la comtesse de Lange le jouaient, et vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse. On lui donnait la conviction de cet avis par des circonstances réelles, mais déguisées et calomnieusement arrangées aux vues de l'auteur de la lettre. J'ai toujours soupçonné la petite Éloi, et cette idée est venue à

presque tous ceux qui ont été témoins de cette aventure.

Il y a peu d'hommes assez maîtres d'eux-mêmes pour se défier d'apparences aussi fortes, et celles-ci ne pourraient perdre leur valeur que par la profonde estime que méritait la comtesse. M. de Saint-Lambert eût avec elle une explication vive, après laquelle il lui rendit la justice qui lui était due. Comme la comtesse ne se doutait pas encore des sentiments de René pour elle, elle le mit dans la confiance de cette lettre; celui-ci en éprouva un trouble, un emportement, et un chagrin si vif qu'il en fut malade. Dans l'embarras d'en découvrir l'auteur, il n'hésita pas à nommer Mme de Montbrillant. « C'est une noirceur, disait-il, que sa passion pour le marquis Dulaurier rend vraisemblable, — elle a sans doute imaginé ce moyen de le détacher de la comtesse. » Enfin il adopta, ou feignit d'adopter, si fortement cette idée, que malgré tout ce que purent lui dire la comtesse et le marquis, il se conduisit comme s'il en eût la certitude la plus complète....

— Le récit des *Confessions* est tout différent. Après avoir conçu cette passion inopportune, Jean-Jacques se persuada qu'il était trop vieux pour être un rival dangereux pour Saint-Lambert auprès de Mme d'Houdetot; effectivement celle-ci répondit que — bien qu'il fût l'homme le plus aimable du monde et que personne ne sut aimer mieux que lui — Saint-Lambert se dressait entre eux. Le crédule Jean-Jacques accepta cette excuse. L'inconstante épouse du comte d'Houdetot (qui se piquait tant d'être fidèle à Saint-Lambert absent) lui assignait néanmoins de fréquents rendez-vous dans la forêt de Montmorency; et même au château d'Eaubonne, où soupirait le docile Rousseau; tandis que la dame lui confiait son ardente passion pour Saint-Lambert!

Mme d'Houdetot fut-elle tout à fait enchantée, comme le pensa Rousseau, de cette docilité? Il reste des mots, et des vers, de cette dame qui tendent à prouver que sa conversion à l'amour romantique était bien moins sincère que celle de Mme d'Épinay. Quoi qu'il en soit les promenades

en forêt et les rendez-vous de la Chevrette et d'Eaubonne parurent désormais bien fades à Mme d'Houdetot : et *Mme d'Épinay, de tout temps, en avait été irritée*. Elle aussi avait un amant à la guerre : Grimm était secrétaire du maréchal d'Estrées en Westphalie, où Saint-Lambert se trouvait avec son régiment. Il ne paraît point déraisonnable de penser que Mme d'Épinay ait pu se trouver blessée dans son orgueil — et dans ses affections — en voyant son *bon cher ami*, son *ours*, son *ermite*, dont la retraite avait été construite par elle, entretenir de ses réflexions philosophiques, et enchanter de ses poétiques rapsodies, non point son consolable veuvage, mais le veuvage, consolable aussi, de la maîtresse de Saint-Lambert. Pour bien comprendre la situation, il faut se souvenir que les deux femmes étaient cousines, en même temps que belles-sœurs ; qu'elles avaient été élevées ensemble ; qu'on ne peut lire les *Mémoires* (surtout le texte manuscrit) sans noter que presque toutes les fois où l'aimable auteur se montre acerbe, c'est qu'elle exprime les sentiments de Grimm ; mais dans sa malveillance à l'égard de Mme d'Houdetot, c'est évidemment son antipathie personnelle qu'elle exprime. Et ici nous trouvons que les correcteurs de la version originale ont adouci en plusieurs occasions l'humeur de Mme de Montbrillant contre la comtesse de Lange et son « caractère insupportable ».

— Il est temps d'arriver au dénouement : Jean-Jacques se rend un jour à Eaubonne. Il y trouve Mme d'Houdetot en pleurs. « On nous a trahis », dit-elle. Ce qui signifie : Saint-Lambert est au courant de nos promenades ; et il m'a écrit une lettre courroucée. Rousseau, plein de remords, est au désespoir. Qui donc a pu commettre cette bassesse ? Mme d'Houdetot résout la question sur-le-champ : c'est sa cousine. N'a-t-elle pas essayé déjà de semer la division entre eux ? — Rousseau considère le cas : il ne voit pas d'autre solution. — Grimm est auprès de Saint-Lambert,

et Mme d'Épinay est en correspondance assidue avec Grimm.

Reportons-nous aux *Mémoires*. Cette théorie s'y trouve confirmée par les témoignages qu'on y rencontre. L'épisode interpolé de la lettre anonyme ne dérobe pas au lecteur attentif ce fait, que Volx recevait de Mme de Montbrillant de longues lettres très détaillées sur la conduite de la comtesse de Lange; sur sa singulière légèreté en l'absence de son amant; sur ses fréquents rendez-vous avec René et sur leur mystérieuse intimité. Il est dit encore que Volx et Dulaurier s'écrivent. La lettre anonyme, dans ces conditions, n'était point nécessaire pour expliquer la jalousie de l'amant absent; elle était nécessaire (dans le roman) pour décharger Mme de Montbrillant. Mais la conviction de Rousseau que Mme d'Épinay était la coupable ne reposait pas uniquement sur les assertions de Mme d'Houdetot, ni sur la difficulté de trouver quelqu'un qui ait pu vraisemblablement informer le Marquis de ce qui se passait dans la forêt de Montmorency. — Thérèse Levasseur révéla à ce moment une histoire qui confirmait singulièrement cette hypothèse. Elle déclara que Mme d'Épinay avait voulu la persuader en secret de voler, pour les lui remettre, les lettres de Mme d'Houdetot à Rousseau; et que, lorsqu'il lui fut répondu que Rousseau déchirait ces lettres après les avoir lues, Mme d'Épinay la pressa d'en recueillir les fragments pour qu'on pût les rassembler avec soin! — Thérèse raconta aussi que pendant un séjour de Rousseau à la Chevrette une lettre parvint à l'Ermitage; elle la porta au Château. Mme d'Épinay voulut la lui arracher; et lui fit violence pour la lui prendre dans son tablier! La malchance fit, qu'à cette même époque, où Jean-Jacques bouillait d'indignation à ces nouvelles, il reçut de son hôtesse un petit mot câlin, l'invitant à passer huit jours à la Chevrette. Il répondit évasivement qu'il ne pouvait accepter avant d'avoir éclairci

certaines doutes ; elle répondit sur un ton d'amicale inquiétude pour ses ennuis, et réclamant sa confiance. Rousseau perdit la tête, et répondit qu'elle avait trahi cette confiance, et ne pouvait que difficilement la recouvrer ! Il lui expliqua, sans citer personne, qu'on avait fait effort pour brouiller deux amants : et que le nom de Rousseau avait servi à éveiller la jalousie de l'un d'eux. Mme d'Épinay répondit qu'elle était parfaitement innocente dans cette affaire ; et que les deux amis « lui étaient aussi chers qu'à Jean-Jacques lui-même ». Elle suppliait son ami de lui rendre justice, de ne pas la condamner sans l'avoir entendue ; et terminait en disant qu'elle ne demandait qu'à lui pardonner.

Jean-Jacques reconnut son imprudence : et se rendit tout en émoi à la Chevrette... Ce qu'on pouvait attendre, arriva.... Mme d'Épinay, qui savait avoir eu tort d'exhaler dans les lettres à Grimm son impatience et sa colère des amours de Mme d'Houdetot, fondit en larmes à la vue de son favori, de son *ours* qu'elle n'avait point voulu offenser. Le pauvre *ours*, qui n'y comprenait goutte, voyant pleurer la bonne dame qui lui avait construit une retraite, ne put croire, malgré l'évidence aveuglante, à aucune mauvaise intention ; et il éclata, lui aussi, en sanglots. Les deux amis s'embrassèrent ! La querelle s'apaisa sans autre explication et les choses reprirent en apparence le train habituel.

Avant d'examiner la véritable nature des torts de Mme d'Épinay, il nous faut résoudre une question beaucoup plus importante. Peut-on prouver que Rousseau ait commis un « crime » de basse suspicion (sinon d'ingratitude) envers sa bienfaitrice ? Il faut rechercher aussi s'il y a aucun fondement à l'accusation d'hypocrisie, portée par Diderot contre Rousseau. Est-il vrai qu'il se mettait à pleurer aux pieds de Mme d'Épinay, en implorant son pardon des faux soupçons qu'il avait émis — et puis

qu'il répétait ses soupçons dans la suite quand elle avait tourné le dos.

Rousseau, nous l'allons prouver, n'est pas coupable de ces crimes.

Il n'était point bassement soupçonneux ; ce n'était pas son « imagination malade » qui lui désignait son hôtesse comme la délatrice des rendez-vous de Montmorency. C'est Mme d'Houdetot qui l'informa de la jalousie de Saint-Lambert prévenu par quelque rapporteur ; c'est elle qui prononça le nom de sa cousine, laquelle, d'ailleurs, avait tenté déjà de la brouiller avec son amant.

Il ne soupçonna pas davantage Mme d'Épinay d'avoir abusé de sa situation pour gagner Thérèse à ses fins. C'est Thérèse en personne qui le stupéfia en lui affirmant que la dame avait voulu la persuader, par des présents et des menaces, de voler les lettres de Mme d'Houdetot. — Rousseau, en d'autres termes, fut contraint de croire à la culpabilité de sa « bienfaitrice » par la difficulté où il était de découvrir personne qui eût pu lui nuire auprès de Saint-Lambert ; et par l'impossibilité de supposer que la « simple et honnête » Thérèse fût, moralement, ou intellectuellement, capable d'inventer l'histoire qu'elle lui racontait.

Rousseau, dit-on encore, représentait Mme d'Épinay en son absence, comme la plus noire des femmes, et, devant elle, il implorait à genoux son pardon. Cette allégation, si nous voulons l'éprouver, est tout à fait contraire à la vérité.

Après avoir entendu Thérèse, Rousseau n'accusa Mme d'Épinay, ni en secret, ni en public. Avec une parfaite franchise à l'égard de son ancienne amie, il lui apprend que sa confiance en elle est ébranlée, et qu'il la soupçonne d'utiliser son nom pour jeter le désaccord entre deux amants qui sont de ses amis, — il lui fournit ainsi l'occasion de demander des détails complémentaires.

Il est vrai que Mme d'Épinay n'en profita point; mais, dans l'entrevue qui suivit cette lettre accusatrice, au lieu d'exiger, ou de donner, des explications, elle se met à pleurer, et embrasse Rousseau qui, ému de cette détresse et de cette affection, n'a point le cœur d'éclaircir la question, ni d'imputer à Mme d'Épinay l'acte odieux que lui attribuait Thérèse. *Jamais il ne l'en accusa à son insu.* La lettre de Diderot, citée par lui pour prouver qu'après la réconciliation temporaire, Jean-Jacques avait persisté à accuser Mme d'Épinay d'être la plus noire des femmes, prouve en réalité le contraire. — Cette lettre (reproduite ci-dessous, p. 181) fut écrite pour presser Rousseau d'accompagner Mme d'Épinay à Genève. Elle contient cette phrase :

Mon ami, content de Mme d'Épinay, il faut partir avec elle; mécontent, il faut partir beaucoup plus vite.

Diderot ignore donc la situation; et, si ces mots prouvent qu'il est au courant de quelque mécontentement, ils montrent aussi que Rousseau n'a pu lui en raconter les détails. Car le tyrannique encyclopédiste lui-même n'aurait point considéré comme une impérieuse raison d'accompagner la dame à Genève, le fait qu'elle avait soudoyé la gouvernante de Rousseau pour qu'elle lui dérobât ses lettres privées.

Ainsi, en ce qui concerne ces accusations, nous trouvons Rousseau innocent d'avoir basement et sans raison soupçonné une amie éprouvée : sa conviction de la trahison de Mme d'Épinay étant l'inévitable conclusion à tirer des rapports de Mme d'Houdetot et de Thérèse. Il ne fut pas plus coupable de fausseté en pleurant aux genoux de Mme d'Épinay tout en l'accusant : puisqu'il l'informa sur-le-champ de ses perplexités, et se garda d'exprimer ses soupçons en son absence, quand il se justifia de l'ingratitude qu'on lui reprochait.

Il reste à voir ce que nous apprend sur la conduite de Mme d'Épinay un curieux document qui, sans aucun doute, appartient à cette époque ; et qui, selon toute probabilité, nous donne la cause originale du mécontentement de Saint-Lambert. Tandis que Grimm était en Westphalie, Mme d'Épinay, pour le distraire, autant que pour se distraire elle-même, lui adressa plusieurs portraits littéraires de leurs amis communs, et un portrait bien trop flatté de lui-même reproduit dans les *Mémoires*. Ces portraits (avec quelques lettres à Tronchin, un poème à Grimm qu'elle nomme « Tyran le Blanc », une lettre en vers à Saint-Lambert, et une autre à Desmahis) furent imprimés sous les ordres de Mme d'Épinay à Genève, en 1758 ; pour être distribués à ses amis, en un petit volume intitulé *Mes Moments heureux*.

Le livre se prépara dans l'intervalle qui sépare la rupture définitive avec Rousseau (décembre 1757) et l'arrivée de Grimm à Genève (février 1759). Il suffit de lire le *Portrait de Mme H...* pour comprendre à quel point « Tyran le Blanc » dut être ennuyé de cette imprudence. L'inclination de Mme d'Épinay pour Rousseau, et son antipathie pour Mme d'Houdetot étaient des secrets qui laissaient voir sous un jour tout nouveau la querelle telle que lui et Diderot la décrivaient. Le volume contenait encore d'autres indiscretions. Voltaire était traité fort légèrement en comparaison avec Rousseau. Mme d'Épinay témoignait à Saint-Lambert un intérêt bien vif ; et Desmahis paraissait être en termes des plus familiers avec une dame qui avait été honorée d'une promotion au titre de maîtresse de M. Grimm. La plaquette fut donc supprimée. C'est en considération de ce petit livre, et non pas des *Mémoires*, que la réponse de Mme d'Épinay à Sedaine (citée par MM. Percy et Maugras) doit être interprétée. Il existe de cette brochure rare quelques exemplaires, dont l'un est à la réserve de la Bibliothèque Nationale.

J'en extrais le portrait de Mme d'Houdetot :

Depuis ma plus tendre enfance j'ai vécu avec Mme H —. J'ai toujours eu du penchant pour elle. Il n'y a cependant que deux ans que j'ai véritablement souhaité de l'avoir pour amie. Je lui ai de tout temps reconnu de la franchise, de la bonne foi, de la douceur, une patience et une discrétion à toute épreuve. Jamais de lendemain à craindre avec elle; et son mérite à cet égard est d'autant plus grand, qu'elle est naturellement distraite, enfant et étourdie. Elle était tout entière à une passion qui l'occupait depuis six mois, quand je l'engageai, au mois de mai 1753, à venir passer quelque temps avec moi à la campagne¹.

Je me proposais d'avoir en elle une compagne aimable qui, occupée de sa passion, ne me gênerait point dans ma manière de vivre. Bientôt je me sentis pour elle une vraie amitié et l'intérêt le plus tendre. Je finis par avoir toute sa confiance, et de mon côté je n'eus plus de secret pour elle. J'exigeai, cependant, qu'elle ne confierait rien de ce qui me regardait à son amant : et je suis persuadée qu'elle m'a tenu parole. Elle est capable de lui cacher les secrets qui ne la concernent pas : elle sait même s'exposer à des soupçons plutôt que de manquer à la confiance qu'on lui a marquée. Cette campagne jusqu'au départ de Madame m'a parue charmante. Cependant plusieurs étourderies de sa part me faisaient repentir de temps en temps d'être dans sa confiance. Des tics que je remarquais me donnaient quelquefois de l'humeur contre elle. Mais cette humeur ne se montrait guère que quand j'avais ailleurs quelque sujet de chagrin. Alors, comme ces tics sont totalement opposés à mon caractère, ils me paraissaient insupportables². Tels sont, par exemple, de

1. C'est l'époque où Mme d'Épinay eut de M. Francueil un enfant, l'« oncle par bâtardise » de George Sand. Si c'est pour tenir compagnie à sa belle-sœur durant ses relevailles que Mme d'Houdetot passa quelque temps avec Mme d'Épinay à la campagne au printemps de 1753, ce fut un acte d'ingratitude très noire de la cidevant maîtresse de Francueil, devenue l'amante de Grimm, d'avoir voulu troubler les liaisons de sa belle-sœur avec Saint-Lambert.

2. On reconnaîtra que ces remarques n'expriment guère *la vraie amitié et l'intérêt le plus tendre* que Mme d'Épinay paraissait ressentir pour « Madame » H.

n'être jamais prête à l'heure donnée; d'attendre qu'on soit au dessert pour commencer son dîner; de prendre successivement de chaque plat sans manger aucun; d'avoir souvent l'air désœuvrée, surtout quand son amant est absent; de laisser traîner tout ce qui lui appartient; d'oublier sans cesse où elle est et ce qu'elle a à faire. Voilà les grands défauts que je lui connais. Elle partit au mois de juin pour sa terre, où je fus la trouver au mois de septembre. Je la vis beaucoup moins sensible de me voir que je m'étais flattée de la trouver. Son amant était resté à Paris. Elle m'en parla peu *et comme elle rabâche volontiers sur ce qui l'intéresse, je crus son goût diminué. Deux jours après, je la vis désolée de n'en point recevoir de nouvelles. Et, le lendemain, elle fut aussi gaie qu'à son ordinaire.* Cette remarque ne diminua pas cependant mon amitié pour elle. Je me promis seulement de n'avoir plus de part à une affaire qui commençait à tourner mal, et dans laquelle je me trouvais compromise contre mon goût et sans profit pour mon amie. *Surtout je ne voyais pas un retour bien vif du côté de son amant. Sa conduite dans quelques occasions m'avait paru légère, je hasardai une fois à lui en parler à l'insu de Mme H. : je ne fus pas contente de ses réponses*¹. Enfin je ne prévoyais que malheur. Je revins à Paris, et huit jours après l'affaire éclata. Le mari qui vit, par les lettres qui lui étaient tombées entre les mains, que j'y étais mêlée parla de moi indignement. *J'eus avec lui une conversation telle que je devais avoir. Le danger où était Madame m'effraya au point que je tâchais alors de lui laisser entrevoir le jugement que je portais sur la conduite de son amant : mais ce fut avec tous les ménagements qu'exigeait sa sensibilité. Elle ne m'écouta pas, ou, si elle m'entendit, je ne doute pas qu'elle ne m'en ait su très mauvais gré.* Néanmoins je tâchais encore quelque temps de lui être utile en prévoyant ses imprudences; mais ensuite les mêmes raisons que j'avais eues auparavant me déterminèrent à me retirer peu à peu de son commerce. Je ne suivis plus ses affaires, et elle eut bientôt l'air de m'avoir tout à fait oubliée. Ce n'est pas qu'elle m'ai-

1. Qu'on se rappelle que Saint-Lambert et Mme d'Houdetot demeurèrent unis dans une liaison qui, à force de constance, exigeait le respect des contemporains, pendant plus de cinquante ans, depuis 1752 jusqu'à 1803, date à laquelle Saint-Lambert mourut, soigné dans ses dernières heures par Mme d'Houdetot.

mait moins, mais qu'elle ne pouvait plus amener près de moi ce qui lui était cher. Comme je prends toujours le même intérêt à elle, je me suis informée de temps en temps de sa situation. Elle a conservé son goût pour M... et il m'a paru cet hiver de part et d'autre plus vif que jamais. La longue absence de son amant n'a fait, ce me semble, que l'augmenter. Il y a deux mois que, projetant m'établir à la campagne de bonne heure, j'engageai Madame H. d'y venir, ne voyant plus d'inconvénient de me livrer au plaisir de la voir. L'absence de son amant, et la liberté que je laissais à son mari de venir chez moi, levaient tous les obstacles qui s'étaient opposés à cet arrangement et à mon goût pour elle. Elle accepta ma proposition. Je recommençai à la voir plus souvent, et avec plus de plaisir, la trouvant plus occupée de ce qu'elle faisait. *Un de mes amis s'étant trouvé dans une situation effroyable¹, elle parut s'y intéresser vivement, quoique le connaissant peu, et lui donna dans cette occasion des marques de la plus grande amitié. Cela me parut simple, parce que je ne connais pas une créature plus intéressante que lui, ni une plus sensible qu'elle. Au bout de plusieurs semaines, plusieurs avances qu'elle lui fit, quelques billets qui me tombèrent entre les mains, me firent croire qu'elle en avait la tête tournée. Cependant je ne remarquais point de changement en elle; et je soupçonnais qu'elle nourrissait ce goût sans le savoir. Mais j'ai été désabusée de cette idée par une remarque que j'ai faite depuis que nous sommes à la campagne, et qui tient à ce que j'ai dit de son caractère. Ses instances pour le voir sont d'une vivacité extrême. Mais dès qu'il est arrivé, le bonjour donné et rendu, elle n'en est plus occupée et ignore presque qu'il y est. Depuis un mois que nous sommes ensemble, j'ai remarqué encore qu'elle s'est corrigée de ce désœuvrement qui me déplaisait en elle. Elle a beaucoup plus d'ordre dans ses lectures et dans ses idées. Ses tics sont toujours les mêmes; mais comme je n'ai point de chagrin actuellement, ils ne m'importunent pas. Je l'aime tendrement. La crainte de me trouver trop engagée quand son amant sera de retour peut seule m'empêcher de me livrer sans réserve à mon goût pour elle. Je conclus qu'à tout prendre, il n'y a pas de femme qui vaille Mme H. Elle a l'esprit et le cœur excellents : sa tête pour-*

1. Rousseau était malade dans les premiers mois de 1737. Voir la 1^{re} lettre de Mme d'Houdetot (Collection Streckeisen-Moultou).

rait lui faire faire plus d'une faute : elle est légère, mais elle est constante. Elle est légère en ce que le plaisir et la peine ne laissent guère de traces chez elle. Tout s'efface avec d'autant plus de promptitude qu'elle sent vivement dans le premier instant. Elle est aussi essentielle en amitié que tendre en amour. Jamais elle n'a dit ni cru du mal de personne : et quiconque entreprendra sa critique finira comme moi par son éloge.

Sur la sincérité du « tendre amour » qu'éprouve Mme d'Épinay pour Mme H., en dépit de ses tics insupportables, on trouve dans les mss de l'Arsenal et des Archives plusieurs passages adoucis par des corrections postérieures. Ainsi, dans le 142^e cahier (reproduit sous le n^o 137) on lit :

Comme j'allais me mettre à écrire à mon tendre ami j'ai eu la visite de la comtesse de Lange. Elle avait l'air plus échauffée, plus hagard, criant comme une aveugle ; en vérité je crois qu'elle devient folle (*correction* « elle avait l'air plus gai, plus fou que jamais »). — Mon compagnon en était sourd et moi excédée. La comtesse veut faire connaissance avec Milord Wolx et sa femme : je ne m'en mêlerai pas. Ladi ne l'aime point ; — si Milord en parle je le prierai très fort de ne mettre à sa volonté sur cet article ni complaisance ni égards pour moi. En faisant d'ailleurs l'éloge du cœur et de l'âme de la comtesse je ne me tairai pas sur son insupportabilité — (*correction* — je ne me tairai pas sur le peu de convenance de cette liaison).

Le portrait de Mme H. rend parfaitement intelligible ce que Lord Morley qualifie d'« énigme à jamais indéchiffrable, et qui ne vaut pas la peine d'être déchiffrée ». Certes il vaut la peine, pour ceux qui tiennent à bien connaître Rousseau, de savoir qu'il n'a jamais écrit de lettre anonyme à l'amant d'une femme qu'il essayait de séduire ; et qu'il n'a point accusé un autre de cette vilénie¹. Il vaut la peine encore de savoir que Jean-Jacques n'était pas un maniaque du soupçon, s'imaginant sans

1. Théorie de Sevelinges.

de bonnes raisons qu'une amie éprouvée l'avait trahi¹, — et qu'il n'était pas davantage un charlatan ingrat qui, pour se délier d'obligations envers sa bienfaitrice, avait imaginé contre elle de fausses accusations². Le propre aveu de Mme d'Épinay permet de rejeter définitivement toutes ces théories.

En présence de cette déclaration : *Quelques billets qui me tombèrent entre les mains me firent croire que (Mme d'Houdetot) avait la tête tournée (par Rousseau), il faut se rendre à l'évidence*³.

Comment ces lettres seraient-elles tombées entre ses mains, sans que Thérèse s'en fût mêlée? — Au risque de nous montrer trop partiels et indulgents envers Mme d'Épinay nous pensons qu'on peut écarter l'hypothèse d'une contrainte ou de moyens vils employés par cette dame de la « bonne société » pour obtenir les lettres privées de Rousseau. Comme il n'existe pas de témoignage positif, la question reste en suspens. Mais voici un épisode des *Mémoires* qui paraît devoir mettre sur la voie d'une solution probable.

Mme de Montbrillant écrit à Volx que les gouvernantes de René mère et fille sont jalouses et intriguées de ses perpétuels rendez-vous avec la comtesse de Lange⁴.

... J'ai été obligée de mettre fin à leur confidence qui devient très scandaleuse. Elles ont trouvé une lettre; je ne sais trop ce que c'est, n'ayant pas voulu leur permettre d'entrer dans aucun détail. J'ai dit à la petite Éloi (Thérèse) : Mon enfant, il faut jeter au feu les lettres qu'on trouve, sans les lire, ou les rendre à qui elles appartiennent.

1. Théorie de Sainte-Beuve.

2. Théorie de Saint-Marc Girardin.

3. Nous hésitions nous-même à le faire et, dans nos *Studies in the France of Voltaire and Rousseau* (Londres, 1895), nous reprochions tout au moins à Jean-Jacques sa hâte à croire aux assertions de Thérèse, et son injustice envers Mme d'Épinay.

4. Ms., cahier 142. *Mémoires*, vol. III, p. 45.

On peut croire, à notre avis, que les Levasseur étaient intriguées et que Thérèse était jalouse; qu'elle apporta le billet (ou les billets) à Mme d'Épinay; et que cette dame — également jalouse — ne dit point ce qu'elle aurait dû dire, mais qu'elle fit ce qu'elle n'eût pas dû faire, c'est-à-dire *qu'elle lut ces lettres*.

Si la grandeur de sa faute reste indéterminée, — ce document établit ce fait historique et positif, que *toutes les accusations formulées par Rousseau contre Mme d'Épinay se trouvent vérifiées*. En faisant preuve d'une extrême indulgence à son égard, on voit d'après ses propres aveux qu'elle était précédemment intervenue entre Mme d'Houdetot et Saint-Lambert¹; qu'elle avait lu des lettres de sa cousine à Rousseau; que, par ces moyens malhonnêtes, elle avait acquis la conviction qu'il avait tourné la tête à Mme d'Houdetot; et qu'elle avait fait part de ces nouvelles à Grimm, ennemi déclaré de Rousseau, et très lié avec Saint-Lambert. Qui peut nier maintenant que Mme d'Épinay ne fut point responsable de la lettre courroucée du Marquis, qui plongea Mme d'Houdetot dans les larmes?

Que, dans toute cette affaire, le dépit de Mme d'Épinay ait visé, non pas Jean-Jacques, mais Mme d'Houdetot, c'est possible. On sent que Rousseau en eut lui-même conscience; et que son indignation eût été moins violente peut-être s'il avait été le principal offensé (de fait ou d'intention) par une personne qui lui avait témoigné tant de bienveillance. Mais l'injure faite *en son nom* à la femme qu'il aimait, lui interdisait toute patience.

Ce document, où la déposition du témoin principal nous arrive non encore maquillée par Grimm et Diderot, nous

1. Cf. le *portrait de Mme H.* Sa conduite (la conduite du Marquis) m'avait paru légère. Je hasardai à lui en parler à l'insu de Mme H. Je ne fus pas contente de ses réponses... le danger où était Mme H. m'effraya au point que je tâchais de lui laisser entrevoir le jugement que je portais sur la conduite de son amant, etc.

livre la clé d'une seconde énigme : *Quel était, dans tout ceci, le but de Mme d'Houdetot?*

Fut-elle une égoïste coquette qui n'encouragea la passion de Rousseau que pour satisfaire sa propre vanité? Mais chacun s'accorde à la décrire comme une personne fort aimable. — Avait-elle une inclination secrète pour Jean-Jacques? Espérait-elle que ce dernier, après ces promenades et ces soupers nocturnes en forêt, aurait le bon sens de ne pas prendre à la lettre ses protestations de fidélité à Saint-Lambert? Mais, voyant comment il les interprétait, n'aurait-elle pas pu être plus explicite? Était-elle véritablement une ingénue? et croyait-elle sincèrement que le moyen de guérir un homme malade d'amour était d'attiser sa passion? Songeons qu'elle avait vingt-huit ans; qu'elle était femme du monde, avec un goût remarquable pour la plaisanterie équivoque et la poésie silencieuse; et que son amant était de ces brillants causeurs dont le talent se manifeste surtout « en brisant les vitres ».

Mme d'Épinay, avec sa faculté « d'esquisser jusqu'à l'âme » les personnages qu'elle évoque devant nous, a dévoilé le mystère : *Mme d'Houdetot n'avait aucun de ces buts, parce que ses actions n'en avaient pas, et que ses sentiments s'effaçaient sans laisser de traces.* Cette évaporée, avec ses « tics de n'être jamais prête à l'heure donnée, d'attendre qu'on soit au dessert pour commencer à dîner, de laisser traîner tout ce qui lui appartient¹; d'avoir souvent l'air désœuvré; d'oublier sans cesse où elle est et ce qu'elle a à faire », avec des accès d'impatience désespérée et de hâte brouillonne, pouvait (on le conçoit) sembler *insupportable* à Mme d'Épinay si vive et si sensée qui, elle, savait toujours où elle était, ce qu'elle avait à faire et admettait fort peu les tics opposés à son caractère. Le

1. « M. de Saint-Lambert ne rend rien parce qu'il communique tout à Mme d'Houdetot qui perd tout. » (Diderot à Mlle Volland, 1761.)

portrait de Mme H... nous fait donc comprendre pourquoi Mme d'Épinay ne pouvait supporter sa belle-sœur, et pourquoi, voyant son ermite la proie de caprices qu'il prenait pour des sentiments et qu'il préférait à une vieille amitié de neuf années, elle perdit patience, et se conduisit aussi bassement envers Mme d'Houdetot, — mais *sans avoir voulu viser Jean-Jacques*. De plus ce « portrait » nous donne les raisons de la conduite indigne de Mme d'Houdetot envers son infortuné adorateur : et nous montre l'erreur commise par les admirateurs de celui-ci quand, suivant en cela son exemple, ils ont idéalisé cette femme, dont la tête était aussi légère que le cœur. Et cette légèreté, nous explique sa perspicace cousine, vient de ce que *le plaisir et la peine ne laissent guère de traces chez elle, tout s'efface avec d'autant plus de promptitude qu'elle sent vivement dans le premier instant. Avec elle, pas de lendemain.*

Désormais, avec cette raison suffisante qu'il n'y a pas de lendemain pour cette femme à qui manque la notion claire des choses, nous pouvons cesser de nous demander comment il se fait que Mme d'Houdetot, désireuse de rester fidèle à son amant, donnait à minuit des rendez-vous dans un bosquet à Jean-Jacques éperdu ; comment il se fait que, étant allée jusqu'à la limite extrême de la prudence, elle redevint, brusquement et sans cause, aussi froide et aussi réservée ; comment il se fait que, après l'avoir pressé de demander avis à Grimm, elle changea d'avis en voyant l'erreur commise, et blâma Rousseau d'avoir suivi ses conseils ; comment, enfin, il se fait qu'après lui avoir juré une affection et une estime éternelles, en dépit des calomnies possibles, elle lui écrivit, au premier signe d'impopularité, que sa mauvaise réputation la contraignait de briser là leur amitié?... L'explication et l'excuse de cette conduite, Mme d'Épinay nous la donne : *cela est dans son caractère.*

CHAPITRE VI

LA DOMINATION DE GRIMM

Réconciliation de Rousseau et de Grimm. Le rôle de Mme d'Épinay :
deux versions.

Après le passage à Montmorency, en juillet, de Saint-Lambert qui rejoignait son régiment, Mme d'Houdetot, on l'a vu, retomba dans sa froideur et sa réserve, bien qu'il fût un peu tard. Elle réclama ses lettres à Jean-Jacques, lui affirmant qu'elle avait brûlé les siennes. Loin de lui fixer des rendez-vous romantiques, elle l'évitait. — Rousseau, désespéré, et profondément convaincu que rien ne justifiait ce revirement, tomba malade d'énervement. Mme d'Épinay, dont la sympathie était toujours en éveil, joua le rôle de consolatrice, et un peu mieux qu'un semblant d'amitié s'établit une fois de plus entre elle et son « ours ». Au mois d'août, Rousseau écrivit sa lettre à Saint-Lambert. Mme d'Épinay se rendit à Paris auprès de la femme du baron d'Holbach, sur le point d'accoucher : et sa correspondance avec Rousseau montre qu'ils avaient repris leurs vieilles habitudes affectueuses. Mais il se dressait entre eux un oubli volontaire de soupçons et de fautes qui demeuraient inexpliqués et inavoués. Le germe de la méfiance était semé, et Grimm revint de Westphalie, au mois de septembre, bien résolu à en faire mûrir les fruits.

L'insolence effrontée de Grimm devint si insupportable à Rousseau qu'il lui fut impossible d'y rester indifférent¹. On connaît dans les *Confessions* le récit des efforts faits par Mme d'Épinay pour apaiser l'irritation de Rousseau et pour l'amener à faire les premières avances vers une réconciliation avec Grimm. L'histoire rapportée dans le 144^e cahier (neuf) des *Mémoires* est différente. Mais Volx fit preuve des mêmes dispositions que Grimm pour un ineffable dédain. C'est René qui prie Mme de Montbrillant de le réconcilier avec Volx. Mme de Montbrillant, sur un ton désagréable (qui jamais ne fut celui de Mme d'Épinay), répond à son ermite qu'il doit faire preuve de contrition pour reconquérir l'amitié de Volx. René promet de s'humilier comme elle l'ordonne. Mais, le moment venu, il tend simplement la main à Volx en disant :

Ah çà, mon cher Volx, vivons désormais en bonne intelligence et oublions réciproquement ce qui s'est passé.

Volx se met à rire :

Je vous jure, lui dit-il, que ce qui s'est passé de votre part est le moindre de mes soucis².

Les deux récits prouveraient donc que Grimm reçut avec une insolence odieuse les avances de Rousseau. Mais les *Mémoires* prétendent que René agit « comme quelqu'un qui avait des torts » envers Volx ; et les *Confessions* disent que Mme d'Épinay avait pressé Rousseau de mettre un terme à cette querelle.

Ici encore un document décisif prouve la véracité de la version que donne Rousseau. Ce témoignage, c'est la lettre même de Mme d'Épinay dont l'auteur des *Con-*

1. *Confessions*, Part. II, liv. IX.

2. *Mémoires*, t. III, p. 107.

fessions parle comme « une lettre très adroite qui l'ébranla et lui fit croire que peut-être en effet il avait mal jugé et qu'en ce cas il avait réellement envers un ami des torts qu'il devait réparer ». En relisant cette lettre une question se présente :

Il faut se souvenir que Mme d'Épinay, en l'écrivant, se gardait bien de présenter les faits dans leur vrai jour. Elle savait que l'accusation portée par Rousseau contre Grimm, de médire constamment de lui et de prétendre qu'il mentait en disant exercer un métier — était de tout point fondée. Elle savait que Grimm n'aimait pas Rousseau, ne voulait pas le servir, et ne l'attendait point comme elle affirmait « à bras ouverts ». Elle savait aussi que Jean-Jacques ne devait pas d'excuses à Grimm, mais que l'offenseur était Grimm en personne. Et, comme nous n'avons pas à faire ici avec une inconséquente Mme d'Houdetot, mais avec une femme dont les actions avaient un but, et qui pensait au lendemain, pourquoi, demandons-nous, pourquoi contraignit-elle son pauvre ours aux humiliations qui suivirent sa tentative de réconciliation avec un homme qui le haïssait ?

Deux réponses sont possibles. La première est que Grimm conseilla à Mme d'Épinay d'agir ainsi, et qu'elle lui obéit. Si, comme Rousseau le fit, nous acceptons cette hypothèse, la dévotion de la dame à son nouvel amant n'atténua pas sa détestable trahison envers son ancien ami. Elle s'accorde avec la supposition qu'elle soudoya Thérèse pour obtenir les lettres de Rousseau et qu'elle essaya délibérément d'offenser ce dernier en même temps que Saint-Lambert, non point par jalousie et par impatience de le voir berné par la volage Mme d'Houdetot, mais par pure méchanceté et par plaisir de faire le mal. Cela s'accorderait avec la théorie que, dans l'épisode étudié ci-dessous, elle intrigua bassement pour compromettre Jean-Jacques afin de sauver son véritable amant; et avec la théorie qu'elle-

même (et non pas Grimm) corrompit les sentiments des Genevois et livra les secrets de leur compatriote. En d'autres termes, cela s'accorde avec la théorie que Mme d'Épinay était fautive et inconstante, et que sa bonté de cœur apparente n'était qu'affectation et vanité. Point n'est besoin pour le croire d'être soupçonneux et maniaque : de nombreux faits viennent confirmer cette opinion.

Mais pour nous qui avons vécu plusieurs années dans l'intimité intellectuelle de Mme d'Épinay, maniant ses lettres, découvrant ses « forts » et ses faibles, son manque de sens moral, son inconscience du devoir et des vertus de la femme, en même temps que sa féminité tendre et ses réelles vertus d'amabilité et de bienveillance, nous pouvons dire qu'elle ne semble pas avoir voulu jamais faire affront à Rousseau, n'avoir jamais perdu son affection pour lui.

Une seconde réponse, à notre sens, s'accorde non seulement avec les faits, mais encore avec le tempérament et la situation de Mme d'Épinay, placée entre l'amant par (nécessité, non par choix) dont le nom d'amitié était Tyran le Blanc, et le vieil ami favori qui, uniquement par sa propre faute, se trouvait rejeté au second plan. C'est que Mme d'Épinay, à bout d'expédients, joua son dernier atout — et perdit la partie.

Grimm était revenu, décidé à chasser Rousseau. Nous allons voir quelle nouvelle malchance fit triompher en octobre 1757 la domination de Tyran le Blanc. Pour que Mme d'Épinay pût conserver son « bon cher ami », son ermite, et pour adoucir son tyran en flattant sa vanité, il fallait décider Rousseau à faire des avances, et presque des excuses, à un homme qui lui devait beaucoup et ne l'avait payé qu'en injures. Grimm accepta l'offrande à sa vanité, et fit la morale à l'illustre auteur des *Discours* : qui écouta, stupéfié, la leçon. Mais les choses en demeurèrent là. La ruse de Mme d'Épinay échoua. Grimm restait plus entêté

que jamais dans sa résolution ; et Rousseau, plus étonné, plus indigné que jamais. Puis, comme il songeait à ces événements, la méfiance qui sommeillait en lui au sujet de Mme d'Épinay s'inquiéta, et finit par s'éveiller tout à fait.

CHAPITRE VII

LA RUPTURE AVEC GRIMM

Rousseau aurait-il dû accompagner Mme d'Épinay à Genève? La lettre à Grimm fut-elle « atroce »? Fut-il coupable de « scélératesse » envers Mme d'Épinay?

Il nous reste à voir si Rousseau a commis une scélératesse envers Mme d'Épinay en n'offrant pas de l'accompagner à Genève; et si la lettre à Grimm écrite à ce propos fut un « prodige d'ingratitude ».

Retraçons les faits, tels que les *Confessions* nous les présentent, et que les confirment des témoignages prouvant l'absolue véracité du récit de Jean-Jacques.

Au début d'octobre, Rousseau apprend, de la bouche de Mme d'Épinay, qu'elle se propose de partir à Genève pour consulter Tronchin. Elle ne s'explique pas plus clairement; il ne pose pas d'autres questions; bien qu'il soit surpris de la voir entreprendre ce voyage à la fin de l'automne. De plus, Mme d'Épinay savait qu'il était presque toujours souffrant en hiver, et sujet, en tout cas, à des accès horriblement douloureux.

L'idée ne vint donc pas un seul moment à Rousseau de supposer qu'elle souhaitait de le voir s'offrir comme compagnon de voyage. Et il n'y a aucune raison de penser que Mme d'Épinay ait jamais eu la pensée de mêler son ami à une étrange histoire qui ne le concernait pas. Rousseau, après avoir été directement informé de ces intentions, apprend de Thérèse, à son retour à l'Ermitage, les motifs

du voyage. Il n'insiste pas dans les *Confessions* sur ce point : et le lecteur non prévenu pourrait, en conséquence, s'étonner de le voir s'indigner des efforts tentés par Diderot (à l'instigation de Grimm, pense-t-il), pour le décider à accompagner Mme d'Épinay dans sa ville natale.

La raison de ce voyage, et d'un séjour prolongé à bonne distance d'amis trop curieux, qui connaissaient la situation du ménage d'Épinay, c'était (d'après Thérèse) le retour de l'accident déjà survenu en 1753. Un nouvel événement menaçait de rendre père quelqu'un — qui, à coup sûr, n'était pas M. d'Épinay ! Les relations quasi conjugales de la dame avec Grimm n'étaient un secret pour aucun de ses amis ou connaissances. Mais, dans le public, rappelons-le, on savait surtout que le vertueux citoyen de Genève avait pendant dix-huit mois vécu retiré dans un ermitage construit par Mme d'Épinay. Que l'on nie après cela, que s'il se fût, par maladresse, laissé persuader d'accompagner son hôtesse à Genève dans de telles conditions, il eut été en butte aux risées de l'Europe entière.

On a dit que Jean-Jacques n'aurait pas dû croire à l'histoire de Thérèse, qui avait rassemblé tous les racontars des valets et servantes.

La réponse à cette observation c'est que les « racontars » sont presque reconnus exacts par les *Mémoires* eux-mêmes. On y trouve mentionné, avec un soin tout spécial, un fait absolument dépourvu d'intérêt, — *si ce n'est qu'il a trait à une tentative faite pour expliquer la naissance d'un enfant dans la maison de Mme d'Épinay durant son séjour à Genève*. A savoir : que la femme de chambre Dubuisson cacha son état à sa maîtresse avant le départ ; qu'elle accoucha à Genève en juin 1758, au moment précis où sa maîtresse était dangereusement malade ; et qu'elle dut être soignée par une étrangère.

De toute façon, Rousseau, au courant de l'affaire de Francueil, n'avait aucune raison de douter du renseigne-

ment ainsi reçu. Et la seule rumeur suffisait à justifier son exaspération contre toute nouvelle tentative de Diderot essayant de lui dicter la conduite à tenir; et insistant sur le devoir que, en dépit de sa mauvaise santé et de ses ressources pécuniaires, lui imposaient ses obligations envers Mme d'Épinay.

Voici la lettre authentique de Diderot donnée dans les *Confessions*¹ et reproduite par Streckeisen-Moultou d'après l'autographe de Neuchâtel :

« Je suis fait pour vous aimer et pour vous donner du chagrin. J'apprends que Mme d'Épinay va à Genève, et je n'entends point dire que vous l'accompagniez. Mon ami, content de Mme d'Épinay, il faut partir avec elle; mécontent, il faut partir beaucoup plus vite. Êtes-vous surchargé du poids des obligations que vous lui avez? voilà une occasion de vous acquitter en partie et de vous soulager. Trouverez-vous une autre occasion en votre vie de lui témoigner votre reconnaissance? Elle va dans un pays où elle sera comme tombée des nues. Elle est malade : elle aura besoin d'amusement et de distraction. L'hiver! voyez mon ami. L'objection de votre santé peut être beaucoup plus forte que je ne la crois. Mais êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a un mois, et que vous ne le serez au commencement du printemps? Ferez-vous dans trois mois d'ici le voyage plus commodément qu'aujourd'hui? Pour moi, je vous avoue que si je ne pouvais supporter la chaise, je prendrais un bâton et je la suivrais. Et puis ne craignez-vous point qu'on ne mésinterprète votre conduite? On vous soupçonnera ou d'ingratitude ou d'un autre motif secret. Je sais bien que, quoi que vous fassiez, vous aurez toujours pour vous le témoignage de votre conscience, mais ce témoignage suffit-il seul, et est-il permis de négliger jusqu'à certain point celui des autres hommes? Au reste, mon ami, c'est pour m'acquitter avec vous et avec moi que je vous écris ce billet. S'il vous déplaît, jetez-le au feu, et qu'il n'en soit non plus question que s'il n'eût jamais été écrit. Je vous salue, vous aime et vous embrasse. »

A la lecture de ce billet, Rousseau fut indigné. Mais en cette minute même, son pire soupçon fut que Diderot avait consenti à servir d'instrument à Grimm. Il ne pensa nullement (ce qui, en toute vraisemblance, est la réalité) que Diderot savait parfaitement ce qui en était, et voulait disculper Grimm en lui substituant le crédule Jean-Jacques aux yeux du public. On ne peut attribuer d'autre raison au désir soudain qu'eut Diderot de voir partir Rousseau avec Mme d'Épinay, laissant Thérèse et Mme Levasseur, auxquelles il portait si grand intérêt, toutes seules, « enterrées » à l'Ermitage, au milieu de la forêt.

Rousseau envoya sur-le-champ à Diderot une réponse qui, à côté de la provocation de ce dernier, est un modèle de patience et de bon sens :

« Mon cher ami, vous ne pouvez savoir ni la force des obligations que je puis avoir à Mme d'Épinay, ni jusqu'à quel point elles me lient, ni si elle a réellement besoin de moi dans son voyage, ni si elle désire que je l'accompagne, ni s'il m'est possible de le faire, ni les raisons que je puis avoir de m'en abstenir. Je ne refuse pas de discuter avec vous tous ces points; mais, en attendant, convenez que, me prescrire si affirmativement ce que je dois faire, sans vous être mis en état d'en juger, c'est, mon cher philosophe, opiner en franc étourdi. Ce que je vois de pis à cela est que votre avis ne vient pas de vous. Outre que je suis peu d'humeur à me laisser mener sous votre nom par le tiers et le quart, je trouve à ces ricochets certains détours qui ne vont pas à votre franchise, et dont vous ferez bien, pour vous et pour moi, de vous abstenir désormais.

« Vous craignez qu'on interprète mal ma conduite; mais je défie un cœur comme le vôtre d'oser mal penser du mien. D'autres, peut-être, parleraient mieux de moi si je leur ressemblais davantage. Que Dieu me préserve de me faire approuver d'eux! Que les méchants m'épient et m'interprètent : Rousseau n'est pas fait pour les craindre, ni Diderot pour les écouter.

« Si votre billet m'a déplu, vous voulez que je le jette au feu

et qu'il n'en soit plus question. Pensez-vous qu'on oublie ainsi ce qui vient de vous? Mon cher, vous faites aussi bon marché de mes larmes, dans les peines que vous me donnez, que de ma vie et ma santé dans les soins que vous m'exhortez à prendre. Si vous pouviez vous corriger de cela, votre amitié m'en serait plus douce et j'en deviendrais moins à plaindre. »

Voyons maintenant quelle version les *Mémoires* nous donnent de cette histoire.

Le cahier 145 du manuscrit de l' Arsenal a été récrit et contient une série de notes indiquant les modifications apportées. Les références s'appliquent aux cahiers 153 et 154 dont quelques pages détachées se trouvent incorporées au nouveau cahier 145.

Ref. 153. — Lorsque René se dévoile par la lettre de Garnier trouvée, ah! voilà donc l'énigme expliquée, ce n'était donc pas seulement Desbarre — c'était René qui l'éloignait.

Ref. 153. — Il ne faut pas que Mme de Montbrillant sache encore ce que contenait la lettre dont elle était chargée par René. C'est Volx qui l'explique au 154^e cahier. Refaire la petite querelle avec Volx le jour du départ. Qu'elle y fait moins l'enfant.

Pas un mot de René à Mme de Montbrillant sur ce que Volx a écrit; pas de réponse de lui, il faut remplacer tout cela¹.

Ref. 153. — Volx retient sur cette permission les lettres qui lui auraient fait de la peine. Le tuteur le dit.

Le cahier 145 débute par le récit de la maladie de Mme de Montbrillant, fait par son tuteur, et par la résolution qu'elle prend (sur les instances de sa mère, de son tuteur, et du dévoué Volx) d'aller à Genève consulter Tronchin.

Dans le rapport des dispositions prises pour son voyage se trouve une note écrite en marge du Cahier de l' Arsenal et incorporée au texte du manuscrit recopié, *mais sup-*

1. Ce paragraphe, fort important, nous l'allons voir, est écrit de la main de Diderot.

primée dans l'édition imprimée des Mémoires. Mme de Montbrillant écrit à son tuteur :

« J'ai quelque inquiétude sur l'état de ma femme de chambre. Je trouve depuis quelque temps qu'elle est fort changée. Je crains que la condition que j'ai mise au consentement à son mariage ne l'engage à me cacher une grossesse. Je lui en ai parlé. Elle m'assure qu'elle n'est pas grosse. Dans ce cas elle est bien malade; et dans l'un et l'autre cas, elle peut me causer de grands embarras. »

Et le tuteur reprend :

« Je parlai à sa femme de chambre comme elle l'avait désiré, cette femme nous trompa, autant par attachement pour sa maîtresse que pour son intérêt; et m'assura de nouveau qu'elle n'était pas grosse¹. »

Pendant les derniers jours que Mme de Montbrillant devait passer à la campagne, René avait paru redoubler d'attachement pour elle. *Elle en était extrêmement touchée.* La veille du jour où elle quitte Montbrillant ils étaient seuls ensemble. On apporte à Mme de Montbrillant ses lettres. Il s'en trouve une pour René adressée chez elle : elle la lui remet. La lecture de cette lettre causa à celui-ci un mouvement de dépit si violent que, se croyant seul, il se frappe la tête des deux poings en jurant. — « Qu'avez-vous? dit-elle. Quelle nouvelle vous met dans cet état? — Mordieu, dit-il en jetant à terre la lettre qu'il venait de *déchirer de ses dents*². Ce ne sont pas là des amis, ce sont des tyrans. Je n'ai que faire de leurs conseils. » Mme de Montbrillant ramassa la lettre.

« J'apprends (écrivait Garnier) que Mme de Montbrillant part pour Genève et je n'entends pas dire que vous l'accompagnez. Ne voyez-vous pas que si elle a avec vous les torts que vous lui supposez, c'est la seule manière de vous acquitter de tout ce que vous lui devez et de pouvoir rompre, ensuite, décentement avec elle. Si vous n'en faites rien, et que vous la

1. Ms. de Brunet, vol. VIII, p. 5.

2. La lettre originale de Diderot existe à Neuchâtel. Le professeur Ritter en dit : « J'atteste en témoin oculaire que Mme d'Épinay nous fait une histoire quand elle nous peint Rousseau jetant à terre cette lettre qu'il venait de déchirer de ses dents. Quand je l'ai vue, en 1881, elle n'était pas déchirée. »

laissez partir seule dans l'état où vous la voyez, étant aussi mal intentionnée qu'elle est pour vous, elle vous fera un tort dont vous ne vous laverez jamais. Vous ne cessez de dire que vous voulez retourner dans votre pays. Qui peut donc vous retenir? A moins qu'il n'y ait un mot de vrai à tout ce que vous m'avez dit.

Ici se termine la lettre dans les deux manuscrits — et il nous faut reconnaître en ceci l'une des graves falsifications pratiquées par l'éditeur des *Mémoires* qui modifie, *sans avertir*, l'ouvrage original. Dans le livre imprimé, la lettre de Garnier, reproduite comme étant de Diderot, est arrangée de façon à se terminer sur un ton amical, comme la lettre publiée par Rousseau dans les *Confessions*, — c'est-à-dire la véritable lettre envoyée par Diderot à Rousseau.

L'histoire se poursuit :

« Qu'est-ce que cette supposition? demanda Mme de Montbrillant. Par quelle raison M. Garnier croit-il que je suis mal intentionnée pour vous? Quels sont mes torts avec vous, s'il vous plaît? »

René revint comme d'un rêve et resta interdit de l'imprudence que la colère venait de lui faire commettre. « C'est, lui dit-il, les suites de mes anciennes inquiétudes.... Mais, vous m'avez dit qu'elles n'étaient pas fondées. Je n'y pense plus, vous le savez bien. Est-ce que réellement cela vous ferait plaisir que j'allasse à Genève?... — Et vous vous êtes permis, lui dit Mme de Montbrillant, de m'accuser auprès de M. Garnier? — Je l'avoue, reprit-il, je vous en demande pardon. Il vint me voir, alors; j'avais le cœur oppressé, je ne pus résister à l'envie de lui confier ma peine. Le moyen d'avoir de la réserve avec celui qui nous est cher. — Vous trouvez donc, monsieur, qu'il en coûte moins de soupçonner son amie sans certitude et sans vraisemblance? — Si j'avais été sûr, madame, que vous eussiez été coupable je me serais bien gardé de le dire, j'en aurais été trop humilié, trop malheureux. — Est-ce aussi la raison, monsieur, qui vous a empêché depuis de dissuader M. Garnier? — Sans doute: vous n'étiez pas coupable; je n'en ai pas trouvé l'occasion, et cela devenait indifférent. »

Mme de Montbrillant indignée voulut le chasser de son appartement. Il tomba à ses genoux, et lui demanda grâce, en lui assurant qu'il allait écrire sur-le-champ à M. Garnier pour la justifier. « Tout comme il vous plaira, lui dit-elle; rien de votre part ne peut plus m'affecter.... » Il sortit furieux. Mme de Montbrillant me fit appeler, ainsi que M. Volx, avec qui je me promenais. Nous la trouvâmes absolument épuisée par l'impression que venait de lui faire la duplicité de cet homme. Elle convint qu'elle se l'était attiré par la facilité qu'elle a eue de lui pardonner si promptement ses extravagances. M. Volx se proposa à voir Garnier en arrivant à Paris. Quant à René, il resta dans sa chambre le soir et ne reparut que le lendemain au moment du départ de Mme de Montbrillant. Alors, il l'aborda, en lui disant : « Je crois, madame, devoir vous charger vous-même de la lettre que j'écris à Garnier. Cette lettre contient tout ce qu'il me convient de dire; j'aurais dû l'écrire plus tôt, cela est vrai, et je le mande. Il me reste à vous prier de me laisser à l'Ermitage jusqu'à votre retour ou au moins jusqu'au printemps. — Vous en êtes le maître, monsieur, lui répondit-elle, tant que vous vous y trouvez bien. » Elle prit la lettre et monta en voiture.

La lettre fut envoyée à M. Garnier, et M. Volx fut le voir le lendemain. Lorsqu'il entra en explication Garnier se mit à rire. « Qu'appellez-vous, lui dit-il, que me parlez-vous de justification? Lisez donc, et cessez d'être dupe une fois en votre vie, si vous pouvez :

« De quoi vous avisez-vous (mandait René) d'envoyer chez Mme de Montbrillant les lettres que vous m'écrivez? Je vous ai dit vingt fois que toutes celles qui passaient par ses mains étaient ouvertes : celle-ci l'a été comme les autres et me cause avec elle une tracasserie abominable. Il a fallu avoir des explications, essayer de faux reproches. Cette femme a la rage d'être bien avec vous; elle ne me pardonnera jamais de vous avoir parlé vrai. Vous avez beau dire, elle et moi nous sommes quittes et je ne sens pas la nécessité de la suivre, je n'en ai pas la possibilité et je vous réponds qu'elle ne s'en soucie guère. »

On peut concevoir l'effet que la lecture de cette lettre produisit sur M. Volx... Mme de Montbrillant ignorait cette nouvelle preuve de la duplicité de René....

Or, que les événements se soient déroulés tels que l'auteur des *Confessions* (et non celui des *Mémoires*) les rapporte, c'est ce que prouve une phrase de Diderot dans sa réponse (reproduite d'après l'autographe même) :

« Je vous ai écrit », se plaint Diderot dans sa lettre à Jean-Jacques, « une lettre qui n'était que pour vous, et vous la communiquez à Grimm et à Mme d'Épinay.... Autre inadvertance, — vous me faites une réponse et vous la lisez à Mme d'Épinay, et vous ne vous apercevez pas qu'elle contient des mots offensants pour elle, qu'elle montre une âme mécontente, que ses services y sont appréciés, et réduits, — et que sais-je encore ? »

Ainsi donc toute cette légende de l'indignation de Mme d'Épinay; de la lettre qu'elle ramasse et lit; des protestations de Rousseau, de sa fausse lettre à Diderot ne contient pas une parcelle de vérité.

Il est prouvé, de plus, par une lettre de Rousseau à Mme d'Houdetot, que Jean-Jacques fit à Mme d'Épinay des compliments amicaux, mais assez froids; et que le même jour où son hôtesse quitta la Chevrette, il se rendit à Eaubonne chez Mme d'Houdetot, emportant avec lui la lettre affectueuse que venait de lui adresser Saint-Lambert. Cette lettre, dit-il, confirma en lui la sage résolution de ne plus voir désormais qu'une amie en Mme d'Houdetot. Profitant de cette visite, celle-ci enjoignit à Rousseau l'énorme bévue qui consistait à soumettre ses raisons à Grimm, l'homme le plus mal qualifié pour les apprécier! Une fois de plus ici la version des *Confessions* se trouve corroborée par le témoignage d'une lettre autographe (collection de Neuchâtel) écrite par Mme d'Houdetot. La lettre est datée du 1^{er} novembre 1757.

Comptez à jamais sur moi, mon ami, et puisque cette amitié vous est chère, croyez que je ne suis pas plus capable d'y manquer qu'à l'amour; je vous l'ai déjà dit et toute ma

vie vous le prouvera. Croyez aussi que mes sentiments sont très indépendants de ceux de vos autres amis s'ils pouvaient jamais vous manquer. Je puis vous répondre pour toujours de deux cœurs que vous vous êtes attachés par tout ce qui est en vous de tendre et de vertueux. Un ami tel que vous ajoutera toujours à l'estime que nous faisons de nous-mêmes et à notre bonheur. Mme d'Épinay est partie, mon cher citoyen; il ne s'agit plus que de vous tranquilliser l'esprit sur ce que vous avez fait. J'étais fort persuadée de la force des raisons que vous avez eues de ne la pas suivre, mais je désirais que vos amis en fussent aussi convaincus que moi, parce que je trouve qu'il est dur que nos amis nous soupçonnent d'un tort. Quel que soit ce qu'ils pensent, il faut toujours se consoler quand on n'en a point; la seule peine qu'on ne pourrait s'ôter serait d'en avoir eu. Mais il faut que je prenne un moment le parti de votre ami, mon cher citoyen, et que je vous parle avec la sincérité digne de tous deux et de notre amitié. Vous avez mal jugé, je crois, du motif qui l'a engagé à vous presser de suivre Mme d'Épinay. Il est simple que votre ami ait craint pour vous le tort de vous voir manquer dans une occasion essentielle à une amie, et qu'il vous en ait parlé avec la chaleur de l'amitié : s'il est trompé dans ce qu'il regardait comme une obligation pour vous, son zèle n'en était pas moins une preuve de son attachement. Ce qu'il y avait à faire, c'était de lui expliquer paisiblement vos raisons, avec autant de tranquillité qu'il y mettait de vivacité : elles suffisaient à lui répondre puisqu'elles étaient bonnes, et dans peu d'instant vous auriez ramené vos amis à les approuver et à vous rendre la justice qu'ils vous devaient. *C'est l'objet que vous remplissiez dans ce que je vous conseillais d'écrire à M. Grimm.* Peut-être avez-vous mis trop d'emportement à votre réponse? Il faut se défier du premier moment, je vous l'ai dit, mon ami; il faut tâcher toujours de mettre un intervalle entre la chaleur de la passion et les réponses que vous faites, sans cela vous êtes exposé à dire bien des choses dont vous vous repentez après. Ne croyez pas non plus, mon ami, qu'on ait voulu exercer sur vous un empire tyrannique : soyez libre, vous êtes fait pour l'être; mais vous êtes fait aussi pour excuser, pour être reconnaissant même des conseils libres de l'amitié, dont le chagrin le plus sensible serait de vous voir

faire une faute. Il vous suffit de lui montrer que vous n'êtes point capable d'en faire, vous contentez par là la fierté de votre caractère sans manquer à l'amitié¹.

C'est ainsi que, satisfaite de sa propre sagesse, discourt l'inconsciente dame qui jamais ne sait où elle est, ni ce qu'elle fait. La moindre attention à des faits de sa propre expérience aurait pu, en l'espèce, lui faire comprendre tout le mal qu'elle était en train de faire. La première réponse de Rousseau à Diderot était absolument parfaite de forme et de fonds. Sa conduite, à la lecture des lettres de Mme d'Épinay et de Grimm, l'avait laissé maître de la situation. — Son assertion qu'il avait *des raisons sur lesquelles il ne se refusait pas à donner, au besoin, des explications*, rejetait sur ceux qui les demanderaient tout le blâme causé par des révélations qu'ils eussent mieux aimé ne pas entendre. — La mesure, tout à fait gratuite, qui faisait de Grimm l'arbitre d'une discussion virtuellement close (mais que cette démarche rouvrait) fut une première bévue. La seconde fut de placer Rousseau dans une situation telle qu'il devait, ou trahir des secrets déshonorants pour Mme d'Épinay (sans qu'aucun motif sérieux justifîât un tel procédé), ou bien donner des raisons qui ne seraient pas véritables : et que les personnes ignorantes des circonstances réelles jugeraient peu généreuses.

Rousseau, dans cet embarras, choisit la seconde solution : qui était moins égoïste mais nullement politique. Il prit à tâche de réfuter les assertions de Diderot concernant une dette de gratitude contractée envers Mme d'Épinay qui, dès l'instant où elle exigeait une compagnie, et de la distraction, l'obligeait à sacrifier sa santé, ses goûts, ses ressources, et jusqu'à sa bonne renommée et le bien-être de ceux qu'il faisait vivre. Même de ce point de vue, l'avan-

1. Cf. Streckeisen-Moultou, vol. I, p. 369-370.

tage eût été de son côté, s'il avait pu bannir de son souvenir les arguments plus décisifs qu'il n'avait point liberté pour produire. — En ceci, la sincérité de l'homme et l'éloquence de l'écrivain le trahirent. Se remémorant le passé, la plume à la main, son cœur s'indigna. Voilà donc que cet Ermitage, accepté et pris uniquement en tant que gage d'affection, était devenu une obligation qui le liait et l'accablait!

Tout d'abord ce don l'avait réduit au silence en présence d'outrages aussi flagrants que la violation de sa correspondance privée et une tentative pour corrompre la femme qui partageait son existence et l'engager à le trahir. Puis il le courbait aux humiliations d'une réconciliation factice avec Grimm. Enfin, il cherchait à lui imposer un service qui le livrerait au ridicule et au déshonneur! Et comme il songeait à ces choses, son amitié déjà chancelante pour Mme d'Épinay tomba en cendres! Même en cet instant, il ne l'accuse point, mais, cette affection éteinte — tandis qu'il résume les bontés reçues d'elle et les compare au prix qu'elles lui ont coûté — fait paraître sa lettre dure et déplaisante au lecteur qui ne sait pas ce qu'il se cache d'indignation sous cette froide et digne répudiation d'un appel à la reconnaissance.

Ainsi cette lettre n'est point « un prodige d'ingratitude », mais, livrée à Grimm qui la fit circuler avec ses propres commentaires, elle est un prodige d'imprudance.

Un autre grave défaut de cette lettre, c'est qu'elle est quatre fois trop longue. Le mal est sans remède. Tous ceux qui veulent sincèrement acquérir une connaissance précise des dispositions de Rousseau envers Mme d'Épinay, et de son honorable culte d'une amitié morte pour une personne qu'il avait cessé d'aimer et d'estimer, doivent lire avec soin toute cette lettre, et se rendre compte que toutes précautions y sont prises pour qu'il ne subsiste pas l'ombre d'une accusation, pour que le blâme retombe

tout entier sur l'auteur qui, sans doute, se justifie d'un reproche d'ingratitude, mais apparaît au lecteur mal informé comme un être fort peu aimable et très bourru¹.

Dites-moi, Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre Mme d'Épinay. Ai-je tort, ou seraient-ils tous séduits? auraient-ils tous cette basse partialité toujours prête à prononcer en faveur du riche, et à surcharger la misère de cent devoirs inutiles qui la rendent plus inévitable et plus dure? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous crois assez équitable pour vous mettre à ma place, et pour juger de mes vrais devoirs. Écoutez donc mes raisons, mon ami, et décidez du parti que je dois prendre; car, quel que soit votre avis, je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre Mme d'Épinay? L'amitié, la reconnaissance, l'utilité qu'elle peut retirer de moi. Examinons tous ces points.

Si Mme d'Épinay m'a témoigné de l'amitié, je lui en ai témoigné davantage. Les soins ont été mutuels, et du moins aussi grands de ma part que de la sienne. Tous deux malades, je ne lui dois plus qu'elle ne me doit qu'au cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre. Parce que mes maux sont sans remède, est-ce une raison de les compter pour rien? Je n'ajouterai qu'un mot : elle a des amis moins malades,

1. Notez, sur la lettre suivante, que le secret de ce voyage de Mme d'Épinay, qu'elle me croyait bien caché, m'était bien connu, de même qu'à toute sa maison; mais, comme il ne me convenait pas d'en paroitre instruit, j'étais forcé de motiver mon refus sur d'autres causes : et ce fut par là que je donnai si beau jeu à leur vengeance, d'autant plus cruelle qu'elle était plus injuste. Je savais les secrets de Mme d'Épinay, sans qu'elle me les eût dits, et sans avoir pris le moindre soin pour les apprendre. Jamais je n'en ai révélé aucun, même après ma rupture avec elle. Elle et d'autres savaient les miens par ma pleine et libre confiance, parce que la réserve avec les amis me paraît un crime, et qu'on ne doit pas vouloir passer à leurs yeux pour meilleur qu'on n'est. C'est de ces aveux, faits d'une manière qui devait les leur rendre si sacrés, qu'ils ont tiré contre moi le parti que chacun sait. Quel honnête homme n'aimerait pas cent fois mieux être coupable de mes fautes que de leur trahison? *Note de Rousseau.* 10 octobre 1757.

moins pauvres, moins jaloux de leur liberté, moins pressés de leur temps, et qui lui sont du moins aussi chers que moi. Je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir de la suivre. Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul, qui suis le moins en état de le remplir? Si Mme d'Épinay m'était chère au point de renoncer à moi pour l'amuser, comment lui serais-je assez peu cher moi-même, pour qu'elle achetât aux dépens de ma santé, de ma vie, de ma peine, de mon repos et de toutes mes ressources, les soins d'un complaisant aussi maladroit? Je ne sais si je devais offrir de la suivre; mais je sais bien qu'à moins d'avoir cette dureté d'âme que donne l'opulence, et dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devait jamais l'accepter.

Quant aux bienfaits, premièrement, je ne les aime point, et je n'en veux point, et je ne sais aucun gré de ceux qu'on me fait supporter par force. J'ai dit cela nettement à Mme d'Épinay avant d'en recevoir aucun d'elle; ce n'est pas que je n'aime à me laisser entraîner comme un autre à des liens si chers, quand l'amitié les forme; mais dès qu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt, et je suis libre. Qu'a fait pour moi Mme d'Épinay? Vous le savez tous mieux que personne, et j'en puis parler librement avec vous: elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Ermitage, m'a engagé d'y loger, et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre.

Qu'ai-je fait de mon côté pour Mme d'Épinay? Dans le temps que j'étais prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirais vivement, et que je l'aurais dû, elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations, et même d'intrigues, elle vainquit ma trop juste et longue résistance: mes vœux, mon goût, mon penchant, l'improbation de mes amis, tout céda dans mon cœur à la voix de l'amitié: je me laissai entraîner à l'Ermitage. Dès ce moment j'ai toujours senti que j'étais chez autrui, et cet instant de complaisance m'a déjà donné de cuisants repentirs. Mes tendres amis, attentifs à m'y désoler sans relâche, ne m'ont pas laissé un moment de paix, et m'ont fait souvent pleurer de douleur de n'être pas à cinq cents lieues d'eux. Cependant, loin de me livrer aux charmes de la solitude, seule consolation d'un infortuné accablé de maux, et que tout le monde cherche à tourmenter, je vis que je n'étais

plus à moi. Mme d'Épinay, souvent seule à la campagne, souhaitait que je lui tinsse compagnie : c'était pour cela qu'elle m'avait retenu. Après avoir fait un sacrifice à l'amitié il en fallut faire un autre à la reconnaissance. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne, et avoir mon âme, pour savoir ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui. J'ai pourtant vécu deux ans dans la sienne, assujetti sans relâche avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques, et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions, et soupirant sans cesse après ma gamelle. Vous savez aussi qu'il m'est impossible de travailler à de certaines heures, qu'il me faut la solitude, les bois et le recueillement ; mais je ne parle point du temps perdu, j'en serai quitte pour mourir de faim quelques mois plus tôt. Cependant cherchez combien d'argent vaut une heure de la vie et du temps d'un homme ; comparez les bienfaits de Mme d'Épinay avec mon pays sacrifié et deux ans d'esclavage, et dites-moi qui d'elle ou de moi a le plus d'obligation à l'autre.

Venons à l'article de l'utilité. Mme d'Épinay part dans une bonne chaise de poste, accompagnée de son mari, du gouverneur de son fils, et de cinq ou six domestiques. Elle va dans une ville peuplée et pleine de société, où elle n'aura que l'embarras du choix ; elle va chez M. Tronchin, son médecin, homme d'esprit, homme considéré, recherché ; elle va dans une famille de mérite, où elle trouvera des ressources de toute espèce pour sa santé, pour l'amitié, pour l'amusement. Considérez mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, mon goût, ma manière de vivre, plus forte désormais que les hommes et la raison même ; voyez, je vous prie, en quoi je puis servir Mme d'Épinay dans ce voyage, et quelles peines il faut que je souffre sans lui être jamais bon à rien. Soutiendrai-je une chaise de poste ? Puis-je espérer d'achever si rapidement une si longue route sans accident ? Ferai-je à chaque instant arrêter pour descendre ? ou accélérerai-je mes tourments et ma dernière heure pour m'être contraint ? Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de ma vie et de ma santé, mon état est connu, les célèbres chirurgiens de Paris peuvent l'attester et soyez sûr qu'avec tout ce que je souffre je ne suis guère moins ennuyé que les autres de me voir vivre si longtemps. Mme d'Épinay doit donc s'attendre à de continuels

désagrémens, à un spectacle assez triste, et peut-être à quelques malheurs dans la route. Elle n'ignore pas qu'en pareil cas j'irais plutôt expirer secrètement au coin d'un buisson que de causer les moindres frais et retenir un seul domestique; et moi je connais trop son bon cœur pour ignorer combien il lui serait pénible de me laisser dans cet état. Je pourrais suivre la voiture à pied, comme le veut Diderot; mais la boue, la pluie, la neige, me retarderont beaucoup dans cette saison. Quelque fort que je coure, comment faire vingt-cinq lieues par jour? et si je laisse aller la chaise, de quelle utilité serait-elle à la personne qui va dedans? Arrivé à Genève, je passerai les jours enfermé avec Mme d'Épinay; mais quelque zèle que j'aie pour tâcher de l'amuser, il est impossible qu'une vie si casanière et si contraire à mon tempérament n'achève de m'ôter la santé, et ne me plonge au moins dans une mélancolie dont je ne serai pas le maître.

Quoi qu'on fasse, un malade n'est guère propre à en garder un autre, et celui qui n'accepte aucun soin quand il souffre est dispensé d'en rendre aux dépens de sa santé. Quand nous sommes seuls et contents, Mme d'Épinay ne parle point, ni moi non plus; que sera-ce quand je serai triste et gêné? je ne vois point encore là beaucoup d'amusement pour elle. Si elle tombe des nues à Genève, j'y en tomberai beaucoup plus; car avec de l'argent on est bien partout, mais le pauvre n'est chez lui nulle part. Les connaissances que j'y ai ne peuvent lui convenir; celles qu'elle y fera me conviendront encore moins. J'aurai des devoirs à remplir qui m'éloigneront d'elle, ou bien l'on me demandera quels soins si pressants me les font négliger, et me retiennent sans cesse dans sa maison; mieux mis, j'y pourrais passer pour son valet de chambre. Quoi donc! un malheureux accablé de maux, qui se voit à peine de souliers à ses pieds, sans habits, sans argent, sans ressources; qui ne demande à ses chers amis que de le laisser misérable et libre, serait nécessaire à Mme d'Épinay, environnée de toutes les commodités de la vie, et qui traîne dix personnes après elle? Fortune! vile et méprisable fortune! si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre, je suis plus heureux que ceux qui te possèdent, car je puis me passer d'eux.

C'est qu'elle m'aime, dira-t-on; c'est son ami dont elle a

besoin. Oh! que je connais bien tous les sens de ce mot d'amitié! C'est un beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude; mais où commence l'esclavage, l'amitié finit à l'instant. J'aimerais toujours à servir mon ami, pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi : s'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même; car son pain est tout gagné, et il a plus de temps à donner à ses plaisirs.

Il me reste à vous dire deux mots de moi. S'il est des devoirs qui m'appellent à la suite de Mme d'Épinay, n'en est-il point de plus indispensables qui me retiennent, et ne dois-je rien qu'à la seule Mme d'Épinay sur terre? Assurez-vous qu'à peine serai-je en route que Diderot, qui trouve si mauvais que je reste, trouvera bien plus mauvais que je sois parti, et y sera beaucoup mieux fondé. « Il suit, dira-t-il, une femme riche, bien accompagnée, qui n'a pas le moindre besoin de lui, et à laquelle, après tout, il doit peu de chose, pour laisser ici dans la misère et l'abandon des personnes qui ont passé leur vie à son service, et que son départ met au désespoir. » Si je me laisse défrayer par Mme d'Épinay, Diderot m'en fera aussitôt une nouvelle obligation qui m'enchainera pour le reste de mes jours. Si jamais j'ose un moment disposer de moi : « Voyez cet ingrat, dira-t-on; elle a eu la bonté de le conduire dans son pays, et puis il l'a quittée ». Tout ce que je ferai pour m'acquitter avec elle augmentera la reconnaissance que je lui devrai, tant c'est une belle chose d'être riche pour dominer et changer en bienfaits les fers qu'on nous donne. Si, comme je le dois, je paye une part des frais, d'où rassembler si promptement tant d'argent? à qui vendre le peu d'effets et le peu de livres qui me reste? Il ne s'agit plus de m'envelopper tout l'hiver dans une vieille robe de chambre. Toutes mes hardes sont usées; il faut le temps de les raccommoder ou d'en racheter d'autres : mais quand on a dix habits de rechange, on ne songe guère à cela. Pendant ce voyage, dont je ne sais pas la durée, je laisserai ici un ménage qu'il faut entretenir. Si je laisse ces femmes à l'Ermitage, il faut, outre les gages du jardinier, payer un homme qui les garde, car il n'y a pas d'humanité à les laisser seules au milieu des bois. Si je les emmène à Paris il me faut un logement, et que deviendront les meubles et papiers que je laisse ici? Il me faut, à moi, de l'argent dans ma poche; car qu'est-ce que c'est que d'être défrayé dans la

maison d'autrui, où tout va toujours bien pourvu que les maîtres soient servis? C'est dépenser beaucoup plus que chez soi pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on désire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, et se trouver ensuite fort obligé à ceux chez qui l'on a mangé son argent. Ajoutez à cela l'indolence d'un malade paresseux, accoutumé à tout laisser traîner et à ne rien perdre, à trouver autour de lui ses besoins, ses commodités sans les demander, et dont l'équipage, la fortune et le silence invitent également à le négliger. Si le voyage est long et que mon argent s'épuise, mes souliers s'usent, mes bas se percent; s'il faut blanchir son linge, se faire la barbe, accommoder sa perruque, etc., il est triste d'être sans un sou; et s'il faut que j'en demande à Mme d'Épinay à mesure que j'en aurai besoin, mon parti est pris : qu'elle garde bien ses meubles, car, pour moi, je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant.

Je crois voir d'où viennent tous les bizarres devoirs qu'on m'impose; c'est que tous les gens avec qui je vis me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien, et veulent qu'un homme qui n'a rien vive comme s'il avait six mille livres de rente et du loisir de reste.

Personne ne sait se mettre à ma place, et ne veut voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est pas pour respecter son dédommagement, qui est la liberté, mais pour m'en rendre le poids plus insupportable. C'est ainsi que le philosophe Diderot, dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse vingt-cinq lieues par jour, en hiver, à pied, dans les boues pour courir après une chaise de poste, parce qu'après tout courir et se croter est le métier d'un pauvre. Mais, en vérité, Mme d'Épinay, quoique riche, mérite bien que J.-J. Rousseau ne lui fasse pas un pareil affront. Ne pensez pas que le philosophe Diderot, quoi qu'il en dise, s'il ne pouvait supporter la chaise, courût de sa vie après celle de personne; cependant il y aurait du moins cette différence, qu'il aurait de bons bas drapés, de bons souliers, une bonne camisole; qu'il aurait bien soupé la veille, et se serait bien chauffé en partant, au moyen de quoi l'on est plus fort pour courir que celui qui

n'a pas de quoi payer ni le souper, ni la fourrure, ni les fagots. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle est bonne.

Pesez mes raisons, mon cher ami, et dites-moi ce que je dois faire. Je veux remplir mon devoir; mais, dans l'état où je suis, qu'ose-t-on exiger de plus? Si vous jugez que je doive partir, prévenez-en Mme d'Épinay, puis envoyez-moi un exprès, et soyez sûr que, sans balancer, je pars à l'instant pour Paris en recevant votre réponse.

Quant au séjour de l'Ermitage, je sens fort bien que je n'y dois plus demeurer, même en continuant de payer le jardinier, car ce n'est pas un loyer suffisant; mais je crois devoir à Mme d'Épinay de ne pas quitter l'Ermitage d'un air de mécontentement, qui supposerait de la brouillerie entre nous. J'avoue qu'il me serait dur de déloger aussi dans cette saison, qui me fait déjà sentir aussi cruellement ses approches; il vaut mieux attendre au printemps, où mon départ sera plus naturel, et où je suis résolu d'aller chercher une retraite inconnue à tous ces barbares tyrans qu'on appelle amis.

La lettre de Rousseau fut envoyée à Grimm le lendemain de l'entrevue avec Mme d'Houdetot (c'est-à-dire le 26 octobre). La réponse de Grimm arriva deux jours après. Elle est donnée dans les *Confessions*. Et Steckeisen-Moultou l'a reproduite d'après le document authentique.

Le départ de Mme d'Épinay est reculé, son fils est malade, il faut attendre qu'il soit rétabli. Je rêverai à votre lettre. Tenez-vous tranquille à votre Ermitage. Je vous ferai passer mon avis à temps. Comme elle ne partira sûrement pas de quelques jours, rien ne presse. En attendant, si vous le jugez à propos, vous pouvez lui faire vos offres, quoique cela me paraisse encore assez égal; car, connaissant votre position aussi bien que vous-même, je ne doute point qu'elle ne réponde à vos offres comme elle le doit: et tout ce que je vois à gagner à cela, c'est que vous pourrez dire à ceux qui vous pressent que si vous n'avez pas été, ce n'est pas faute de vous être offert. Au reste, je ne vois pas pourquoi vous voulez absolument que le philosophe soit le porte-voix de tout le monde, et parce que son avis est que vous partiez, pourquoi

vous vous imaginez que tous vos amis prétendent la même chose. Si vous écrivez à Mme d'Épinay, sa réponse peut vous servir de réplique à tous ces amis, puisqu'il vous tient tant au cœur de leur répliquer. Adieu : je salue Mme Le Vasseur et le Criminel.

La première réponse de Grimm est sans doute celle à laquelle Diderot fait allusion dans la note : « *pas de lettre de Volx, — il faut remplacer tout cela* ». On ne trouve en effet nulle trace de cette lettre dans le cahier recopié n° 147 de l'Arsenal, ni dans le ms. de Brunet. Pour expliquer comment René apprit que le voyage de Mme de Montbrillant avait été retardé par une indisposition de son fils, une phrase a été insérée dans la lettre du 29 octobre, par où René donne à entendre que la Comtesse de Lange l'a mis au courant.

On comprend aisément que les reviseurs de l'histoire aient trouvé que la première lettre gâtait l'effet attendu de la seconde réponse à l'« odieuse excuse » de Rousseau, réponse qui ne lui parvint que le 8 novembre, c'est-à-dire quand Mme d'Épinay avait eu le temps d'arriver à Genève.

Voici la description de cette lettre par Jean-Jacques¹, qui la renvoya à l'expéditeur sans en prendre copie :

Elle n'était que de sept à huit lignes que je n'achevais pas de lire.... C'était une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenaient bêtes à force de vouloir être offensants. Il me défendait sa présence comme il m'aurait défendu ses États. Il ne manquait à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même en achever la lecture, je la lui renvoyai sur-le-champ avec celle-ci :

« Je me refusais à ma juste défiance : j'achève trop tard de vous connaître.

« Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de

1. *Confessions*, II, 9.

méditer! je vous la renvoie; elle n'est pas pour moi. Vous pouvez me haïr ouvertement et montrer la mienne à toute la terre; ce sera de votre part une fausseté de moins. »

Ce que je lui disais, qu'il pouvait montrer ma précédente lettre, se rapportait à un article de la sienne, sur lequel on pourra juger de la profonde adresse qu'il mit à toute cette affaire.

Les *Mémoires* donnent cette lettre de René : mais le billet qui la provoqua, inspiré à Volx par sa vertu révoltée, a beaucoup plus de sept ou huit lignes, et ne répond pas, à la description qu'en fait Rousseau. — C'est toutefois une rupture dictée par la haine et l'injustice. Elle contient, entre autres expressions énergiques, les mots suivants :

... Si je pouvais vous pardonner, je me croirais indigne d'avoir un ami. Je ne vous reverrai de ma vie et je me croirai heureux si je puis bannir de mon esprit le souvenir de vos procédés. Je vous prie de m'oublier et de ne plus troubler mon âme. Si la justice de cette demande ne vous touche pas, songez que j'ai entre les mains votre lettre qui justifiera aux yeux de tous les gens de bien l'honnêteté de ma conduite¹.

Lord Morley qualifie cette lettre : « un éclat de mâle colère, qu'on a plaisir à signaler ». Mais cet « éclat », rappelons-le, prit douze jours de « rêverie » avant de se produire. Et si la lettre du 8 novembre témoigne de la mâle colère de Grimm au reçu de la lettre de Rousseau (le 27 ou 28 octobre), comment expliquer le ton d'hypocrite condescendance de la première réponse (28 octobre), et ce conseil équivoque donné à Rousseau d'offrir à Mme d'Épinay de l'accompagner, tout en comptant sur un refus de la dame?

J'écrivis à Mme d'Épinay, dit l'auteur des *Confessions*, sur la maladie de son fils, une lettre aussi honnête qu'elle pouvait

1. *Mémoires*, vol. III, p. 137. — Ms. Cahier 147.

l'être, mais où je ne donnai pas dans le piège de lui offrir de partir avec elle.

Peut-être faut-il voir là la cause de l'explosion tardive de la « mâle colère » de Grimm ?

La lettre de Rousseau à Mme d'Épinay est du 29 octobre. C'est-à-dire qu'elle fut écrite immédiatement après la première lettre de Grimm, et deux jours avant que Mme d'Épinay quittât Paris. Une note de l'Arsenal propose de faire retenir par Volx les lettres susceptibles de peiner Mme de Montbrillant à la veille de son départ. Cette note devait évidemment justifier le passage, dans sa lettre à Rousseau (datée de Genève, 12 novembre), où elle affirme n'avoir reçu qu'à son arrivée en cette ville (le 9 novembre) la lettre expédiée par lui le 29 octobre. On ne peut guère en douter, la « petite querelle » entre Volx et Mme de Montbrillant le soir avant leur séparation, dont les notes prescrivent la revision et où l'héroïne doit apparaître « moins enfant », a trait au désir de Mme d'Épinay de répondre à cette lettre et aux objections de Grimm. La tyrannie de l'amant l'emporte naturellement sur les vains efforts de sa maîtresse pour échapper au rôle qu'on lui impose de jouer envers Jean-Jacques, pour qui (le témoignage de son propre fils nous le prouve) elle conservait toujours de tendres regrets.

Voici comment Rousseau s'explique au sujet de cette lettre et de la réponse qu'il y fit.

Huit jours après avoir reçu cette lettre, je reçus de Mme d'Épinay sa réponse, datée de Genève, à ma précédente. Je compris, au ton qu'elle y prenait pour la première fois de sa vie, que l'un et l'autre, comptant sur le succès de leurs mesures, agissaient de concert, et que, me regardant comme un homme perdu sans ressource, ils se livraient désormais sans risque au plaisir d'achever de m'écraser....

Je restais immobile et stupide, sans pouvoir agir ni penser. La seule idée d'un pas à faire, d'une lettre à écrire, d'un mot

à dire, me faisait frémir. Je ne pouvais cependant laisser la lettre de Mme d'Épinay sans réplique, à moins de m'avouer digne des traitements dont elle et son ami m'accablaient. Je pris le parti de lui notifier mes sentiments et mes résolutions, ne doutant pas un moment que, par humanité, par générosité, par bienséance, par les bons sentiments que j'avais cru voir en elle, malgré les mauvais, elle ne s'empressât d'y souscrire. Voici ma lettre :

A l'Ermitage, le 25 novembre 1757.

Si l'on mourait de douleur, je ne serais pas en vie. Mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, madame; mais celle qui n'est plus garde encore des droits que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi, et vous pouvez compter de ma part sur toute la reconnaissance qu'on peut avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer. Toute autre explication serait inutile : j'ai pour moi ma conscience, et vous renvoie à la vôtre.

J'ai voulu quitter l'Ermitage, et je le devais. Mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps; et puisque mes amis le veulent, j'y resterai jusqu'au printemps, si vous y consentez.

Nous n'avons pas vécu tout ce temps avec Mme d'Épinay pour penser que, de son propre mouvement, elle eût chassé en décembre un malade de la chaumière qu'il habitait! Mais les lettres de Grimm se font menaçantes :

René ne paraît pas pressé de sortir de votre maison, écrit Volx à Mme de Montbrillant. Après tout ce qui s'est passé, vous ne pourrez l'y laisser sans vous manquer ¹.

Rousseau reçoit le 10 décembre son congé daté du premier de ce mois.

A Genève le 1^{er} décembre 1757.

Après vous avoir donné, pendant plusieurs années, toutes les marques possibles d'amitié et d'intérêt, il ne me reste qu'à

1. Ms. de l'Arsenal, cahier 156.

vous plaindre. Vous êtes bien malheureux. Je désire que votre conscience soit aussi tranquille que la mienne. Cela pourrait être nécessaire au repos de votre vie.

Puisque vous vouliez quitter l'Ermitage, et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne consulte point les miens sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres.

Et l'auteur des *Confessions* commente ce billet de ces remarques :

Il fallait sortir sur-le-champ, quelque temps qu'il fût, en quelque état que je fusse, dussé-je coucher dans les bois et sur la neige, dont la terre était alors couverte, et quoi que pût dire et faire madame d'Houdetot; car je voulais bien lui complaire en tout, mais non pas jusqu'à l'infamie.

Je me trouvai dans le plus terrible embarras où j'aie été de mes jours; mais ma résolution était prise : je jurai, quoi qu'il arrivât, de ne pas coucher à l'Ermitage le huitième jour. Je me mis en devoir de sortir mes effets, déterminé à les laisser en plein champ, plutôt que de ne pas rendre les clefs dans la huitaine; car je voulais surtout que tout fût fait avant qu'on pût écrire à Genève et recevoir réponse. J'étais d'un courage que je ne m'étais jamais senti : toutes mes forces étaient revenues. L'honneur et l'indignation m'en rendirent sur lesquelles Mme d'Épinay n'avait pas compté. La fortune aida mon audace. M. Mathas, procureur fiscal de M. le prince de Condé, entendit parler de mon embarras. Il me fit offrir une petite maison qu'il avait à son jardin de Mont-Louis à Montmorency. J'acceptai avec empressement et reconnaissance. Le marché fut bientôt fait; je fis en hâte acheter quelques meubles, avec ceux que j'avais déjà, pour nous coucher, Thérèse et moi. Je fis charrier mes effets à grand-peine et à grands frais : malgré la glace et la neige, mon déménagement fut fait dans deux jours, et le 15 décembre je rendis les clefs de l'Ermitage, après avoir payé les gages du jardinier, ne pouvant payer mon loyer.

Le même jour, il écrivit à Mme d'Épinay :

A Montmorency, le 17 décembre 1757.

Rien n'est si simple et si nécessaire, madame, que de déloger de votre maison quand vous n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus de consentir que je passasse à l'Ermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le 15 décembre ; ma destinée était d'y entrer malgré moi et d'en sortir de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierais davantage si je l'avais payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me trouver malheureux : personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper sur le choix de ses amis, c'en est un autre non moins cruel de revenir d'une erreur si douce....

P.-S. — *Votre jardinier est payé.*

Le 7 janvier, Mme d'Épinay répond au post-scriptum. Et nous la voyons se départir ici de la « confiance sans bornes » exigée par Grimm. Car, si les *Mémoires* sont dignes de foi, elle fit croire à son « tyran » qu'elle n'avait pas répondu à Rousseau.

A Genève, le 17 janvier 1758.

Je n'ai reçu votre lettre du 17 décembre, monsieur, qu'hier. On me l'a envoyée dans une caisse remplie de différentes choses, qui a été tout ce temps en chemin. Je ne répondrai qu'à l'apostille : quant à la lettre, je ne l'entends pas bien ; et si nous étions dans le cas de nous expliquer, je voudrais bien mettre tout ce qui s'est passé sur le compte d'un malentendu. Je reviens à l'apostille. Vous pouvez vous rappeler, monsieur, que nous étions convenus que les gages du jardinier de l'Ermitage passeraient par vos mains, pour lui mieux faire sentir qu'il dépendait de vous, et pour vous éviter des scènes aussi ridicules et indécentes qu'en avait fait son prédécesseur. La preuve en est que les premiers quartiers de ses gages vous ont été remis, et que j'étais convenue avec vous, peu de jours avant mon départ, de vous faire rembourser vos avances. Je sais que vous en fîtes d'abord difficulté : mais ces

avances, je vous avais prié de les faire; il était simple de m'acquitter, et nous en convînmes. Cahouet m'a marqué que vous n'avez point voulu prendre cet argent. Il y a assurément du quiproquo là-dedans. Je donne l'ordre qu'on vous le reporte, et je ne vois pas pourquoi vous voudriez payer mon jardinier, malgré nos conventions, et au delà même du terme que vous avez habité l'Ermitage. Je compte donc, monsieur, que vous rappelant tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous ne refuserez pas d'être remboursé de l'avance que vous avez bien voulu faire pour moi.

On a blâmé Rousseau d'avoir prétendu que sa correspondance s'arrêtait en cet endroit, d'autant qu'il répondit à cette lettre. Sa raison est toute de délicatesse. Il refusa d'être défrayé des gages du jardinier et voulut cacher au public cette partie de la discussion. Voici la dernière lettre de Rousseau (que les éditeurs des *Mémoires* corrigent dans le manuscrit) d'après la lettre originale :

Mont-Louis, 27 février 1758.

Je vois, madame, que mes lettres ont toujours le malheur de vous arriver fort tard. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la vôtre du 17 janvier ne m'a été remise que le 17 de ce mois par M. Cahouet : apparemment que votre correspondant l'a retenue durant tout cet intervalle. Je n'entreprendrai pas d'expliquer ce que vous avez résolu de ne pas entendre, et j'admire comment avec tant d'esprit on réunit si peu d'intelligence; mais je n'en devrais plus être surpris, il y a longtemps que vous vous vantez à moi du même défaut.

Mon dessein n'ayant jamais été de recevoir le remboursement des gages de votre jardinier, il n'y a guère d'apparence que je change à présent de sentiment là-dessus. Le consentement que vous objectez était de ces consentements vagues qu'on donne pour éviter des disputes, ou les remettre à d'autres temps, et valent au fond des refus. Il est vrai que vous envoyâtes au mois de septembre 1756 payer par votre cocher le précédent jardinier, et que ce fut moi qui réglai son compte.

Il est vrai aussi que j'ai toujours payé son successeur de mon argent. Quant aux premiers quartiers de ces gages que

vous dites m'avoir été remis, il me semble, madame, que vous devriez savoir le contraire : ce qu'il y a de très sûr, c'est qu'ils ne m'ont pas même été offerts. A l'égard des quinze jours qui restaient jusqu'à la fin de l'année quand je sortis de l'Ermitage, vous conviendrez que ce n'était pas la peine de les déduire. A Dieu ne plaise que je prétende être quitte pour cela de mon séjour à l'Ermitage! mon cœur ne sait pas mettre à si bas prix les soins de l'amitié; mais quand vous avez taxé ce prix vous-même, jamais loyer ne fut vendu si cher.

J'apprends les étranges discours que tiennent à Paris vos correspondants sur mon compte, et je juge par là de ceux que vous tenez peut-être un peu plus honnêtement à Genève. Il y a donc bien du plaisir à nuire? à nuire aux gens qu'on eut pour amis? soit. Pour moi, je ne pourrai jamais goûter ce plaisir-là, même pour ma propre défense. Faites, dites tout à votre aise; je n'ai d'autre réponse à vous opposer que le silence, la patience, et une vie intègre. Au reste, si vous me destinez quelque nouveau tourment, dépêchez-vous; car je sens que vous pourriez bien n'en avoir pas longtemps le plaisir.

C'est donc à ce moment (27 février 1758) que Rousseau adressa à Mme d'Épinay les derniers mots qu'elle eut de lui. Durant les vingt années qui lui restèrent à vivre, il la considéra comme l'un de ses ennemis secrets et vigilants. Jamais cependant, ni dans les *Confessions*, ni dans les *Dialogues*, Rousseau n'a révélé ce qu'il savait du passé de cette femme, de ses mésaventures avec Grimm et M. de Francueil. Relatant, comme il s'y sentait obligé, les causes de leur querelle, il insiste tant sur ses bontés passées, et s'inquiète si peu de la vouer au blâme, que chaque lecteur remporte l'impression que Rousseau eut tort de soupçonner de malveillance l'aimable dame qui lui bâtit son Ermitage.

Résumons la situation. Nous trouvons que Rousseau n'a commis aucune scélératesse envers Mme d'Épinay.

Il ne l'a pas accusée d'avoir écrit une lettre anonyme :

il lui a reproché les fautes inspirées par la jalousie contre lui et Mme d'Houdetot.

Il résista fort sagement et raisonnablement aux efforts de Diderot pour lui imposer l'obligation d'accompagner à Genève son hôtesse.

Il n'a pas écrit à Grimm de lettre qui soit un « prodige d'ingratitude ». Mais, pressé par Mme d'Houdetot de désigner Grimm comme arbitre, il a écrit une lettre imprudente, dans laquelle Mme d'Épinay semble être irréprochable et où lui-même paraît fautif.

Par rapport à Grimm lui-même : Rousseau n'a pas commis de « scélératesse » en accusant Grimm de chercher à lui enlever son emploi de copiste. Le récit de madame d'Épinay confirme la véracité de cette affirmation¹.

Diderot reproche, d'autre part, à Rousseau d'avoir tenté une réconciliation avec Grimm et de l'avoir nommé arbitre dans sa discussion avec madame d'Épinay tout en le condamnant comme un coquin.

On a vu que c'est pour complaire à madame d'Épinay que Rousseau fit les premières avances, et que Grimm mit cette générosité à profit pour en humilier l'auteur².

C'est encore pour plaire à Mme d'Houdetot et pour désarmer un être malfaisant et redouté par elle que Rousseau choisit Grimm pour décider s'il devait partir à Genève, et Grimm saisit cette occasion de l'insulter et de proclamer violemment leur rupture³.

En d'autres termes, on ne peut trouver de faute dans la conduite de Rousseau envers Grimm, à part l'illusion que l'inimitié de cet homme pouvait être désarmée par la confiance et un pardon généreux.

1. Voir p. 140.

2. Voir p. 176.

3. Voir p. 188.

CHAPITRE VIII

LA RUPTURE AVEC DIDEROT

Visite de Diderot à l'Ermitage. La note de la *Lettre à d'Alembert* ne fut pas une « scélératesse ». Diderot ne fut pas calomnié, mais calomniateur.

« Le goût, le choix, la correction ne sauraient se trouver dans cet ouvrage », écrivit Rousseau, dans la Préface à sa *Lettre à d'Alembert*. « Vivant seul, je n'ai pu le montrer à personne. — J'avais un Aristarque sévère et judicieux; je ne l'ai plus; je n'en veux plus : mais je le regretterai sans cesse; et il manque bien plus à mon cœur, qu'à mes écrits.

« *Ad amicum etsi produxeris gladium non desperes : est enim regressus ad amicum. Si aperueris os triste, non timeas : est enim concordatio excepto convitio et improprio et superbia, et mysterii revelatione, et plaga dolosa. In his omnibus effugiet amicus.*

(« Si vous avez tiré l'épée contre votre ami, n'en désespérez pas, car il y a moyen de revenir vers votre ami; si vous l'avez attristé par vos paroles, ne craignez rien, c'est possible encore de vous réconcilier. Mais pour l'outrage, le reproche impérieux et la plaie faite à son cœur en trahison, point de grâce à ses yeux : il s'éloignera sans retour. (*Ecclesiastic.*, XXII, 21-22¹.)

Par cette citation insérée dans la Préface de sa *Lettre*

1. Rousseau donne seulement le texte latin.

à d'Alembert (qui parut au mois d'octobre 1758), Rousseau annonça au public sa rupture avec Diderot.

Marmontel et La Harpe (et tous les défenseurs de Diderot depuis les contemporains jusqu'aux critiques modernes, tels que M. Eugène Ritter et M. Jules Lemaitre), soutiennent que, par cette « injure sanglante » infligée à Diderot, Rousseau se fit l'agresseur; et provoqua ainsi la haine vindicative de son « ancien ami », qui se vengea *vingt ans plus tard* par la note qu'il ajouta à son « Essai sur la vie de Sénèque », et qui était un outrage à la mémoire de Rousseau.

Pour décider si le passage que nous venons de citer peut avec raison être considéré comme une « injure », une « agression » ou [pour se servir du terme de Diderot] « une scélératesse », il faut examiner certaines questions de faits. En octobre 1758, Diderot fut-il coupable, envers Rousseau, « d'un outrage, d'un reproche injurieux de la révélation d'un secret, et d'une plaie faite au cœur de son ami en trahison »? S'il était innocent de ces offenses, alors sans doute Jean-Jacques fut l'agresseur, et mérita d'être traité comme un calomniateur ou comme un maniaque soupçonneux et médisant. Mais si Diderot fut coupable, si réellement il avait commis ces trois crimes impardonnables, alors quelle modération, quelle douceur, quelle dignité, apportait l'homme offensé, exprimant ses regrets pour la confiance et l'affection éteintes, plutôt que son indignation contre la trahison de l'offenseur.

Examinons donc quels étaient les faits sur lesquels se basaient les accusations, ou, si l'on veut, les soupçons de Rousseau.

En instituant cette enquête nous reconnaissons que le premier fait important c'est la lettre apocryphe de juillet 1756, répandue en secret par Grimm dans les cours de l'Europe, où Jean-Jacques qui, en réalité, vivait paisible, libre, heureux dans sa retraite, était dépeint

comme un misanthrope et un imposteur. Sans doute, Rousseau n'eut pas connaissance de cette manœuvre : mais il est bon de ne pas la perdre de vue. En effet, nous nous trouvons en présence d'une théorie émise par Marmontel et adoptée par les critiques modernes : à savoir que ce fut Rousseau qui « commença ». Ce fut lui, nous dit-on, qui fatigua par ses susceptibilités et ses soupçons les bons sentiments que Diderot et Grimm avaient eus pour lui, avant que son séjour dans les bois n'eût assombri son caractère. Cette fausse Lettre nous aide aussi à juger si la première brouille survenue entre Diderot et Rousseau, cinq mois plus tard (hiver 1757-1758), doit être attribuée à la susceptibilité de Jean-Jacques ou « aux reproches injurieux » de Diderot. A ce dernier, Rousseau n'avait fourni d'autre grief que sa préférence pour la vie des champs comparée à la vie de Paris. Cependant Rousseau, traité de méchant, de cruel, d'homme féroce et barbare, Rousseau, qui n'était nullement l'agresseur, apprend que Diderot était maltraité par la critique et même accusé de plagiat : et, devant les malheurs de son ami oubliant ses torts, il recherche une réconciliation.

Il alla voir Diderot : et, bien reçu par lui, oublia tout ressentiment. Dans cette occasion aussi il est prouvé que le « soupçonneux » Rousseau crut à cette réconciliation. Il avait été « attristé par les paroles de son ami ; il n'y voyait pas de procédés souterrains ».

Nous eûmes peu d'explications, écrit-il dans les *Confessions* : *il n'en est pas besoin pour les invectives réciproques. Il n'y a qu'une chose à savoir les oublier.* Mais les invectives oubliées en juin se renouvelèrent en octobre, avec la même arrogance, quand Diderot intervint à nouveau auprès de Rousseau et insista sur la nécessité qu'il y avait pour lui d'accompagner Mme d'Épinay à Genève. Encore une fois, quoiqu'il n'y eût eu aucune agression de sa part, et que ce fût l'intervention officieuse et l'insis-

tance tyrannique de Diderot qui avaient été les causes immédiates de la querelle avec Mme d'Épinay, et de tout ce qui s'ensuivit, Rousseau ne soupçonna pas l'outrage ni la trahison dans son imprudent conseiller : Ce n'est pas tout : il est important de constater que, à cette époque, et même après la rupture avec Grimm et Mme d'Épinay, non seulement Rousseau continuait à voir un ami en Diderot, mais Diderot aussi, tout en usant avec Rousseau d'un ton arrogant et offensant, continuait d'insister sur son motif et sur ses sentiments comme étant ceux d'un ami !

Il est certain qu'il ne vous reste plus d'ami que moi : mais il est certain que je vous reste, écrivit ce prétendu directeur de conscience de l'infortuné Jean-Jacques, dans les premiers jours de novembre, après le départ de Mme d'Épinay pour Genève.

Quelques semaines après cette lettre, à la date du 6 décembre 1757, Diderot fit à Rousseau sa dernière visite, avant que « le congé nettement prononcé » par Mme d'Épinay n'eût déterminé Jean-Jacques à sortir immédiatement de l'Ermitage. Voyons, par rapport à tous les personnages qui jouent un rôle dans ce petit drame, quelle était la véritable situation à l'époque de cette mémorable visite, faite, et acceptée, comme un acte d'amitié ; mais dont on ne comprendrait guère le caractère ni l'importance sans une attention exacte à toutes les dates, et à toutes les circonstances.

La rupture de Rousseau avec Grimm était chose faite depuis le 8 novembre ; quand Rousseau avait reçu (et immédiatement renvoyé) la lettre dont il parle dans les *Confessions*, lettre écrite « dans les termes tels que la plus infernale haine les peut dicter ». Le 21 novembre il avait reçu de Mme d'Épinay de Genève une lettre où, d'après le ton qu'elle y prenait avec lui « pour la première fois de sa vie », il comprenait qu'elle était résolue, ou plutôt

résignée, à suivre la volonté de Grimm, et à rompre avec lui. Cependant il ne prévoyait pas encore qu'elle se refuserait à sa proposition de le laisser à l'Ermitage jusqu'au printemps, pour éviter tout éclat et tout scandale. D'autre part, quant aux relations de Rousseau avec Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, elles étaient non seulement amicales, mais affectueuses; et nous en avons la preuve dans les lettres autographes de la collection de Neuchâtel publiées par M. Streckeisen-Moultou¹. Ces lettres sont écrites soit par Mme d'Houdetot, soit par son amant, le marquis de Saint-Lambert, qui, menacé de paralysie, était à Aix-la-Chapelle, où il demeura jusqu'au printemps de 1758. *C'est d'Aix-la-Chapelle qu'est datée sa lettre du 11 octobre que Rousseau a reçue le jour du départ de Mme d'Épinay de Montmorency.* Le 21 novembre, le Marquis écrivit une autre lettre encore plus affectueuse que la première à Rousseau. Et pendant tout ce mois, et pendant le mois suivant, Mme d'Houdetot fut chargée par Saint-Lambert de transmettre des messages affectueux à Jean-Jacques.

Il importe d'insister sur ces faits : 1° l'absence de Saint-Lambert de Paris; 2° les sentiments affectueux exprimés dans les lettres adressées soit à Rousseau lui-même, soit à Mme d'Houdetot au sujet de Rousseau. En effet, nous entendrons tout à l'heure une tout autre histoire racontée par Diderot sur la conduite et les sentiments du marquis de Saint-Lambert à la veille même du jour de la visite que Diderot rendit à Jean-Jacques avant que celui-ci n'eût quitté l'Ermitage. Écoutons maintenant l'auteur des *Confessions* raconter la dernière entrevue qu'il eut avec son « ancien ami » Diderot, à l'époque où l'Encyclopédiste écrivait : *Il est certain qu'il ne vous reste plus d'amis que moi. Mais il est certain que je vous reste.*

1. Cf. *Ses amis et ses ennemis*.

« J'eus enfin le plaisir de recevoir de Diderot, écrit Rousseau, cette visite si souvent promise et manquée, elle ne pouvait venir plus à propos : c'était mon plus ancien ami ; c'était presque le seul qui me restât ; on peut juger du plaisir que j'eus à le voir dans ces circonstances. *J'avais le cœur plein : je l'épanchai dans le sien.* Je l'éclairai sur beaucoup de faits qu'on lui avait tus, déguisés, ou supposés. Je lui appris de tout ce qui s'était passé ce qu'il m'était permis de lui dire. Je n'affectai point de lui cacher ce qu'il ne savait que trop, qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avait été l'instrument de ma perte, mais je ne convins jamais que Mme H... en fût instruite, ou du moins que je le lui eusse déclaré. Je lui parlai des indignes manœuvres de Mme d'Épinay pour surprendre les lettres, très innocentes, que sa belle-sœur m'écrivait. Je voulus qu'il apprît ces détails de la bouche même des personnes qu'elle avait tenté de séduire. Thérèse le lui fit exactement : mais que devins-je quand ce fut le tour de la mère et que je l'entendis déclarer et soutenir que rien de tout cela n'était à sa connaissance ? Ce furent ses termes, et jamais elle ne s'en départit. Il n'y avait pas quatre jours qu'elle m'avait répété le récit à moi-même et elle me démentit en face de mon ami. » (*Confessions*, partie IV, liv. IX.)

D'après ce récit nous pouvons sans peine constater la confiance accordée par Rousseau au visiteur qu'il croyait toujours être son ami : 1° il y avait le secret de sa malheureuse passion, que Diderot soupçonnait, mais que Jean-Jacques n'avait pas avouée jusqu'alors ; 2° le secret de la lettre qu'il avait écrite à Saint-Lambert après son retour de l'armée dans l'été, et de la réponse affectueuse de Saint-Lambert, reçue le 21 octobre, qui avait confirmé Rousseau dans la bonne résolution de vaincre sa passion ; finalement il y avait le secret, que Rousseau avait caché jusqu'alors, des mauvais procédés de Mme d'Épinay

tâchant de surprendre les lettres de sa belle-sœur.

Dans sa réserve délicate à l'égard de Mme d'Houdetot, Rousseau n'avait pas voulu convenir devant Diderot qu'il avait fait à celle-ci l'aveu de sa malheureuse passion. D'autre part il avait montré à son visiteur la lettre de Saint-Lambert. Ces deux points établissent donc le fait suivant : Diderot savait que le Marquis n'était pas au courant de la passion de Jean-Jacques pour sa maîtresse : et il n'existait aucun malentendu qui pût servir de prétexte à l'en instruire.

Tout ceci étant bien reconnu, nous sommes en état d'apprécier l'importance d'une lettre que Diderot écrivit, immédiatement en rentrant de cette visite, à Grimm : c'est-à-dire au mortel ennemi de l'homme « qui venait d'épancher son cœur dans le sien ». Cette lettre, publiée dans la *Correspondance* de Diderot, est identique à celle donnée dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay, comme étant de Garnier, et dont Volx envoie copie à Mme de Montbrillant, *parce qu'elle est belle et mérite d'être conservée*. En effet la lettre mérite d'être conservée : car (avec le « petit chef-d'œuvre » envoyé aussi par Diderot à Grimm en juillet 1756) cette épître est un des documents décisifs dans le procès entre Rousseau et Diderot.

Datée ce soir, 5 déc. 1757.

Cet homme est un forcené. Je l'ai vu, je lui ai reproché, avec toute la force que donne l'honnêteté et une sorte d'intérêt qui reste au fond du cœur d'un ami qui lui est dévoué depuis longtemps, l'énormité de sa conduite ; *les pleurs versés aux pieds de Mme d'Épinay, dans le moment où il la chargeait près de moi des accusations les plus graves* ; cette odieuse apologie qu'il vous a envoyée, et où il n'y a pas une seule des raisons qu'il avait à dire ; *cette lettre projetée pour Saint-Lambert qui devait le tranquilliser sur des sentiments qu'il se reprochait et où, loin d'avouer une passion née dans son cœur malgré lui, il s'ex-*

cuse d'avoir alarmé Mme d'Houdetot sur la sienne. Que sais-je encore? Je ne suis point content de ses réponses. Je n'ai pas eu le courage de le lui témoigner, j'ai mieux aimé lui laisser la misérable consolation de croire qu'il m'a trompé. Qu'il vive! Il a mis dans sa défense un emportement froid qui m'a affligé. J'ai peur qu'il ne soit endurci. Adieu, mon ami; soyons et continuons d'être honnêtes gens : l'état de ceux qui ont cessé de l'être me fait peur. Adieu, mon ami, je vous embrasse bien tendrement.... Je me jette dans vos bras comme un homme effrayé! je tâche en vain de faire de la poésie, mais cet homme me revient tout à travers mon travail; il me trouble, et je suis comme si j'avais à côté de moi un damné; il est damné, cela est sûr. Adieu, mon ami.... Grimm : voilà l'effet que je ferais sur vous si je devenais jamais un méchant. En vérité, j'aimerais mieux être mort!

Il n'y a peut-être pas le sens commun dans tout ce que je vous écris; — mais je vous avoue que je n'ai jamais éprouvé un trouble d'âme si terrible que celui que j'ai.

O! mon ami, quel spectacle que celui d'un homme méchant et bourrelé! Brûlez, déchirez ce papier! qu'il ne retombe plus sous vos yeux. Que je ne revoie plus cet homme-là, il me ferait croire aux diables et à l'enfer. Si je suis jamais forcé de retourner chez lui, je suis sûr que je frémirai tout le long du chemin. J'avais la fièvre en revenant. Je suis fâché de ne lui avoir pas laissé voir l'horreur qu'il m'inspirait, et je ne me réconcilie avec moi qu'en pensant que vous, avec toute votre fermeté, vous ne l'auriez pas pu à ma place. Je ne sais pas s'il ne m'aurait pas tué. On entendait ses cris jusqu'au bout du jardin : — et je le voyais!

Adieu, mon ami, j'irai demain vous voir. J'irai chercher un homme de bien auprès duquel je m'assaye, qui me rassure, et qui chasse de mon âme je ne sais quoi d'inférieur qui la tourmente, et qui s'y est attaché. Les poètes ont bien fait de mettre un intervalle immense entre le ciel et les enfers. En vérité, ma main tremble.

En relisant cette lettre, véritablement « atroce » où l'hypocrisie confine à l'absurdité (quand on veut bien songer à son auteur, et à celui qu'elle maltraite), il ne faut pas oublier que Diderot et Grimm, demeurant tous les deux à Paris, et se voyant tous les jours, n'avaient pas

besoin de s'écrire pour échanger des communications confidentielles. La lettre était donc destinée « à courir Paris » et elle produisit l'effet attendu. C'est-à-dire *dix mois avant la publication de la Lettre à d'Alembert et cinq mois avant que Rousseau ait appris à soupçonner en Diderot, non point un imprudent ami, mais un ennemi masqué*, celui-ci porta un « coup perfide » à la réputation de Jean-Jacques, — qui en éprouva les suites : bien que la main qui frappa lui soit demeurée cachée. Après la visite de Diderot, des rumeurs vagues d'accusation ne tardèrent pas à lui parvenir. Les griefs en étaient si mal définis qu'il lui était impossible de les réfuter.

Je sus, écrit Rousseau dans ses *Confessions*, je sus qu'ils m'imputaient des noirceurs atroces, sans jamais pouvoir apprendre en quoi ils les faisaient consister.

Il nous est impossible de mettre ces affirmations au compte des craintes imaginaires d'un « esprit malade ». Les lettres autographes de Deleyre, écrites précisément à cette époque, prouvent que l'œuvre de diffamation secrète s'accomplissait, et que les prétendus amis de Jean-Jacques avaient eu soin de l'en informer. Extrayons de ces lettres (janvier, février, mars 1758) quelques phrases significatives :

Je suis obligé, écrivait Deleyre, de tenir thèse pour vous chaque jour.... Que ne puis-je remplacer tous les amis qui vous abandonnent.... Je suis indigné de tout ce que j'entends. — Quand on parle de vous à vos amis ils disent toujours que vous les avez quittés.... Oui, mon cher ami (permettez-moi ce titre dans ce moment), j'ai appris qu'on vous accusait de noirceurs et je ne vous en ai pas cru le moins du monde capable. — Il y a trop loin de vous au plus méchant de la terre, tel que vous seriez si vous n'étiez pas vertueux ; car pour les âmes de votre trempe il n'est point de milieu. Je ne me suis point même informé de ce qu'on vous imputait, tant je compte sur vous. Ce sont des gens qui, n'ayant pas pu vous humilier, veulent se justifier à vos dépens des torts que leur reprochent, et leur cons-

science peut-être, et ceux qui comparent votre conduite et votre état avec le leur.

Et Deleyre n'était pas une exception. Le brusque changement de ton des lettres de Mme d'Houdetot remplit Rousseau d'étonnement et de désespoir. La cause en devient manifeste lorsqu'on découvre que ce changement suivit la publication de la lettre de Diderot où Rousseau est décrit comme un coquin et un maniaque. L'impression à Paris fut profonde. Avant cet incident, le romanesque ermite, l'auteur fameux, était de ces hommes qui peuvent faire honneur à une femme sentimentale et à une comtesse. Mais Mme d'Houdetot se sentit mal à l'aise lorsqu'elle apprit que l'athée Diderot s'était mis à croire (à l'enfer et aux démons pour le moins) en assistant aux abominables contorsions de Jean-Jacques, furieux et possédé! — Un amour même platonique avec un homme « certainement damné » était plus accablant que des relations moins platoniques avec un honnête homme. Mme d'Houdetot avait écrit à Rousseau au mois de décembre 1757 :

Vous pouvez toujours compter sur mon tendre attachement qui tiendra à vos vertus et à votre amitié pour moi et pour ce que j'aime.

En février, bien que Rousseau ne l'ait pas vue dans l'intervalle, elle ne parle plus de ses vertus, mais seulement de ses défauts, et lui dit qu'il est lui-même l'obstacle au progrès de l'attachement qu'elle a conçu pour lui.

Comptez toujours sur les sentiments d'une amitié qui ne s'étonne point des injures, qui pardonne les injustices et qui plaint les fautes et les faiblesses, au progrès de laquelle vous avez été le plus grand obstacle, mais qui, telle qu'elle est, subsistera toujours pour vous tel que vous soyez, excepté le crime et l'indignité, dont je ne vous croirai jamais capable. Croyez que je vous ai toujours vu beaucoup meilleur que vous ne vous montrez quelquefois vous-même.

La réponse de Rousseau à cette condescendance inju-

rieuse, de la part d'une femme qu'il avait honorée d'une considération imméritée, est (si l'on veut bien songer que le malheureux l'aimait toujours) un des actes les plus estimables de sa vie¹.

A Madame d'Houdetot.

Ce samedi 25 mars 1758.

En attendant votre courrier, je commence par répondre à votre lettre de vendredi, venue par la poste.

Je crois avoir à m'en plaindre, et j'ai peine à comprendre que vous l'ayez écrite avec l'intention que j'en fusse content. Expliquons-nous, et, si j'ai tort, dites-le-moi sans détour.

Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle aux progrès de votre amitié. D'abord j'ai à vous dire que je n'exigeais point que votre amitié fit du progrès, mais seulement qu'elle ne diminuât pas, et certainement je n'ai point été la cause de cette diminution. En nous séparant, à notre dernière entrevue d'Eaubonne, j'aurais juré que nous étions les deux personnes de l'univers qui avaient le plus d'estime et d'amitié l'une pour l'autre, et qui s'honoraient le plus réciproquement. C'est, ce me semble, avec les assurances de ce mutuel sentiment que nous nous séparâmes, et c'est encore sur ce même ton que vous m'écrivîtes quatre jours après. Insensiblement vos lettres ont changé de style; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés, plus circonspects, plus conditionnels; au bout d'un mois, il s'est trouvé, je ne sais comment, que votre ami n'était plus votre ami. Je vous ai demandé plusieurs fois la raison de ce changement, et vous m'obligez de vous la demander encore : je ne vous demande pas pourquoi votre amitié n'a point augmenté, mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguez pas ma rupture avec votre belle-sœur et son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé; et, de tout temps, vous avez dû savoir qu'il ne saurait y avoir de paix entre J.-J. Rousseau et les méchants.

Vous me parlez de fautes, de faiblesses, d'un ton de reproche. Je suis faible, il est vrai; ma vie est pleine de fautes, car je

1. Voir *A New Criticism*, vol. 11, p. 265, sur les conclusions à tirer de l'évidence de cette lettre dans la question des relations entre Rousseau et Mme d'Houdetot.

suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connais : c'est qu'au milieu de mes fautes je me les suis toujours reprochées ; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir, ni fouler aux pieds la vertu ; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle, dans les moments où tous les autres l'oublent. Puissiez-vous ne trouver jamais que des hommes aussi criminels !

Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, excepté le crime et l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable. A cela je vous répons que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié, telle qu'elle est ; que, quant à moi, je serai toujours ce que je suis depuis quarante ans ; qu'on ne commence pas si tard à changer ; et quant au crime et à l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête homme, et insultant pour un ami¹....

Mais c'était deux mois plus tard que Rousseau obtint la première preuve convaincante que Diderot avait agi en traître et en ennemi secret.

Je retouchais et mettais au net cette lettre², et je me disposais à la faire imprimer, quand, après un long silence, j'en reçus une de Mme d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenait dans cette lettre (liasse B, n^o 34) que ma passion pour elle était connue dans tout Paris ; que j'en avais parlé à des gens qui l'avaient rendue publique ; que ces bruits, parvenus à son amant, avaient failli lui coûter la vie ; qu'enfin il lui rendait justice, et que leur paix était faite ; mais qu'elle lui devait, ainsi qu'à elle-même et au soin de sa réputation, de rompre avec moi tout commerce : m'assurant, au reste, qu'ils ne cesseraient jamais l'un et l'autre de s'intéresser à moi, qu'ils me défendraient dans le public, et qu'elle enverrait de temps en temps savoir de mes nouvelles.

Et toi aussi, Diderot ! m'écriai-je. Indigne ami !...

C'est au seul Diderot que Rousseau avait ouvert son

1. *Corr. de Rousseau*, éd. Hachette, vol. I, p. 185.

2. *La Lettre à d'Alembert*.

cœur. La trahison de son secret ne pouvait venir que de lui. Pourtant Jean-Jacques se refusa à décider la chose avant d'en avoir acquis la certitude de Saint-Lambert lui-même. — Il est vrai que Saint-Lambert, en venant à Mont-Louis, n'avait rencontré que Thérèse et que les paroles rapportées à Rousseau le furent par quelqu'un en qui il avait mis sa confiance et qui l'avait abusée. Il faut néanmoins se souvenir dans l'occurrence que Diderot avoua lui-même avoir révélé au marquis le secret de la passion de Rousseau : donc, toutes ses explications tendant à excuser cette révélation ayant été démontrées fausses, Diderot reste coupable de l'acte dont il est accusé. Ainsi, l'agresseur n'était pas Rousseau. Au contraire, il tarda trop à découvrir la fausseté de Diderot. Ceci n'est pas tout. Notre enquête nous a prouvé que la nécessité de démasquer un ennemi déguisé sous les traits d'un ami était plus impérieuse encore que Rousseau ne le pensait.

Il nous reste à comparer avec l'histoire de cet événement la fable des *Mémoires*, telle que nous la trouvons aujourd'hui dans les manuscrits, qui révèlent comme de coutume les changements faits pour transformer le premier récit et le faire concorder avec le plan dressé dans les « Tablettes ».

Dans les notes, les changements à faire sont indiqués ainsi par une note écrite par Diderot lui-même :

1. Note du ms. de l'Arsenal. Rep. 155. *Il manque quelque chose sur l'affaire de Dulaurier, René et Garnier : cela n'est pas assez clair.*

2. Repr. 158. *A mettre à la fin de tout ce qui regarde René, voilà cet homme qui faisait un code. Il y avait à lui pardonner toute la journée.*

(Les cahiers 155 et 157 du ms. de l'Arsenal sont des vieux cahiers que remplacent les cahiers 147 et 149. Dans le ms. de Brunet, l'épisode se trouve tome VIII. Dans les *Mémoires* imprimés, tome III, p. 143 à 154, etc.)

Volx écrit à Mme de Montbrillant (vieux cahier 155; neuf 147):

Vous avez très bien fait de ne pas écrire à René. C'est à moi de vous faire des narrés sur son compte. Il s'est passé depuis votre départ des choses bien étranges... *Le jour de votre départ*¹ j'ai reçu une lettre de René pour justifier la répugnance qu'il marquait à vous suivre : elle est le comble de la folie et de la méchanceté. Je lui ai répondu comme il le méritait et comme vous auriez toujours dû faire. Il m'a renvoyé ma lettre, de sorte que voilà rupture ouverte et bien prononcée.... Il y a apparence qu'il quittera les Roches et il est à croire qu'il vous prépare un beau manifeste pour vous le signifier. Mon avis est que vous le laissiez faire et que vous ne répondiez point, mais les circonstances vous guideront mieux que moi. Tout ce que je désire c'est qu'il ne tourmente plus mes amis : il deviendra d'ailleurs tout ce qu'il pourra. Au reste vous n'êtes point la seule qui soyez dans le cas de vous plaindre de lui. Non seulement cet homme est méchant mais certainement il a perdu le sens.

²Je ne sais si vous vous rappelez que l'on vous a dit cet automne que Garnier avait conseillé à René d'écrire à Dulaurier? Voici pour quel sujet. René avait mandé Garnier aux Roches. Celui-ci y alla et le trouva dans un état déplorable. René lui confia qu'il avait la plus violente passion pour la Comtesse de Lange, mais que ses principes n'étant pas de s'y livrer, quand même il en serait écouté, il était assez sûr de lui pour ne rien redouter de malhonnêteté de son amour. Le sujet de mon tourment, lui dit-il, celui qui déchire mon âme est que Dulaurier soupçonne si fort ma passion qu'il est jaloux de moi, de moi qui suis son ami (quelle opinion en a-t-il donc conçue?) *et qu'il tourmente la Comtesse à mon égard, au point de croire qu'elle partage mes sentiments, tandis que je ne me suis jamais permis de les lui faire connaître.* C'est Mme de Montbrillant, a-t-il ajouté, qui a mis le trouble parmi nous par son

1. La date du départ de Mme d'Épinay pour Genève était le 1^{er} nov. 1757; l'éditeur Brunet écrit : *quelques jours avant votre départ*, parce qu'il se rappelle que la lettre de Rousseau est datée 19 oct.

2. Le fac-simile (p. 50) reproduit la page où l'on découvre que cet incident, interpolé, n'existait pas dans la première version.

inépuisable coquetterie et ses intrigues. Je ne vois qu'une seule conduite honnête à tenir, répondit Garnier. C'est d'écrire au Marquis, de lui faire l'aveu de votre passion, de lui protester que la Comtesse l'ignore; de la justifier à ses yeux et de lui montrer la résolution où vous êtes d'étouffer des sentiments nés dans votre cœur malgré vous. Ce conseil transporta René de reconnaissance. Il jura de le suivre: et quelques jours après il manda à Garnier qu'il l'avait suivi¹....

Le marquis Dulaurier est arrivé à Paris le jour de votre départ, Garnier le rencontre chez Milord Wilk². On parle de René. Le Marquis laisse échapper quelques mots de mépris; Garnier, qui le connaît honnête et généreux, est étonné de son injustice: il le prend à part pour lui en demander la raison. Le Marquis semble éviter l'explication. Garnier, avec sa franchise ordinaire, lui dit à la fin qu'après la lettre que lui a écrite René il devait s'attendre à un traitement plus doux. « De quelle lettre me parlez-vous? lui répond le Marquis: « Je n'en ai reçu qu'une, à laquelle on ne répond qu'avec des coups de bâton ». Le philosophe reste pétrifié. Ils s'expliquent; et parviennent à s'entendre. En un mot, le Marquis apprend à Garnier que cette lettre ne contient qu'un long sermon sur la nature de la liaison qui est entre Dulaurier et la Comtesse de Lange, lui en fait honte, et le peint comme un scélérat qui abuse de la confiance que le Comte de Lange a en lui. Vous remarquerez que la Comtesse a entre les mains plus de vingt lettres de René plus passionnées les unes que les autres, qu'elle a communiquées à Dulaurier, tandis que René avait juré à Garnier qu'il mourrait plutôt que de faire à la Comtesse l'aveu de sa passion.

1. Voir : *Tablettes de Diderot*. — Embarrassé de sa conduite avec Mme d'H., il m'appela à l'Ermitage, pour savoir ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'écrire tout à M. de Saint-Lambert, et de s'éloigner de Mme d'H. Le conseil lui plut, il me promit qu'il le suivrait. Je le vis dans la suite: il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi, et qui le réconciliait avec lui-même. Et point du tout, au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenus il écrit une lettre atroce, à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton.

2. *Quelques jours après votre départ, Diderot rencontre Saint-Lambert chez le baron d'Holbach (changement fait par Brunet).*

Le philosophe, tout étourdi de cette découverte, écrivit le lendemain à René, pour lui reprocher de l'avoir joué : il ne répondit point; ce qui fit prendre à Garnier son parti d'aller le trouver hier afin de s'expliquer avec lui. Le soir, à son retour, il m'écrivit la lettre dont je vous envoie copie¹ car elle est belle, et mérite d'être conservée. Ce matin il est venu me voir et m'a conté le détail de sa visite. René était seul au fond de son jardin : du plus loin qu'il aperçut Diderot, il lui cria d'une voix de tonnerre et le visage allumé : « Que venez-vous faire ici? — Je viens savoir, lui répondit le philosophe, si vous êtes fou ou méchant. — Il y a quinze ans que vous me connaissez, reprit René, vous savez que je ne suis pas méchant, et je vais vous prouver que je ne suis pas fou; suivez-moi. » Il le mène aussitôt dans son cabinet, ouvre une cassette remplie de papiers, en tire une vingtaine de lettres, qu'il eut cependant l'air de trier sur les autres papiers : « Tenez, dit-il, voilà des lettres de la Comtesse, prenez au hasard, et lisez ma justification ». La première sur laquelle Garnier tombe, *il y lit très clairement les reproches les plus amers que lui fait la Comtesse d'abuser de sa confiance, pour l'alarmer sur ses liaisons avec le Marquis, tandis qu'il ne rougit pas d'employer les pièges, la ruse et les sophismes les plus adroits pour la séduire.* — Ah certes! vous êtes fou, s'écria Garnier, de vous être exposé à me laisser lire ceci, lisez donc vous-même, cela est clair. — René pâlit, balbutia, puis entra dans une fureur inconcevable, *déchira des dents et des ongles tous les papiers*², fit une sortie contre le zèle indiscret des amis, et ne convint jamais qu'il eût tort. Connaissez-vous rien de comparable à cette folie? Aujourd'hui René lui fait un crime de s'être expliqué avec le Marquis et l'accuse hautement d'avoir révélé son secret; ce

1. *Tablettes de Diderot.* — Étant allé à l'Ermitage pour voir s'il était fou ou méchant je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert avec Mme d'H. Il nia le fait et, pour se disculper, il tira une lettre de Mme d'H. qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit : puis il devint furieux, car je lui fis la remarque que la lettre disait ce qu'il niait.

2. Cette phrase (qui se trouve dans les deux manuscrits) est supprimée par Brunet. Ce n'est pas à cette occasion seulement que l'on peint Rousseau comme un maniaque qui déchire dans sa furie des papiers avec ses dents et ses ongles. On dit la même chose de la lettre de Diderot, au sujet du départ de Mme d'Épinay (voir p. 184).

qui est encore bien gauche, car il le force à le divulguer pour éviter de passer pour un traître. Voilà cet homme qui faisait un code de l'amitié : il y a à lui pardonner toute la journée, et il ne passe rien aux autres, je ne veux plus penser à lui.

Ms. de l' Arsenal, vieux cahier 157. (Voir fac-similé, cahier neuf 149. *Mém.*, vol. III, p. 154.)

Lettre de Mme de Montbrillant à Volx supposée écrite avant le 10 décembre 1757. *Note insérée dans le texte du cahier corrigé.*

Je veux vous demander ce que c'est qu'une lettre imprimée qui paraît de René, à ce qu'on mande à Voltaire, où il accuse un ami de la plus indigne de toutes les trahisons. On dit qu'il désigne Garnier de manière à ne pas s'y méprendre. Qu'est-ce que cette nouvelle horreur? Sur quoi fondée? et que veut-elle dire? Serait-ce ce que vous m'avez mandé relativement au marquis Dulaurier?

Réponse de Volx à Mme de Montbrillant (vieux cahier 158, neuf 150). — Volx écrit :

Voici ce que vient de faire ce malheureux René et l'explication que vous me demandez¹. Il a fulminé contre Garnier, l'a accusé hautement d'avoir trahi méchamment son secret et manqué à la confiance; et cela pour s'être expliqué avec le marquis Dulaurier sur cette lettre que René lui devait écrire. Les crialleries ont été si indécentes et si publiques que Dulaurier s'est donné la peine d'aller lui-même aux Roches, pour justifier Garnier, et conter à René comment l'explication s'était faite. Il l'a quitté convaincu qu'il l'avait laissé dissuadé de ses soupçons et prêt à faire à son ami une justification publique. Point du tout : *quatre jours après*, il paraît une lettre imprimée de René où il redouble les accusations contre

1. *Tablettes de Diderot*. — M. de Saint-Lambert était alors à l'armée. Comme il a de l'amitié pour moi, à son retour il vint me voir. Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenu, je lui parlai de cette aventure comme d'une chose qu'il devait connaître mieux que moi. Point du tout, c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscretion.

Garnier et le note comme un homme sans honneur et sans religion. Cette lettre était sous presse, tandis qu'il jurait au Marquis qu'il était très doux pour lui de trouver son ami innocent¹. La lettre à votre concierge est très bien. Mais on dit que René semble moins pressé de sortir de votre maison. Pour moi, je crois qu'après tout ce qui s'est passé vous ne pouvez l'y laisser sans vous manquer.

— Voici donc « l'affaire de Dulaurier, René et Garnier » mise au point pour les futurs lecteurs de l'ouvrage de Mme d'Épinay. — Et on remarquera que, tout en suivant le plan tracé dans les *Tablettes*, on s'est permis d'ajouter à la fable des changements si audacieux de dates et de faits que, même à l'époque où Diderot montrait ses *Tablettes* à Meister, ils n'auraient pas échappé à la critique. Mais on supposait ces variantes propres à rendre plus évident le faux jugement que l'on préparait pour la postérité, Rousseau devenant agresseur dans la querelle; et la faute de Diderot n'étant plus une trahison, mais une simple indiscretion. Antidater, pour ainsi dire, de dix mois la « Lettre à d'Alembert », en la faisant paraître avant que Rousseau eût quitté l'Ermitage, cela permettait à Diderot de faire des accusations de Rousseau le motif de sa visite et l'excuse de sa lettre à Grimm et de l'« indiscretion » par lui commise en révélant le secret de la malheureuse passion de Rousseau à Saint-Lambert, qui l'avait ignorée jusqu'à son retour à Paris, au printemps 1758. Cette « indiscretion » constatée par Mme d'Houdetot était en réalité,

1. *Tablettes de Diderot*. — Mais que fit l'infâme Rousseau? Il m'accusa de l'avoir trahi, d'avoir violé la foi du secret qu'il m'avait confié. Et il fit imprimer la note là-dessus qu'on voit dans la préface de son ouvrage contre les spectacles, quoiqu'il sût bien que je n'étais pas un traître ni un indiscret, mais qu'il avait été un homme faux qui me trompait. Je lui reprochai d'avoir écrit à M. de Saint-Lambert autrement qu'il m'avait dit : il répondait à cela qu'il connaissait les caractères et que ce qui était bon avec l'un était mauvais avec l'autre. Je lui reprochai de m'avoir trompé; à cela il ne répondit rien. Sa note est un tissu de scélératesse.

ainsi que la lettre à Grimm, une abominable trahison : ce qui devient clair quand les vraies dates sont rétablies.

Le même procédé : intervertir les faits, et faire de la visite de Diderot à l'Ermitage le résultat d'explications entre Saint-Lambert et lui, se retrouve dans le rapport laissé par Marmontel d'une conversation confidentielle qu'il aurait eue avec Diderot pendant une promenade solitaire, et où l'Encyclopédiste lui aurait confié, à lui aussi, la longue histoire des torts de Jean-Jacques. Seulement il paraît que dans cette promenade Diderot aurait négligé de consulter ses *Tablettes* : — car il s'embrouilla un peu dans les détails ; et l'histoire telle que Marmontel la répète ne s'accorde pas sur plusieurs points essentiels avec celle donnée dans les *Mémoires*. Il sera utile de nous rendre compte de ces divergences, avant d'examiner la véracité des deux narrations.

Marmontel donne à Diderot la pleine et entière responsabilité de cette histoire. Nous sommes donc autorisés à attribuer à un seul et même narrateur les contradictions entre les incidents rapportés par Marmontel et ceux que Diderot avait inscrits dans ses *Tablettes*, pour les reproduire, quelque peu retouchés, dans les *Mémoires*. En ce qui concerne l'occasion qu'aurait choisie Rousseau de consulter Diderot et de lui demander ce qu'il avait à faire pour tranquilliser la jalousie de l'amant de Mme d'Houdetot : d'après les *Tablettes*, et par conséquent d'après les *Mémoires* aussi, Rousseau aurait appelé Diderot à l'Ermitage ; d'après l'histoire reproduite par Marmontel, Jean-Jacques serait allé à Paris pour consulter Diderot : voici la première contradiction.

Deuxième contradiction : entre les deux descriptions de la lettre « atroce » que Rousseau aurait écrite à Saint-Lambert. Selon les *Mémoires*, cette lettre était « un long sermon » où Jean-Jacques avait l'impertinence de reprocher à Saint-Lambert d'abuser de la confiance du comte d'Hou-

detot; — selon l'histoire rapportée par Marmontel la lettre aurait été un chef-d'œuvre d'artifice pour rejeter les torts sur Mme d'Houdetot.

Troisième contradiction : dans les motifs attribués à Diderot, faisant visite à l'Ermitage après une entrevue avec le marquis de Saint-Lambert. Dans les *Tablettes* et dans les *Mémoires* aussi, le motif c'est l'indignation d'un honnête homme qui demande des explications à un imposteur. Dans l'histoire racontée par Marmontel le motif est, au contraire, l'indulgence d'un ami compatissant envers un homme déraisonnable et exaspéré, c'est la bonne amitié qui inspire d'abord à Diderot le désir d'apaiser la colère de Saint-Lambert contre Rousseau, ensuite celui de ranimer la confiance de Jean-Jacques lui-même et de le convaincre que, si son secret a été révélé à l'amant de Mme d'Houdetot, c'est par sa propre faute.

Voilà les différences essentielles qui témoignent chez le narrateur d'un respect peu scrupuleux pour l'exactitude. Étudions maintenant la concordance essentielle des deux versions : les charges capitales du réquisitoire contre Jean-Jacques, l'excuse invoquée pour la justification de Diderot. Nous découvrirons que rien de tout cela ne tient debout quand on examine les faits à la lumière d'une critique authentique et impartiale.

CHAPITRE IX

LES SIX MENSONGES DE DIDEROT

Les charges relevées par Diderot contre Jean-Jacques sont, en réalité, autant de calomnies à l'actif de l'accusateur.

Les charges capitales qui reparaissent dans les deux versions de l'histoire racontée par Diderot des « torts qu'aurait eus envers lui le malheureux Jean-Jacques » peuvent se résumer en six allégations.

1^{re} allégation. — Au mois de septembre 1757, Saint-Lambert étant de retour à l'armée, Rousseau consulta Diderot sur ce qu'il avait à faire : — d'après les *Tablettes* et les *Mémoires* : pour rassurer Saint-Lambert qui tourmentait Mme d'Houdetot de sa jalousie à son sujet ; d'après Marmontel : pour prévenir Mme d'Houdetot qui s'était offensée d'une déclaration passionnée et voulait se plaindre à son amant.

2^e all. — Diderot aurait conseillé à Rousseau d'écrire à Saint-Lambert en lui avouant sa malheureuse passion comme un sentiment né dans son cœur malgré lui et qu'il était résolu à vaincre. Rousseau feignit d'être enchanté de ce conseil ; et fit croire à Diderot qu'il l'avait suivi.

3^e all. — Au lieu d'écrire sur le ton convenu, Rousseau aurait écrit à Saint-Lambert une lettre atroce : — le Marquis en aurait été très irrité, et serait demeuré plein de colère et de mépris contre Rousseau jusqu'à son retour à Paris.

4^e all. — Dans les premiers jours de décembre 1757, Saint-Lambert, de retour à Paris, serait allé voir Diderot ; il

aurait exprimé sa colère contre Rousseau; et Diderot, prenant la défense de Jean-Jacques, aurait parlé de sa malheureuse passion pour Mme d'Houdetot, croyant que Saint-Lambert en avait été instruit par Rousseau lui-même; c'est ainsi que le secret de cette passion aurait été révélé à Saint-Lambert, et que Diderot aurait appris que Jean-Jacques l'avait trompé sur le contenu de sa lettre au Marquis.

5^e all. — Ce fut après cette entrevue avec Saint-Lambert que Diderot serait allé à l'Ermitage pour échanger des explications avec Jean-Jacques. Accusé par Diderot d'avoir méchamment essayé de séparer Mme d'Houdetot de son amant, Rousseau aurait montré à son interlocuteur des lettres de la dame. Or ces lettres l'auraient accusé précisément de ce dont il voulait se disculper.

6^e all. — Après ces explications, et sachant Diderot innocent de toute trahison volontaire, Rousseau n'en aurait pas moins publié dans sa *Lettre à d'Alembert* une dénonciation contre Diderot, qu'il accusait d'être un faux ami et d'avoir trahi un secret à lui confié.

Au cours de ces six chefs d'accusation, il se trouve une foule de contradictions avec les faits connus et de flagrants anachronismes dans l'ordre imposé aux événements, si bien que même les partisans de Diderot reconnaissent qu'il ne faut accepter cette histoire que sous bénéfice d'inventaire. Il faut, disent-ils, tenir compte des « oublis » et des « exagérations » bien excusables, à leur avis, de la part « d'un honnête homme ulcéré » qui racontait, après treize années, les torts qu'avait eus envers lui « l'ingrat » qu'il avait « comblé de bienfaits ». Nous examinerons plus tard quels étaient ces « bienfaits ». Mais dès maintenant nous pouvons établir le point suivant : l'excuse d'un « oubli » est inadmissible; cette excuse s'appuie sur la supposition que ce fut en 1770, au moment où Rousseau donnait les premières lectures des *Confessions*, que Diderot

composa les *Sept scélératesses*. Or, il existe un passage de ce libelle où Diderot parle de la *Lettre à d'Alembert* comme du dernier ouvrage de Rousseau. Mais la *Nouvelle Héloïse* ayant paru en 1760, à peine deux ans après la *Lettre à d'Alembert*, il est évident que l'histoire a dû être consignée dans les *Tablettes* par Diderot fort peu de temps après les événements. Diderot n'avait donc pu oublier les vrais motifs de sa visite à l'Ermitage, — visite que suivit sa lettre du 5 décembre 1757 à Grimm. Il n'avait pu non plus perdre le souvenir de la date et des circonstances dans lesquelles il avait dévoilé le secret de la malheureuse passion de Rousseau à l'amant de Mme d'Houdetot, en avril 1758. Or, ce fut cette révélation qui gâta entre Saint-Lambert et Rousseau la bonne intelligence que n'avaient troublée ni la lettre du 4 septembre 1757, ni la querelle de Jean-Jacques avec Grimm et Mme d'Épinay. D'ailleurs aussi bien quand Diderot accuse Rousseau que lorsqu'il s'excuse, il n'y a de sa part ni « exagération », ni « partialité », ni « oubli ». Il commet sciemment des mensonges destinés à corroborer la légende de « la lettre atroce » à Saint-Lambert qu'il attribue à Jean-Jacques, et à faire passer ce dernier pour un imposteur qui aurait abusé de la confiance du candide Diderot.

En vérifiant l'une après l'autre les six allégations, nous découvrirons que « la lettre atroce » aussi bien que « l'imposture de Jean-Jacques » ne sont que fables et mensonges.

En ce qui concerne les motifs de Rousseau quand il écrivit à Saint-Lambert au mois de septembre 1757, il est faux qu'il voulait calmer la jalousie et le soupçon du Marquis. La jalousie de Saint-Lambert, provoquée par les « cancans » perfides de Grimm et les propos de Mme d'Épinay sur la conduite de Jean-Jacques, étaient d'ores et déjà apaisée. Elle l'était avant la visite de Saint-Lambert à Montmorency, en juillet, alors qu'il s'était

rencontré avec Rousseau à la Chevrette, et avait même été dîner à l'Ermitage avec Mme d'Houdetot. Jean-Jacques, par cette lettre, ne voulait pas davantage prévenir les reproches qu'il se serait attirés de la part de la dame en lui faisant une imprudente déclaration de sa passion. Plusieurs mois auparavant, au printemps de cette même année, Rousseau avait déclaré sa passion à Mme d'Houdetot. *Elle ne s'en était pas offensée; et elle ne l'avait pas menacé de le dénoncer auprès de Saint-Lambert.* — Au contraire, elle avait « pris avec lui le ton de l'amitié la plus tendre ». Elle « ne lui refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder, quoiqu'elle ne lui accordât rien qui pût la rendre infidèle ». Elle porta sa dangereuse indulgence jusqu'à inviter l'homme qu'elle savait amoureux d'elle à la folie, à souper avec elle tête à tête, et à lui permettre de lui parler d'amour dans un bosquet de son jardin, au clair de la lune.

Rousseau a donné dans les *Confessions* les motifs de sa lettre : et la lettre elle-même existe pour démontrer qu'il disait la vérité. Après le retour de Saint-Lambert à l'armée, il trouva Mme d'Houdetot fort changée à son égard.

« J'en fus touché, écrit-il, plus que je n'aurais dû l'être, et cela me fit beaucoup de mal.... J'étais déterminé tout à fait à me vaincre et à ne rien épargner pour changer ma faible passion en une amitié pure et durable. J'avais fait pour cela les plus beaux projets du monde, pour l'exécution desquels j'avais besoin du concours de Mme d'Houdetot.... La douleur que me causa son refroidissement, et la certitude de ne l'avoir pas mérité, me firent prendre le singulier parti de m'en plaindre à Saint-Lambert. »

Effectivement nous voyons que Rousseau dans cette lettre redemande à Saint-Lambert l'amie « qu'il lui avait donnée; qui lui était devenue nécessaire; et qu'il n'avait pas mérité de perdre ». En cela il n'affirmait que la vérité. En effet,

n'ayant pas trahi la confiance illimitée que Mme d'Houdetot avait montrée en lui, Rousseau avait bien le droit de dire que, « si même il l'avait pu, il n'aurait pas voulu ôter Mme d'Houdetot à Saint-Lambert ». Mais, dira-t-on, si Rousseau ne mentait pas, ne cachait-il pas du moins une part de la vérité, car il n'avoue pas son amour pour Mme d'Houdetot? Or, non seulement rien n'exigeait de Rousseau un pareil aveu, mais, dans les circonstances où il se trouvait, sachant bien que sa passion n'était pas payée de retour, et étant résolu à la vaincre, c'eût été, de sa part, une sottise, et une lourde faute à l'égard de Mme d'Houdetot, que de réveiller, par une confession inutile, la jalousie de Saint-Lambert. S'il se peut que Diderot lui ait donné un aussi mauvais conseil, Rousseau avait fort bien fait de ne pas le suivre.

Mais il paraît évident que Diderot ne fut pas consulté sur l'envoi de cette lettre, qu'il ne connaissait rien des circonstances qui poussèrent Rousseau à l'écrire à Saint-Lambert, et qu'il apprit le fait seulement trois mois après l'événement.

L'affirmation de Marmontel que Rousseau alla à Paris pour consulter Diderot est évidemment fausse. En effet, la seule visite que fit Rousseau à Paris eut lieu dans l'été de 1757, et fut celle à la suite de laquelle il retourna à Montmorency pour se rencontrer avec Saint-Lambert. Également contraire à la vérité, le récit suivant lequel Rousseau appela Diderot à l'Ermitage. La preuve en est une lettre de Deleyre, — datée précisément de cette époque (entre août et septembre, c'est-à-dire entre le départ de Saint-Lambert et la lettre de Rousseau). Deleyre reproche à Diderot d'avoir rompu plusieurs engagements avec Jean-Jacques, et de ne pas être allé à l'Ermitage. Voici cette lettre (datée du 14 sept. 1757) :

« Mercredi ou jeudi, cher Citoyen, j'espère vous embrasser

et, s'il est possible, vous amener M. Diderot. N'y comptez pas cependant, quoiqu'il en ait déjà fait la partie. Il en a tant rompu de cette espèce, au point que je ne comprends pas comment vous qui êtes esclave de vos résolutions vous avez pu lui pardonner cette circonstance. Mais il a tant d'autres qualités pour racheter ce défaut. Après tout je vois maintenant que s'il y a du tort de part et d'autre, il a été bien réparé de votre côté. Vous qui croyez à la vertu, consolez-vous de tout le mal que vous n'avez pas fait. »

Rousseau, donc, ne vit pas Diderot et n'en reçut pas de conseils. L'histoire de la « lettre atroce » se trouve réfutée par la lettre elle-même. Non, elle n'est pas « atroce » ; elle a seulement le tort de révéler la faiblesse d'un cœur mal guéri d'une passion insensée pour une coquette. Cette coquette, en amour comme en amitié, ne savait être ni fidèle ni infidèle. Il était dans son caractère d'être « inconsciente, de ne jamais savoir où elle était, ni ce qu'elle faisait ».

L'affirmation que Saint-Lambert fut irrité ou indigné par la lettre de Rousseau, et qu'il en dit que l'on ne pouvait y répondre qu'avec un bâton, est fausse aussi. Nous avons parmi les lettres publiées par M. Streckeisen-Moulton d'après les documents autographes conservés à Neuchâtel, la réponse aimable et affectueuse que l'amant de Mme d'Houdetot fit à Jean-Jacques, et que Rousseau reçut le 24 octobre, jour où Mme d'Épinay quitta Montmorency.

La quatrième allégation, à savoir que dans les premiers jours de décembre 1757, quand Rousseau était encore à l'Ermitage, Saint-Lambert, de retour à Paris, serait allé voir Diderot et aurait parlé avec mépris de Rousseau est encore un mensonge. Le marquis de Saint-Lambert était à Aix-la-Chapelle, aux mois de novembre et décembre de 1757 et y demeura jusqu'à mars 1758 pour y faire une cure. Après avoir écrit à Jean-Jacques lui-même deux lettres

pleines d'amitié, le Marquis continua à lui faire parvenir, par l'intermédiaire de Mme d'Houdetot, l'assurance de ses affectueux souvenirs.

C'est ainsi que la dame écrit à Jean-Jacques le 3 novembre¹ :

« Mon cher Cœur (Saint-Lambert) a commencé les bains, il faut en attendre le résultat. Il a quelque sentiment dans les parties malades, mais leur usage est nul encore. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de lui où il y a mille choses touchantes pour vous : il se reproche encore ce dont il nous a parlé; il vous aime; il m'engage à vous montrer mon amitié. Que ne puis-je vous rendre tout ce qu'il me dit pour vous! vous vous en croiriez plus obligé à l'aimer. Si vous m'en croyez, vous lui écrirez et lui confierez toute cette affaire de Mme d'Épinay, et vos vivacités et vos raisons; je voudrais que ce que j'aime pensât sur vous comme moi. » (*Extrait de la XV^e lettre, p. 376-377.*)

Le 7 novembre elle écrit encore (XVI^e lettre) :

« L'ami me dit dix mille choses tendres pour vous — et il ne sera pas plus sévère que moi : — il vous aime tendrement, et comme son ami, et comme le mien » (p. 379).

Quelques jours plus tard (lettre XVII) Mme d'Houdetot écrit :

« Je me porte un peu mieux, il en est de même à Aix-la-Chapelle d'où l'on me parle toujours de vous avec une grande amitié. Il n'écrit encore qu'à moi, et me dit qu'il avait eu envie de vous faire écrire, mais qu'il avait peur que cela ne vous peine, et qu'il attendrait qu'il le pût lui-même. »

Le 27 novembre (lettre XXIII), il y a eu évidemment une petite querelle entre les deux amants, et Mme d'Houdetot s'adresse à son ami Rousseau. Le ton de confiance avec lequel elle écrit démontre bien qu'elle ne pouvait songer à

1. J.-J. Rousseau, *ses amis et ses ennemis; Lettres de madame d'Houdetot.*

accuser Jean-Jacques d'avoir essayé de la brouiller avec son amant.

« Je vous envoie, mon cher Citoyen, une lettre de notre ami. Il est plus raisonnable pour vous que pour moi. Il m'a écrit une lettre qui m'a fort affligée. *Vous, qui connaissez mon cœur, quand vous lui répondrez vous pouvez lui dire que vous le connaissez bien, qu'il n'y peut entrer aucun sentiment d'amitié que pour ce qu'il a lui-même jugé digne d'être de ses amis; et que, s'il s'intéresse à ma santé, il craigne d'affliger mon âme. Vous n'entrez pour rien dans le chagrin qu'il me fait; il vous croit bien, mon cher Citoyen, ce que vous êtes, et il vous aime en conséquence. J'ai reçu de vous une lettre charmante où tout ce que la vertu et l'amitié ont de plus touchant et de plus sensible est exprimé.* »

Dans la XXIV^e lettre nous sommes à la veille de la visite de Diderot à l'Ermitage. Cette lettre est du 2 décembre, et la lettre de Diderot : peignant Jean Jacques en « forcené », en « homme bourelé et méchant », en « damné », qui « effraye » le doux Diderot et l'empêche de faire de la poésie — est datée, dans les *Mémoires*, du 5 décembre au soir. — Aussi cette XXIV^e lettre est-elle la dernière que Mme d'Houdetot écrira à Rousseau où elle l'assure de son amitié sans faire de réserves qui en gâte le prix.

« J'ai reçu, mon cher Citoyen, votre lettre du 30 et j'ai envoyé celle qui était pour notre ami. Je vous remercie mille fois de la manière dont vous êtes entré dans mes peines et de ce que vous m'avez dit pour les diminuer. Je sens bien vivement, mon cher Citoyen, tout ce que je dois dans cette occasion à votre amitié pour moi. Je suis à présent aussi contente que je peux l'être de notre ami et je puis avec cela tout supporter. Il m'a fait approuver ses raisons pour ne point se rendre à Paris dans ce moment; et son cœur me donne toutes les consolations qui peuvent me rendre cette privation supportable.... Je vous exhorte, mon cher Citoyen, à presser vos copies. Ce n'est point en personne pressée d'un ouvrage commandé que je vous en presse, c'est en amie pressée de jouir

de ce qui vient de vous, d'un ouvrage où je trouverai mille choses qui fortifieront mon âme et la rendront meilleure....

« J'ai grande envie d'avoir la « Julie » qui ne peut qu'entretenir en moi tout ce qu'il peut y avoir de bien et que vous m'exhortez de conserver d'une manière si charmante dans votre avant-dernière lettre. Je la relirai souvent cette lettre ; si elle ne sert point de préservatif contre des dangers qui n'existent pas pour moi, elle est une preuve bien douce de l'intérêt que vous prenez à moi. »

Les lettres ci-dessus prouvent donc d'abord le point suivant : Il n'y a pas un mot de vrai dans la version rapportée par les *Mémoires* et par Marmontel, suivant laquelle la visite de Saint-Lambert à Diderot et sa colère contre Rousseau auraient été les causes déterminantes de la révélation du secret et de la démarche de Diderot à l'Ermitage. Mais ces lettres prouvent encore quelque chose de plus : c'est qu'il n'y a pas davantage un mot de vrai dans l'autre affirmation, à savoir que Rousseau, pour se disculper d'avoir cherché à brouiller Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, aurait montré à Diderot les lettres de la Comtesse qui « prouvaient exactement la fourberie qu'il niait ». Dans ces lettres, Diderot aurait lu *très clairement les reproches les plus amers que lui fait la Comtesse d'abuser de sa confiance pour l'alarmer sur sa liaison avec le Marquis, tandis qu'il ne rougit point d'employer les pièges, la ruse et les sophismes les plus adroits pour la séduire.*

Or, les lettres autographes que Rousseau aurait dû mettre sous les yeux de Diderot en cet après-midi du 5 décembre 1757, si réellement il lui montra cette correspondance, ces lettres lui eussent prouvé, au contraire, que Mme d'Houdetot, loin de reprocher pareille noirceur à Rousseau, l'implorait d'intervenir pour faciliter une réconciliation entre elle et son amant irrité !

Mais on doit remarquer que, dans la lettre du 5 décem-

bre, écrite après sa visite à Rousseau, Diderot ne parle pas des lettres de Mme d'Houdetot, et qu'il parle de la lettre de Rousseau à Saint-Lambert, *sans affirmer qu'il avait donné lui-même aucun conseil au sujet de cette épître.*

Cependant Diderot, on le voit clairement, savait bien que Rousseau, dans sa lettre, ne faisait nullement à Saint-Lambert l'aveu de sa passion. C'est « cette lettre projetée pour Saint-Lambert qui devait le tranquilliser sur des sentiments qu'il se reprochait et où, loin d'avouer une passion née malgré lui dans son cœur, il s'excuse d'avoir alarmé Mme d'Houdetot sur la sienne ».

Donc le 5 décembre 1757, c'est-à-dire au moins quatre mois avant qu'il ait pu voir Saint-Lambert (qui ne revint à Paris qu'au mois d'avril 1758), *Diderot savait positivement que Rousseau n'avait pas avoué au Marquis son amour pour sa maîtresse* : Diderot s'est donc rendu coupable par ses propres aveux de la trahison du secret puisqu'il dit dans ses « Tablettes » : *Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenus, je parlai au marquis de Saint-Lambert de cette aventure comme d'une chose qu'il devait connaître mieux que moi. — Point du tout. C'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié et que par la fausseté de Rousseau je tombai dans une indiscretion.*

Remarquons-le, l'indiscretion ou, pour mieux dire, la trahison de Diderot ne tendait pas du tout à apaiser la colère de Saint-Lambert, mais bien à le rendre hostile à Rousseau dont, jusqu'à son retour à Paris, il était demeuré l'ami, et à mettre le Marquis du parti de Grimm.

Ces laborieuses investigations étaient nécessaires pour prouver en quoi la méthode suivie par les critiques modernes est insuffisante. En effet, ils croient être impartiaux en mettant dans la balance, d'un côté, les affirmations de Rousseau dans sa Lettre à d'Alembert, et, de l'autre, la

version de Diderot dans ses *Tablettes*. Puis ils tirent la conclusion qu'il s'agit d'une brouille entre deux amis qui eurent des torts réciproques. Et ils attribuent à Rousseau la faute grave : celle d'avoir rompu des liens d'affection ancienne pour une offense qui, disent-ils, ne venait pas d'une intention méchante.

« *Diderot*, affirme un de ces critiques trop indulgents, *M. Eugène Ritter*, avait fait une étourderie, que *Jean-Jacques* prit au tragique parce qu'elle l'avait brouillé avec *Mme d'Houdetot*. »

Et, à la page suivante, le même critique cite, pour en blâmer l'emploi, une phrase du texte cité par Rousseau :

« *Plaga dolosa* : l'adjectif *dolosus* implique l'intention de nuire, qui était certainement étrangère à *Diderot*, affirme *M. Ritter*, *Rousseau* est inexcusable d'avoir laissé ces deux mots dans sa citation de l'*Ecclésiastique*. »

Fut-il vraiment inexcusable ou injuste? Il ne le croyait pas, et nous sommes, pour de bonnes raisons, de son sentiment. En effet, en avril 1758 il reconnaît enfin que *Diderot* a vraiment à son égard des intentions hostiles. Ces intentions il ne les avait pas remarquées, pas même soupçonnées, auparavant, malgré les reproches, les provocations de son ancien ami. Mais, quand, à la fin, il en prend conscience, alors il prononce avec une foi douloureuse la phrase en question : « J'avais un *Aristarque* sévère et judicieux; je ne l'ai plus, je n'en veux plus, mais je le regretterai sans cesse ». Ainsi sonnait le glas de l'amitié sincère et profonde qu'il avait eue pour *Diderot*. Un examen attentif des faits nous a prouvé que, chez *Rousseau*, l'amitié avait survécu à bien des épreuves jusqu'à la découverte de son secret trahi et livré à *Saint-Lambert*; il n'en était pas de même chez *Diderot*. En effet, chez ce dernier, il y avait longtemps, en mars 1758, que son ancienne affection s'était changée en haine. Et cette haine était d'autant plus vigoureuse qu'elle était

plus secrète, et d'autant plus dangereuse qu'elle empruntait le masque de la vieille amitié morte. Nous avons vu Rousseau, dans l'été 1756, peu après son installation à l'Ermitage, continuer d'« aimer tendrement », et avec la foi en une affection réciproque, l'auteur du « petit chef-d'œuvre » destiné à répandre dans les cours de l'Europe son pseudo-portrait et à le représenter comme un misanthrope féroce, un imposteur et un méchant.

Nous l'avons vu aussi, en décembre 1757, accueillir en consolateur, en ami, le visiteur perfide qui, avant le triste départ de l'Ermitage, avait surpris ses confidences pour les communiquer à Grimm le soir même, dans une lettre, où la vérité se mêlait au mensonge, qui était destinée à « faire courir dans Paris » le bruit des noirceurs commises par Rousseau, afin de détacher du coupable tous ses amis.

Toutes ces traîtrises, Rousseau ne les comprenait pas; sous le charme de ses souvenirs d'ancienne affection, il gardait pleine confiance en l'amitié de Diderot. Mais en apprenant par la lettre de Mme d'Houdetot comment son « ami » avait perfidement livré son secret à Saint-Lambert, il fut enfin obligé de comprendre qu'il était détesté et trahi. En effet, étant données l'époque et les circonstances de l'« indiscrétion » de Diderot, celui-ci ne pouvait avoir d'autres intentions que de nuire à Rousseau, de lui ravir en Saint-Lambert et Mme d'Houdetot les deux derniers amis du cercle de Mme d'Épinay qui lui fussent demeurés fidèles.

Cette conclusion qui ressort avec évidence des éléments de la cause, nous ne devons pas la perdre de vue pour juger si, comme l'ont parfois prétendu les défenseurs mêmes de Rousseau, ce dernier eut tort de s'être montré inexorable dans son refus de revenir vers son « ami », quand Diderot, en 1765, recherchait une réconciliation.

L'histoire des avances faites par Diderot a été racontée

par le Comte d'Escherny, ami commun choisi comme médiateur. Le Comte séjournait à Motiers-Travers, à l'époque où Rousseau y vivait en réfugié, sous la protection du roi de Prusse. Nous avons déjà cité le témoignage de M. d'Escherny sur l'impression que produisait Rousseau auprès de ses contemporains, dans ces rapports de la vie quotidienne où l'homme naturel se révèle. D'Escherny, nous l'avons vu, insiste sur ce fait que jamais Rousseau « ne parlait en mal de personne, pas même de ses ennemis ».

Quoique brouillé avec Diderot depuis longtemps, Rousseau en faisait le plus grand éloge, affirme d'Escherny :

Lié avec tous les deux et alternant entre le séjour de la Suisse et celui de Paris, poursuit-il, Diderot m'avait prié de faire sa paix avec Rousseau, et de ménager entre eux un raccommodement. Je m'y suis porté avec tout le zèle possible : j'ai parlé, j'ai écrit, j'ai pressé. Rousseau a été inexorable ! La démarche de Diderot lui fait honneur ; le refus de Rousseau n'est pas le plus beau trait de sa vie : mais la vengeance qu'en a tirée Diderot, après sa mort, dans la note sanglante de l'*Essai sur la vie de Sénèque*, est inexcusable pour tout homme qui ne l'a pas connu.

Le Comte d'Escherny, qui n'était pas de la secte des Encyclopédistes, a sans doute parlé et agi avec une parfaite bonne foi dans son effort pour servir les vues de Diderot.

Mais, d'après la lettre même du Comte à Rousseau (autographes publiés par Streckeisen-Moultou : *Jean-Jacques Rousseau ; ses amis et ses ennemis*), nous voyons clairement ce que désirait Diderot : c'était moins un rapprochement avec son ancien ami qu'une rétractation des termes de « la Lettre à d'Alembert », où Rousseau portait contre lui des accusations précises. Voici, d'ailleurs, la lettre de d'Escherny (25 mars 1765) :

« Je ne me suis pas hâté d'apprendre à M. Diderot la

réponse que vous avez faite aux propositions de paix que je vous ai portées de sa part : mon peu de succès m'a retenu jusqu'à présent. J'en ai reçu une lettre ces jours derniers : il me demande de vos nouvelles, il me reproche ma négligence sur la commission dont il m'avait chargé auprès de vous.

« Oserais-je vous faire observer que si M. Diderot vous a manqué, il le reconnaît en partie, et l'attribue plus à légèreté, précipitation, malentendu qu'à un dessein réfléchi de vous nuire. *Mais, d'un autre côté, il prétend que par cette note de votre lettre à d'Alembert vous l'avez percé d'un trait douloureux qui fait le malheur de sa vie. Il ajoute que quelque graves que peuvent être ses torts, ravir l'honneur à un homme sensible, c'est plus que lui ôter la vie : et c'est le cas où vous êtes vis-à-vis de lui, etc.* »

On voit donc ce que Diderot voulait : *le désaveu de l'accusation de perfidie, ce qui aurait été pour Rousseau l'aveu d'avoir calomnié son ami innocent.*

On voit, par la réponse de Rousseau, qu'il reconnaissait le dessein caché sous ces prétendues « propositions de paix ».

Je n'entends pas bien, monsieur, écrivit-il à d'Escherny, ce qu'après sept ans de silence M. Diderot vient tout à coup exiger de moi. Je ne lui demande rien, *je n'ai nul désaveu à faire.* Je suis bien éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire, ou d'en dire de lui. Je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié, même éteinte, mais je ne la rallume jamais, c'est ma plus inviolable maxime. J'ignore encore où m'entraînera ma destinée, ... mais, monsieur, ce que j'aime le plus au monde et dont j'ai le plus besoin, c'est la paix.

On voit par cette dernière phrase que Rousseau ne croyait pas se procurer cette paix « dont il avait tant besoin » en écoutant ces propositions. Il ne veut pas de fausse réconciliation avec les premiers auteurs des animosités et des persécutions qui l'accablent. Et nous avons la preuve qu'il avait raison. La lettre d'Escherny est du

25 mars 1765. Trois mois auparavant, le 15 janvier 1765 (donc à peu près au même moment où Diderot aurait, d'après l'aveu du Comte d'Escherny, entrepris les démarches qu'il reprocha à son correspondant d'avoir négligées) Grimm avait donné, dans son Journal secret, l'abominable notice sur *Les lettres de la Montagne* où Rousseau était dénoncé aux souverains et aux magistrats comme un démagogue « qui armait le citoyen contre le citoyen » et aux ministres et hommes d'Église comme un blasphémateur qui attaquait par le ridicule toutes les doctrines de la religion chrétienne et qui peignait le Christ en « homme de plaisir ». Dans cette notice Grimm insistait presque auprès de ses correspondants, sur la nécessité d'appliquer les dernières rigueurs à ce criminel.

Les termes employés par l'éditeur de la *Correspondance Littéraire* ne sont pas douteux :

Lorsque la mauvaise foi et les talents sont employés à troubler le repos même du plus petit État, ils deviennent affreux et horribles, écrit-il. S'il y a un crime de lèse-majesté sur la terre, c'est certainement celui d'attaquer la constitution fondamentale d'un État avec les armes que M. Rousseau a employées pour renverser celle de sa patrie.

Or le châtimement du crime de lèse-majesté, c'était la mort. Et à cette missive, que Grimm n'a pas « fait courir Paris », où elle aurait certainement excité beaucoup d'indignation contre lui, mais qu'il glissait secrètement sous les portes des souverains et hommes politiques qui pourraient d'une façon pratique en tirer profit, Diderot, comme d'habitude, ajoutait un document apocryphe. Cette fois ce n'était pas une lettre, mais le discours « d'un homme de bien ». Voici ce modèle d'éloquence :

Un homme de bien qui n'avait pas lu les *Lettres de la Montagne*, écrivit Grimm, mais qui entendait parler des troubles que cet écrit excitait à Genève, dit ces jours passés qu'il fal-

lait adresser à Jean-Jacques Rousseau le discours suivant :

« Vous avez sans doute bien mérité d'une patrie que vous illustrez par vos talents, et il se peut que vos concitoyens ne vous aient pas rendu tous les égards qu'ils vous devaient. Mais Cimon, Thémistocle, Aristide, Miltiade ont été traités plus indignement que vous par les Athéniens et ne se sont pas plaints. Thémistocle était presque le fondateur d'Athènes, et vous n'avez point fondé Genève. Vous n'avez pas encore, comme Miltiade, battu sur mer et sur terre le grand monarque de l'Asie. Si vous n'avez ni les vertus guerrières, ni les vertus civiles de Cimon, vous voudrez être pour le moins aussi vertueux et aussi juste qu'Aristide. Lorsque ces braves et glorieux citoyens ont été ignominieusement bannis de leur patrie, aucun d'eux s'est-il avisé de s'en venger, d'armer citoyen contre citoyen, d'ensanglanter les rues, les places publiques, les temples? Et s'il arrivait qu'il y eût une seule goutte de sang de versée, un seul citoyen d'éborgé dans Genève, l'injure faite à votre *Émile* mériterait-elle une si horrible réparation! Je sais que vous ne manquerez pas d'éloquence pour me montrer que Thémistocle, Aristide, Miltiade ont fait ce qu'ils devaient et vous aussi, et je sens qu'il faudrait avoir tout votre art pour vous répondre : mais ce que je sens encore mieux c'est qu'il en faut beaucoup pour faire votre apologie et qu'il n'en faut point pour faire celle de Thémistocle et de Miltiade. Il me faut les plus grands efforts de raisonnement pour vous trouver innocent, et je trouve les autres innocents justes et vertueux sans y réfléchir. »

« J.-J. Rousseau ne serait pas d'accord sur les moindres services », commente Grimm à propos du discours de cet homme de bien. « Qu'est-ce que les victoires de Thémistocle et de Miltiade en comparaison de ses écrits? Il a honoré, dit-il, sa patrie dans toute l'Europe. Avant lui le nom de Genevois était presque un opprobre : Genève n'est devenue illustre et respectable que depuis qu'elle a vu naître J.-J. Rousseau! Sa modestie égale ses services. »

(Voilà encore une petite réflexion, offerte aux conseillers genevois, abonnés de la *Correspondance secrète*, pour aviver leurs susceptibilités patriotiques.)

On doit le reconnaître, dans ce « Discours », ajouté par

Diderot à l'article où Grimm s'efforce de dénaturer le sens et les motifs des « Lettres de la Montagne » et d'appeler sur Rousseau l'accusation de lèse-majesté, dans ce discours, ce qui nous frappe ce n'est ni la « légèreté », ni la « précipitation » ; le « dessein réfléchi de nuire » au proscrit y apparaît bien clairement. Sans doute, Rousseau n'eut pas connaissance de ce dernier « chef-d'œuvre » de Diderot, mais il savait déjà que l'auteur était capable de toutes les trahisons. Aussi est-il bien excusable d'avoir refusé la main à un ami « d'une singulière espèce » qui posait aussi d'étranges termes de réconciliation.

Instruit par ses expériences, Rousseau ne voulait plus répéter les bévues qu'on lui avait fait commettre en 1757. Il ne voulait pas se présenter chez Diderot, comme autrefois il s'était présenté chez Grimm, en s'excusant de s'être plaint des injures qu'on lui avait faites. Et, malgré la bonne foi du comte d'Escherny, il est certain que Rousseau n'aurait pas apaisé la haine de ses ennemis, et qu'il n'aurait récolté que des humiliations s'il s'était laissé gagner par l'intermédiaire de Diderot, comme autrefois il s'était laissé gagner par Mme d'Epinay. Celle-ci aussi, était probablement de bonne foi quand, au nom de Grimm, elle poussa Jean-Jacques à tenter de raviver une amitié alors éteinte, si tant est qu'elle eût jamais existé. Rousseau avait de bonnes raisons de se méfier. Ce qui le prouve, c'est que, treize ans plus tard, l'auteur de l'« Essai sur la vie de Sénèque » se consola d'avoir vu ses avances rebutées en prétendant avoir obtenu le désaveu de Jean-Jacques « tout en refusant les avances réitérées qu'il lui avait faites pour se rapprocher de lui ».

Voici enfin un dernier document à citer, car il est une des pièces essentielles du procès. D'après La Harpe, Diderot n'aurait fait, en écrivant cette note, qu'exercer un droit naturel. Or, il y répond par des calomnies post-

humes, aux justes accusations d'un adversaire, qui avait convaincu, vingt ans auparavant, l'auteur de la « Lettre à d'Alembert » d'avoir sur la conscience cet ouvrage injurieux de la révélation du secret et d'une plaie faite au cœur d'un ami en trahison.

La première édition de l'*Essai* où, dans cette « Note sanglante », Diderot attaquait la réputation de son ancien ami, parut en décembre 1778, cinq mois après la mort de Rousseau. En 1782, Diderot donna une seconde édition de son livre, où la note fut enrichie de nouvelles calomnies en forme de réponses aux « Censeurs » (*notamment : Dorat, dans le « Journal de Paris » ; Deleyre, dans l'« Année littéraire » ; de Longueville, dans le « Mercure »*) qui avaient vigoureusement protesté contre l'outrage fait à la mémoire d'un philosophe *presque encore vivant*, pour citer les paroles de Dorat ; *et dont l'inflexible probité, aussi reconnue que ses talents, sera longtemps l'objet de la vénération universelle*¹.

C'est ici, écrivit Diderot, que j'ai dit dans la première édition de cet *Essai* :

« Si, par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple, il paraissait jamais un ouvrage où d'honnêtes gens fussent impitoyablement déchirés par un *artificieux scélérat* qui, pour donner quelque vraisemblance à ses injustes et cruelles imputations, *se peindrait lui-même de couleurs odieuses*, anticipez sur ce moment, et demandez-vous à vous-même si un *impudent, qui s'avouerait coupable de mille méchancetés* serait un garant bien digne de foi ? ce que la calomnie aurait dû lui coûter, et ce qu'un forfait de plus ou de moins ajoutait à *la turpitude secrète d'une vie cachée pendant plus de cinquante ans sous le masque le plus épais de l'hypocrisie*. Jetez loin de vous l'infâme libelle, et craignez que, séduit par une éloquence perfide et entraîné par les *exclamations aussi puériles qu'insensées de ses enthousiastes*, vous ne finissiez par devenir ses complices.

1. *Journal de Paris*, 25 janvier 1779. Nous citons la note de l'*Essai sur la vie de Sénèque*, édition de 1782 (*Œuvres de Diderot*, éd. Tourneux, vol. III, p. 90 et suiv.).

Détestez l'ingrat qui dit du mal de ses bienfaiteurs; détestez l'homme atroce qui ne balance pas à noircir ses anciens amis, détestez le lâche qui laisse sur sa tombe la révélation des secrets qui lui ont été confiés ou qu'il a surpris de son vivant.

« Pour moi, je jure que mes yeux ne seraient jamais souillés de la lecture de son écrit; je préférerais ses invectives à ses éloges. Mais ce monstre a-t-il jamais existé? Je ne le pense pas. »

Ce paragraphe de mon ouvrage a fait un grand bruit; et j'espère qu'on me pardonnera de quitter un moment mon sujet, pour me livrer à une justification qu'on se croit en droit de me demander.

On a dit que ma sortie s'adressait à J.-J. Rousseau. Ce Jean-Jacques a-t-il fait un ouvrage tel que celui que je désigne? A-t-il calomnié ses anciens amis? A-t-il décelé l'ingratitude la plus noire envers ses bienfaiteurs? A-t-il déposé sur sa tombe la révélation des secrets confiés ou surpris? Cette lâche et cruelle indiscretion peut-elle semer le trouble dans des familles unies, et allumer de longues haines entre des gens qui s'aiment?

Je dirai, j'écrirai sur son monument : Ce Jean-Jacques que vous voyez fut un pervers. Censeurs, j'en appelle à vous-mêmes : interrogez ceux qui vous entourent ; bons ou méchants, je n'en récuise aucun. *Jean-Jacques n'a-t-il rien fait de pareil? Ce n'est plus de lui que j'ai parlé.*

Que Jean-Jacques dédaigne tant qu'il lui plaira le jugement de la postérité : mais qu'il ne suppose pas ce mépris dans les autres. On veut laisser une mémoire honorée; on le veut pour les siens, pour ses amis, et même pour les indifférents. Jean-Jacques écrit bien; mais par son caractère ombrageux il était sujet à voir mal : témoin sa haine contre M. d'Alembert, contre Voltaire et ses procédés avec Milord Maréchal, M. Dusaulx et une infinité d'autres, entre lesquels on pourrait citer l'auteur de l'Essai sur la vie de Sénèque. C'est ainsi qu'il a perdu vingt respectables amis. *Trop d'honnêtes gens auraient tort, s'il avait eu raison.* — Nous désirerions qu'on fixât notre opinion sur un homme que ses plus ardents défenseurs n'absoudraient de méchanceté qu'en l'accusant de folie.

Non, Censeurs, non! — Ce n'est point la crainte d'être maltraité dans l'écrit posthume de Jean-Jacques, qui me fait parler.

Je vous suis mal connu. Je savais par un des hommes les plus véridiques, *M. Dusaulx* et par d'autres personnes à qui Rousseau n'avait pas dédaigné de lire ses *Confessions*, que j'étais malheureusement épargné entre un grand nombre de personnes qu'il y déchirait. *Cette fois je n'étais que le vengeur d'autrui*. Pour m'assurer de la sublime vertu de Jean-Jacques on me renvoie à ses écrits; c'est me renvoyer aux sermons d'un prédicateur pour m'assurer de ses mœurs... Nous avons chacun notre saint : *J.-J. est celui du Censeur; Sénèque est le mien, avec cette différence que celui du Censeur s'est plus d'une fois prosterné secrètement aux pieds du mien, avec cette différence entre le Censeur et moi que le Censeur n'a pas vécu à côté de saint Sénèque et qu'après avoir vécu dix-sept ans dans la cellule de saint Jean-Jacques, à égalité de sens je dois le connaître un peu mieux que lui. Nous sommes deux fanatiques peut-être, mais le plus ridicule si je ne me trompe, est celui qui se moque de son semblable.*

Qu'un homme (*Dorat*) qui n'aurait vécu avec Jean-Jacques qu'un instant se rendit le garant public, soit du blâme, soit de l'éloge que le *disert atrabilaire* aurait distribué sur une classe de citoyens que cet homme n'aurait guère fréquenté davantage, si ce procédé n'était pas une noirceur, ce serait du moins une légèreté de cervelle, une intempérance de langue difficile à pardonner. Qu'un autre (*Deleyre*) rende un pompeux hommage à la cendre d'un mort, sans s'apercevoir que son oraison funèbre devient la satire de ses propres amis vivants, de citoyens qu'il estime tout et parmi lesquels il en est qu'il honore, sa faute serait grave sans doute, mais la noblesse du sentiment qui l'animait sollicitera l'indulgence et on la lui accordera.

Il est lâche d'attaquer Rousseau parce qu'il est mort. On a fait une lâche injure aux mânes de Rousseau (*de Longueville*). On n'a point fait injure aux mânes de Rousseau; on n'a pu souffrir que ses mânes insultassent aux vivants. Je ne me reprocherai jamais d'avoir prévenu les effets d'une grande calomnie au moment où la rumeur générale en annonçait le scandale prochain. Jean-Jacques fut le plus éloquent de nos écrivains! — Je préférerais un petit volume qui contiendrait l'Eloge de Descartes, celui de Marc-Aurèle et quelques pages au choix de l'histoire naturelle à tous les ouvrages de Rousseau. S'il fut éloquent, il faut avouer que personne ne fit un plus mauvais usage de l'éloquence.

Il en fut le plus vertueux? Il y en a très peu d'entre eux que je ne crusse insulter en pensant ainsi.

J'en demande pardon à mon dernier éditeur, je fais très grand cas des ouvrages du citoyen de Genève. Il m'objecterait ici ce qu'il m'a dit plusieurs fois, *qu'il n'a peut-être pas une idée principale; folle ou sage, qui lui appartienne, que la préférence de l'état sauvage sur l'état civil n'est qu'une vieille querelle réchauffée; qu'on avait fait cent fois avant lui l'apologie de l'ignorance contre le progrès des sciences et des arts; qu'on retrouve partout la base et les détails de son Contrat social; qu'un homme d'un peu de goût ne s'avisera jamais de comparer son Héloïse avec les romans de Richardson qu'il a pris pour modèle; que son Devin du village n'est aujourd'hui que de la très petite musique, que si l'on avait un enfant à élever on laisserait les idées fausses ou exagérées d'Emile, pour se conformer aux sages principes de Locke, que l'on ne douta jamais que les langes où nous emprisonnons les nouveau-nés ne les fassent pâtir et ne les déformassent; qu'on lit dans la plupart des moralistes et des médecins que les mères exposaient leur santé et manquaient à leur devoir en refusant à leurs enfants la nourriture qui gonflait leurs mamelles; et que c'est autant la fréquence des accidents que l'éloquence de Rousseau qui les a persuadés.* Que ces observations soient fausses ou vraies, Jean-Jacques aura toujours entre les littérateurs le mérite des grands coloristes en peinture, dont les productions ne sont pas moins recherchées des amateurs, malgré les incorrections du dessin et les négligences du contour.

Jean-Jacques eût été chef de secte il y a 200 ans, en tout temps démagogue en sa patrie : *Le séjour et la solitude des forêts l'ont perdu : on ne s'améliore pas dans les bois avec le caractère qu'il y portait et le motif qui l'y conduisait. Ce qui lui est arrivé, je l'avais prédit.*

Mais par quel prodige celui qui a écrit la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, qui a tourné le dieu du pays en dérision, le peignant comme un agréable qui aimait le bon vin, qui ne haïssait pas les courtisanes, et qui fréquentait volontiers les fermiers généraux, celui qui traitait les mystères de la religion de logogriphes absurdes et puérils, et ses miracles de contes de Peau d'Ane, a-t-il après sa mort tant de zélés partisans dans les classes de citoyens le plus opposées d'intérêts, de sentiments et de caractère ?

La réponse est facile : c'est qu'il s'était fait anti-philosophe ; c'est qu'entre ses fanatiques *ceux qui traîneraient au bûcher l'indiscret qui aurait proféré la moitié de ses blasphèmes*, haïssent plus leurs ennemis qu'ils n'aiment leur dieu.

Mais après avoir vécu vingt années avec des philosophes, comment Jean-Jacques devint-il anti-philosophe ? Précisément *comme il se fit catholique parmi les protestants, protestant parmi les catholiques ; et qu'au milieu des catholiques et des protestants, il proposa le déisme ou le socinianisme, comme il écrivait deux lettres dans la même semaine à Genève par l'une desquelles il exhortait des concitoyens à la paix et, par l'autre, il soufflait dans leurs esprits la vengeance et la révolte.*

Comme il plaide la cause des Iroquois à Paris ; et comme il eût plaidé la nôtre dans les forêts du Canada. Comme il écrivit contre les spectacles, après avoir fait des comédies. Comme il prétendit que nous n'avions point, que nous n'aurions jamais de musique, lorsque nous croyions en avoir une ; et que nous en avons une, lorsqu'il était presque décidé que nous n'en avions pas. Comme il se déchaîna contre les lettres qu'il avait cultivées toute sa vie. *Comme il calomnia l'homme qu'il estimait le plus après avoir avoué son innocence et comme il le rechercha après l'avoir calomnié.* Comme en prêchant contre la licence des mœurs, *il composa un roman licencieux.* Comme après avoir mis les Jésuites à la tête des moines les plus dangereux, *il fut sur le point de prendre leur défense* lorsque l'autorité civile les eût bannis du royaume.

Il me protestait un jour qu'il était chrétien. « Je le croirais volontiers, lui répondis-je ; vous êtes chrétien, comme Jésus-Christ était juif. »

Que peu s'en fallut qu'il ne crut à la résurrection.

« Vous y croyez comme Pilate, lorsqu'il demandait si Jésus-Christ était mort. »

Lorsque le programme de l'Académie de Dijon parut, il vint me consulter sur le parti qu'il prendrait : « Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. Vous avez raison, » me répliqua-t-il.

Ce qu'il a écrit à M. de Malesherbes il me l'a dit 20 fois : Je me sens le cœur ingrat, je hais les bienfaiteurs parce que le bienfait exige de la reconnaissance, que la reconnaissance est un devoir, et que le devoir m'est insupportable.

Mais pourquoi cette habitation de dix-sept ans dans la cellule d'un moine qu'on méprise ?

Demandez à un amant trompé la raison de son opiniâtre attachement pour une infidèle, le motif de l'opiniâtre attachement d'un homme de lettre pour un homme de lettres d'un talent distingué. Demandez à un bienfaiteur la raison de son attachement ou de ses regrets sur un ingrat, et vous apprendrez qu'entre tous les liens qui serrent les hommes, un des plus difficiles à rompre est celui du bienfait dont l'amour propre est flatté. Mais est-il bien d'attendre la mort de l'ingrat, du méchant pour s'expliquer sur sa méchanceté ? Sans doute, lorsque sa méchanceté lui survit, sans doute lorsque la plainte eût entraîné de son vivant des éclaircissements nuisibles à la réputation et au repos d'un nombre de gens de bien. Et qui est-ce qui nous garantira ce que vous annoncez à présent que le vrai contradicteur n'existe plus ? — Vingt, trente témoins, honnêtes et non récusables dont les voix se sont élevées au moment où elles ont pu se faire entendre sans fâcheuses conséquences au moment où il fallait s'opposer à la méchanceté la plus raffinée si l'on ne voulait pas en partager la noirceur.

Rousseau n'est plus. Quoiqu'il eût accepté de la plupart d'entre nous pendant de longues années tous les secours de la bienfaisance et tous les services de l'amitié et qu'après avoir reconnu et confessé mon innocence il m'ait perfidement et lâchement insulté, je ne l'ai ni persécuté ni haï.

J'estimais l'écrivain, mais je n'estimais pas l'homme, et le mépris est un sentiment tranquille qui ne porte pas à la vengeance.

Tout mon ressentiment se réduisit à repousser les avances répétées qu'il a faites pour se rapprocher de moi : la confiance n'y était plus.

« Autant de mensonges que de mots. » Tel est le commentaire qu'inspire au Comte de Longueville ce tissu de calomnies.

L'enquête que nous avons instituée nous permet d'ajouter que c'est là le jugement à porter sur toute la Légende des « scélératesses de Jean-Jacques Rousseau ». C'est cette fable qu'ont prétendu imposer aux contempo-

rains la *Correspondance Littéraire*, l'*Essai sur la vie de Sénèque*¹, et tant d'autres documents répandus en secret pendant la vie de Rousseau et ouvertement après sa mort. Ce sont ces documents que les ennemis de Jean-Jacques ont voulu faire passer à la postérité en les incorporant au roman posthume de Mme d'Épinay et en les faisant bénéficier du charme et de la valeur littéraire de cet ouvrage.

1. Dans sa note calomnieuse ajoutée à cet « Essai », Diderot porte trois accusations contre Rousseau que l'on ne retrouve ni dans la liste des *Sept Scélératesses*, ni dans le roman de Mme d'Épinay. (Voir *Appendice*, 2.)

CHAPITRE X

LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE 1762 A 1767

Le journal secret de Grimm instrument de la campagne occulte menée contre l'honneur, la liberté et la paix de Rousseau. Tableau indiquant comment concordent les dates des libelles et les époques les plus troublées de la vie de Jean-Jacques.

Nous avons vu que le plan, le système des auteurs de la *Légende des sept Scélératesses de J.-J. Rousseau* insérée dans le roman posthume de Mme d'Épinay était, non seulement de se justifier des torts qu'ils avaient eus envers leur ancien ami, mais aussi de léguer à la postérité un faux portrait du prophète de la nature, peint comme un sophiste et un imposteur. Le même système fut suivi par l'éditeur de la *Correspondance Littéraire* dans les libelles semés parmi les contemporains et destinés à enlever à Rousseau des protecteurs et à lui susciter des oppresseurs. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre compte du fait suivant : La caractéristique de toutes les calomnies portées contre Rousseau, c'est précisément de lui dénier toute bonne foi, toute sincérité, de le peindre jouant toujours un rôle, et fervent défenseur non point de vérités, mais de paradoxes. Du reste, il existe un moyen très simple pour découvrir dans la *Correspondance Littéraire* l'instrument des ennemis acharnés à calomnier Rousseau et à faire de lui, l'auteur favori de son époque, un proscrit abandonné de tous. Pour cela, il suffit de com-

parer la date des pamphlets qui suivirent la petite biographie déjà examinée (p. 23-26) et qui parurent chaque mois dans la *Correspondance Littéraire* aux dates des plus douloureux événements du calvaire de Rousseau entre 1762 et 1767. Ce sont en effet ces années qui firent de Rousseau, auteur de *Contrat social* et de l'*Émile*, de celui que Michelet appelle le prophète de la justice, une victime de l'injustice, un solitaire, l'auteur enfin des *Confessions* et des *Dialogues*, qui en était réduit à faire appel, contre l'injuste ostracisme de ses contemporains, aux générations à venir. Pour faciliter cette comparaison, et aider à tirer les conclusions qu'elle comporte, on trouvera ci-joint un tableau synchronique qui permet de suivre les conspirateurs dans leur œuvre de calomnie du vivant de Rousseau. Ainsi nous les découvrirons inspirés des mêmes motifs, et tendant vers le même but, que dans l'œuvre de calomnie posthume dont les *Mémoires* de Mme d'Épinay furent l'instrument.

Avant de nous rendre compte de la campagne de calomnie secrète, mais très active, qui commença à la fuite de Rousseau de France en juin 1762, il sera bon de préciser la situation de l'auteur proscrit que l'éditeur de la *Correspondance Littéraire* peignait en imposteur et en démagogue.

Lorsque parut l'*Émile*, Rousseau, n'ayant jusqu'à cette date subi aucune persécution, ni même aucun avertissement au sujet de ses écrits, habitait toujours à Montmorency la petite maison où il s'était installé après que Mme d'Épinay l'eût chassé de l'Ermitage. — La lettre à d'Alembert (oct. 1758), malgré la colère qu'elle excita dans la clique des Encyclopédistes, lui avait valu de grands éloges dans le public. Mais ce fut en 1760, après la publication de la *Nouvelle Héloïse*, que Rousseau devint, sans contredit, non seulement le plus célèbre, mais surtout le plus aimé des écrivains français. Ce fait ne servit point

à apaiser la haine de ses ennemis. D'autre part, l'admiration et la chaleureuse amitié que témoignait à Rousseau le maréchal de Luxembourg, parmi les personnages les plus influents à la cour et dans la plus haute société offraient un contraste remarquable avec les affirmations de Grimm et de Diderot. Ceux-ci représentaient Jean-Jacques comme s'étant aigri et dépravé à la suite de son séjour dans les bois, au point d'avoir éloigné de lui les « honnêtes hommes », et perdu leur estime avec leur amitié.

Avec ces ennemis parmi les hommes de lettres, Rousseau commit une imprudence et, par la façon dont il publia son *Émile*, donna prise à quelque censeur à l'affût. Ses œuvres précédentes avaient été imprimées en Hollande et introduites en France après avoir été soumises à la censure. Agissant cette fois sur les conseils de la duchesse de Luxembourg, et de Malesherbes, alors Président de la Librairie (c'est-à-dire censeur officiel), Rousseau avait consenti à faire imprimer son *Émile* en France même.

Immédiatement à son apparition, l'ouvrage fut dénoncé comme irréligieux au Parlement de Paris ; et, le 9 juin 1762, un décret était promulgué condamnant le livre à être brûlé et l'auteur à être arrêté sur-le-champ s'il se trouvait en territoire français. Le Prince de Conti, au courant de ces faits, fit avertir Rousseau dans la nuit du 8 juin d'avoir à quitter Montmorency avant que le mandat qui devait être lancé le jour suivant eût été mis à exécution.

Il n'est pas douteux que le meilleur parti eût été pour Jean-Jacques de se laisser arrêter et condamner à une peine qui, probablement, n'eût pas dépassé quelques semaines de prison. Mais l'auteur de l'*Émile*, à l'encontre de son sentiment (et, à coup sûr, de ses intérêts), se laissa persuader par la duchesse de Boufflers qu'il devait à la Maréchale de Luxembourg et au Président Malesherbes d'éviter son arrestation ; car c'eût été l'inévitable révélation de ce

fait que le livre condamné avait été imprimé en France, grâce à des dispositions prises, non par l'auteur, mais par ces influents personnages eux-mêmes.

En y réfléchissant, on comprendra la situation de Jean-Jacques et les prises qu'elle donnait à son ennemi, le puissant éditeur du *Journal secret*. Effectivement, en juin 1762, Grimm trouva enfin Jean-Jacques sans défense : chassé de France où le public l'aimait, séparé de ses protecteurs que l'imprudente publication de l'*Émile* compromettait et qui n'osèrent intervenir, il était exilé, et, dans cet exil, il en était réduit à demander un refuge à des princes étrangers qui, presque tous, étaient les commanditaires et les abonnés de Grimm.

COMPARAISON ENTRE
LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE DE ROUSSEAU
ET LES ARTICLES
DANS LA « CORRESPONDANCE »

(Mai 1762-Oct. 1766.)

Rousseau quitta Montmorency le 9 juin 1762 pour éviter d'être arrêté; il arriva à Yverdon (Berne) 14 juin (cité).

1762. 18 juin. *Émile* est condamné à Genève et l'auteur doit être arrêté s'il arrive dans sa patrie.

10 juillet. Rousseau, expulsé d'Yverdon, se réfugie à Motiers, dans le canton de Neuchâtel, appartenant à la Prusse. Il écrit au gouverneur Lord Maréchal Keith, pour lui demander si le Roi veut lui accorder un asile.

La « petite biographie », l'article calomnieux de Grimm, est daté du 15 juin 1762. Il insiste sur la haine de Rousseau pour Genève.

1^{er} juillet. Grimm affirme que Rousseau ayant des partisans à Genève se plaira à désobéir à l'ordre du Conseil, — il se rendra dans sa ville natale puisque l'on veut l'en empêcher; il causera des ennuis à Voltaire, en excitant les Pasteurs contre lui. (*Corr. litt.*, vol. V, p. 139.)

Dans une critique sur l'*Émile* il accuse Rousseau de plagiat, de ne vouloir pas dire la vérité, mais soutenir des paradoxes.

1^{er} août. Grimm affirme faussement que Rousseau a prié le Sénat de Berne de rétracter son édit. Il a soin de faire savoir à Frédéric que l'auteur d'*Émile*, qui lui demande un asile dans ses États, l'a attaqué dans cet ouvrage. Il isole une phrase de l'*Émile* pour accuser Rousseau d'être lui-

25 août. L'archevêque de Paris Christophe de Beaumont lance un Mandement condamnant l'*Émile* comme un livre impie et blasphématoire et dénonce l'auteur comme un sophiste dangereux.

Mars 1763. Rousseau répond dans sa *Lettre à Christophe de Beaumont* au Mandement. Sa lettre est le plus beau plaidoyer qui ait jamais été fait pour la tolérance.

Cette lettre étant condamnée par le conseil de Genève, Rousseau résigne son titre de Citoyen le 12 mai.

Décembre. Les *Lettres de la Campagne* du conseiller Tronchin justifient les mesures prises contre Rousseau, en condamnant son ouvrage et décrétant sa personne sans avoir entendu sa défense.

Septembre 1764. Butta-Foco, le chef des patriotes Corses qui

même un fanatique capable d'approuver la persécution de Calas. (*Corr. litt.*, 251.)

Dans ce même article il accuse Rousseau d'excuser l'ingratitude et de s'être vanté d'être un ingrat.

15 septembre. Grimm loue ce Mandement et surtout le portrait de Rousseau représenté comme un homme faux, toujours en contradiction avec lui-même. (*Corr. litt.*, vol. V, 381.)

1763. 13 mai. Grimm répand l'affirmation mensongère que dans son livre condamné Rousseau avait justifié la persécution des protestants en France et avait prêté par ses arguments les armes au fanatisme. Ces accusations étaient faites pour irriter les Princes allemands. En même temps il accuse Rousseau d'avoir voulu par la résignation de son titre de citoyen jeter le trouble dans sa patrie.

Décembre 15. Grimm loue les *Lettres de la Campagne*.

venaient de rejeter la tyrannie génoise, écrivit à l'auteur du *Contrat social* pour lui demander le plan d'une constitution pour la nouvelle République. Cette lettre fut publiée sans la volonté de Rousseau. Elle se trouve dans la Correspondance de Rousseau avec ses réponses.

1764. 1^{er} novembre. Grimm, pour amoindrir l'importance de l'honneur fait à Rousseau, affirme que les Corses avaient adressé la même demande à Diderot et à Helvétius.

Plus tard, janvier 1765, il dit qu'il est amusant de songer qu'un homme qui jette le trouble dans sa patrie soit invité à donner des lois à un autre pays. La lettre reçue par Rousseau n'était pas de Butta-Foco, dit-il, mais d'un mauvais plaisant qui voulait se moquer de l'auteur du *Contrat social*.

Novembre. Rousseau donna les *Lettres de la Montagne* en réponse aux *Lettres de la Campagne* de Tronchin.

Il démontra que le conseil avait agi contre les lois de la constitution de Genève, en refusant le droit réclamé par ses défenseurs d'une révision de son procès : il nia avoir offensé les doctrines de la religion réformée en n'admettant pas les miracles comme preuves de notions morales et spirituelles ; — il déclara vouloir voir décider la question du droit négatif affirmé par le Conseil, indépendamment de sa propre cause, dans l'intérêt des libertés publiques et des institutions genevoises. Les *Lettres de la Montagne* furent condamnées à être brûlées avant d'arriver au public, sous le prétexte que le livre était fait pour ameuter la populace.

15 janvier. Grimm dénonça ce livre comme un acte de lèse-majesté, — c'est-à-dire comme punissable de mort. — Il accusa Rousseau d'avoir voulu « armer le citoyen contre le citoyen et mettre le feu dans sa patrie ». Sans la moindre justification, il l'accusa d'avoir peint le Christ en bon vivant aimant le vin et les femmes.

Il n'est pas douteux que ces accusations excitèrent les Pasteurs de Motiers contre Rousseau considéré comme un blasphémateur et un démagogue.

Pendant six mois Rousseau fut persécuté par le clergé et insulté par la populace de Motiers. Mais comme il était protégé par Frédéric et Lord Maréchal Keith on n'arriva pas à le chasser de Motiers avant le 10 septembre 1765. C'est alors que sa maison fut attaquée de nuit, et sa vie et celle de Thérèse mises en péril. — Il quitta Motiers et se réfugia dans l'île de Saint-Pierre (Canton de Berne). Il demanda au Sénat de Berne l'autorisation d'y passer l'hiver, promettant de ne publier aucun écrit.

1765. 17 octobre. Rousseau, expulsé de l'île de Saint-Pierre, se mit en route pour accepter l'invitation de Frédéric, qui lui offrait une maison de campagne près de Potsdam. Il tombe malade et s'arrête à Strasbourg. — 5 novembre.

1^{er} octobre. Grimm raconte plaisamment que Rousseau, qui s'était vanté d'avoir été si bien traité par le pasteur de Motiers, venait d'être chassé par ce ministre à coups de pieds.

Rousseau est fêté à Strasbourg et on le presse d'y passer l'hiver. Mais triste et malade il cherche la tranquillité.

Décembre. Rousseau, trop malade pour poursuivre son voyage à Berlin et craignant le froid, accepte l'invitation de David Hume de retourner avec lui en Angleterre. Mme de Verdelin lui procure un passeport. Il arrive à Paris le 15 décembre — et y demeure jusqu'au 6 janvier 1766. — Le Prince de Conti le loge au Temple. On veut le fêter et lui témoigner l'enthousiasme et la sympathie qu'on a pour lui : et il voudrait y répondre. Mais il souffre de sa maladie et du chagrin que la haine du peuple à Motiers lui a fait au cœur; — il prie Hume de hâter son départ.

15 novembre. Grimm se moque de la lapidation de Motiers, qu'il dit n'avoir été qu'une farce d'ivrogne dont Rousseau avait fait un attentat à sa vie. Il trouve abjecte la pétition de Berne.

Décembre. Grimm se moque de la réception faite à Rousseau et dresse la chronique des dissipations de ce prophète de la vie retirée.

1766. 1^{er} janvier. Grimm rapporte que Rousseau, que l'on voulait bien tolérer par pitié, a bravé le gouvernement en se montrant dans la rue en habit arménien et en donnant des réceptions dans l'appartement du Temple où le Prince de Conti le cachait. La police a donc exigé son départ.

Le 1^{er} janvier aussi, veille du départ de Rousseau, — Grimm fait circuler parmi ses abonnés la fausse *Lettre du Roi de Prusse* — où l'invitation qui honorait Rousseau est transformée en in-

sulte du roi à un malheureux charlatan, dont Frédéric aurait admiré le talent, en méprisant l'imposture. — Cette méchante « plaisanterie », disait-on, était de l'invention d'un Anglais — Horace Walpole, — l'ami intime de Hume avec qui Rousseau devait aller en Angleterre.

Avril 1766. La fausse *Lettre du roi de Prusse* ayant été imprimée comme authentique dans le « Saint-James Chronicle », Rousseau écrivit à l'éditeur du Journal pour expliquer le caractère et le motif de cet écrit. Avec raison il croyait Hume responsable en partie de la publication de ce libelle dans un journal dont l'éditeur était son ami. Hume se trouvait vis-à-vis des auteurs de la lettre engagé à consentir à cette publication par le fait qu'il s'était moqué de Jean-Jacques à un dîner où Grimm avait été présent.

15 avril. Grimm apprend à ses abonnés que Jean-Jacques commence à susciter des troubles en Angleterre. Il a pris bien au tragique la fausse *Lettre du Roi de Prusse* : et pour contenter sa vanité blessée par l'innocente plaisanterie de M. Walpole, il aurait bien pu plonger l'Angleterre et la Prusse dans une guerre sanglante, si Frédéric avait été aussi prêt à s'offenser que l'égoïste Jean-Jacques.

Octobre 1755. Rousseau, avant d'accepter la pension sollicitée pour lui auprès du roi d'Angleterre par ce même Hume qui l'avait bafoué et traité de charlatan, demande des explications; Hume les refuse et fait publier en français l'« Exposé succinct » de sa querelle avec Rousseau.

Après la querelle avec Hume Rousseau, abandonné par Lord-

Keith, se décourage ; il se résigne à être maltraité par les Conspireurs, sans découvrir — ce qu'il ne fit jamais — l'instrument caché dont ils se servaient pour le blesser constamment ainsi au cœur.

15 octobre 1756. L'éditeur de la *Correspondance Littéraire* célèbre le triomphe de la campagne qu'il a menée pour ruiner la réputation de Rousseau dans l'esprit de ses « dévotes » Mmes de Luxembourg et de Boufflers, — grandes admiratrices de David Hume, — et aussi pour aliéner à Rousseau l'amitié qui fut sa suprême consolation, celle de Lord Maréchal Georges Keith. — Grimm ne se gêne plus, comme en 1762, pour se reconnaître l'agresseur dans la querelle avec Jean-Jacques : — et tout en ignorant les services que dans le passé il avait reçus de Rousseau il reconnaît ne lui en avoir rendu aucun.

« Je crois, affirme l'éditeur, sur un ton de franchise qui lui a valu les louanges de Schérer, que M. Rousseau a des reproches bien sérieux à se faire à l'égard de plusieurs de ses anciens amis ; mais je ne me compte point dans ce nombre. Je n'ai pas eu, comme plusieurs d'entre eux, le bonheur de lui rendre des services essentiels ; ainsi il peut tout au plus être injuste avec moi ; mais il ne peut être taxé d'ingratitude à mon égard, et je lui pardonne volontiers un peu de fiel contre un homme qu'il a malheureusement exposé à lui montrer la vérité sans aucun ménagement. *Il n'en est pas moins certain que depuis l'instant de ma rupture, je ne me suis jamais permis de parler mal de sa personne ; j'ai cru qu'on devait ce respect et cette pudeur à toute liaison rompue (!).*

« J'avais toujours été persuadé, conclut Grimm, qu'il prenait un fort mauvais parti en préférant l'Angleterre à d'autres asiles; mais je ne m'attendais pas à une révolution aussi bizarre et aussi prompte. Il est aisé de prévoir qu'il ne pourra pas longtemps résider dans ce délicieux séjour de Wootton, et que la première réforme tombera sur l'ami Davenport, la seconde sur la nation anglaise; mais il n'est pas aussi aisé de prédire en quel coin de la terre l'ami Jean-Jacques pourra finir ses jours tranquillement. Il paraît démontré qu'il mène avec lui un compagnon qui ne le peut souffrir en repos nulle part. »

L'impudence, plus encore que la fausseté de Grimm, dût étonner les lecteurs de la *Correspondance Littéraire*. Comment, en effet, Grimm pouvait-il oser dire qu'il ne s'était jamais permis de mal parler d'un homme que, depuis cinq ans, il traitait d'imposteur, de sophiste, de démagogue, de traître, etc. ! Mais ce qui n'a pas dû les surprendre, c'est de voir s'accomplir en quelques mois les prédictions de Grimm prophétisant que Rousseau « ne pourrait résider longtemps dans ce délicieux séjour de Wootton ». — Pendant ces cinq années, les abonnés du Journal secret avaient eu le temps de s'habituer à voir, dans les prophéties de Grimm, l'annonciation fatale de malheurs qui attendaient l'infortuné Jean-Jacques.

CHAPITRE XI

CONCLUSION

La présente critique établit : — l'existence du complot contre Rousseau ; la Légende de son « affreux caractère » comme œuvre du complot : l'effondrement de la Légende suite de la destruction de ses fondations. Les conspirateurs ont réussi à tourmenter les dernières années de Rousseau : — mais il est mort en paix. Ils l'ont persécuté et calomnié ; mais ils n'ont pas réussi à détruire sa réputation parmi ses contemporains, ni à étouffer dans les temps modernes les influences de sa philosophie humaine et de son effort vers la justice sociale.

La thèse posée au début de cette étude comme première étape d'une nouvelle critique de J.-J. Rousseau est désormais acquise. En témoignage des textes présentés au cours de notre enquête, ressort l'évidence historique de la conspiration, systématiquement organisée pour fabriquer, et répandre, des rapports mensongers sur la personnalité et les écrits de Rousseau ; en vue d'édifier à ce prophète de la nature une réputation d'*artificieux scélérat*, de sophiste et de charlatan. Les auteurs du complot nous sont connus : les deux instruments principaux sont entre nos mains. La *Correspondance Littéraire* de Grimm nous initie aux pratiques occultes qui semèrent par toute l'Europe, où son nom était célèbre, des récits diffamatoires sur sa conduite, et des propos malveillants sur ses doctrines. Les prétendus *Mémoires* de Mme'

d'Épinay nous apparaissent comme l'intermédiaire destiné à transmettre à la postérité la légende de la double personnalité de Rousseau : écœurant débauché, tartuffe, ingrat, maniaque de la persécution qui, néanmoins, aurait conservé le don miraculeux d'éveiller dans les cœurs une foi renaissante en la vertu, une aspiration jeune et fraîche vers la sincérité et la simplicité des mœurs.

En écartant les théories fausses, notre enquête préliminaire essaie de frayer la voie à une étude plus approfondie de l'homme, et à une plus juste appréciation de ce que la société contemporaine doit aux enseignements du philosophe. L'utilité s'impose de bien dégager les bases de toute critique future en signalant les menées louches des conspirateurs : en rappelant dans quelle mesure ils sont parvenus (soit à leur époque, soit dans les générations suivantes) à défigurer la véritable physionomie de Rousseau, et à contrebalancer son influence.

On a vu précédemment que, du vivant même de Rousseau, le succès de la campagne de calomnie poursuivie trente années durant dans la *Correspondance Littéraire* est le plus nettement caractérisé par l'impitoyable persécution dont l'auteur proscrit de l'*Emile* fut victime. Cette lutte se termine par le triomphe final des conjurés. Rousseau, qui avait quitté Montmorency sain et sauf (juin 1762), revint d'Angleterre (1767) non plus en éloquent apôtre de la régénération humaine, mais profondément abattu et le cœur déchiré....

Ceci n'implique point que Grimm eût dès lors cessé de molester son « ancien ami », soit dans sa Gazette, soit ailleurs ; — ni que ses intentions, ou celles de Diderot, son complice, eussent été pleinement réalisées. Cela signifie simplement qu'à cette date le mal que Rousseau eut à subir de ses ennemis était fait ; et qu'après cette date (mai 1767) il fut moralement hors de leur atteinte. Il les avait réduits à l'impuissance de lui nuire davantage.

Qu'avaient-ils donc obtenu? La légende du Rousseau imposteur et sophiste n'avait guère trouvé crédit auprès des souverains, et des gens cultivés qui partout en Europe demeuraient ses lecteurs enthousiastes. Même la querelle avec Hume n'avait pu ébranler le respect singulier que lui portaient philosophes et littérateurs, en raison de son désintéressement, de sa sincérité, de son indépendance, et de sa fidélité à ses nobles principes. Le verdict populaire demeurait intact qui, attribuant aux autres hommes éminents les épithètes de « grand, savant, illustre », réservait au seul Jean-Jacques le titre de *vertueux*. Et bien que parmi ses « dévots » de jadis on réussit à lui aliéner deux grandes dames (la comtesse de Boufflers et la maréchale de Luxembourg), il fut impossible d'affaiblir le culte voué à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*, dans toutes les classes de la société, et jusque dans les ménages des philosophes, par les femmes de son époque. En un mot, la conjuration n'avait pu empêcher que ce « monstre », ce « démon », « l'artificieux scélérat », le « misérable Rousseau », de leur invention, ne demeurât jusqu'à sa mort, et de façon indiscutée, l'idole de son siècle, maître absolu des âmes les plus délicates, les plus « romantiques », les plus pures, l'objet tendrement vénéré de leur admiration.

Ce que réussirent à faire les chefs de l'intrigue — mais non point les magistrats et les docteurs en théologie persécuteurs avoués de Rousseau, — ce fut de miner en lui-même la foi en sa prédication salutaire sur le cœur de ses semblables; et sa confiance en la justice et la bienveillance de ceux de ses contemporains qui étaient restés étrangers à la coterie de ses ennemis personnels. Quand cette foi et cette confiance furent mortes, l'œuvre des conspirateurs était achevée. L'éloquent prophète était réduit à un éternel silence; le plus adoré des hommes de son temps se trouvait isolé par un sombre nuage de calomnies et de

soupçons, qu'il se sentait incapable de dissiper, ou de percer seulement. C'est ainsi qu'il vécut pendant les dix dernières années de sa vie, pour mourir le cœur brisé, persuadé qu'il était l'objet du blâme et du mépris de ses contemporains.

Mais, alors même, le triomphe de ses persécuteurs demeurerait imparfait. Leur funeste pouvoir tomba lorsque Rousseau lui-même lui assigna une limite dans sa lettre à Hume du 22 juillet 1766.

Les ennemis secrets de Rousseau — telle fut du moins sa pensée après sa rupture avec Lord Maréchal Keith — étaient parvenus à renverser le jugement porté sur lui par la haute société et le grand public; à répandre l'opinion qu'il était souillé de crimes odieux; à inspirer pour lui de la répulsion à des hommes respectables disposés en sa faveur; à empoisonner ses vieilles amitiés, et à le frustrer d'amitiés nouvelles; à menacer sa sécurité; à entraver son indépendance; à le faire lentement mourir de douleur, convaincu qu'un portrait de lui, défiguré, odieux, allait être transmis à la postérité. Mais ce mal ne pénétra pas jusqu'à l'âme du philosophe. Le pouvoir de ses ennemis ne put aller jusqu'à altérer sa personnalité. Ils ne réussirent point à faire dévier de son idéal le véritable Jean-Jacques, ni à lui faire trahir la devise qu'il s'était choisie : *Vitam impendere vero.*

Pour établir l'exactitude littérale de cette assertion, pour prouver que *la personnalité et les principes de l'auteur solitaire et lassé des Confessions, des Dialogues et des Rêveries, sont toujours la personnalité et les principes de Rousseau le prophète*, il nous faudrait refaire une seconde étude, d'après la méthode employée ici, où nous avons retracé les détails de son existence à l'époque où il composa ses chefs-d'œuvre. Cette étude sur l'auteur des *Confessions* replacé au milieu des événements et des impressions qui fournissent la clé néces-

saire pour bien comprendre la pensée et le but de l'écrivain, est en dehors des limites de cet ouvrage. Pour cette raison, surtout : les personnes désirant sincèrement connaître le prophète qui, « le premier dans notre monde moderne, fit retentir le signal nouveau d'une grande bataille de l'humanité » ont un intérêt capital à se souvenir que les huit ouvrages où se trouve développé l'Évangile selon Jean-Jacques¹ avaient tous été publiés avant que la foi de Rousseau en sa mission rédemptrice, et sa confiance dans ses contemporains eussent été ébranlées par ses vicissitudes de Motiers-Travers, où, chaque jour pendant les huit mois précédant l'outrage final, il eut le cœur déchiré au spectacle de la haine que lui vouait la population. Autrement dit, il importe de bien voir qu'une différence très nette distingue Rousseau-Prophète et l'auteur des *Confessions*. C'est que l'apôtre n'était pas découragé : l'ardeur qui soutenait son inspiration ne l'avait pas abandonné; ses vues sur l'existence n'étaient ni assombries, ni faussées, par le désespoir et l'affolement où le plongea, dans la suite, cette découverte qu'une puissance occulte était mise en œuvre par ses ennemis pour lui aliéner l'Europe entière.

Un seul problème concernant l'état de Rousseau désespéré se rattache à une étude dont le but est une juste appréciation de l'esprit et du caractère du philosophe. « Nulle souffrance, nul tourment, dira-t-on, ne parviennent à déterminer la folie chez un sujet où les germes du mal n'existent pas. Or, quand on étudie la doctrine et les théories sociales de l'éloquent prophète, il ne faudrait pas perdre de vue que cet écrivain (dont les critiques les plus hostiles admettent le génie), fut vers la fin de sa vie, et de façon manifeste dans les *Dialogues*, incontestable-

1. Les deux *Discours*, la *Lettre à d'Alembert*, le *Contrat social*, l'*Emile*, la *Lettre à de Beaumont*, les *Lettres de la Montagne*.

ment *fou*, au sens le plus étroit du mot. » Telle est la dernière question à laquelle, pièces en main, il convient de répondre. Peut-on réellement prouver que Rousseau, dans ses dernières années, était non seulement accablé, mais bien « fou » au sens littéral du mot ?

Considérons en premier lieu les *Confessions*; laissons de côté toute question relative à leur auteur, et demandons-nous si l'on y peut découvrir aucun symptôme de dérangement cérébral. L'ouvrage renferme l'affirmation d'un complot entre Grimm et Diderot pour saper la réputation de Rousseau. Notre enquête a démontré que l'assertion de la victime, fondée sur des faits d'expérience, n'est nullement une illusion morbide. La conspiration a réellement existé; les instigateurs en sont bien les deux hommes qu'il soupçonnait; et il n'a aucunement exagéré leur malveillance, ni mal interprété leurs intentions à son égard. Il n'y a donc pas trace de folie dans cette croyance à des agissements pour le noircir aux yeux du monde. Rien non plus qui dénote l'aliénation mentale dans les *Dialogues*, cet appel si pathétique que jette aux hommes épris de justice et de vérité la victime pitoyable de cruelles persécutions. Il les supplie de peser ses actions, d'examiner *dans ses œuvres* les principes qu'il a réellement professés : de se convaincre ainsi qu'il n'est pas le monstre que peignent ses ennemis, et enfin de « démasquer les imposteurs » avant l'enregistrement par la postérité du verdict mensonger qui le condamne.

La thèse est reprise dans l'appendice aux *Dialogues* (*Histoire de cet Ecrit*). Mais l'effroi de Rousseau quand il rédigeait ce chapitre, sa terreur de voir falsifier et détruire l'appel aux défenseurs « de la justice et de la vérité », les méthodes qu'il employa pour conserver son manuscrit, tout ceci ne prouve-t-il pas qu'à cette époque Rousseau ne jouissait plus aussi pleinement de ses facultés ?

Ici encore il faut examiner les dires à la lumière de

témoignages. Nous trouverons dans ce récit la preuve dernière du fait que, si les vues de Rousseau s'étaient assombries, au point que le monde extérieur fût devenu pour lui plein de désespoir et de confusion, il conservait du moins ses facultés intactes dans le domaine de la conscience et de la raison. Sa lucidité de jugement, sa délicatesse morale, sa noble règle de conduite lui demeuraient comme aux jours meilleurs : torturé qu'il était par une douleur poignante, il restait toujours sain d'esprit.

Dans l'*Histoire* de ses *Dialogues*, Rousseau nous conte comment, après de longues réflexions sur un moyen de placer son manuscrit hors de l'atteinte de mains destructrices, il avait conçu le projet de le déposer sous la protection immédiate du souverain, dans quelque bibliothèque où le sceau royal lui eût garanti l'inviolabilité. Mais comment obtenir cette faveur? Il ne connaissait personne à qui il put confier sa cause. Il prit le parti de la plaider lui-même au nom de la justice toute-puissante qui, jusque dans les palais, détient le pouvoir suprême. Son idée était d'emporter à Notre-Dame le manuscrit des *Dialogues*; et, profitant de l'instant où les prêtres se retirent, mais avant que les fidèles se soient dispersés, de monter les degrés du chœur pour déposer son livre sur le maître-autel. Le scandale soulevé par une telle conduite devait fatalement amener son arrestation. L'explication publique qui s'en suivrait des motifs de son acte, parviendrait aux oreilles du jeune roi; et le déciderait sans doute à accorder une protection aussi solennellement implorée.

S'étant ainsi représenté les faits, « le samedi 24 février 1776, sur les deux heures » — comme il le rapporte lui-même avec une émouvante exactitude, — Rousseau se dirigea vers Notre-Dame.

Je voulus entrer par une des portes latérales, par laquelle je comptais pénétrer dans le chœur. Surpris de la trouver fermée

j'allai passer plus bas par l'autre porte latérale, qui donne dans la nef. En entrant, mes yeux furent frappés d'une grille que je n'avais jamais remarquée et qui séparait de la nef la partie des bas-côtés qui entoure le chœur. Les portes de cette grille étaient fermées, de sorte que cette partie des bas-côtés dont je viens de parler était vide, et qu'il m'était impossible d'y pénétrer. Au moment où j'aperçus cette grille, je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie, et ce vertige fut suivi d'un bouleversement dans tout mon être, tel que je ne me souviens pas d'en avoir jamais éprouvé un pareil. L'église me parut avoir tellement changé de face que, doutant si j'étais bien à Notre-Dame, je cherchai avec effort à me reconnaître, et à mieux discerner ce que je voyais. Depuis trente-six ans que je suis à Paris, j'étais venu fort souvent et en divers temps à Notre-Dame; j'avais toujours vu le passage autour du chœur ouvert et libre, et je n'y avais jamais même remarqué ni grille, ni porte, autant qu'il pût m'en souvenir. D'autant plus frappé de cet obstacle imprévu, que je n'avais dit mon projet à personne, je crus, dans mon premier transport, voir concourir le ciel même à l'œuvre d'iniquité des hommes; et le murmure d'une indignation qui m'échappa ne peut être conçu que par celui qui saurait se mettre à ma place, ni excusé que par celui qui sait lire au fond des cœurs.

Je sortis rapidement de l'Église, résolu de n'y rentrer de mes jours; et, me livrant à toute mon agitation, je courus tout le reste du jour, errant de toutes parts, sans savoir ni où j'étais ni où j'allais, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, la lassitude et la nuit me forcèrent de rentrer chez moi, rendu de fatigue et presque hébété de douleur.

C'est à ce moment, où l'affolement et la cruauté des impressions extérieures semblaient positivement menacer ses facultés, que l'esprit du philosophe « dont l'œuvre fut souveraine pour arracher la France à une décadence fatale, et lui redonner une irrésistible énergie », trouva en soi la même énergie pour résister à sa propre ruine, et pour accomplir un miracle de salut personnel.

Ce dernier mauvais succès, qui devait mettre le comble à mon désespoir, ne m'affecta point comme les précédents. En

m'apprenant que mon sort était sans ressource, il m'apprit à ne plus lutter contre la nécessité. Un passage de l'*Émile* que je me rappelai, me fit rentrer en moi-même et m'y fit trouver ce que j'avais cherché vainement au dehors. Quel mal t'a fait ce complot? Que t'a-t-il ôté de toi? Quel membre t'a-t-il mutilé? Quel crime t'a-t-il fait commettre? Tant que les hommes n'arracheront pas de ma poitrine le cœur qu'elle enferme, pour y substituer, moi vivant, celui d'un malhonnête homme, en quoi pourront-ils altérer, changer, détériorer mon être? Ils auront beau faire un Jean-Jacques à leur mode, Rousseau restera toujours le même en dépit d'eux.

N'ai-je donc connu la vanité de l'opinion que pour me mettre sous son joug aux dépens de la paix de mon âme et du repos de mon cœur? Si les hommes veulent me voir autre que je suis, que m'importe? L'essence de mon être est-elle dans leurs regards? S'ils abusent et trompent sur mon compte les générations suivantes, que m'importe encore? Je n'y serai plus pour être victime de leur erreur. S'ils empoisonnent et tournent à mal tout ce que le désir de leur bonheur m'a fait dire et faire d'utile c'est à leur dam et non pas au mien.... Mais c'est encore plus à tort que je me suis affecté de leurs outrages au point d'en tomber dans l'abattement et presque dans le désespoir. Comme s'il était au pouvoir des hommes de changer la nature des choses, et de m'ôter les consolations dont rien ne peut dépouiller l'innocent! Et pourquoi donc est-il nécessaire à mon bonheur éternel qu'ils me connaissent et me rendent justice? Le ciel n'a-t-il donc nul autre moyen de rendre mon âme heureuse et de la dédommager des maux qu'ils m'ont fait souffrir injustement? Quand la mort m'aura tiré de leurs mains, saurai-je et m'inquiéterai-je de savoir ce qui se passe encore à mon égard sur la terre? A l'instant que la barrière de l'éternité s'ouvrira devant moi, tout ce qui est en deçà disparaîtra pour jamais, et si je me souviens alors de l'existence du genre humain, il ne sera pour moi, dès cet instant même, que comme n'existant déjà plus.

J'ai donc pris enfin mon parti tout à fait : détaché de tout ce qui tient à la terre et des insensés jugements des hommes, je me résigne à être à jamais défiguré parmi eux.... Ma félicité doit être d'un autre ordre... et il n'est pas plus en leur pouvoir de l'empêcher que de la connaître. Destiné à être dans

cette vie la proie de l'erreur et du mensonge, j'attends l'heure de ma délivrance et le triomphe de la vérité sans les plus chercher parmi les mortels. Détaché de toute affection terrestre et délivré même de l'inquiétude de l'espérance ici-bas, je ne vois plus de prise par laquelle ils puissent encore troubler le repos de mon cœur....

L'espérance éteinte étouffe bien le désir, mais elle n'anéantit pas le devoir, et je veux jusqu'à la fin remplir le mien dans ma conduite avec les hommes. Je suis dispensé désormais de vains efforts pour leur faire connaître la vérité, qu'ils sont déterminés à rejeter toujours; mais je ne le suis pas de leur laisser les moyens d'y revenir autant qu'il dépend de moi, et c'est le dernier usage qui me reste à faire de cet écrit.... Si je trouve un dépositaire que j'en puisse raisonnablement charger, je le ferai, regardant néanmoins mon dépôt comme perdu et m'en consolant d'avance. Si je n'en trouve point, comme je m'y attends, je continuerai de garder ce que je lui aurais remis, jusqu'à ce qu'à ma mort, si ce n'est plus tôt, mes persécuteurs s'en saisissent. Ce destin de mes papiers que je vois inévitable ne m'alarme plus. Quoi que fassent les hommes, le ciel à son tour fera son œuvre. J'en ignore le temps, les moyens, l'espèce. Ce que je sais, c'est que l'arbitre suprême est puissant et juste, que mon âme est innocente, et que je n'ai pas mérité mon sort. Cela me suffit. Céder désormais à ma destinée, ne plus m'obstiner à lutter contre elle, laisser mes persécuteurs disposer à leur gré de leur proie, rester leur jouet sans aucune résistance durant le reste de mes vieux et tristes jours, leur abandonner même l'honneur de mon nom et ma réputation dans l'avenir, s'il plaît au ciel qu'ils en disposent sans plus m'affecter de rien, quoi qu'il arrive : c'est ma dernière résolution. Que les hommes fassent désormais tout ce qu'ils voudront; après avoir fait, moi, ce que j'ai dû. Ils auront beau tourmenter ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix.

Voilà donc une dernière rectification qu'il est urgent d'apporter à la biographie de Rousseau donnée par les critiques qui négligent le témoignage des *Dialogues* comme d'un livre « ne pouvant en aucune façon être l'œuvre d'un homme doué de toutes ses facultés ». Résumer le

chapitre final de cette vie par la phrase de Lord Morley : « Un nuage épais de sombre détresse enveloppe les derniers mois de cette lamentable existence. Jamais tragédie n'eut de cinquième acte plus déplorable », c'est tout d'abord procéder de manière très insuffisante. Une telle conclusion serait, de plus, inintelligible chez un écrivain ouvert à de nobles pensées, si nous ignorions qu'il ait volontairement repoussé les preuves nécessaires pour projeter la lumière sur les faits. Admettons la tragédie des dernières années de Rousseau. Admettons qu'aucune tragédie n'eut de dernier acte plus douloureux. Soit ! Mais nulle jamais n'en eut de plus digne, de plus moral...

Rousseau mourut subitement à Ermenonville le 2 juillet 1778. Les chirurgiens appelés par le comte de Girardin, son hôte, attribuèrent la mort à une attaque d'apoplexie.

Le comte et sa famille attestèrent qu'il avait vécu paisible et calme pendant la période qui précéda la crise fatale. Néanmoins, le mois même de cette mort, l'éditeur de la *Correspondance Littéraire* lança le bruit que Rousseau s'était suicidé. « Depuis lors », écrivait en 1886 Lord Morley, « un vague soupçon obsède le monde qu'il s'est détruit d'un coup de pistolet. » — On a fait définitivement justice de cette fable en 1897. Le massif cercueil de plomb où la dépouille du philosophe avait été déposée par les ordres du comte de Girardin fut ouvert, au Panthéon, en présence de savants et d'hommes de lettres venus pour résoudre la question. Et l'on trouva absolument intact le crâne qui avait renfermé le cerveau de Jean-Jacques. Mais si les *Dialogues* n'étaient pas demeurés aussi longtemps lettre morte, un pareil doute n'aurait pu subsister jusqu'à notre époque. Deux ans et cinq mois¹ avant que la mort l'eût délivré, il s'était de lui-même émancipé des liens de la conspiration, il avait laissé ses ennemis dans la

boue, derrière lui, son âme leur échappait comme échappe un oiseau au piège de l'oiseleur....

*
**

Ainsi, au terme de cette étude, après un examen minutieux des machinations tramées pour compromettre la réputation de Rousseau, nous sommes obligés de reconnaître que le plan des conspirateurs a échoué. Ils n'ont pu étouffer dans le monde cette puissance vivante et vitale — bien qu'en partie méconnue — qui est celle de Jean-Jacques Rousseau. En dépit de l'incurie avec laquelle ses œuvres ont été lues, en dépit de notre ingratitude à l'égard de ce directeur de la conscience moderne, son influence ignorée, mais toujours active, demeure tout aussi considérable, tout aussi actuelle. Son importance est telle qu'en remontant à la source des idées et des principes qui depuis plus d'un demi-siècle fertilisent (surtout en France et en Angleterre) les différents domaines de l'action et attirent les forces sociales vers l'humanisation des mœurs, nous trouverons que, dans toute manifestation du progrès, politique, pédagogie, art, religion, les réformes modernes les plus fécondes sont issues de quelque germe semé par Jean-Jacques Rousseau.

Ce que nous disons là des obligations que l'humanité a envers Rousseau confirme un autre principe de la présente étude. Il conviendrait d'admettre que rien n'est plus funeste à une juste estimation des sentiments et des idées légués par Rousseau à la civilisation, que cette conclusion largement acceptée : les douloureuses épreuves de ses dernières années s'achevèrent dans un effondrement et un désespoir tragiques. — Les souffrances, les injustices que Rousseau eut à subir furent pénibles, à coup sûr. Toutefois ce n'est pas seulement faire preuve

d'un manque de sensibilité, c'est commettre une lourde bévue que de concentrer l'attention sur ces souffrances et ces injustices, au point de ne plus voir que les bienfaits répandus par Rousseau et les triomphes qui couronnèrent son génie sont les traits véritablement impérissables et mémorables de sa carrière.

En conflit avec les intelligences les plus cultivées de son époque, cet apôtre de la conscience et de la nature humaine fut douloureusement affecté, et un moment même abattu ; mais il ne fut jamais ni écrasé, ni définitivement vaincu. Philosophes, hommes d'État, prêtres et populace le traquèrent en vain. Bafoué, calomnié, pourchassé, trahi, le cœur déchiré à la fin, il continua — esprit souverain planant au-dessus de son siècle — et d'agir et de régner sur l'âme de ses contemporains. Et, aujourd'hui, si nous regardons vers le passé, au-dessus du bûcher immense où sont entassées les cendres de tant de traditions jusqu'alors pieusement gardées, de tant de rêves et d'espairs, aussi, consumés dans ce bûcher révolutionnaire sans merci pour les âmes mêmes qui l'ont enflammé, qu'aperçoivent nos regards ? C'est encore et toujours l'Évangile de Jean-Jacques qui nous apparaîtra, dominant les ruines de ce prodigieux incendie : et gardant fidèlement, pour les générations à venir, le legs sacré du prophète qui mourut au moment où agonisait l'Ancien Régime : le divin trésor d'une loi de justice sociale et d'humanité.

APPENDICE

Dans sa « Note » ajoutée à l'*Essai sur la vie de Sénèque*, Diderot fait trois accusations nouvelles contre Rousseau qui, quoiqu'elles ne se trouvent pas dans la liste des « sept scélératesses » des Tablettes et des Mémoires, ont été adoptées par les défenseurs modernes de la Légende du sophiste et de l'ingrat Jean-Jacques. — Diderot affirme :

1^o Lorsque le programme de l'Académie de Dijon parut, Rousseau vint me consulter sur le parti qu'il prendrait : « Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison », me répliqua-t-il.

2^o Ce qu'il a écrit à M. de Malesherbes il me l'a dit 20 fois : Je me sens le cœur ingrat, je hais les bienfaiteurs parce que le bienfait exige de la reconnaissance, que la reconnaissance est un devoir, et que le devoir m'est insupportable.

3^o Rousseau accepta de la plupart d'entre nous pendant de longues années tous les secours de la bienfaisance et tous les services de l'amitié.

1^o Si la première affirmation (qui ferait de l'auteur du *Discours couronné* par l'Académie de Dijon un imposteur qui adoptait les opinions seulement pour faire briller son talent de sophiste) ne se trouve pas reproduite dans l'*Histoire de René*, la faute est à Mme d'Épinay ! — Nous trouvons parmi les « Notes » du ms. de l'Arsenal, écrites par Diderot, la suivante :

Mettre à sa place le propos de René sur l'Académie de Dijon. Lequel faut-il défendre ? Celui qui n'a pas le sens commun.

Évidemment Diderot tenait beaucoup à cette fable. Il la

raconta à Marmontel, qui la rapporta à Voltaire (voir *Mém. de Marmontel*, vol. II, liv. VII, p. 189). La Harpe reproduit la légende dans sa notice calomnieuse dans le *Mercure*, oct. 1778, et il en tire la conclusion voulue : *L'auteur du Discours ne voulait être que singulier. La discussion valait mieux que le Discours, et Rousseau se trouvait dans son élément qui était la controverse. C'est ainsi que les opinions qui n'étaient pas les siennes, et qu'il n'avait embrassées que pour être extraordinaire, lui devinrent propres à force de les soutenir.*

Les critiques modernes ont adopté cet argument sans vérifier la fable des *Conseils* de Diderot, qui auraient déterminé la vocation de Rousseau. — *La fausseté de ces affirmations est démontrée par le fait que Rousseau composa la « Prosopopée de Fabricius » (où l'idée qui fait l'âme du Discours est déjà énoncée) avant d'avoir vu Diderot! — Dans ses « Lettres à Malesherbes », répandues dans le public en 1763, Rousseau raconta la composition de la « Prosopopée », qu'il lut à Diderot dans sa prison à Vincennes. — Et jamais, du vivant de Rousseau, Diderot ne contredit cette histoire.*

2° Rousseau n'a pas écrit à Malesherbes qu'il haïssait les bienfaiteurs, ni que le devoir lui était insupportable. — Voici ce que l'on lit dans sa lettre : *...L'intime amitié m'est chère parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle, on suit son cœur et tout est dit. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits : car tout bienfait exige reconnaissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir.* Il ne faut pas oublier que Rousseau écrivit ces lettres à Montmorency, quelques mois après que le « bienfait » que l'on lui avait imposé de la résidence à l'Ermitage lui avait attiré les reproches de l'ingratitude parce qu'il ne consentait pas à se déshonorer, par reconnaissance pour Mme d'Épinay. — D'ailleurs Rousseau lui-même a expliqué ses termes. En 1766, il écrivit de Wootton à M. de Chauvel, qui lui avait fait part des libelles qui se répandaient par l'intermédiaire de ses « anciens amis » :

« Je me souviens très-bien d'avoir une fois dit à quelqu'un que je me sentois le cœur ingrat, et que je n'aimois point les bienfaits; mais ce n'étoit pas après les avoir reçus que je tenois ce discours, c'étoit au contraire pour m'en défendre; et cela, monsieur, est très-différent. Celui qui veut me servir

à sa mode et non pas à la mienne, cherche l'ostentation du titre de bienfaiteur, et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. A voir la multitude prodigieuse de mes bienfaiteurs on doit me croire dans une situation bien brillante; j'ai pourtant beau regarder autour de moi, je n'y vois point les grands monuments de tant de bienfaits. Le seul vrai bien dont je jouis est la liberté; et ma liberté, grâce au ciel, est mon ouvrage. Quelqu'un s'ose-t-il vanter d'y avoir contribué? Vous seul, ô George Keith, pouvez le faire, et ce n'est pas vous qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à milord-maréchal, mon ami Dupeyrou; voilà mes vrais bienfaiteurs, je n'en connois point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits, faites qu'ils soient de mon choix, et non pas du vôtre, et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un cœur plus vraiment reconnoissant que le mien. Telle est ma façon de penser que je n'ai point déguisée; vous êtes jeune, vous pouvez la lire à vos amis; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme, ne vous fiez jamais à cet homme-là. »

3^o Rousseau ne reçut jamais les « secours de la bienfaisance » d'aucun de ses prétendus amis. — Il accepta de Mme d'Épinay la résidence de l'Ermitage qui ne fut pas un « bienfait ». Diderot lui rendit pendant quelques années les mêmes « services de l'amitié » que plus tard Rousseau rendit lui-même à Grimm : c'est-à-dire dans un temps où il était étranger et nouvellement arrivé à Paris, Diderot lui procura des connaissances utiles. Ni Voltaire, ni d'Holbach, ni d'Alembert, ni Tronchin, ni Marmontel, ni La Harpe ne rendit aucun service à Rousseau ni avant ni après l'époque de sa célébrité.

TABLE DES FAC-SIMILÉS D'ÉCRITURE

- I. — Fac-similé montrant les deux écritures. 50-51
II. — Fac-similé d'une note relative à la « Légende de René ». 54-55
III. — Fac-similé d'une note autographe de Diderot. 56-57

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Raisons d'entreprendre un nouvel examen critique du caractère de Rousseau. Nous sommes en présence de deux théories contradictoires :

- 1^{re} Théorie : « Le vertueux Jean-Jacques » ;
2^e Théorie : « L'homme double ; grand écrivain, affreux caractère » 1
-

PREMIÈRE PARTIE

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION

CHAPITRE I

Jean-Jacques et l'Opinion publique.

L'opinion des contemporains : « Le vertueux citoyen de Genève ». — L'opinion de la génération suivante : l'enthousiasme pour Rousseau. 1

CHAPITRE II

Le J.-J. Rousseau de la Légende.

Comment il est, tantôt « un artificieux scélérat », tantôt « un maniaque atrabilaire et fou d'orgueil ». Comme quoi ce jugement fut forgé par Diderot et Grimm, répudié par les contemporains, remis au jour entre 1812 et 1818, par les éditeurs de la *Correspondance Littéraire* et des *Mémoires* de Mme d'Épinay. 12

DEUXIÈME PARTIE

LE COMLOT; SES DEUX ORGANES : LA « CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE » ET LES « MÉMOIRES » DE M^{me} D'ÉPINAY

CHAPITRE I

La « Correspondance littéraire ».

Journal secret de Grimm, répandu dans les cours européennes. Rousseau y est représenté comme un sophiste dangereux, ce qui lui suscite des persécutions. Mais ses ennemis ne réussissent pas à entamer sa réputation — de son vivant 19

CHAPITRE II

Les « Mémoires » de M^{me} d'Épinay.

Ce qu'on en savait et ce qu'on en affirmait avant les présentes recherches. Ce qu'ils ont fait, dans l'esprit des critiques, contre la réputation de Rousseau 28

CHAPITRE III

La découverte du « Talisman ».

Le manuscrit des Archives contenant les Mémoires, corrigé suivant un plan indiqué dans les notes du manuscrit de l'Arsenal 47

CHAPITRE IV

Jean-Jacques, l'artificieux scélérat.

Le plan indiqué par Diderot pour diffamer Rousseau, est suivi dans la *Correspondance Littéraire* et les *Sept Scélératesses du citoyen Rousseau*. — Légende interpolée dans l'œuvre de Mme d'Épinay. 77

TROISIÈME PARTIE

LA LÉGENDE DES « SEPT SCÉLÉRATESSES
DU CITOYEN ROUSSEAU »

CHAPITRE I

L'offre de l'Ermitage.

Avant la querelle, Mme d'Épinay fut-elle la bienfaitrice de Rousseau? L'offre de l'Ermitage. Les deux versions. Comment, en réalité, Mme d'Épinay fut l'obligée de Jean-Jacques 93

CHAPITRE II

Avant le séjour à l'Ermitage.

Avant le séjour à l'Ermitage, Diderot et Grimm furent-ils les amis de Rousseau? Grimm et ses obligations envers Jean-Jacques. Comment il s'en acquitta. Le « petit chef-d'œuvre de Diderot » 110

CHAPITRE III

Rousseau et Grimm.

Préliminaires des hostilités et des brouilles. Grimm et son attitude étrange envers Rousseau, à l'Ermitage. Ses « plaisanteries ». Les théories bizarres attribuées au prétendu sophiste Jean-Jacques 138

CHAPITRE IV

Rousseau et Diderot.

Première querelle entre Rousseau et Diderot. Leur réconciliation. Visite de Rousseau à Paris. La légende de la femme de Garnier. 145

CHAPITRE V

Rousseau et M^{me} d'Épinay.

Première querelle de Jean-Jacques avec Mme d'Épinay. Histoire de la lettre anonyme à Saint-Lambert 156

CHAPITRE VI

La domination de Grimm.

Réconciliation de Rousseau et de Grimm. Le rôle de Mme d'Épinay : deux versions. 174

CHAPITRE VII

La rupture avec Grimm.

Rousseau aurait-il dû accompagner Mme d'Épinay à Genève? Sa lettre à Grimm fut-elle « atroce »? Fut-il coupable de « scélératesses » envers Mme d'Épinay? 179

CHAPITRE VIII

La rupture avec Diderot.

Visite de Diderot à l'Ermitage. La note de la *Lettre à d'Allembert* ne fut pas une « scélératesse ». Diderot fut non pas calomnié, mais calomniateur 207

CHAPITRE IX

Les six mensonges de Diderot.

Les charges relevées par Diderot contre Jean-Jacques sont, en réalité, autant de calomnies à l'actif de l'accusateur 227

CHAPITRE X

La « Correspondance littéraire » de 1762 à 1767.

Le journal secret de Grimm, instrument de la campagne occulte menée contre l'honneur, la liberté et la paix de Rousseau. Tableau montrant comment concordent les dates des libelles et les époques les plus troublées de la vie de Jean-Jacques 251

CHAPITRE XI

Conclusions.

La présente Critique établit : l'existence du complot contre Rousseau ; la légende de « son affreux caractère » est l'œuvre du complot : l'effondrement de cette légende suit la destruction

de ses fondations. Les conspirateurs ont réussi à tourmenter les dernières années de Rousseau : mais il est mort en paix. — Ils l'ont persécuté et calomnié, mais ils n'ont pas réussi à détruire sa réputation parmi ses contemporains, ni à étouffer, dans les temps modernes, les influences de sa philosophie humaine et de son effort vers la justice sociale. 263

APPENDICE. 281

